QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12257 – 4 F   DERNIÈRE ÉDITION   SAMEDI 23 JUIN 1984



Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO
« LE MONDE LOISIRS »
A la découverte de la baie de Somme
et les programmes de la radio
et de la télévision pour la semaine

Monologues sans concession à Moscou

Helsinki en question

Le [illegible] ironique que les dirigeants soviétiques [illegible] afficher [illegible] des droits de l'homme s'est figé en [illegible] ont entendu le président Mitterrand prononcer le [illegible] professeur Sakharov [illegible] dorés du Kremlin [illegible] il l'avait [illegible] départ, le chef [illegible] pas mis son drapeau [illegible] poche », et il a tenu [illegible], à la fois ferme [illegible] diplomatique dans [illegible] à Moscou qu'à Washington.

Sans doute ses fortes paroles sur les droits de l'homme, de même que ses critiques à l'égard de la politique soviétique en Afghanistan, en Pologne ou au Cambodge, n'auront-elles qu'un effet limité. Elles ne seront même pas connues de la population soviétique, puisque les moyens d'information officiels ont considéré que les hymnes à l'amitié traditionnelle entre la France et l'URSS s'accommodaient fort bien d'une censure exercée contre le président de la République. Mais M. Mitterrand repartira au moins de Moscou avec la satisfaction personnelle du devoir accompli, et sa franchise ne peut que conforter en France [illegible]

Les [illegible] soviétique [illegible] de l'agacement profond [illegible] du Kremlin. Ce n'est pas l'habitude que les chefs d'Etat étrangers mettent si [illegible] le doigt sur les plaies de leur société. Ils ont longtemps estimé que leur puissance leur permettait d'abuser de la naïveté de leurs interlocuteurs. Au nom de la coexistence pacifique, puis de la détente, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et de la défense de la paix, les Occidentaux ont accepté que les Soviétiques bafouent ouvertement les accords qu'ils avaient conclus à Helsinki par exemple en 1975. Mieux encore, ils ont signé à la Conférence de Madrid en 1983 un autre texte sur les droits de l'homme qui, pour Moscou, n'a guère plus de valeur que l'encre avec laquelle il a été écrit.

La Conférence d'Helsinki que Moscou a réclamée pendant des années ne lui a pas coûté grand-chose. L'URSS a obtenu à bon compte ce qu'elle cherchait depuis la guerre : la reconnaissance des frontières en Europe, qui ne lui avait pas été accordée à Yalta contrairement à une opinion largement répandue. Les Occidentaux n'ont pas seulement le devoir mais aussi le droit de réclamer des Soviétiques le respect des engagements souscrits en commun. C'est ce que M. Mitterrand vient de faire publiquement au Kremlin.

Ce n'est certes pas la première fois que la France intervient officiellement en faveur des droits de l'homme, dans le bloc soviétique ou ailleurs. Les gouvernements précédents l'ont fait aussi. Mais, jusqu'à présent, on faisait plus confiance aux interventions discrètes qu'aux déclarations solennelles. Le président de la République a compris que, tout en respectant les formes, les deux démarches pouvaient être efficaces avec les Soviétiques. Sa persévérance a déjà porté quelques fruits, même si Sakharov a peu de chances d'en profiter aussi longtemps que le Kremlin fera de lui le symbole de la fermeté soviétique.

Dans son discours censuré par la « Pravda » M. Mitterrand a évoqué « le cas du professeur Sakharov » et redit son désaccord sur l'Afghanistan et la Pologne. M. Tchernenko a réaffirmé les positions soviétiques

De nos envoyés spéciaux

Moscou. – Le dialogue franco-soviétique que cherchait à relancer M. François Mitterrand en se rendant à Moscou est-il en train de tourner au dialogue de sourds? La question est plus que légitime après les discours presque parfaitement contradictoires prononcés, le jeudi 21 juin au Kremlin, à l'occasion du dîner offert par M. Tchernenko. Le moins qu'on puisse dire c'est que chacun est resté sur ses positions et que le dialogue est pleurné jusqu'à présent pour l'essentiel à deux monologues discordants.

Conformément au protocole, c'est M. Tchernenko qui a ouvert le feu. Le discours du secrétaire général a été empreint d'une nostalgie appuyée pour la période pendant laquelle les relations franco-soviétiques donnaient toute satisfaction à Moscou (*« Le bilan de nos relations est somme toute constructif, surtout si on les situe dans une période assez prolongée »*, a-t-il dit notamment comme avec humour). Tout comme dans son exposé fait le matin devant la délégation française, M. Tchernenko a voulu aussi dresser un réquisitoire contre la politique américaine jugée responsable de la tension internationale en général et du « torpillage » des négociations de Genève sur les euromissiles en particulier. Il a réaffirmé à cette occasion les conditions posées par son pays à la reprise de ces négociations : il faut que la partie adverse prenne *« toutes les mesures pratiques tangibles de nature à indiquer clairement le désir de rendre les pourparlers possibles »*. Autrement dit, il faut au minimum un gel dans le déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière. Le secrétaire général s'est cependant abstenu de réclamer une prise en compte à Genève de la force de frappe française, ce qui constitue une nouveauté – sans doute la seule – dans les propos que l'on tient aujourd'hui à Moscou. Comme on pouvait le penser, M. Tchernenko a d'autre part évoqué avec insistance le projet de « guerre des étoiles » cher à M. Reagan et a proposé à la France de joindre ses efforts à ceux de l'URSS pour prévenir l'extension de la course aux armements dans l'espace. Les propositions faites le 12 juin dernier par la France devant la commission du désarmement à Genève ne sont pas bien sûr passées inaperçues à Moscou, où l'on cherche à les utiliser pour enfoncer un coin dans l'alliance atlantique. Les dirigeants soviétiques sont tout particulièrement intéressés par l'idée française d'« une interdiction pour une période de cinq ans renouvelable du déploiement de systèmes d'armes à énergie dirigée capables de détruire des missiles balistiques ou des satellites ».

C'est pour la fin de son discours que M. Tchernenko, qui a lu son texte assis, et non sans difficultés, réservait ses piques les plus acérées pour M. Mitterrand. La première visait indiscutablement l'admonestation plusieurs fois lancée par le chef de l'Etat à « dépasser Yalta » et certains de ses propos sur la défense européenne. D'où l'avertissement de M. Tchernenko : *« De nos jours, d'aucuns en Occident tentent de remettre en cause l'organisation territoriale et politique d'après-guerre en Europe. C'est là un exercice extrêmement périlleux. Sur ce point fondamental nous nous entendions toujours avec la France. Nous voudrions espérer qu'il continuera d'en être ainsi. »* La seconde remarque acide de M. Tchernenko devait viser les droits de l'homme : *« Ceux qui essaient de nous donner des conseils [en cette matière] ne font que provoquer chez nous un sourire ironique »*, et *« nous ne permettrons à personne de s'ingérer dans nos affaires »*, aurait dû déclarer le secrétaire général.

JACQUES AMALRIC et DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 4.)

AU CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FOOTBALL

La loi du milieu

Les demi-finales du championnat d'Europe de football opposeront samedi soir la France au Portugal, à Marseille, et le Danemark à l'Espagne, à Lyon, dimanche 24 juin.

La victoire en football passera-t-elle de plus en plus à l'avenir par la maîtrise du milieu de terrain ? La supériorité manifestée dans la première phase du championnat d'Europe des nations par les joueurs français et danois le laisse supposer. Le renforcement de ce secteur de jeu n'est, certes, pas récent, mais une nouvelle évolution peut être constatée à l'occasion de cette compétition.

Dans un premier temps, ce renforcement s'était opposé au détriment des attaquants. Du 4-2-4 (quatre défenseurs, deux milieux de terrain et quatre attaquants), lancé par la grande équipe de Hongrie dans les années 50, et imposé au sommet par les Brésiliens dans la Coupe du monde 1958, la mode est passée, après l'intermède très défensif du « cadenaccio » (verrou) italien, au 4-3-3, ébauché par les Brésiliens en 1962 et consacré par les Anglais dans la Coupe du monde 1966, puis au 4-4-2, généralisé dans la Coupe du monde 1982.

Dans ce championnat d'Europe, les Danois sont devenus les pionniers du 3-5-2. Profitant de la présence désormais régulière de deux attaquants de pointe chez leurs adversaires, ils ont, en effet, retiré de leur équipe un défenseur pour le remplacer par un milieu de terrain supplémentaire. Après l'indisponibilité de son stoppeur (défenseur chargé de marquer l'attaquant qui opère le plus en pointe) Yvon Le Roux, et faute de disposer d'un autre spécialiste à ce poste, Michel Hidalgo avait opté pour la première fois pour ce schéma tactique contre la Belgique (*le Monde* du 19 juin), puis contre la Yougoslavie en première mi-temps, avant de revenir à un 4-4-2 qu'il juge « plus classique mais mieux équilibré ».

Cette recherche de la maîtrise du milieu de terrain correspond à la volonté des entraîneurs de voir leur équipe prendre puis conserver le ballon. Cette possession étant encore le meilleur moyen de se défendre, puis d'attaquer. Au-delà des schémas, ce renforcement du milieu de terrain peut apparaître paradoxalement comme une tactique plutôt défensive ou plutôt offensive.

Dans le cas des Danois, ce 3-5-2 reflète la volonté de privilégier la récupération du ballon en constituant devant les défenseurs un premier écran particulièrement imperméable. Les Français, et plus spécialement Michel Platini, en avaient fait l'expérience à l'occasion du match d'ouverture de ces championnats d'Europe. Une fois le ballon récupéré, les Danois s'empressent, par un jeu très direct en profondeur, d'alerter leurs deux attaquants de pointe (Preben Elkjaer-Larsen et Michael Laudrup) sans venir les soutenir en grand nombre.

A l'inverse, en sélectionnant en milieu de terrain, lors de la dernière Coupe du monde, puis dans le match contre la Belgique, trois numéros 10 (Michel Platini, Alain Giresse et Bernard Genghini), c'est-à-dire trois footballeurs capables de jouer tour à tour les créateurs et les finisseurs, Michel Hidalgo fait preuve d'un souci offensif évident, même s'il lui a été un peu imposé par les hommes ou par les circonstances.

C'est, en effet, en novembre 1981, au Parc des Princes, contre les Pays-Bas, dans un match décisif que les Français devaient impérativement gagner pour se qualifier pour la Coupe du monde 1982, que Michel Hidalgo s'était livré à cette expérience jugée alors très risquée. Cette réussite et le manque d'attaquants de pointe de grande valeur en France l'ont incité depuis à récidiver.

A défaut d'être eux-mêmes des spécialistes du travail défensif, les milieux de terrain français soulagent les arrières de leur tâche en perdant peu de ballons grâce à leur technique et à leur jeu bien groupé. Leur progression très rationnelle sur le terrain, à base de passes courtes, leur permet encore de venir se mêler systématiquement à leurs deux attaquants de pointe pour faire nombre face aux défenses renforcées.

GÉRARD ALBOUY.

(Lire la suite page 14.)

LA MANIFESTATION DU 24 JUIN POUR L'ÉCOLE PRIVÉE

L'embarras des évêques

par ROBERT SOLÉ

Les évêques de France sont bien embarrassés. Ils ne pouvaient pas être absents de la manifestation du 24 juin pour la défense de l'école privée, mais ils craignaient que leur présence soit exploitée et dénaturée. Comment sortir de ce dilemme ? Trois d'entre eux – et non des moindres – iront remettre un message de soutien aux organisateurs, sans participer au défilé. Une manière de tout concilier... et de s'attirer des critiques de toutes parts.

A elle seule, la crainte d'une récupération politique n'explique pas cet embarras. Il y a autre chose, de plus profond : la querelle scolaire, qui divise les catholiques eux-mêmes, semble les ramener plusieurs décennies en arrière. L'Eglise est identifiée à la défense de privilèges, amenée comme jadis à se battre pour des institutions confessionnelles, placée dans un rôle social qu'elle estime ne pas être le sien.

Ecole libre, école privée, école catholique... L'incertitude du vocabulaire illustre l'ambiguïté de la situation. Parce que le mot « liberté » est assimilé à « privé », parce que la plupart des écoles privées sont catholiques, tout se confond et s'embrouille. La nature même des interlocuteurs, dans les deux camps, prête à confusion. A-t-on affaire à l'Etat ou aux tenants de la laïcité ? Aux familles ou à l'Eglise ? Ce qui devait être un débat public-privé a pris la forme d'un conflit laïcs-catholiques, puis un affrontement gauche-droite.

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Soutien

Un dirigeant soviétique, après la « sortie » de M. Mitterrand sur Sakharov, a brandi une terrible menace. « Si vous vous mêlez de nos affaires intérieures, a-t-il dit, nous allons dénoncer les atteintes aux droits de l'homme en France. »

L'opposition pourrait donc recevoir, dans sa campagne sur « les libertés », le renfort inespéré de l'Union soviétique.

On se demandait si la manifestation du 24 juin n'était pas, en fait, manipulée par le KGB, grand défenseur des droits de l'homme et des libertés devant l'Eternel. Désormais, c'est très clair.

BRUNO FRAPPAT.

L'EFFONDREMENT DE CREUSOT-LOIRE

La triste fin d'une aventure industrielle

Le président du tribunal de commerce de Paris a présenté le 21 juin au président de Creusot-Loire et aux pouvoirs publics un projet d'accord qui apparaît comme la dernière chance d'éviter la mise en règlement judiciaire du premier groupe français de mécanique lourde.

Quelle que soit l'issue des négociations engagées entre l'Etat et les actionnaires de Creusot-Loire, une aventure de deux cents ans, qui a marqué l'histoire industrielle de la France s'achève.

Lorsqu'en 1769 François de La Chaise épuise sa fortune et celle de sa femme à l'achat des mines du Creusot et permet ainsi l'alimentation énergétique de la fonderie et de la cristallerie, il n'imagine pas qu'il ouvre l'un des sites industriels français les plus prestigieux. Il est vrai qu'il a sous la main le minerai de fer, le charbon et l'eau, les trois éléments fondamentaux de la métallurgie. Treize ans plus tard, François de Wendel, avec l'appui de Louis XVI et les conseils de Wilkinson, devient le principal actionnaire des « Fonderies royales de Montcenis ». Forges et fonderies sont encore présentes au Creusot deux siècles plus tard. Il faudra attendre 1836 pour qu'Eugène et Adolphe Schneider, créanciers de la société, achètent les usines et créent Schneider et Cie.

Agés de trente et trente-trois ans, les deux frères se complètent : l'un est technicien, l'autre commerçant. Ils s'installent dans les bâtiments de la cristallerie – en faillite depuis 1833 – et s'efforcent de donner raison à Napoléon qui déclarait en 1807 : *« Il ne faut pas que s'éteignent les feux de la forge au Creusot. »* Car, dès les origines de la Fonderie royale, les guerres de la Révolution comme de l'Empire rendent Le Creusot indispensable. C'est là que se perfectionne l'art de construire des canons, là encore que, bien plus tard – peu après 1870, – sera créé le blindage en acier qui lors d'un concours international en 1876 sera le seul à résister à l'épreuve du tir.

Mais les frères Schneider ne se contentent pas d'être « les marchands de canons » auxquels on fait appel à chaque conflit. Dès 1837, ils prennent la décision de se lancer dans la locomotion à vapeur. Commandée en février 1838 « la Gironde » première locomotive à vapeur française, sera livrée dès octobre pour la ligne Paris-Versailles, où elle sera bientôt rejointe par sa sœur « Le Creusot ». Moins de deux ans plus tard, en 1840, les frères Schneider exporteront leur première « loco » et en 1865 l'industrie anglaise comprendra mal que quinze locomotives soient commandées par des compagnies britanniques au Creusot.

C'est que, dans cette époque de gloire, cette industrie française aura réussi à s'affranchir de la tutelle anglaise dans la métallurgie des aciers au carbone, les locomotives, les moteurs. Les fondements du Creusot sont ainsi assurés, avec, en outre, l'invention, dès 1841, du marteau-pilon, peu après l'ouverture d'une usine à Chalon-sur-Saône pour la fabrication des moteurs marins. Eugène Schneider profite du Second Empire pour devenir un personnage considérable – il sera président du corps législatif – en même temps que sa rivalité s'accroît avec les Krupp.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 20.)

M. PIERRE MÉHAIGNERIE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Méhaignerie, député UDF d'Ille-et-Vilaine, président du Centre des démocrates sociaux, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-le Monde », dimanche 24 juin de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre de l'agriculture répondra aux questions d'Anne Chaussebourg et de Jacques Grall, du Monde, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

idées

« Survie 84 »

En juin 1981, 87 prix Nobel lançaient *« aux hommes et aux femmes de bonne volonté »* un appel *« pour que soient rendus à la vie des dizaines de millions d'êtres humains que la faim et le sous-développement font agoniser ».* Pour le troisième anniversaire de cet appel, des Assises de la survie et du développement se déroulent, le samedi 23 juin, à 14 heures, à la salle Wagram, à Paris, à l'initiative des maires de 6 137 communes de France, venant de tous les horizons politiques, et de personnalités dont on n'est pas précisément habitué à voir figurer les noms sur une même liste. Les maires de Grenoble, d'Alençon et de Cognin exposent ici ce qu'ils font et entendent faire dans le cadre de cette opération « Survie 84 ».

Bien plus qu'une goutte d'eau...

par JEAN FRESSOZ (*)

MAIRE d'une commune de six mille cinq cents habitants, je participe aux Assises de la survie et du développement en tant que signataire, avec plus de sept mille maires de France, de l'Appel au président de la République contre l'extermination par la faim.

Cette démarche est une étape dans la prise de conscience du drame de la faim. Avec mes collègues maires, je pense que la dynamique et les propositions du mouvement « Survie » sont de nature à faire avancer les choses en ce domaine. La lutte contre ce fléau suppose une volonté politique débouchant sur une action d'envergure de l'Etat. Cette action déjà entreprise dans notre pays ne peut se poursuivre et s'amplifier sans l'adhésion de la population. Les Français sont, dans une grande proportion, ainsi qu'en attestent les sondages, intéressés par les problèmes du tiers-monde et les maires se doivent d'être leur porte-parole auprès du président de la République.

La participation de nombreux maires à ces Assises traduit également la conviction que la coopération avec les pays du tiers-monde ne peut pas être assumée que par le gouvernement, mais que, à côté des organisations non gouvernementales, dont l'action est irremplaçable, les collectivités locales ont un rôle important à jouer, pour intensifier l'effort de l'Etat et mobiliser toutes les énergies du pays. Ainsi, ayant su faire taire leurs préoccupations et soucis quotidiens, des milliers de maires, représentant quelque vingt millions de Français, ont adhéré à ce vaste mouvement qui doit déboucher au cours de ces Assises sur une double proposition.

Tout d'abord, s'adressant aux responsables de l'Etat, et plus particulièrement au premier d'entre eux, leur présence avec celles de personnalités de tous ordres, veut signifier que tout doit être mis en œuvre pour lutter encore davantage contre le fléau de la faim et qu'il est vraiment prioritaire d'accélérer la mise en place d'une politique des rapports internationaux susceptible de changer le sort des plus pauvres et des plus démunis du monde.

Certes, il n'appartient pas à des maires de définir une telle politique dont les principes et les modalités doivent être arrêtés par le gouvernement et le Parlement avec l'aide de techniciens afin que soient évitées certaines erreurs du passé. En revanche, et même s'ils sortent quelque peu de leur rôle traditionnel, les maires participant à ces Assises se sentent pleinement habilités à dire à l'Etat que l'action déjà entreprise en faveur des pays du tiers-monde doit, malgré la crise, voire peut-être en raison de celle-ci, être poursuivie et développée.

Mais il ne suffit pas d'encourager à faire, il faut aussi avoir le courage de faire. Cette action de soutien à une politique à mener au niveau de l'Etat doit donc se doubler d'une proposition engageant concrètement les communes à participer à la « survie et au développement » du tiers-monde.

Responsables du développement de leurs communes et du bien-être de leurs concitoyens, qui, mieux que des maires, est à même de réaliser ce que peut être la dureté de vie d'enfants, d'hommes et de femmes démunis d'eau, de nourriture, de moyens de formation ?... Proches de leur population, les maires ont la possibilité de la sensibiliser à l'action en faveur du tiers-monde. Des opérations spécifiques entreprises au plan local en direction de communautés du tiers-monde de même niveau permettent de créer des liens de sympathie, des rapports de peuple à peuple qui peuvent déboucher, comme cela est souhaitable, sur un véritable partenariat. Enfin, sur le plan purement financier, la contribution des collectivités locales, même si elle est modeste, s'ajoutera à celle de l'Etat.

Mais comment les communes peuvent-elles intervenir en ce domaine ? Certaines initiatives existent déjà ; les Assises ont pour objet de les multiplier et de faire en sorte que le plus grand nombre de communes de France s'associent à une démarche visant d'abord à faire comprendre qu'il n'y a pas un sous-développement là-bas et un bon développement ici, mais un mal-développement mondial ; que le tiers-monde, à travers les échanges commerciaux nous côtoie chaque jour dans notre pays ; que le tiers-monde n'est pas résigné et que, malgré sa complexité, ses difficultés, ses imperfections, il est riche d'expériences de développement qu'une plus grande solidarité de notre part doit amplifier.

Mais les maires peuvent aussi engager des actions concrètes, telles qu'aide technique, formation de personnels, aide financière à des projets conçus par les collectivités locales du tiers-monde elles-mêmes.

Si ces projets doivent respecter la liberté des initiatives de chacun, il serait cependant souhaitable qu'ils ne soient pas isolés. Une commission spéciale pourrait au niveau de l'Association des maires de France, jouer en ce domaine un rôle de réflexion, de coordination et de propositions.

En ce qui nous concerne, nous vivons depuis plusieurs années, avec les communes de notre canton, une expérience extrêmement enrichissante et motivante dans le cadre d'une Association cantonale tiers-monde qui travaille avec deux villages de Haute-Volta. Notre association, présidée par un maire et dont sont membres en tant que telles les communes, essaye de mener cette double action : ici, à travers la presse, par la projection dans les écoles de montages audiovisuels, par des contacts avec d'autres associations animées par la même volonté d'agir ; là-bas, en soutenant des projets précis longuement réfléchis puis gérés par les Voltaïques eux-mêmes.

Financièrement les communes sont directement impliquées. Ainsi ma commune affecte tous les ans 1 % du produit du budget de l'eau (ce qui représente plus de 10 000 F par an) à l'association. Le choix de ce critère est certes symbolique mais pour nous et nos amis voltaïques il représente bien plus qu'une goutte d'eau.

(*) Maire de Cognin (Savoie).

En finir avec l'indifférence

par ALAIN CARIGNON (*)

L'APPEL des prix Nobel *« à tous les hommes de bonne volonté, aux puissants et aux humbles »* pour que des mesures urgentes soient prises afin de rendre à la vie des millions d'êtres humains qui meurent de faim, a été entendu. Depuis, des hommes et des femmes bénévoles ont, par leur foi et leur dynamisme, sensibilisé et mobilisé plus de six mille maires de toutes tendances. Le 23 juin, ils se retrouveront pour un événement exceptionnel afin d'interpeller les plus hautes autorités de l'Etat.

C'est sur un programme d'action pour Grenoble que les Grenoblois m'ont élu, mais l'intitulé de ce programme n'était-il pas *« ensemble pour l'avenir »* ? Depuis plus d'un an, nous proposons aux Grenoblois une pratique nouvelle de la responsabilité, de la solidarité, de l'union.

Sans gommer les divergences, il faut savoir rassembler et confronter les compétences et les diversités afin de mener à bien des projets utiles et pratiques. C'est la raison pour laquelle j'ai été particulièrement sensible au projet d'Assises de la survie : rassembler pour une action concrète et dépassant les idéologies toutes celles et tous ceux qui veulent transformer le temps de l'indifférence en action réelle.

Les citoyens d'une ville font partie d'une communauté plus vaste et il importe que la solidarité ne s'exprime pas seulement à l'échelon d'une cité ou d'un pays.

Ces Assises rassembleront tous les Français, de toutes religions et de toutes opinions, dans une volonté commune. Voilà pourquoi j'ai tenu à y assister personnellement et à y convier tous mes collègues.

Certes les réalités politiques, économiques ou sociales de notre pays peuvent influencer notre capacité nationale à prendre en charge un problème d'une telle ampleur mais il importe que le consensus de tout un pays manifesté à l'occasion de ces Assises soit pris en compte par les gouvernants.

Déjà, notre voisin, la Belgique, a donné l'exemple en votant une loi portant création d'un fonds de survie pour le tiers-monde.

D'autres actions à la mesure des possibilités de chaque commune seront possibles. Je ne doute pas de l'importance de ce rendez-vous et des décisions concrètes qui y seront prises.

(*) Maire de Grenoble, député européen.

L'opération forages-Mali

par PIERRE MAUGER (*)

REMARQUABLE action de sensibilisation, les Assises de la survie et du développement aideront à mettre en évidence le caractère choquant de la situation présente. Alors que le monde occidental est préoccupé par des problèmes de surproduction, une autre partie de l'humanité ne peut que survivre et parfois même est irrémédiablement condamnée. C'est dans cet esprit que nous avons conçu une opération que je présente, à titre d'exemple concret.

● *Le constat.* — Le Mali est malheureusement victime, comme tant d'autres pays, de la sécheresse. Ce phénomène sahélien lui fait subir cruellement cette « avancée du désert » dont on parle tant. Les migrations visant à lui échapper succèdent aux migrations et, de plus en plus, des populations rurales privées d'eau quittent, la mort dans l'âme, leurs villages et viennent grossir les villes incapables déjà de s'autosuffire... Et pourtant, on trouve l'eau partout si l'on dispose de moyens techniques permettant de creuser, entre 40 et 100 mètres de profondeur, en traversant la couche de roches dures.

● *Les actions engagées.* — Face à ce drame, et avec le concours de quelques pays européens, le gouvernement malien a mis en place un « plan hydraulique ». Ce plan, outre la réalisation des travaux visant à aménager des réserves d'eau en surface, repose sur l'exécution de forages. Ceux-ci ont été confiés essentiellement à l'association Mali aqua viva dont l'animateur est le père Verpieren. Ainsi, et grâce à trois ateliers mobiles de forage, matériel adapté à ce type de travail, l'eau peut jaillir bien souvent et apporter dans bien des cas et la vie et l'espoir mais sans commune mesure, hélas, avec l'ampleur du problème.

● *Le projet.* — Il s'agit d'apporter un complément indispensable, et cela sur deux plans :

— Quantitativement puisque, malgré le caractère performant des ateliers mobiles, les trois unités existantes ne peuvent répondre aux énormes et dramatiques besoins que l'on sait : une quatrième unité, moderne et en bon état, constituerait naturellement un apport important ;

— Qualitativement surtout. En effet, et les raisons en sont parfaitement compréhensibles, le plan gouvernemental vise à satisfaire les besoins économiques les plus évidents et favorise les forages dans les agglomérations. Ce faisant, cette stratégie, sans doute indispensable, accélère le mouvement des migrations des villages vers les villes, aggravant de fait les conséquences humaines et économiques de la situation.

C'est pourquoi, lors d'une première réunion tenue le 2 octobre 1983, à Alençon, des villes françaises jumelées avec des cités maliennes ont jugé nécessaire d'entreprendre conjointement une action dans ce domaine.

● *Les modalités.* — Les villes françaises jumelées avec une cité malienne procèdent, chacune de son côté, à la récolte de fonds par des moyens qu'elles imaginent. Associées au sein d'une commission spéciale de l'AFCU (Association française des cités unies), elles mettent en commun les sommes recueillies pour procéder à l'achat d'un atelier mobile de forage dont elles resteront propriétaires. Cet atelier sera mis à disposition d'une nouvelle association, créée par le Père Verpieren et déjà agréée par le gouvernement malien, les Amis de Mali aqua viva.

Un plan annuel de forages sera régulièrement établi conjointement par cette nouvelle association, où siègent les responsables locaux des cités maliennes jumelées, et en accord avec les villes françaises concernées. Ce plan visera essentiellement au maintien dans leurs villages des populations des régions proches des villes jumelées.

● *Les moyens.* — Il s'agit avant tout de réunir la somme de 5 millions de francs. L'acquisition de l'atelier coûtant environ 2 millions et demi et la même somme assurant le fonctionnement et la maintenance de l'unité pendant la première année. Ensuite, et en accord avec le Père Verpieren, le relais serait pris localement.

L'effort accompli dans chacune des villes françaises concernées est déjà considérable ; l'adhésion des populations, à titre individuel ou au travers des comités de jumelages, des associations ou établissements locaux divers, est déjà très remarquable. Cependant, rien ne sera possible sans le concours des médias et sans que les pouvoirs publics apportent également leur aide.

● *Conclusion.* — Outre l'intérêt humanitaire de cette opération, elle se caractérise par trois éléments importants : d'une part, il est sans doute très rare que des villes françaises soient associées, au travers de leurs comités respectifs, dans un but commun ; d'autre part, la concertation pour planifier les forages, entre les villes françaises et maliennes concernées, donne à cette opération un sens coopératif particulièrement développé ; enfin, l'adhésion au projet et la présence sur le terrain du Père Verpieren et de son équipe apportent à la mise en œuvre une garantie unique d'efficacité et de fidélité aux intentions premières.

Il est grand temps de prendre conscience que toute action engagée se situe au carrefour du cœur et de la raison ; lorsque les peuples en danger auront été sauvés, et si nous savons les aider dans la voie du développement, leur entrée dans les circuits mondiaux sera bénéfique pour l'ensemble des pays du globe.

(*) Maire d'Alençon (Orne).

LU

« HOMMES DU SAHEL », de Jean Gallais

Histoire, géographie et non-développement

LES mots « sahel », « sahélien », « sahélisation » sont, avec les brésiliens « sertao » et « Nordeste », parmi les plus dramatiquement actuels dans nos discours sur le présent et sur le demain du tiers-monde. Ils évoquent la sécheresse désespérante, les famines répétées, tout au moins de dangereuses dépendances alimentaires, qui appellent des aides internationales. Le récent livre d'un géographe tropicaliste, qui fut expert dans des missions d'assistance, donne naturellement écho à ce drame. Mais Jean Gallais est bien trop géographe pour se contenter d'une émotion.

L'immense plaine intérieure du Niger, en plein cœur de la zone sahélienne, n'est pas sans attraits. Elle a des ressources variées : favorisés par les crues du grand fleuve, la pêche et l'élevage donnent un produit appréciable dans la partie septentrionale, cependant que les paysans cultivent, au sud, une large zone sableuse qui n'est pas sans possibilités. D'autre part la situation en lisière — sahel veut dire rivage — de toute la zone, qui a vu converger les échanges d'un vaste ensemble territorial, lui a valu une classe de commerçants actifs et une tradition urbaine exceptionnelle.

Mais cette rencontre est aussi un piège : paysans méridionaux et éleveurs peuls travaillent ici *« à la limite de leur possible »,* tant est soumise à des pulsations redoutables la maigre marge d'humidité qui autorise l'herbe comme la céréale la plus pauvre. Eleveurs et paysans s'en tirent, quand ne sévissent pas ces sécheresses — plusieurs années de suite l'allongement d'une saison sèche déjà fort étirée — dont le retour frappe une ou deux fois chaque génération, en collant au plus près à la suite des jours.

L'histoire n'est certes pas absente de ces pays, mais elle n'a fait que les personnaliser en surface, et sans durée, les dominations s'y succédant sans s'imposer. Sans remonter au Moyen Age, nous notons cette date de 1818, où l'émir peul Cheikou Ahmadou sédentarise les pasteurs et englobe ces pays dans un vaste Etat musulman. Un nouveau cycle s'ouvre en 1893, par la colonisation. Guère plus long que le précédent, il se termine en 1960 par l'indépendance. Jean Gallais assure que l'événement de 1893 *« s'efface dans la mémoire collective des jeunes générations »,* que l'indépendance est pour elles un jalon plus important, mais que l'énergique remise en ordre de 1818 est plus résistante encore à l'oubli, ne serait-ce que par la puissance de l'islam.

Quoi qu'il en soit, ces exaltations du *« temps long »* sont traitées d'utopies successives, tant semble difficile *« le harnachement progressif d'un espace selon un projet continu ».*

Mais on attend aussi du géographe qu'il dise son avis sur les responsabilités comparées de l'une et de l'autre dans le délabrement ou les insuffisances du temps présent. Pas de doute dans le cas de ce sahel malien : quels que soient les effets des catastrophes cycliques dues aux pulsations *« qui sont le rythme profond de la vie sahélienne »* et que rappellent les textes arabes et les traditions orales, une *« situation contemporaine indiscutablement défavorable »* fait que les Etats sahéliens, en tête le Mali, sont à classer parmi les plus pauvres de la planète.

A l'histoire, il peut être reproché de ne pas avoir donné le pouvoir de mobiliser exactement les ressources existantes à deux civilisations « historiques », celle des éleveurs peuls et celle des commerçants, qui ont échoué dans leur mission d'intégration et n'ont guère constitué de sociétés globales efficaces : le pastoralisme peul n'a guère ménagé les paysans, et le groupe des commerçants a formé une *« société capitaliste avortée ».*

A la géographie appartiennent les sécheresses, mais tout le délabrement qui est aujourd'hui déploré est bien le fruit d'une collaboration douteuse des hommes et du ciel : les feux de brousse ont des conséquences aggravées en cas de sécheresse accentuée ; le fumage de tonnes de poisson entraîne l'augmentation des coupes de bois ; la richesse en poisson est atteinte par le déficit cyclique des crues et surtout par les méthodes nouvelles de pêche. Et ainsi de suite : la sahélisation est bien, en partie, le fait des hommes.

Voilà bien un espace non intégré dans un développement global, le seul qui puisse faire avancer l'ensemble. L'indépendance, à la suite de la colonisation, n'a fait qu'amplifier la prépondérance de la ville, aujourd'hui démesurée, établie sur une complicité de fait entre les commerçants d'une tradition déjà vieille et les fonctionnaires du temps présent. Les opérations de développement — riz, pêche, élevage — renforcent paradoxalement les classes dirigeantes des villes *« beaucoup plus qu'elles n'œuvrent avec efficacité au service du monde rural à qui elles sont, en principe, destinées ».* Ainsi le déséquilibre s'accentue entre les centres et les périphéries.

Le fonctionnaire ambitieux, le commerçant faible investisseur font la ville parasitaire. Certains développements sectoriels n'aboutissent en aucune façon à un développement général, et même ils peuvent y faire obstacle. Les techniques attendent des forces sociales susceptibles de les mettre utilement en œuvre. Quant à l'aide internationale, *« le donateur est ici représenté par une mission d'experts dont les carrières de fonctionnaires internationaux sont favorisées par un déroulement sans complication diplomatique des projets qu'ils supervisent ».*

Tout cela, sous l'apparence d'une prospérité urbaine truffée de vélomoteurs, de transistors et de fripes américaines bariolées, fait que ce Moyen-Niger sahélien, du sous-développement est passé au gâchis. Prodigieuse ambiguïté de l'aide au tiers-monde ! *« Un enfant qui naît à Ngorodian — c'est au Mali — court une chance de mourir dans les trois ou quatre ans , mais il a aussi un certain nombre de chances de fréquenter une université soviétique ou la Sorbonne. »* Deux images de... non-développement.

MAURICE LE LANNOU.

★ Flammarion, collection Géographes, 289 p., 120 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

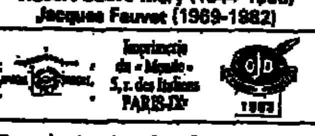
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT EN URSS

LES DISCOURS AU DINER OFFICIEL DU KREMLIN

M. TCHERNENKO : Nous ne permettrons à personne de s'ingérer dans nos affaires

Voici les principaux extraits du discours prononcé jeudi 21 juin par M. Tchernenko lors du dîner officiel au Kremlin :

« Nous sommes heureux de saluer le chef de l'État français et les personnalités éminentes d'État et politiques de France qui l'accompagnent. Il est bon que vous soyez venu à Moscou. Les relations soviéto-françaises sont riches en traditions utiles. **Le contact personnel régulier, y compris au niveau le plus élevé, est une de ces traditions, et nous sommes favorales à ce qu'elle ne soit pas interrompue.**

» En abordant les choses avec réalisme — *et c'est l'unique approche* possible en politique, — il faut reconnaître qu'il y a bien des choses qui séparent l'URSS et la France : les différences dans les systèmes socio-économiques et l'idéologie, les divergences sur toute une série de problèmes internationaux non négligeables. »

M. Tchernenko évoque ensuite « les liens d'amitié qui se sont établis au cours de l'histoire » *entre les peuples français et soviétique.* « La conclusion est évidente : le bilan de nos relations est somme toute constructif, surtout si on les situe dans une période assez prolongée. Les pourparlers qui ont été entamés aujourd'hui le confirment. La concertation entre l'Union soviétique et la France a marqué sensiblement l'évolution favorable des affaires internationales, au moment où la détente s'affirmait et, au contraire, quand les rapports soviéto-français connaissent des à-coups, cela ne sert ni les intérêts de nos deux pays ni ceux de l'amélioration de la situation internationale (...).

» Maintenant un nouveau danger terrifiant est en train d'apparaître, cette fois-ci en provenance de l'espace extra-atmosphérique. **L'humanité, qui aspirait depuis toujours à s'envoler vers les astres, à découvrir les mystères de l'univers, n'aurait-elle réalisé des succès aussi spectaculaires dans la conquête de l'espace que pour voir venir de là-bas la menace de l'incendie nucléaire ? Nous estimons que l'Union soviétique et la France pourraient faire beaucoup afin de ne pas le permettre.** La solution de rechange existe, à savoir : se mettre d'accord sur la prévention de la course aux armements dans l'espace ; conjuguer les efforts pour l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, *exclusivement* pour le bien de l'humanité. Nos deux pays, qui ont à leur palmarès le vol spatial habité commun, sont à même de donner un bon exemple de l'exploration pacifique de l'espace.

» Une importance cruciale pour tous les pays et peuples — les Européens n'étant, bien sûr, pas les derniers à être concernés — revient à la tâche de la limitation et de la réduction des armements nucléaires. Cette tâche est devenue encore plus brûlante à la suite du torpillage des négociations de Genève par les Américains.

» L'installation de nouveaux missiles nucléaires américains dans certains pays d'Europe de l'Ouest, loin de renforcer la sécurité, n'a fait que la diminuer pour tous. **Nous ne mettons pas sur le même plan la France et les pays qui laissent installer chez eux les missiles américains. Il n'empêche que, même sans accueillir dans leurs pays respectifs les missiles américains, les gouvernements qui accordent toutefois un soutien actif aux projets de déploiement de ceux-ci assument également leur part de responsabilité.** Or cette installation se poursuit, les missiles deviennent opérationnels, les obstacles aux pourparlers se multiplient.

» Y a-t-il une issue à la situation qui s'est établie ? (...) Ce qu'il faut, ce sont les mesures attestant la volonté de ne pas mettre l'URSS devant les faits accomplis ou en voie d'accomplissement. Lorsqu'on nous propose de négocier, tout en étant pris pour cibles par des Pershing et des missiles de croisière, et qu'on désire, de surcroît, que les Etats-Unis n'entendent nullement modifier leur position unilatérale, et absolument non constructive, alors ce n'est qu'une sorte d'ultimatum. Une méthode pareille est tout à fait incongrue pour parler à l'Union soviétique.

» **Il faut que soient prises les mesures pratiques tangibles de nature à indiquer clairement le désir de rendre les pourparlers possibles. Dans ce cas, nous annulerions, pour notre part, les mesures que nous avons été contraints d'adopter à la suite de l'arrivée en Europe de nouvelles armes nucléaires américaines. Ainsi la balle est-elle dans le camp des Etats-Unis, dans celui des pays de l'OTAN.**

» Vous avez exprimé, monsieur le président, le désir de vous rendre, au cours de votre visite en Union soviétique, à la ville-héros du Volgograd pour vous incliner devant la mémoire de ceux qui ont donné leur vie dans une des batailles les plus acharnées contre le fascisme. Nous y voyons l'hommage que les Français rendent aux Soviétiques pour leur contribution à la victoire commune. (...) **De nos jours, d'aucuns, en Occident, tentent de remettre en cause l'organisation territoriale et politique d'après guerre en Europe. C'est là un exercice extrêmement périlleux. Sur ce point fondamental, nous nous entendions depuis toujours avec la France. Nous voudrions espérer qu'il continuera d'en être ainsi.** »

Le secrétaire général rappelle alors le « rôle décisif de l'Union soviétique dans l'écrasement de l'ennemi commun ». « La paix, à laquelle nous tenons beaucoup, nous permet, à nous autres en Union soviétique, d'élever constamment le bien-être et le niveau de vie spirituel de millions et de millions de travailleurs. Chez nous, on fait beaucoup pour perfectionner la démocratie, promouvoir les libertés individuelles, garantir réellement les droits de l'homme tels que le droit au travail, à l'éducation, à la santé. Depuis trois générations déjà, les Soviétiques ne savent pas ce que c'est que le chômage, l'incertitude des lendemains, le risque de se trouver sans abri ; le souci de donner une éducation aux enfants et de payer les frais médicaux. **Donc ceux qui essaient de nous donner des conseils en matière de droits de l'homme ne font que provoquer chez nous un sourire ironique. Notre droit de régler nos affaires nous-mêmes, nous l'avons conquis dans la plus grande des révolutions, nous avons su le défendre dans les durs combats contre les interventionnistes et les agresseurs et nous ne permettrons à personne de s'ingérer dans nos affaires (1).**

» Monsieur le président ! L'échange de vues sur les problèmes internationaux que nous avons eu aujourd'hui permet à mon avis de faire état de la volonté commune de l'Union soviétique et de la France d'avoir une plus grande compréhension mutuelle, de déployer des efforts parallèles afin d'assainir la situation internationale et d'améliorer l'atmosphère de confiance. Cela concerne la poursuite du processus de coopération en Europe, y compris des travaux de la conférence de Stockholm, que les deux Etats ont intérêt à voir aboutir. Cela concerne également la recherche des voies pour venir à bout des foyers de tension et de conflits militaires avant tout au Proche-Orient et en Amérique centrale, qui préoccupent sérieusement l'URSS et la France. Sans risque de me tromper, je dirai qu'à l'étape actuelle très importante de l'évolution internationale les peuples s'attendent que l'Union soviétique et la France apportent une contribution active à l'amélioration de la situation dans le monde et à l'atténuation du danger militaire. »

M. Tchernenko conclut en soulignant que 1984 est l'année du soixantième anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre l'URSS et la France et en se déclarant favorable « à la poursuite et au développement continu » *de la coopération entre les deux pays.*

(1) Ces phrases, qui n'ont pas été prononcées par M. Tchernenko, figurent dans le texte officiel qui est publié par la *Pravda*.

M. MITTERRAND : nous n'accepterons jamais que les conditions de notre sécurité soient débattues dans une négociation entre deux pays étrangers

Nous publions ci-dessous les principaux extraits du discours prononcé par M. Mitterrand :

Après avoir évoqué l'historique des relations franco-soviétiques et « le prix du sang que vous avez payé pour le salut de la patrie » *pendant la seconde guerre mondiale, M. Mitterrand a voulu* « exprimer personnellement et directement » *notre façon de voir à ce sujet. Le président a brossé un portrait de la France qui est* « une vieille nation, mais un pays moderne (...), une démocratie garante des droits de chacun, une démocratie vivante où chacun débat librement de ses choix ».

Puis, M. Mitterrand a expliqué en ces termes sa politique de défense : « Je souhaite que vous compreniez que notre politique de défense a également la paix pour finalité. Une politique comprise et approuvée par une grande majorité de mes compatriotes.

» La force nucléaire dont nous disposons a pour unique objet de décourager toute agression. Elle n'est tournée contre personne, que notre force suffise pour que nul n'envisage de s'en prendre à la France : c'est, je le répète, toute notre ambition. C'est pourquoi nous maintenons en état cette capacité en l'adaptant aux réalités militaires. Et si, avec quinze autres pays, nous appartenons à une alliance défensive dont l'ère géographique est clairement déterminée, nous n'en disposons pas moins, extérieurs que nous sommes au commandement intégré de cette alliance, de notre autonomie de décision.

» Seul peut en user le président de la République française (...). Ce sont choses trop graves pour que d'autres en décident à notre place. Cette évidence, qui n'enlève rien à notre loyauté, qui ne retire rien à nos engagements, commande notre attitude. **Chaque fois qu'il est question de notre force nucléaire stratégique, autonomes à l'égard de nos alliés, nous entendons l'être à l'égard de quiconque. Ce qui explique pourquoi nous n'avons pas accepté et nous n'accepterons pas que les conditions de notre sécurité soient débattues dans le cadre d'une négociation où nous ne sommes pas, entre deux pays étrangers, fussent-ils amis du nôtre (...). Autonome, la force nucléaire de dissuasion française ne saurait être décomptée dans un camp et donc dépendre d'un calcul qui nous contraindrait à soumettre nos choix d'armements à l'accord d'autres puissances, seraient-elles nos plus proches alliées.**

» Je ne soupçonne personne de désirer la guerre, personne ne la veut. Dans l'histoire, votre pays n'a jamais observé d'attitude agressive à l'égard du nôtre. Je suis convaincu qu'il n'a pas d'intention belliqueuse. On doit se prémunir contre tous les risques objectifs que représente l'accumulation d'armements sur notre continent. **On ne peut faire remonter cette accumulation à la seule installation des Pershing-2 et des missiles de croisière. Toutes les armes qui sont sur le continent sont concernées par cette réflexion, et en particulier les SS 20 en Europe. La sécurité de mon pays est le seul point non négociable dès lors que la menace existe.** »

M. Mitterrand a rappelé ensuite les propositions de désarmement qu'il avait exposées en septembre 1983 devant l'Assemblée générale des Nations unies. Insistant tout particulièrement sur la nécessité d'« un équilibre des forces dans le monde et en Europe ». « La négociation, *a-t-il ajouté,* doit embrasser les problèmes de l'armement dans leur dimension stratégique, intermédiaire, tactique. Il appartient à chacun des négociateurs, le jour où cela sera rendu possible sans conditions préalables, et à la condition que chacun veuille bien faire un pas en avant, d'apporter sa contribution. Je ne me substituerai ni à l'un ni à l'autre pour déterminer les conditions nécessaires à la réussite de l'accord, et il vous appartient d'en décider. Nous resterons toujours disponibles pour contribuer à l'apaisement. »

C'est alors que M. Mitterrand a traité de la question des droits de l'homme. « Il est bon que nos peuples, *a-t-il déclaré,* aient conscience de la permanence des conclusions d'Helsinki, qui ont toujours valeur contractuelle entre nos peuples. Vous savez qu'il y est traité aussi des libertés, notamment de la liberté de circulation des personnes, et il est vrai qu'il existe des interprétations divergentes.

« C'est le cas du professeur Sakharov... »

» Il ne faut pas que nos peuples soient déçus. **Toute entrave à la liberté pourrait remettre en cause les principes librement acceptés. C'est pourquoi nous vous parlons parfois de cas de personnes dont certaines atteignent une dimension symbolique.** C'est comme cela qu'il faut comprendre l'émotion qui existe en Europe et dans beaucoup d'autres endroits pour ce qui touche à des citoyens de votre pays, comme il peut en exister ailleurs et comme il en existe. **C'est le cas du professeur Sakharov et de bien des inconnus qui dans tous les pays du monde peuvent se réclamer des accords d'Helsinki. Nous respectons votre souveraineté, nous ne voulons pas nous ingérer dans vos affaires intérieures. Et je dis tout cela parce que nous vous respectons.** Ce qui importe, c'est que nous puissions, comme nous le faisons, parler directement et utilement.

» Notre préoccupation, c'est aussi le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (...). Nous nous en sommes entretenus aujourd'hui, qu'il s'agisse de l'Amérique centrale, de l'Afrique australe, du golfe Persique, du Proche-Orient. Vous connaissez notre désaccord sur l'Afghanistan, ainsi que les questions que nous posons sur le Cambodge (...). **Je souhaite aussi que tous les peuples d'Europe puissent se retrouver en multipliant les échanges, qu'ils soient plus riches économiquement, culturellement, humainement, que les libertés grandissent et non qu'elles soient soudain révoquées, comme cela s'est produit en décembre 1981.** »

En conclusion, le président Mitterrand a invité M. Tchernenko à se rendre en visite à Paris « quand cela lui sera possible ».

LES ACCORDS D'HELSINKI ET LES DROITS DE L'HOMME

Les accords d'Helsinki ont été signés par trente-cinq pays, dont l'URSS, le 1er août 1975. Le chapitre IV de l'acte final concerne la coopération dans les domaines humanitaires et touche donc directement la question des droits de l'homme. Ces questions appartiennent à ce que l'on a souvent appelé la « troisième corbeille » des accords.

Les Etats participants se sont notamment engagés à « *faciliter, sur le plan individuel et collectif, tant privé qu'officiel, un mouvement et des contacts plus libres entre personnes, institutions et organisations des Etats participants, et de contribuer à la solution des problèmes d'intérêt humain qui se posent à cet égard* ». En prévoyant de traiter « *dans un esprit positif et humain les demandes présentées par les personnes qui désirent être réunies avec des membres de leur famille* », ils ont recommandé « *une attention particulière aux requêtes d'un caractère urgent, telles que celles soumises par des personnes malades ou âgées* ». En même temps, ils ont déclaré qu'ils entendaient « *faciliter de plus larges déplacements de leurs ressortissants pour des raisons personnelles ou professionnelles* ».

Les pays signataires ont, en outre, exprimé leur intention d'aider la presse à obtenir, traiter et diffuser l'information, et le public à y accéder, après s'être fixé pour objectif « *une diffusion plus libre et plus large de l'information* » et avoir reconnu la nécessité d'« *encourager la coopération dans le domaine de l'information et de l'échange d'informations avec d'autres pays* ».

Le président de la République prononcera samedi un discours devant le monument aux morts de Stalingrad

De nos envoyés spéciaux

Moscou. — M. Mitterrand devait donner une conférence de presse, ce vendredi en fin d'après-midi, pour dresser un premier bilan de ses deux jours d'entretiens à Moscou, la journée de samedi étant uniquement consacrée à une visite éclair à Volgograd (ex-Stalingrad) et à un discours devant le monument aux morts qui rappelle le souvenir des soldats soviétiques tombés pour la défense de cette ville pendant la seconde guerre mondiale.

Le président de la République a eu vendredi matin un tête-à-tête avec M. Andreï Gromyko. Cette rencontre était destinée à remplacer celle qui aurait dû avoir lieu avec M. Nicolaï Tikhonov, le président du conseil des ministres, absent de Moscou. Même s'il est conforme au protocole, M. Gromyko étant un des trois premiers adjoints de M. Tikhonov, cet entretien consacre le rôle de tout premier plan joué par le ministre soviétique des affaires étrangères. A titre de comparaison, M. Michaïl Gorbatchev, le numéro deux du parti, était seulement présent jeudi soir au dîner officiel au Kremlin auquel participaient la plupart des membres du bureau politique. On avait manifesté du côté français un intérêt à rencontrer M. Gorbatchev, mais aucune suite n'a été donnée à cette demande. M. Gorbatchev, qui passe pour un « andropovien », n'occupe aucune fonction dans le gouvernement.

Le président de la République a ensuite décoré de la légion d'honneur cinq anciens combattants de l'escadrille franco-soviétique « Normandie-Niemen ».

Une dernière séance de travail élargie était prévue vendredi après-midi au Kremlin. Le président de la République devait s'entretenir auparavant à l'ambassade de France avec les lecteurs et assistants qui sont des enseignants français venus passer deux années ou plus en URSS. Une quarantaine d'entre eux sur soixante-dix avaient retardé leurs vacances pour rencontrer M. Mitterrand. Dans la soirée, le président de la République devait assister à un spectacle au Bolchoï.

Un certain nombre d'entretiens parallèles avaient eu lieu, d'autre part, jeudi entre MM. Cheysson et Gromyko, M. Fiterman, ministre des transports, et M. Aliev, un des trois premiers vice-présidents du conseil des ministres. Mme Cresson, ministre du commerce extérieur, avait rencontré de son côté M. Leonid Kostandov, un des onze vice-présidents du conseil. Les conversations, qui ont porté sur le développement des échanges franco-soviétiques, défavorables à la France depuis quelques années, n'auraient abouti à aucun résultat concret, les Soviétiques insistant pour obtenir des crédits à taux réduit, ce que Paris ne peut leur consentir en raison de ses engagements auprès de l'OCDE.

J.A. et D.Dh.

M. REAGAN REGRETTE QUE MOSCOU REJETTE SES APPELS AU DIALOGUE

Washington *(AFP).* — *Le président Reagan s'est empressé de déplorer, jeudi 21 juin, le nouveau rejet par Moscou de ses appels au dialogue en affirmant qu'il continuera d'essayer de convaincre l'URSS d'améliorer les relaions entre les deux superpuissances.*

« Il est clair que les Soviétiques n'ont pas pris la décision de se joindre à notre effort », *a déclaré le président américain quelques heures seulement après qu'un porte-parole soviétique, M. Zamiatine, eut rejeté ses appels au dialogue à l'occasion de la visite à Moscou du président Mitterrand.*

Recevant un groupe d'étudiants à la Maison Blanche, le président américain s'est à nouveau déclaré « prêt, désireux et en mesure » *d'améliorer les relations avec l'URSS.* « Nous allons continuer à essayer, dans l'espoir qu'ils se rendront compte que c'est dans leur meilleur intérêt de se joindre à nous pour construire un monde plus pacifique », *a-t-il déclaré.*

NOMINATIONS D'AMBASSADEURS

Le *Journal officiel* du vendredi 22 juin publie la nomination de M. Robert Hourcaillou comme ambassadeur auprès de la commission économique de l'Amérique centrale, en remplacement de M. Gérard Gaussen.

[M. Robert Hourcaillou, né en 1922, a commencé sa carrière au ministère des travaux publics (1942-1952), avant d'entrer à l'Ecole nationale d'administration. Après un séjour à la résidence générale à Rabat (1955-1956), il a été intégré aux affaires étrangères. Il a été en poste à Fès (consul suppléant), aux Nations unies, à l'administration centrale (affaires de la Communauté, affaires africaines et malgaches) et à Libreville. Il a été auditeur du collège de défense de l'OTAN, puis détaché au ministère de l'industrie. Conseiller à Alger (1969-1972), il a ensuite été consul général à Saint-Sébastien (1972-1977), à Liège (1978-1980), puis ambassadeur à Khartoum (1980-1984).]

Le *Journal officiel* publie aussi la nomination de M. Jean Le Cannellier comme ambassadeur à la Barbade, en remplacement de Mlle Françoise Claude-Fontaine (*le Monde* a publié, dans ses éditions du 17 mai, la biographie de M. Le Cannellier, déjà ambassadeur à Port-of-Spain).

DIPLOMATIE

Monologues sans concession à Moscou

(Suite de la première page.)

En fait M. Tchernenko n'a pas prononcé ces dernières phrases, mais elles figuraient dans le texte de son discours diffusé par la partie soviétique et on les retrouve mentionnées ce vendredi matin dans la *Pravda*.

On ne peut pas en dire autant du discours prononcé en réponse par M. Mitterrand : le texte a été élagué de tout ce qui pouvait déranger, et c'est une « version croupion » et sans saveur que publie *La Pravda*, contrairement aux promesses faites la veille par le porte-parole soviétique, M. Zamiatine. M. Mitterrand, il est vrai, n'a pas mâché ses mots, et son toast constitue sans aucun doute le discours le plus dur jamais prononcé à Moscou dans de telles circonstances, même s'il est parsemé de fleurs de rhétorique destinées à flatter l'amour-propre soviétique.

Qu'on en juge : éloge du système politique français, *« garant des droits de chacun et où chacun débat librement de ses choix »* ; explication de la politique de défense française qui *« n'est tournée contre personne »* et qui est *« autonome aussi bien à l'égard de nos alliés que de quiconque »* ; opposition résolue à la prise en compte de la force de frappe française dans des négociations sur les euromissiles ; rappel de la rupture de l'équilibre nucléaire en Europe, à cause, *« en particulier »*, de l'apparition des SS-20 soviétiques ; longue évocation des accords d'Helsinki, *« qui ont toujours valeur contractuelle entre nos peuples »* et mention *« du cas du professeur Sakharov et de celui de bien des inconnus qui, dans tous les pays du monde, peuvent se réclamer des accords d'Helsinki »* ; rappel *« du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, à demeurer indépendants »* et mention de *« notre désaccord sur l'Afghanistan »* ; *« des questions que nous nous posons sur le Cambodge »* ; de la Pologne (mais le mot n'a pas été prononcé), où *« les libertés ont été soudain révoquées en décembre 1981 »*.

Pour les Soviétiques, il s'agit là d'un véritable catalogue des horreurs. Et le fait que M. Mitterrand ait enrobé ces vérités premières de précautions oratoires et d'amabilités de circonstance n'y change rien. Les censeurs ne s'y sont pas trompés qui ont tronqué l'intervention du président de la République de la plupart de ses pointes. Bon nombre d'auditeurs du président, jeudi soir, ont manifesté quelque étonnement devant tant de franchise, à commencer par M. Tchernenko qui a sursauté lorsqu'il a entendu prononcer le nom de Sakharov.

Le ton de ces échanges franco-soviétiques avait été donné jeudi matin au cours de la séance de travail élargie qui a eu lieu dans la salle Sainte-Catherine du Kremlin. Là encore, c'est M. Tchernenko qui était intervenu le premier en lisant pendant quarante minutes un texte accusant les Etats-Unis de tous les maux, s'interrogeant sur la fidélité de la France à ses engagements antérieurs, critiquant l'appui donné par M. Mitterrand au déploiement des euromissiles de l'OTAN, reprenant toutes les propositions soviétiques en matière de désarmement.

Le secrétaire général a également passé en revue la plupart des points chauds de la planète, de l'Afrique australe au Proche-Orient, sans oublier la guerre du Golfe, l'Amérique centrale et le Tchad.

Dans sa réponse improvisée, M. Mitterrand a développé les thèmes qu'il devait reprendre le soir au cours du dîner, expliquant *« sans agressivité, mais sans complaisance »* les positions françaises sur toutes ces questions, mentionnant plusieurs fois le nom d'Andreï Sakharov, insistant sur la nécessité de parvenir à un équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest et sur la volonté de la France de ne pas transiger sur sa sécurité. Les participants à cette séance de travail ont eu l'impression que M. Tchernenko aurait voulu répliquer tout de suite à M. Mitterrand, mais il en a été dissuadé, semble-t-il, par M. Gromyko. Sans doute l'a-t-il fait plus tard dans l'après-midi au cours du tête-à-tête qu'ont eu les deux chefs d'Etat de 18 heures à 19 heures, mais aucune information n'a été donnée sur cette dernière rencontre. On sait seulement que, là encore, le secrétaire général a lu un texte.

Rendant compte des premiers entretiens en séance élargie, M. Zamiatine a évoqué, jeudi après-midi, dans un exposé préliminaire, les *« bonnes vieilles traditions d'amitié et de respect mutuel »* entre la France et l'URSS. M. Zamiatine a estimé que les pourparlers avaient lieu dans un *« esprit constructif »* et qu'il était possible de rapprocher les points de vue français et soviétique à propos de la *« guerre des étoiles »* et dans certaines crises régionales comme celles du Proche-Orient, d'Amérique centrale et d'Afrique australe...

Le ton de M. Zamiatine était encore celui de la diplomatie lorsqu'il a parlé des analyses divergentes que font Paris et Moscou de l'interruption du dialogue Est-Ouest. Le chef du département de l'information internationale du comité central a, en revanche, adopté une attitude beaucoup plus cassante et recouru à des arguments appartenant à l'arsenal de la propagande quand il a répondu à certaines questions concernant des sujets « sensibles ». C'est ainsi qu'il a rejeté l'idée qu'un sommet entre MM. Reagan et Tchernenko soit possible dans les conditions actuelles en raison de l'esprit de *« confrontation »* qui règnerait à Washington.

Mais c'est surtout à propos de l'affaire Sakharov et de l'Afghanistan que M. Zamiatine s'est montré le plus polémique. Il est remarquable d'ailleurs que de larges extraits de sa conférence de presse aient été retransmis quelques heures plus tard par la télévision soviétique. M. Zamiatine a estimé que le sort d'Andreï Sakharov est une *« affaire intérieure »*, avant d'accuser l'ambassade des Etats-Unis d'avoir *« comploté »* avec la femme de l'académicien (1).

JACQUES AMALRIC et DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) On vient d'apprendre à Paris que des perquisitions suivies d'interrogatoires ont eu lieu dans plusieurs villes soviétiques, dont Leningrad et Kalinine, chez des amis de M. et Mme Sakharov. — *(NDLR)*.

PLUSIEURS CAS HUMANITAIRES AURAIENT ÉTÉ RÉSOLUS

Moscou *(AFP)*. — Plusieurs cas humanitaires ont trouvé une solution à l'occasion de la visite à Moscou de M. Mitterrand.

Selon une source proche de la délégation française, il s'agit de *« trois ou quatre cas »* sur un total d'une trentaine, dont l'ambassade de France en URSS a connaissance. Ces concessions concernent à la fois des ressortissants soviétiques et des personnes considérées comme françaises par Paris, mais soviétiques par Moscou.

Parmi les affaires résolues, croit-on savoir, figure celle de M. Mitiakov, un employé de l'ambassade, né en France, où il a effectué son service militaire, qui demande à émigrer depuis vingt-trois ans. Un autre cas pourrait être celui de M. Panov, habitant de Leningrad, dont le frère a déjà émigré en France il y a plusieurs années. Serait également concernée la femme d'un poète, qui vit à Paris.

Par ailleurs, une organisation britannique de défense des juifs soviétiques a adressé un télégramme au président Mitterrand lui demandant d'intervenir en faveur du dissident Yossif Begun qui purge une peine de quinze ans.

LA TUNISIE ET LA CEE

Le sort d'un million de paysans

L'éventuelle entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE inquiète tout particulièrement les pays du Maghreb, dont les produits sont souvent les concurrents directs d'un grand nombre de ceux de la péninsule Ibérique. Avant le sommet de Fontainebleau, au cours duquel les Dix vont une nouvelle fois étudier la question, M. Tlili, président-directeur général de l'Office national tunisien de l'huile, lance un cri d'alarme pour la sauvegarde d'une production vitale de l'agriculture de son pays.

La production d'huile d'olive constitue aujourd'hui l'un des secteurs vitaux de l'économie tunisienne. Un million de Tunisiens, sur près de sept millions d'habitants, vivent totalement, ou en partie, des revenus que leur procure l'oléiculture. Malgré l'arrêt des plantations, l'avenir de cette population, qui vit dans de vastes zones semi-arides où toute politique de reconversion est pratiquement impossible, dépend de ce marché qui, dans les faits, est déterminé par la politique agricole commune (PAC). Bon an, mal an, la Tunisie exporte 60 000 à 80 000 tonnes d'huile d'olive dont près de 50 000 tonnes à destination de la CEE, représentant une valeur globale de l'ordre de 70 millions de dollars. Il y a lieu de signaler ici le déséquilibre de nos échanges avec la Communauté : malgré la part de l'huile d'olive, qui représente 50 % de nos exportations en produits agricoles, le taux de couverture de nos importations par nos exportations est en moyenne de l'ordre de 55 % et notre balance des paiements avec la CEE accuse un déficit chronique de l'ordre de 180 millions de dollars.

Avec l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, la Tunisie sera le seul pays producteur exportateur important extra-communautaire et les restrictions actuellement imposées à l'écoulement de son huile risqueraient de s'aggraver, alors que la CEE restera déficitaire en produits oléagineux.

Continuer à exporter de l'huile d'olive vers la CEE constitue une nécessité absolue pour la Tunisie, la conquête de nouveaux marchés nécessitant de longs et patients efforts, ainsi que des moyens financiers et humains importants, ne serait-ce que pour affronter la concurrence des huiles communautaires vendues à des prix de dumping. De toute façon, en attendant les résultats de ces efforts, toute difficulté dans la commercialisation vers les marchés européens traditionnels engendrera de graves convulsions dans la paysannerie tunisienne et aura inévitablement des conséquences sur la stabilité du pays et son évolution politique.

Aussi, nous voudrions que l'Europe se dégage de ses considérations budgétaires actuelles pour réfléchir sur les conséquences socio-économiques de sa politique sur ses partenaires, en particulier les pays du Maghreb, lesquels, de par leur position géographique, le volume de leurs échanges et leurs relations historiques, devraient avoir une importance non négligeable pour elle.

Ces considérations, ainsi que le poids de la communauté maghrébine, devraient, à notre avis, conduire l'Europe, à la veille de son élargissement, à établir de nouvelles bases de coopération avec le Maghreb. Il s'agirait essentiellement, au moins dans la phase actuelle, de garantir la liberté des échanges (produits agricoles et industriels, main-d'œuvre, transfert de technologies, biens d'équipement...).

Seule une coopération volontariste, fondée sur une vision politique d'avenir, pourrait contribuer à jeter les fondements solides d'une politique méditerranéenne tendant à assurer la paix, la démocratie et le progrès dans la région.

Les Sept pourraient prendre prochainement des initiatives en faveur de la sécurité européenne

La trentième session de l'Assemblée de l'UEO (Union de l'Europe occidentale, qui regroupe la France, la RFA, la Grande-Bretagne, l'Italie et les trois pays du Benelux), s'est achevée jeudi soir 21 juin à Paris, au terme de quatre jours de débats *(le Monde* du 20 et 22 juin).

Cette réunion aurait pu ne relever que de la routine ou du moins de la tradition d'une organisation dont les membres se plaignent souvent que leurs délibérations ne sortent guère de l'ordinaire et ne soient pas suffisamment prises en considération par les gouvernements. Il n'en aura finalement rien été, même s'il est trop tôt pour mesurer si le nouvel élan que les dirigeants de l'UEO souhaitaient donner à celle-ci sera ou non suivi d'effet.

Le hasard — mais est-ce tout à fait un hasard ? — a contribué à cet effort de renouvellement, en faisant que la présidence de l'Assemblée soit désormais assurée par un Français et celle du conseil des ministres par un Allemand, situation qui ne pouvait que faciliter les choses. L'élection de M. Jean-Marie Caro, député UDF (CDS) du Bas-Rhin, à la tête des parlementaires de l'UEO, dont il assumera la présidence pour trois ans, lui a en effet permis d'entamer aussitôt avec le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, qui préside de son côté le conseil jusqu'à la fin de l'année, un dialogue que tout semble annoncer fructueux. Or l'instauration de rapports plus constructifs entre l'Assemblée et le conseil faisait justement partie des vœux exprimés par ceux qui, parlementaires, hauts fonctionnaires ou ministres, espèrent relancer de façon significative les activités de l'UEO et lui donner plus de poids, notamment au sein de l'alliance atlantique.

De ce point de vue, un tête-à-tête franco-allemand ne pouvait que favoriser l'entreprise, même si, dans les couloirs de l'Assemblée, certains parlementaires ont exprimé la crainte que, dans le domaine de la sécurité aussi (puisque l'UEO est le seul organisme habilité à traiter de la défense européenne), le chemin de l'unité du Vieux Continent passe décidément un peu trop souvent par l'axe Paris-Bonn.

C'est en tout cas à l'Italie qu'il reviendra, fin octobre, d'abriter une réunion des ministres de la défense des Sept. Réunion que tout annonce importante, à la fois du point de vue technique et, semble-t-il, du point de vue politique. Compte tenu du dynamisme actuel de la coopération militaire franco-allemande et de la nationalité des deux présidents, il n'est pas exclu qu'une initiative de quelque envergure soit présentée à cette occasion.

Du côté de l'Elysée, on ne verrait sans doute pas d'un mauvais œil, sous réserve qu'elle soit entourée des précautions nécessaires, une initiative touchant la sécurité européenne. En particulier si elle avait pour but (ou au moins pour effet) de renforcer la position et l'originalité des Européens à l'intérieur de l'OTAN, et si elle prenait en compte — puisque telle est désormais une des choses sur lesquelles M. Mitterrand met systématiquement l'accent — la dimension politique de toute démarche allant dans le sens de l'unité du continent.

M. Caro, qui a déjà derrière lui un long et actif passé d'« européiste » (il a notamment été, pendant plus de vingt ans, fonctionnaire du Conseil de l'Europe avant de devenir parlementaire) peut se sentir encouragé dans son entreprise par le fait que les socialistes français n'ont pas ménagé leur appui à sa candidature.

BERNARD BRIGOULEIX.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Mondale pourrait choisir une femme comme candidate à la vice-présidence

De notre correspondant

Washington. — Une femme, comme on le dit beaucoup ? M. Hart ? Un Noir ? Un Texan ? Un homme d'affaires ? Depuis la fin des élections primaires, chacun se demande à Washington qui M. Mondale choisira comme candidat à la vice-présidence, et le suspense dure — savamment entretenu par M. Mondale lui-même.

Retiré dans sa maison de bois et de brique de North Oaks, dans le Minnesota, l'ancien vice-président de M. Carter convoque et reçoit l'un après l'autre les prétendants dont il a retenu le nom. A chaque fois, la presse est au rendez-vous, et cette publicité gratuite qui, après six mois d'épuisante campagne, ne coûte même pas l'effort de sortir de son jardin, n'est que le moindre avantage de cette tactique.

Affichant sa tranquillité d'esprit et préparant l'avenir, M. Mondale affirme ainsi qu'absolument aucun doute ne pèse sur sa victoire à la convention de San-Francisco qui siégera du 16 au 19 juillet. M. Hart, avec de moins en moins de vigueur il est vrai, peut aller répétant que son combat n'est pas fini, qu'il est le meilleur candidat contre M. Reagan et qu'il se ralliera une majorité au dernier moment (1). M. Jackson, malgré l'agacement de plus en plus visible des personnalités politiques noires, peut continuer à se maintenir dans la course en dénonçant l'injustice des règles électorales du Parti qui lui ont donné trois fois moins de délégués que de voix (7 % contre 21 %), sa majorité en poche, M. Mondale, se comporte en candidat investi évitant toute polémique avec ses rivaux, travaillant les dossiers avec ses experts et mettant au défi M. Reagan d'accepter non pas un, mais une demi-douzaine de débats télévisés, thème par thème.

Second avantage des convocations à North Oaks, M. Mondale donne à voir qu'il n'exclut nullement *a priori* de choisir une femme ou un Noir comme colistier. Si d'aventure il finissait par retenir plus classiquement un « homme blanc », preuve aurait été faite que les préjugés raciaux ou sexistes n'auraient pas pesé dans la décision. L'ancien vice-président a donc reçu Mme Géraldine Ferraro, représentante de New-York et présidente du comité chargé de mettre au point la plate-forme électorale du Parti. Puis c'était le tour de Mme Martha Collins, gouverneur du Kentucky. Un Noir, M. Tom Bradley, maire de Los Angeles, et un démocrate conservateur texan, le sénateur Lloyd Bentsen, se sont ensuite succédé avant que Mme Dianne Feinstein, le maire de San-Francisco, fasse le voyage samedi 22 juin.

Quelques autres encore devraient suivre et tous auront vu au préalable leur *curriculum vitae* et leur vie privée épluchés par un proche collaborateur de M. Mondale chargé de traquer les « cadavres » que la presse ou le Parti républicain ne manqueraient pas, le cas échéant, de sortir des placards.

Le sénateur texan drainerait de nombreuses voix dans un Etat favorable à M. Reagan et qui pèsera lourd dans le scrutin présidentiel. Un Noir couperait l'herbe sous le pied à M. Jackson, tout en assurant au Parti démocrate les voix de tous les nouveaux électeurs qu'il a su mobiliser. M. Hart, avec lequel M. Mondale pourrait s'entretenir d'ici une dizaine de jours, permettrait — comme le souhaitent de nombreux démocrates — de resceller l'unité du parti et d'éviter surtout l'abstention ou la récupération par le président sortant d'un bon tiers des électeurs du sénateur du Colorado, *a priori* peu disposés à voter Mondale. M. Lee Iacoca, homme d'affaires, président et sauveur de Chrysler, donnerait au Parti une crédibilité économique qui lui fait défaut.

Une femme, enfin, creuserait encore en défaveur de M. Reagan le *« gender gap »*, l'écart entre les intentions de vote des femmes, majoritairement hostiles au président sortant, et, des hommes, qui lui sont, eux, majoritairement favorables. L'ennui, c'est que les sondages montrent que les démocrates perdraient ainsi d'un côté (parmi les hommes de plus de quarante-cinq ans) ce qu'ils gagneraient de l'autre et que les deux partis se retrouveraient au même point qu'actuellement : une large avance pour M. Reagan.

Les personnalités démocrates sont cependant de plus en plus nombreuses à se déclarer partisans, comme M. O'Neill, le speaker de la Chambre, d'une candidature féminine. Livré avec tout le tact nécessaire, leur raisonnement est que le handicap premier de M. Mondale est de ne pas susciter le moindre enthousiasme et de trop apparaître comme un homme du passé.

Un coup de jeune

Inédite dans l'histoire des Etats-Unis, la présence d'une femme sur le « ticket » démocrate donnerait un coup de jeune à l'ancien vice-président, ferait oublier l'âpreté de la bataille pour l'investiture, mettrait la nouveauté et la modernité du côté des démocrates. Mieux, ce choix doublerait l'impact de leur campagne, car les faits et gestes de l'éventuelle candidate passionneraient évidemment beaucoup plus la presse que ceux du vice-président sortant, M. Bush, qui, pour être homme de qualité, n'est pas plus surprenant qu'un costume trois pièces.

Dernier argument : la moitié des délégués à la convention démocrate seront des femmes, et si M. Mondale choisissait l'une d'entre elles, il ne laisserait vraiment plus que peu de place à la contestation.

BERNARD GUETTA.

(1) Les règles électorales du Parti ne font pas obligation aux délégués de rester fidèles au candidat sur le nom duquel ils ont été élus.

EUROPE

République d'Irlande

L'aile gauche du Parti travailliste souhaite le retrait de la coalition gouvernementale

De notre correspondant

Dublin. – Les élections européennes, dont les résultats officiels n'ont été connus que le 21 juin, ont déjà eu des répercussions sur la vie politique irlandaise. Elles ont, en particulier, provoqué des remous au sein du gouvernement de coalition de centre gauche de M. Garret FitzGerald. Le Parti travailliste de M. Dick Spring, qui, avec quatre portefeuilles, partage le pouvoir avec la formation centriste Fine Gael de M. FitzGerald, n'a réussi à conserver qu'un de ses quatre sièges au Parlement de Strasbourg. Il est vrai qu'il avait eu la chance, en 1979, d'emporter quatre sièges avec seulement 14,5 % des voix.

L'ancien leader du parti, M. Frank Cluskey, n'a pas été élu dans la capitale. Cela signifie que les militants travaillistes, particulièrement ceux de l'aile gauche, désapprouvent la participation à un gouvernement qui pratique une politique d'austérité. Ils estiment que le parti, risque l'anéantissement aux prochaines élections législatives.

Les travaillistes ont fait les frais, le 14 juin, de la montée d'une formation plus à gauche, le Parti des ouvriers, de tendance marxiste, dont le score à Dublin (7 % des voix), s'est accru de presque 4 points. Ils ont été les seuls à payer le mécontentement de l'électorat devant le taux élevé du chômage, la pression fiscale et la baisse du niveau de vie.

Les députés travaillistes favorables à la participation au gouvernement, bien qu'ébranlés par ces résultats, estiment qu'un retrait du gouvernement serait fatal au parti. Mais ils sont déterminés à exiger de leurs partenaires du Fine Gael plus de concessions dans le domaine fiscal, dans celui de la création d'emplois dans le secteur public et dans celui de la libéralisation de certaines lois sociales.

JOE MULHOLLAND.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

FORMATIONS	1984	
	%	Sièges
Fianna Fail	39,2	8
Fine Gael	32,2	6
Parti travailliste .	8,4	1
Parti ouvrier	4,3	–
Sinn Fein	4,8	–
Non inscrits	8,1	1

RFA

M. Genscher quittera la présidence du Parti libéral en février 1985

Correspondance

Bonn. – Tirant les conclusions de l'échec des libéraux aux élections européennes, M. Hans-Dietrich Genscher a annoncé jeudi qu'il renoncerait en février prochain à la présidence de son parti, qu'il assurait depuis dix ans. Il a, en revanche, indiqué qu'en accord avec le chancelier Kohl il conserverait le portefeuille des affaires étrangères.

Accusé depuis quelques mois de diriger le FDP de façon trop personnelle, M. Genscher avait sérieusement envisagé de se retirer au mois de mai, lorsque la révolte des jeunes turcs du parti avait fait échouer le projet d'amnistie en faveur des auteurs de dons illicites aux partis politiques. Le vice-chancelier avait été cependant suffisamment habile pour circonscrire la campagne dirigée contre lui. Il avait annoncé la veille du congrès FDP de Münster qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat dans deux ans, afin de laisser la place à un nouveau venu pour diriger la campagne des législatives de 1987.

L'incapacité du FDP, pour la première fois depuis la guerre, de dépasser la barre des 5 %, lors des élections européennes de dimanche dernier, a accru les pressions en faveur de solutions plus radicales. Alors que le parti se bat pour sa survie, M. Genscher a une nouvelle fois coupé l'herbe sous le pied de ses détracteurs en annonçant son départ jeudi lors de la réunion des présidents des fédérations régionales du parti, où se recrutent la jeune garde du FDP, initiative qui lui a permis de lancer son candidat, M. Martin Bangemann, dans la course à la succession.

Tête de liste lors des européennes, M. Bangemann avait été cité la semaine dernière comme un remplaçant possible pour le comte Otto Lambsdorff à la tête du ministère de l'économie, au cas où celui-ci serait prochainement inculpé dans le cadre de l'affaire Flick.

H. de B.

Albanie

Le Quai d'Orsay exige des éclaircissements de Tirana après la disparition d'un jeune Français

Le ministère français des relations extérieures a confirmé, le jeudi 21 juin, que des démarches avaient été entreprises auprès des autorités de Tirana à la suite de la disparition d'un employé du Club Méditerranée de Corfou, M. Jean-Marie Masselin. Selon les informations de source diplomatique française à Athènes, M. Masselin aurait été arrêté, lundi, par des garde-côtes albanais, alors qu'il faisait de la pêche sous-marine avec deux autres Français à la limite entre les eaux territoriales grecques et albanaises (*le Monde* du 22 juin).

M. Masselin, un autre animateur du Club, M. Hoatua, et un touriste français, M. Labat, s'étaient embarqués dans un Zodiac en direction de la côte albanaise, qui n'est distante que de 2,5 kilomètres environ de celle de Corfou. Selon M. Hoatua, les trois Français ont été surpris par une patrouille de quatre soldats albanais au moment où leur Zodiac se trouvait à une dizaine de mètres de la côte albanaise. Après un tir de sommation, les trois hommes ont plongé pour se protéger derrière leur canot. Les Albanais ont continué à tirer sur le Zodiac, le criblant de balles. MM. Hoatua et Labat ont alors décidé de s'éloigner à la nage pour rejoindre un bateau grec qui se trouvait à la limite des eaux territoriales, tandis que M. Masselin a préféré se rendre et gagner la rive. Les deux marins qui se trouvaient à bord du bateau grec ont affirmé l'avoir vu prendre pied sur la côte où il a été immédiatement entouré par les soldats albanais. Le Zodiac a été retrouvé mardi, criblé de balles par des pêcheurs grecs, qui l'ont ramené à la capitainerie du port de Corfou.

Cette version est totalement contredite par les autorités albanaises qui démentent que le jeune Français soit détenu dans leur pays. Selon l'agence de presse ATA, les garde-côtes n'auraient fait que des tirs de sommation contre le canot pneumatique. L'agence reconnaît que l'un des occupants est descendu à terre, mais elle affirme que, après un nouveau tir de sommation, il a rejoint le canot qui s'est éloigné rapidement.

Le sort de M. Masselin suscite donc de vives inquiétudes. Des incidents de cette nature se sont, certes, déjà produits dans cette zone. Le mois dernier, deux pêcheurs amateurs de Corfou qui avaient pénétré dans les eaux territoriales albanaises avaient été arrêtés. Condamnés à deux ans de prison par les autorités albanaises, ils avaient été libérés deux semaines plus tard et autorisés à rentrer chez eux. Mais c'est la première fois que les Albanais nient de la sorte la version donnée par des témoins et qu'ils démentent détenir un ressortissant étranger. – *(AFP, AP.)*

Italie

● *M. Mulinaris interrompt sa grève de la faim.* – M. Vanni Mulinaris, ex-directeur de l'Institut de langue parisien Hypérion en détention préventive en Italie depuis vingt-neuf mois, a décidé d'interrompre la grève de la faim qu'il observait depuis trente-quatre jours à la prison d'Udine (Frioul), a annoncé vendredi 22 juin à Rome l'abbé Pierre, fondateur de la Communauté d'Emmaus. L'abbé Pierre a indiqué avoir reçu des autorités italiennes l'assurance que M. Mulinaris, accusé d'appartenance aux Brigades rouges, serait placé en résidence surveillée chez ses parents à Udine s'il interrompait son jeûne. L'abbé Pierre, soixante-douze ans, avait lui même jeûné pendant une semaine à la cathédrale de Turin le mois dernier en solidarité avec M. Mulinaris. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Angola

LES VINGT OTAGES TCHÉCOSLOVAQUES DE L'UNITA ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

Les vingt ressortissants tchécoslovaques, détenus par les rebelles angolais de l'UNITA depuis mars 1983, étaient attendus ce vendredi 22 juin à Johannesburg à bord d'un avion affrété par le CICR (Comité international de la Croix-Rouge, de Genève).

Un représentant du CICR à Pretoria a indiqué, jeudi, que les Tchécoslovaques regagneront ensuite leur pays après une escale dans un autre pays africain qu'il a refusé de citer.

Selon l'Agence tchécoslovaque de presse, le ministre adjoint des affaires étrangères de Prague, M. Stanislav Svoboda, s'est rendu en début de semaine en Afrique afin de négocier la libération des vingt otages qui faisaient partie d'un groupe de soixante-six Tchécoslovaques capturés par l'UNITA dans le sud-ouest du pays.

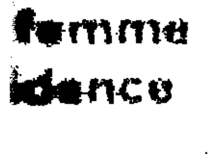
L'un de ces prisonniers était mort lors d'une marche forcée de 1 300 kilomètres en direction de Jamba, la « capitale provisoire » de M. Savimbi, dans l'extrême sud-est angolais, et les quarante-cinq autres, des femmes et des enfants, avaient été libérés en juillet 1983.

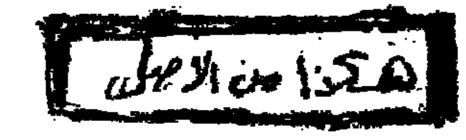
[De bonne source, on indique que M. Svoboda s'est rendu à Jamba, ainsi que l'exigeait M. Savimbi, avant de rendre à Prague les vingt otages. Le président de l'UNITA avait procédé de la même façon dans le cas des seize otages britanniques libérés en mai. Il avait contraint Londres à revenir sur sa décision initiale de ne pas discuter avec lui et obtenu que Sir John Leahy, sous-secrétaire adjoint britannique pour les affaires africaines, fasse le voyage de Jamba pour y prendre en charge ses compatriotes.

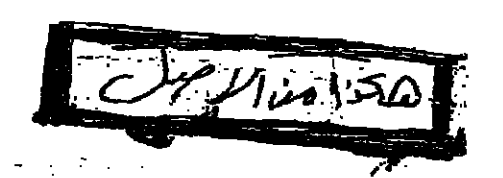
Le voyage d'un membre du gouvernement tchécoslovaque chez les rebelles de l'UNITA, en lutte contre un gouvernement allié de Prague, est le fruit d'une longue négociation qui s'est conclue le 9 mai dernier (*le Monde* du 11 mai).

Apparemment, M. Savimbi n'a recherché que ce succès diplomatique.

J.-C. P.







PROCHE-ORIENT

Israël

A UN MOIS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'avantage des travaillistes reste remarquablement stable

De notre correspondant

Jérusalem. – Dans un mois, les Israéliens éliront leurs députés. Bien qu'une vingtaine de listes sollicitent leurs suffrages, l'avenir politique de l'Etat hébreu dépendra avant tout du score réalisé par les deux grandes formations en présence, le Likoud, au pouvoir depuis 1977, et le Front travailliste. D'un côté comme de l'autre on a maintenant choisi les candidats, affûté les slogans et tenu les premiers meetings. Tout est prêt pour l'ouverture dans une semaine de la campagne radiotélévisée.

Premier constat : les travaillistes partent favoris. Depuis trois mois les sondages leur donnent entre douze et quinze sièges d'avance sur le Likoud (la Knesset comprend cent vingt députés). Il ne faut toutefois pas surestimer ce pronostic. D'abord parce qu'il ignore forcément les intentions des indécis, encore nombreux. Ensuite parce que chacun se souvient du précédent de 1981. Le Likoud donné perdant avait su remonter la pente en fin de course grâce à *la générosité électorale* de son ministre des finances, M. Aridor – qui ouvrit les vannes du crédit, – et à un coup d'éclat de M. Begin, la destruction à point nommé du réacteur nucléaire irakien de Tamuz.

Cette fois, le Likoud aura plus de mal à combler son retard. Loin de fléchir, l'avantage des travaillistes *reste en effet*, de *semaine en semaine*, remarquablement stable. Il *tendait même*, selon *le* plus récent sondage, à s'accentuer. Les animateurs de la coalition sortante *« orphelins de Begin »* ne peuvent plus compter sur le charisme du vieux chef pour redresser la barre. Ne leur a-t-il pas refusé l'honneur, pourtant purement symbolique, de figurer à la cent-vingtième place sur la liste du Likoud ? Mais pour les travaillistes il ne suffira pas de gagner. Sans prétendre atteindre la majorité absolue, performance qu'aucun parti n'a pu accomplir depuis la naissance de l'Etat en 1948, l'opposition *n'entend pas se contenter* de n'importe quelle victoire. Elle la veut sans appel. Pour pouvoir déloger le Likoud et gouverner ensuite sans entraves, le parti de M. Shimon Pérès souhaite ôter prise autant que possible au marchandage des petites formations, qui ont coutume, au lendemain du scrutin, de monnayer chèrement leur appui au vainqueur, en lui arrachant le maximum de promesses, le plus souvent sonnantes et trébuchantes.

Aucun premier ministre israélien n'a jamais pu depuis trente-six ans échapper totalement au chantage des petits partis, lequel découle d'un système électoral fondé sur la représentation proportionnelle intégrale. A ce jeu, les travaillistes sont *a priori* défavorisés, dans la mesure où les deux principaux partenaires de toute coalition – le Parti national religieux et l'Agoudat Israël, formations de juifs orthodoxes – sont plus enclins, pour d'évidentes raisons idéologiques, à nouer alliance avec le Likoud.

Les choses se présentent cette année un peu mieux pour les travailleurs puisque, outre leurs alliés potentiels de centre gauche – le parti Shinui et le Mouvement des droits civiques, – deux autres formations au moins sont disposées à faire équipe avec eux. Il s'agit, d'une part, du parti Tami, qui se veut le porte-parole des séfarades (juifs orientaux) les plus démunis et fut à l'origine des élections anticipées, d'autre part, du parti Yahad (« Ensemble ») conduit par l'ancien ministre de la défense, M. Ezer Weizmann.

Il n'empêche que, pour prétendre assurer la relève, les travaillistes ont besoin de conquérir au moins cinq sièges de plus qu'en 1981, ce qui correspond à cent mille voix supplémentaires. Ils espèrent les trouver autant parmi les « déçus du Likoud » que chez les nouveaux électeurs, bien que ces derniers aient eu plutôt tendance, depuis 1977, à soutenir M. Begin. Pour un parti qui s'efforce à la fois de récupérer une fraction de l'électorat populaire victime de l'inflation et de séduire la « génération du Liban » lasse de la *guerre, les chevaux* de bataille *sont* tout prêts : la crise économique et le fiasco libanais.

Pourtant, les amis de M. Pérès sont arrivés en gagnants sur la pointe des pieds. On a eu l'impression que le Parti travailliste cherchait surtout à *préserver* son avance et à gagner du temps, en évitant un choc *frontal* avec *le Likoud. Le* général Motta Gur, ancien chef d'état-major et grand ordonnateur de la campagne travailliste, a su jusqu'à présent *faire* respecter ce « profil bas ». Comme si les ennuis de l'équipe au pouvoir, notamment l'inflation galopante, les grèves en cascade et le phénomène du terrorisme juif, devaient suffire à causer la perte du Likoud et dispenser l'opposition de passer à l'offensive.

D'où cette impression de « mollesse » de la part d'un Parti travailliste qui manque de tribuns et d'ardeur. Même l'ancien chef de l'Etat, M. Itzhak Navon, qui tiendra le devant de la scène côté travailliste, car il est le politicien le plus populaire du pays, n'offre pas l'image d'un meneur d'hommes. On attend de ce personnage rond et débonnaire qu'il rassure et non qu'il enthousiasme. En outre, l'unité retrouvée du Parti travailliste après des années de luttes intestines semble encore trop fragile pour qu'il courre le risque de la faire éclater en « personnalisant » la *campagne*.

La stratégie de la peur du Likoud

La prudence des travaillistes a pour principal inconvénient de laisser le champ libre au Likoud. Celui-ci axe sa campagne autour d'un leitmotiv : l'insécurité de l'Etat hébreu. Le retour au pouvoir des travaillistes, prédisent les dirigeants du Likoud, ouvrirait la voie à une série de concessions politiques qui porteraient atteinte aux intérêts vitaux du pays. La victoire de l'opposition, ajoutent-ils serait la fin d'Eretz Israël, un coup d'arrêt à la *« libération de la Judée Samarie »* (Cisjordanie), et à terme l'avènement d'un Etat palestinien dominé par l'OLP.

Le Likoud prétend incarner *« le camp national »* face à une opposition au patriotisme défaillant. Ses slogans et ses affiches donnent le ton. L'une d'elles, qui représente le roi Hussein, est accompagnée de la légende suivante : *« Il veut les travaillistes,... comme Arafat, Elias Freij, Abou Iyad et Kreisky. »* Pour le Likoud, il s'agit à l'évidence d'apeurer l'opinion en soulignant les risques majeurs d'*« une « politique d'abandon »*. *« Avec les travaillistes*, demande le général Sharon lors de ses meetings, *que deviendra la tranquillité des enfants de Galilée ? »*

Le Likoud a d'autant plus intérêt à *jouer sur les sentiments et à « passionner le débat »* que, d'après tous les sondages, la majorité des Israéliens le jugent plus apte que le Parti travailliste à *garantir la sécurité* de l'Etat et surtout à conserver le contrôle de la Cisjordanie. L'opposition, qui avait sans doute prévu cette *« stratégie de la peur »*, s'efforce de calmer le jeu et se montre aussi rassurante que possible, tout en accusant le Likoud d'hypothéquer par sa politique annexionniste le *« caractère juif »* de l'Etat. D'où un programme électoral travailliste d'une grande modération, propre à séduire la frange d'électeurs tentée par un « vote sanction » à l'égard du Likoud. Non seulement les travaillistes s'affirment comme par le passé hostiles au dialogue avec l'OLP, à l'idée d'un Etat palestinien et au retour aux frontières d'avant 1967, mais ils s'opposent aussi au démantèlement des implantations juives dans les territoires occupés – se contentant de prôner le « gel » de la colonisation – et ne mentionnent plus la nécessité d'un compromis territorial au sujet du Golan, annexé par Israël en 1981.

Ayant pour cible un électorat qu'on qualifierait ailleurs de « centre droit », les travaillistes gomment au maximum les divergences idéologiques qui les séparent du Likoud et dénoncent en premier lieu son incompétence. Ils combattent l'équipe sortante au nom de l'efficacité, de l'*expérience* et du *sérieux*. Ils tentent de faire oublier l'impopularité de leur *chef en vantant les qualités* collectives de l'équipe amenée en cas de victoire à prendre la relève.

Le bourbier libanais

An fil des semaines, la guerre du Liban se révèle, aux yeux des travaillistes, un thème de campagne moins mobilisateur qu'ils ne l'avaient cru. La raison en est simple : le pouvoir et l'opposition partageant désormais le même *objectif stratégique – se* dépêtrer du bourbier libanais à *condition de garantir* la *sécurité* de la Galilée, – les différences de tactique, voire de calendrier, quant aux *modalités* du retrait ne sont plus perçues par l'opinion comme suffisamment décisives pour déterminer son choix. Tout en souhaitant que leur armée quitte le Liban au plus vite, les Israéliens semblent en fait résignés à un désengagement par étapes.

L'échec économique du Likoud est le meilleur atout de l'opposition. Mais ce thème de campagne exige, *lui aussi, qu'on le manie* avec *prudence*. Certes, les travaillistes ne se privent pas de dénoncer le laxisme et les incohérences du Likoud, mais pourront-*ils aller* au-delà de cette démonstration négative ? Promettre des lendemains qui chantent relèverait de l'inconscience ou de la mauvaise foi. Le public sait pertinemment qu'un succès des travaillistes entraînera une politique d'austérité d'autant plus dure qu'elle sera rude. D'où le flou artistique entretenu par l'opposition sur son programme économique.

Pour toutes ces raisons, on a le sentiment que, au terme de cette campagne en demi-teintes, les sous-entendus et les arrière-pensées influeront autant sur le choix des électeurs que les discours et les slogans.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Grèce

● UN HOMME D'AFFAIRES LIBYEN ASSASSINÉ. – Un homme d'affaires libyen, M. Mohammed Saleh Satiti, a été abattu à bout portant par un jeune motocycliste jeudi 21 juin, en plein centre d'Athènes. Il est mort lors de son transport à l'hôpital. C'est le deuxième ressortissant libyen assassiné en Grèce en dix jours. Le ministre des affaires étrangères libyen achevait une visite officielle à Athènes. – *(AP.)*

Inde

● LEVÉE DU COUVRE-FEU AU PENDJAB. – Le couvre-feu a été levé dans tout l'Etat du Pendjab, sauf à Amritsar, où eurent lieu les sanglants affrontements armés du début du mois. Le Temple d'or, ainsi qu'un autre lieu du culte, à Muktsar, n'ont cependant pas été réouverts. Les contraintes imposées aux moyens de transport ont également été assouplies. *Mais les réunions* de *plus* de quatre personnes ainsi que le port d'armes *dans* les *lieux publics* demeureraient interdits. D'autre part, une *nouvelle flambée* de violence s'est produite à Bombay, jeudi 21 juin, où une personne a été tuée et dix autres blessées

Italie

● RETOUR A LA PISTE BULGARE. – *Le* magistrat Antonio Albano, chargé de rédiger le réquisitoire dans l'affaire de l'attentat du 13 mai 1981 contre le pape, estime qu'il s'est agi d'un complot international dirigé par *« un homme politique très puissant »* d'Europe de l'Est, et qui avait pour but de *« briser la rébellion polonaise »*. Il demande, dans son réquisitoire, dont de larges extraits ont été publiés, mardi 19 juin, par l'hebdomadaire *l'Espresso*, que le Turc Ali Agça, auteur de l'attentat, et le Bulgare Serguei Antonov, accusé de *« concours actif »*, soient déférés devant les tribunaux. Le même jour, le juge d'instruction chargé de l'enquête, M. Martella, a autorisé Serguei Antonov à quitter sa prison pour raisons de santé et à poursuivre chez lui, en résidence surveillée, sa détention préventive. – *(AFP.)*

Pologne

● L'ÉCRIVAIN MAREK NOWAKOWSKI EN LIBERTÉ PROVISOIRE. – M. Marek Nowakowski, auteur du *Rapport sur l'état de siège*, publié notamment en France et clandestinement en Pologne, incarcéré depuis le 7 mars dernier, a été mis en liberté provisoire. Le parquet de Varsovie a terminé son enquête sur l'écrivain, accusé d'avoir publié à l'étranger des œuvres décrivant *« de façon fausse et tendancieuse »* la situation en Pologne, et d'avoir ouvert des comptes bancaires à l'étranger. Il risque de six mois à cinq ans de prison. – *(AFP.)*

Sri-Lanka

● AFFRONTEMENTS ENTRE ÉTUDIANTS ET POLICIERS. – Deux étudiants ont été tués et deux autres blessés, mercredi 20 et jeudi 21 juin, au cours d'affrontements avec la police au Sri-Lanka, près des universités de Colombo et de Peradeniya. Les autorités ont annoncé la fermeture de six universités à la suite de ces incidents. – *(AFP-Reuter.)*

Turquie

● VIOLENT AFFRONTEMENT ARMÉ. – Un affrontement armé a opposé jeudi 21 juin, à Istanbul, les forces de l'ordre à un groupe de personnes, vraisemblablement des militants politiques. Plusieurs militaires et policiers ont été blessés, plusieurs dizaines de personnes arrêtées. Jeudi matin, l'explosion d'une bombe avait détruit la façade d'une banque dans le centre d'Istanbul, sans faire de victimes. – *(AFP.)*

Le Monde

politique

GISCARDIENS ET BARRISTES SE DISPUTENT LE CONTROLE DE L'UDF

Neutralisation

Une fois encore, l'UDF a choisi, pendant quelques jours, de se faire peur. Barristes, giscardiens et « non-alignés » — puisque telle semble être la classification la plus couramment retenue pour faire apparaître les différents courants qui traversent les composantes de l'union — se soupçonnent mutuellement de vouloir soit faire sécession, soit mettre la main sur l'UDF, au profit de l'un ou l'autre chef de file de l'opposition. Barristes, giscardiens et « non-alignés » se sont donc agités et puis, jeudi, lors de la réunion du bureau politique de l'UDF, les dernières vagues de cette mini-tempête sont venues s'échouer sur quelques principes propres à assurer une période de calme relatif : le choix d'un « présidentiable » est reporté aux lendemains des élections législatives de 1986.

Ainsi au sein de l'UDF, les barristes peuvent continuer d'être barristes et les giscardiens... d'être giscardiens. Simplement l'existence de ces deux principaux courants a été plus nettement affirmée, avec le souci d'établir entre eux un *modus vivendi* jusqu'au lendemain des élections législatives.

Mercredi, les principaux responsables du CDS ont affirmé, dans leur majorité, leur volonté de lever *« toute ambiguïté »* quant à leurs relations avec M. Raymond Barre en faisant savoir très clairement qu'il existe de *« larges convergences »* entre l'ancien premier ministre et leur parti. Ils se sont proposés d'*« approfondir le dialogue »* et d'apparaître, dans les régions, comme une structure d'accueil pour tous ceux qui sont attirés par la démarche de l'ancien premier ministre. Les plus réservés des centristes ont prêché la prudence, faisant valoir qu'il n'était peut-être pas nécessaire de donner dès aujourd'hui *« toutes les cartes »* à M. Barre, voire de se livrer pieds et poings liés à lui, en vidant le CDS de sa personnalité propre. Certains ont même remarqué que *« jouer Barre dès aujourd'hui »*, c'était inutilement *« réveiller Chirac »*, dont il serait le principal adversaire.

M. Jean Lecanuet, présent au titre d'ancien président du CDS, s'est opposé violemment à M. Méhaignerie, jugeant inadmissible toute prise de position en faveur de M. Barre, ce qui, selon lui, entraînerait la *« mort de l'UDF »*. La fermeté du président du CDS à son égard était très remarquée, qui s'étonnait notamment que l'on puisse parler de giscardisme au sein de l'UDF et pas même de *« convergences avec M. Barre »*.

Les centristes avaient haussé le ton : ils pouvaient jeudi, au bureau politique de l'UDF, accepter le report du choix du présidentiable. Ils savaient qu'ils avaient évité toute reprise en main de l'UDF par les giscardiens.

Côté PR, le débat ne fut pas moins animé au cours du bureau politique de jeudi matin. Barristes et giscardiens ont demandé à leur secrétaire général, M. Léotard, que soient également respectées leurs convictions qu'existe un *« véritable pluralisme »* au sein du PR et, par conséquent, que le choix du présidentiable soit bloqué pour le moment.

M. François Léotard, qui évoque, depuis quelques semaines, l'idée de rassembler dans une *« convention pour une démocratie libérale »*, tous ceux qui se réclameraient d'un projet libéral, doit cependant être prudent. S'il a su ménager les sympathies des militants à la suite de sa prise de position hostile à la liste d'union de l'opposition aux élections européennes, il s'est toutefois un peu coupé des parlementaires de son parti. Il s'est aussi affaibli ces derniers jours en parlant trop de l'échec de cette liste alors que l'opposition, dans son ensemble, pense en termes de succès. Il ne peut pas non plus faire apparaître la mise en place de cette convention comme trop ouvertement dictée par M. Giscard d'Estaing. Il lui faut donc composer, attendre de pouvoir se remettre mieux en selle, en proposant un débat d'idées à partir d'un projet (voir ci-contre) et en faisant apparaître, de manière éclatante, le soutien que la base du PR lui accorde.

Pour l'heure, barristes et giscardiens se sont neutralisés à l'UDF. Toute l'habilité consistera à laisser croire que le débat d'idées peu prendre le pas sur la bataille pour le leadership.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. Méhaignerie : *le CDS souhaite « approfondir le dialogue » avec M. Barre*

Après avoir réuni, mercredi, au Sénat, le bureau politique du CDS — bureau élargi à quelques élus et comprenant ainsi une cinquantaine de personnes — M. Pierre Méhaignerie a analysé, le jeudi 21 juin, devant la presse, les résultats du scrutin du 21 juin et pécisé quelles devaient être, à ses yeux, la stratégie de l'opposition dans les deux années à venir et, au sein de cette opposition, l'attitude de l'UDF et celle qu'adoptera son parti.

Le président du CDS a estimé que *« la double stratégie de M. Mitterrand a échoué »*, qu'il s'agisse de l'union de la gauche qui a connu *« un échec sévère »* ou de *« la tentative de création d'un centre en dehors de l'UDF et du CDS »*. Il a souligné, à ce propos, que M. Mitterrand *« commettrait une erreur »* à l'avenir si, après avoir échoué avec la liste ERE, il croyait pouvoir s'appuyer sur le CDS pour une nouvelle tentative de recentrage.

Selon M. Méhaignerie, les *« deux échecs »* subis par M. Mitterrand et l'absence, pour lui, de toute perspective d'*« amélioration »* de la situation économique et politique *« d'ici deux ans »* inciteront le président de la République à *« utiliser le score obtenu par M. Le Pen pour affaiblir ou diviser l'opposition parlementaire »* et à faire en sorte que ne se dégage pas à l'avenir une majorité.

A ces tentatives de division, l'opposition, a-t-il affirmé, doit opposer *« un front d'airain »*. Sa stratégie ne doit pas être celle du *« plus petit dénominateur commun »* mais *« une stratégie d'union entre des familles politiques ayant clairement affirmé leur personnalité »*, a-t-il ajouté, en souhaitant que les *« deux piliers RPR et UDF soient équilibrés »*.

« Le rôle de l'UDF, a-t-il poursuivi, *n'est pas de tout faire mais de se concentrer sur quelques tâches : choisir ses candidats aux élections législatives ; promouvoir un style d'opposition fait de tolérance et de refus du mensonge ; élaborer un projet politique : favoriser une plus grande participation des leaders régionaux dans la vie de l'UDF et dans son expression publique. »*

M. Méhaignerie a précisé qu'entre le CDS et M. Barre existe *« de larges convergences d'analyse et d'attitude »* et souhaité que le *« dialogue »* entre son parti et l'ancien premier ministre *« s'approfondisse dans les prochains mois »*. Il a répété cependant qu'une telle volonté ne signifiait pas que le CDS désigne *« son »* présidentiable.

L'UDF décide de présenter un candidat par circonscription aux élections législatives

Au terme de la réunion, jeudi 21 juin, du bureau politique de l'UDF auquel participaient M. Giscard d'Estaing et Mme Veil, devenue par une décision unanime membre de cette instance. M. Jean Lecanuet, après s'être *« félicité »* du résultat obtenu par la liste d'union de l'opposition aux élections européennes, a estimé que le 17 juin *« la page de la gauche a été tournée »*. Il *« redoute »* cependant que *« le président de la République n'aille toujours plus loin dans ses intentions de recourir à la proportionnelle puisqu'il sait qu'il ne peut plus raisonnablement espérer une majorité socialo-communiste »*. *« La tentation risque d'être grande de chercher le système électoral qui fait que personne n'a la majorité »*, a-t-il affirmé.

Parlant des trois principaux sujets de discussion du bureau politique, le président de l'UDF a annoncé que, en ce qui concerne le choix du *« présidentiable »*, les formations associées au sein de l'UDF ont décidé que *« le moment venu, l'UDF soutiendra le candidat de son choix pour l'élection présidentielle. Elles détermineront la procédure permettant à l'UDF de faire ce choix en fonction du programme* [les candidats] *et à la suite des élections législatives prochaines »*. M. Lecanuet a notamment expliqué qu'il jugeait préférable d'attendre *« l'éclairage politique des législatives »* et de savoir si l'UDF partage sur *« les points cruciaux »* — comme une éventuelle cohabitation entre le président de la République et une opposition devenue majoritaire — le point de vue de tel ou tel candidat pour se déterminer.

Pour les élections législatives, le bureau politique de l'UDF donnera les investitures à *« un seul candidat UDF par circonscription pour constituer un groupe à l'Assemblée nationale »* et organise, à cette fin, *« un groupe de préparation des élections législatives »* animé par M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale. Il sera aussi de la responsabilité du bureau de déterminer le *« programme qui sera défendu »* par ces candidats. *« Notre objectif est d'être prêts pour le printemps prochain »*, a affirmé M. Lecanuet.

Enfin l'UDF a décidé de reprendre les *« rencontres »* avec le RPR pour *« définir les méthodes et les principes utiles à l'alternance »*. *« Notre souci est de maintenir entre les deux formations un esprit d'entente »*, a précisé M. Lecanuet.

● *M. Barre : à M. Mitterrand de décider.* — Interrogé jeudi 21 juin au cours du « Forum de *l'Expansion* » sur une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale, M. Raymond Barre a déclaré que seul le président de la République avait la responsabilité de cette décision. *« Je suis très attaché au contrat de confiance entre le président et le peuple qui est le fondement même de la Ve République »*, a indiqué l'ancien premier ministre. Il appartient au chef de l'Etat de décider *« s'il doit vérifier que le contrat de confiance continue à exister »*, a-t-il commenté.

POINT DE VUE

Demain la démocratie libérale

par FRANÇOIS LÉOTARD (*)

DEPUIS le résultat des élections européennes, et probablement pour quatre ans, la société française est entrée dans une zone de turbulences, dans une période de confusion des esprits, qui ne permettra que difficilement d'établir un projet solide capable de répondre aux mutations de notre peuple et aux défis qui sont lancés à sa volonté et à sa conscience.

C'est pourtant ce à quoi doit s'attacher l'opposition républicaine, beaucoup plus qu'aux habiletés électorales ou aux anathèmes rituels.

Les mots de démocratie libérale me semblent convenir à la démarche de tous ceux qui souhaitent éviter au pays les pesanteurs et les faiblesses de la coalition provisoirement établie à notre tête.

L'opinion devine que cette coalition est fragile, elle sent venir intuitivement et souhaite une nouvelle alternance, elle craint cependant de faire une nouvelle fois un marché de dupes, et se réfugie parfois dans l'indifférence, l'exaspération ou la colère.

Notre devoir est de transformer le scepticisme qui se développe, la colère qui s'exprime, l'hédonisme qui s'empare de nous, chacun de ces sentiments tour à tour, en un vaste mouvement positif vers un projet politique neuf tirant le maximum de leçons des erreurs de la gauche et des erreurs de la droite, pour reprendre des mots faciles, et s'adressant à tout notre peuple au-delà de chacun des individus qui le composent.

Les deux questions importantes qui pourraient résumer cet « état des lieux » avant les quatre années agitées que nous allons traverser sont les suivantes :

- La société française est-elle une société qui peut réussir ?
- Quel est le chemin qu'elle peut et qu'elle doit prendre ?

A la première question, il faut répondre par des mots anciens et une attitude nouvelle. Le mot *pouvoir* d'abord. Il est le cœur d'une réflexion actuelle des Français, qui sont nombreux désormais à vouloir un pouvoir qui soit à la fois accepté, limité et jugé. Que l'on enlève un seul de ces trois éléments, et le pouvoir devient en même temps intolérable et vulnérable.

Le mot *crise* ensuite. Disons clairement qu'elle fait partie de notre paysage pour encore longtemps. Nous allons vivre avec, car elle est le mouvement de la vie. La crise n'est pas extérieure à nous-mêmes, elle vient de nous, elle est le craquement de la société ancienne sous la formidable poussée d'une société nouvelle.

Le mot *progrès* enfin. L'horreur du monde, celle de l'homme vis-à-vis de lui-même, sa cruauté et son intolérance se sont enrichies de toutes les techniques du progrès. Le bonheur n'est pas plus proche de nous, ni plus lointain ; il n'est pas du même ordre que celui du progrès. Ce n'est pas non plus l'un des services publics de notre temps.

Dès lors, réussir pour la société des Français, ce sera développer une attitude nouvelle face à ces trois grands mythes de la crise, du pouvoir et du progrès.

Cette attitude nouvelle, c'est un ensemble de volontés et de comportements :

— accepter et proposer une société souple, ouverte, non autoritaire, et non pas l'économie policière, la société des catégories et des statuts, le caporalisme social ;

— accepter la bataille de la qualité et de l'intelligence pour comprendre et pour devancer les évolutions ;

— refuser les porteurs de fantasmes (« changer la vie... ») et permettre l'expression des porteurs de dialogue et de pluralisme ;

— améliorer la qualité du pouvoir d'Etat et multiplier la quantité et le contenu des pouvoirs non étatiques (collectivités locales, associations, presse, entreprises...) ;

— vivre la diversité comme une chance et non pas comme le prélude à l'inégalité ;

— rendre possible un recul de la loi et du règlement au profit du contrat de la jurisprudence et de la coutume.

Ces comportements et ces volontés des joueurs de l'équipe (et de l'arbitre-Etat) reposent en fait sur le choix à chaque instant et sur chaque sujet d'une des branches de l'alternative, d'un des chemins du carrefour : la confiance plus que la contrainte, l'imagination plus que la prévision, l'autonomie plus que l'encadrement, le dialogue plus que la hiérarchie, le risque plus que le texte ou le statut, l'élection plus que la nomination, la liberté bien davantage que l'autorité.

Cette société plus équilibrée qui se fera à partir d'acteurs plus nombreux et plus indépendants, plus responsables aussi, cette république du libre choix, authentiquement décentralisée et pluraliste, elle apparaît déjà, par de multiples signes, dans la démarche de cette vieille dame, rigide et autoritaire, qu'est encore aujourd'hui la société française.

Quel est le chemin du rajeunissement pour ce très vieux pays ? Comment pouvons-nous accompagner notre peuple dans cette voie-là ? Essentiellement par ce que l'on peut considérer à la fois comme un objectif et une méthode : l'enracinement et l'élargissement de la démocratie. Les Français sont persuadés d'avoir inventé la démocratie, d'être les explorateurs inspirés de ce continent nouveau. En fait, ils ne font que la traverser, ils la vivent mal.

Enraciner la démocratie, c'est bien sûr commencer par l'école. C'est adapter l'école au civisme des temps nouveaux : apprentissage de l'économie, sans lequel demain il n'y aura aucune communauté de pensée ni d'action ; accès permanent aux différentes écoles, à tout âge de la vie ; et enfin redécouverte progressive, attentive et patiente, de l'autre visage du Janus républicain : la déclaration universelle des devoirs de l'homme. Montesquieu savait bien qu'il n'y avait pas de République sans vertu.

Elargir la démocratie, c'est appliquer sa méthode, son esprit, ses mécanismes à des pans entiers de la pratique sociale qui trop souvent lui échappent et qui sont la partie cachée de cet iceberg de notre vie commune : l'expression du consommateur, la communication, les services publics, les administrations... Non pas une démocratie artificielle, confisquée par les groupes de pression, mais la pratique vivante de deux règles simples : personne n'est à l'abri du jugement d'un contribuable ou d'un acheteur, personne n'est propriétaire du service qu'il rend.

La démocratie libérale, c'est d'abord la démocratie du quotidien. C'est aussi l'utilisation progressive du levier de la liberté : les libertés de réussir, de s'épanouir ou d'entreprendre, les libertés de communiquer ou de choisir, ce ne sont pas simplement des droits, ce sont également les outils d'une efficacité nouvelle. Nous comprenons bien que, pour réussir, notre société doit être plus efficace en termes de production comme en termes de solidarité.

Le principe de la démocratie, la philosophie de la liberté, la volonté de comprendre et de s'adapter, tels seront les fondements d'une démocratie libérale qui sera, demain, l'alternative authentique d'un socialisme à la fois autoritaire, dogmatique et désuet.

(*) Secrétaire général du PR.

LA DISCUSSION AU SEIN DU PCF

La direction du parti affiche sa solidarité avec M. Marchais

M. Georges Marchais n'ayant fait aucune apparition publique depuis les jours qui avaient précédé les élections européennes du 17 juin, *l'Humanité* publie, vendredi 22 juin, une photo du secrétaire général du PCF recevant, jeudi, un dirigeant nicaraguayen, M. Bayardo Arce, membre de la direction du Front sandiniste. Il s'agit de montrer, ainsi, que, comme l'a déclaré, jeudi, sur RTL, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, M. Marchais *« est en bonne santé, d'une part, et, d'autre part, présent là où il doit l'être, c'est-à-dire à la direction* [du] *parti »*.

M. Juquin a indiqué que la question de la succession de M. Marchais *« n'est pas posée actuellement »*. Il a ajouté que les *« questions de personnes »* devraient être *« démystifiées, déboulonnées »*, mais que les communistes sont *« confrontés à des problèmes fondamentaux bien plus importants »*.

Les critiques contre le secrétaire général ayant redoublé, au lendemain des élections européennes, et trouvé un écho à l'extérieur du PCF, la direction du parti tente de faire apparaître cette question comme posée du dehors, et, en quelque sorte, imposée aux communistes, qui devraient se défendre contre ces ingérences dans leurs propres affaires. D'un côté, le souci de renouveler l'image du parti amène à dire que la discussion, officiellement ouverte, peut porter, aussi, sur la façon dont les dirigeants exercent leurs responsabilités. D'un autre côté, M. Roland Leroy déclare, dans l'*Humanité-Dimanche* du 22 juin : *« L'essentiel est de ne pas laisser ces campagnes limiter ou freiner les discussions des communistes. C'est contre la droite que nous devons orienter nos réflexions. »*

La direction du parti ne peut pas, dans une période comme celle-ci, ne pas se présenter unie et solidaire. M. Leroy, qui, dès le 18 juin, avait mis en garde les journalistes de *l'Humanité* contre la recherche de *« boucs émissaires »*, applique cette règle avec rigueur. Il insiste, dans l'hebdomadaire central du PCF, sur les deux arguments principaux mis en avant le 19 juin par le bureau politique : 1) le PCF a souffert, le 17 juin, d'une abstention due au mécontentement provoqué par la politique gouvernementale ; 2) il s'agit bien d'une abstention et non, comme en 1981, d'un transfert de voix vers un autre parti.

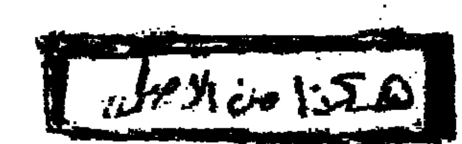
Le directeur de *l'Humanité* va plus loin en refusant l'idée que le vingt-quatrième congrès (février 1982) doive être remis en cause. Lors de ce congrès, dit-il, *« les raisons* [du recul communiste] *ont été dégagées, et ces raisons, à mon avis, demeurent »*. *« En ce qui concerne les élections européennes*, ajoute M. Leroy, *le phénomène principal, le phénomène essentiel, est celui de l'abstention massive à gauche. »*

M. Guy Hermier, membre du bureau politique, directeur de *Révolution*, développe la même argumentation dans l'éditorial de l'hebdomadaire qu'il dirige (daté 22-28 juin). M. Hermier souligne, toutefois, que la *« démobilisation »* des électeurs communistes *« et, dans bien des cas, leur démotivation, n'en* [sont] *pas moins préoccupantes »*. *« On ne peut en apprécier la signification*, écrit-il, *sans revenir à l'analyse des raisons plus générales qui ont conduit au recul de 1981 et que le Parti communiste français a mis* [sic] *au centre de son vingt-quatrième congrès »*.

Responsable d'un hebdomadaire qui s'adresse plutôt aux intellectuels et qui a choisi d'inscrire en titre, sur sa couverture : « PCF : pourquoi la chute ? », M. Hermier, qui avait été le rapporteur de la résolution du vingt-quatrième congrès, peut se permettre d'autoriser, dans *Révolution*, une discussion moins limitée à la stricte illustration du point de vue adopté par le bureau politique. Cependant, les collaborateurs de l'hebdomadaire usent de cette liberté avec modération.

M. Serge Wolikow, historien, observe que *« les abstentionnistes ne délivrent pas un message clair »*, que leur attitude ne peut être analysée d'emblée comme *« une simple parenthèse dans des habitudes de vote maintenues »* et que *« l'augmentation de l'abstention exprime un trouble politique profond »*. Il évoque *« la déception suscitée par la politique de la gauche et l'incompréhension de la stratégie des communistes »*, mais en expliquant celle-ci par l'affaiblissement du PCF en 1981, et non par la politique qu'il a menée depuis lors. M. Roger Martelli, membre du comité central, va plus loin lorsqu'il écrit : *« Une identité ne se proclame pas. Elle doit se lire au quotidien et être attractive. »*

P. J.



LE MRG CONTINUE A RECHERCHER L'OUVERTURE

Devant le comité directeur, réuni à huis clos jeudi 21 juin, M. Jean-Michel Baylet, président du MRG, n'a pas caché la double déception provoquée par les résultats du 17 juin. D'une part, l'objectif des 5 % n'a pas été atteint par la liste ERE européenne, à laquelle il participait ; d'autre part, le score de la gauche, qui *« n'est plus majoritaire »*, est *« très préoccupant dans la perspective de 1986 »*. Parmi les raisons expliquant l'insuccès de la liste ERE, il a retenu la difficulté d'une direction tricéphale, dont l'enrichissement attendu s'est révélé au bout du compte *« réducteur »*.

Les responsables fédéraux du MRG constatent que c'est leur électorat qui a fourni l'essentiel des voix. Toutefois, ils n'ont pas pu ne pas observer que, ici ou là, leurs sympathisants ne s'étaient pas mobilisés autant qu'ils l'espéraient. Pour réduire ce que M. Baylet appelle *« le déphasage considérable entre le courant de sympathie qui a entouré la liste et son résultat »*, il aurait fallu, comme l'a noté M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat à l'éducation, que l'alliance apparaisse moins *« écolo-marginale »*.

Le comité directeur s'est retrouvé d'accord pour réaffirmer son appartenance à la majorité présidentielle sans toutefois *« se réfugier dans l'ombre du PS »*, selon l'expression de M. Thierry Jeantet, porte-parole du mouvement. Les responsables radicaux de gauche sont décidés à la fois à conforter leur nouvelle alliance avec l'UCR de M. Stirn et les associations qui ont rejoint M. Lalonde (la création d'un comité de liaison est probable), mais aussi à rechercher de nouveaux partenaires en prévision des assises qui seront organisées à l'automne. L'objectif reste, pour le MRG, l'élargissement de la majorité présidentielle, dont il souhaite être à la fois le *« fer de lance »* et l'*« épine dorsale »*. – A. Ch.

Le Sénat sur le chemin de l'obstruction

Les sénateurs de l'opposition seront-ils condamnés à lire à la tribune la Bible ou le Bottin administratif ? Aux yeux de certains, il n'y aurait guère d'autre moyen de manifester son hostilité totale au projet de loi sur l'enseignement privé, sinon d'« occuper » la tribune.

Le règlement du Sénat ne limite-t-il pas à quarante-cinq minutes le temps de parole des orateurs quand la conférence des présidents décide de ne pas organiser la discussion générale ? Quarante-cinq minutes multipliées par quelque trois cents élus, sans compter l'examen article par article, y ajouter le fait que si le gouvernement est maître de l'ordre du jour, le Sénat reste seul responsable de la périodicité et de la durée des séances, l'examen du texte peut se prolonger au-delà de toute date prévisible.

Le gouvernement pourrait être tenté, placé devant cette tactique, de dire *« chiche »*, cherchant ainsi à démontrer que les sénateurs, pour déterminés qu'ils soient, ne seraient pas à l'abri d'une défaite dans cette guerre d'usure.

Les résultats du 17 juin fondent les ultras à considérer désormais que la gauche *« a juridiquement tort puisqu'elle est politiquement minoritaire »* ; autrement dit, reprenant la désormais fameuse formule de M. André Laignel, député socialiste de l'Indre, ils estiment que, désavoué par les urnes, le gouvernement n'est plus justifié à poursuivre sa tâche.

A l'occasion des réunions hebdomadaires des groupes de la majorité sénatoriale, plusieurs sénateurs ont expliqué que la percée de M. Le Pen manifestait le rejet d'une partie de leurs électeurs pour un comportement trop « tiède » de l'opposition. Sur un autre ton, M. Philippe de Bourgoing, président du groupe des RI, considérait, jeudi 21 juin, que *l'« échec patent du pouvoir, le rejet global de sa politique imposent à la majorité sénatoriale un constat, un autre cadre de réflexion qui devront déboucher sur un nouveau type de comportement »*. Pour le sénateur du Calvados, *l'« opinion publique ne comprendrait pas que le Sénat, défenseur traditionnel des libertés, accepte, comme si rien ne s'était passé le 17 juin, comme si rien ne se passait le 24, de se laisser imposer, dans les jours qui viennent, des projets que le pays a, par avance, désavoués »*.

Pour M. Charles Pasqua, président du groupe RPR et président de la commission spéciale chargée d'examiner le projet sur la presse, le fait que la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale se soit refusée à examiner le texte tel qu'adopté par le Sénat est *« scandaleux »*. Conforté par le soutien à la version sénatoriale du dispositif visant à assumer la transparence, le pluralisme et la pérennisation des aides financières à la presse, émanant de la plupart des organisations professionnelles, M. Pasqua s'interroge sur la possibilité d'un dialogue entre les deux Assemblées. S'il est vrai que l'urgence n'a pas été déclarée pour la presse, ce qui répondait à un vœu des sénateurs de l'opposition, le président du groupe RPR en l'occurrence affirme que la discussion n'est plus possible.

La conférence des présidents, réunie le 21 juin, a donné un signe supplémentaire de ce durcissement : le rapporteur du texte sur l'école privée, M. Adolphe Chauvin, président du groupe de l'Union centriste, a prévenu qu'il ne serait pas prêt avant la mi-juillet. A ses yeux, le climat actuel est tel que la *« sagesse »* impose que l'on repousse le débat à l'automne. M. Pasqua s'est fait plus précis en affirmant : *« On fera ce qu'on peut pour que ce ne soit pas adopté avant octobre. »*

Pour justifier leur volonté de ne rien faire pour accélérer les choses, les sénateurs de l'opposition n'invoquent pas comme raison leur seule hostilité aux intentions gouvernementales. Ils y ajoutent un procès de l'utilisation des procédures. Le recours à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, pour faire adopter le projet à l'Assemblée nationale, justifie, à leurs yeux, qu'ils étudient le texte « au fond », c'est-à-dire dans le détail pour obtenir du gouvernement qu'il réponde aux points d'interrogation qui subsistent encore.

« Faire durer les choses » s'explique, même s'il s'agit là d'une raison secondaire, par l'absence de contre-projet précis. Si la nécessité de ne pas se contenter de refuser le texte purement et simplement mais d'élaborer un « contre-projet » – dans le souci exprimé de donner à la majorité sénatoriale un rôle au regard de l'alternance – semble admise, en revanche dans les choix plus techniques les décisions ne sont pas prises. Exemple : la titularisation des maîtres de l'enseignement privé est condamnée. Que lui opposer ? Certains envisagent de proposer une *« mise à disposition »* telle que celle prévue par la loi Le Pors. (ainsi un fonctionnaire serait détaché, rémunéré par son administration d'origine, mais placé sous la tutelle hiérarchique du chef d'établissement) ; est également suggérée la création d'un corps particulier unique des enseignants du privé, à l'instar de ce qui existe par exemple pour les ingénieurs de la SNCF ; une autre formule prévoirait un éclatement des corps de la fonction publique de l'éducation nationale avec mise au point de statuts particuliers et spéciaux, dont un pour les maîtres du privé.

Le travail de « construction » ne commencera pas avant que la commission en ait terminé de ses auditions, c'est-à-dire le 27 juin. C'est-à-dire, aussi, après la manifestation du 24. L'organisation de cette dernière n'a pas été sans provoquer quelques discussions. Certains souhaitaient un défilé des sénateurs de l'opposition, à partir de la cour du palais du Luxembourg, prévoyant même que ce groupe pourrait aller jusqu'à remettre un texte au palais de l'Elysée. Finalement, les bureaux des groupes parlementaires ont réservé le choix du rassemblement de « politiques » aux seuls élus d'Ile-de-France, qui se regrouperont à l'Hôtel de Ville de Paris, la plupart des sénateurs RI et centristes ayant gain de cause en défilant avec les délégations de leur propre région.

Les événements du 24 compteront certes. Mais sans doute seront plus déterminants encore les résultats de l'entretien que le président de la République aura avec le président du Sénat le 28 juin.

ANNE CHAUSSEBOURG.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les pouvoirs des communes en matière d'urbanisme

L'Assemblée nationale a commencé, jeudi 21 juin, l'examen, en première lecture, du projet de loi *« pour un renouveau de l'aménagement »* (*le Monde* du 5 mai). Ce titre sibyllin cache un texte touffu, qui vise à parachever l'œuvre, entreprise depuis 1981, de transfert aux communes d'*« une très large responsabilité en matière d'urbanisme »*, selon les termes de l'exposé des motifs, en leur donnant, notamment, *« la possibilité de mettre en œuvre leur plan d'occupation des sols »*.

Texte technique mais, d'abord, politique, qui s'inspire de l'idée qu'*« une nouvelle démarche pour l'aménagement urbain s'impose aujourd'hui »*. *« Il faut*, poursuit l'exposé des motifs, *inverser technique et politique, c'est-à-dire donner la primauté à la volonté politique (...) sur les procédures juridiques. En ce sens, la loi définira l'aménagement par des objectifs de fond, alors que, jusqu'à présent, elle ne décrivait que des procédures. Ces objectifs pourront seuls fonder, à l'avenir, l'exercice des prérogatives de puissance publique dans le domaine de l'aménagement »*.

Plus précisément, ce texte répond, selon M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, à deux motivations et à quatre objectifs. Deux motivations : *« achever la décentralisation »*, assurer *« une meilleure adaptation aux nouveaux besoins, aux nouvelles données urbaines »* ; quatre objectifs : *« favoriser les initiatives locales, pour mieux prendre en compte les besoins des citoyens, améliorer les garanties qui leur sont offertes ; assouplir, simplifier et clarifier les procédures, pour redonner aux partenaires locaux le goût d'entreprendre ; enfin, élargir et diversifier l'offre foncière »*.

Jugé positif par les députés socialistes et communistes, qui souhaitent, néanmoins, que lui soient apportées plusieurs retouches, le projet de M. Quilès fait l'objet des critiques de l'opposition, même si l'UDF et le RPR s'accordent pour lui reconnaître le mérite de la simplification, de la clarification, et, parfois, de la cohérence.

Pour l'UDF, ce texte porte en germe des atteintes au droit de propriété. Quant au RPR, il a défendu, par la voix de M. Robert Galley (Aube), une exception d'irrecevabilité, motivée par certaines dispositions du projet, d'un esprit *« tout à fait opposé »*, selon M. Galley, à la décentralisation votée par le Parlement. Cette procédure a été rejetée par 328 voix (PS-PC) contre 155 (UDF-RPR).

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

POLITIQUE

« CONTRADICTIONS », UN LIVRE D'ANICET LE PORS

Un communiste singulier

Un ministre en exercice, communiste de surcroît, acceptant de répondre, tout un livre durant, aux questions les plus incisives, les plus embarrassantes sur lui-même, son action, son ministère, les archaïsmes de son idéologie, les ambiguïtés de sa participation gouvernementale, les échecs et les embarras de son parti, voilà qui n'est pas fréquent. Anicet le Pors, ministre délégué puis secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a pourtant pris ce risque. Il publie, sous le titre volontairement provocateur de *Contradictions* (1), des entretiens avec Jean-Marie Colombani, qui seront scrutés à la loupe et méritent de l'être. Il s'agit d'un vrai dialogue avec questions, relances et objections sans complaisance, sans déférence, comme cela doit être. Le ministre répond toujours avec vigueur, avec vivacité parfois lorsqu'il se pique, avec circonspection trop souvent. Résultat : le document le plus actuel sur la situation du PC, ici et maintenant.

L'entreprise n'allait pas sans aléas pour Anicet le Pors, tant vis-à-vis de son parti que du gouvernement. Mais ce ministre à l'esprit sportif n'est pas un homme banal, malgré ses sages costumes trois pièces et son allure si comme il faut. Le plus intellectuel des quatre excellences du PC est en effet un communiste *singulier*, à la fois orthodoxe et original, solidaire et autonome, loyal et personnel, intéressant en tout cas. Ce Breton, issu d'une famille très pauvre transplantée par nécessité dans la région parisienne, a été un adolescent catholique fervent, tenté même un instant par le séminaire. Ses lectures favorites témoignent de ses goûts de l'époque : Bernanos et Péguy, Alexis Carrel et Teilhard de Chardin, Daniel Rops et Mounier, bref des intérêts croisés pour la spiritualité et la question sociale.

Ingénieur météorologiste – discipline précieuse pour un futur politique – coopérant, catholique bientôt progressiste dans la mouvance de la Jeune République et de *Témoignage chrétien*, il devient communiste sur le tard, en 1958, à vingt-sept ans, et non sans force interrogations. Puis, sa vie professionnelle bifurque. Il soutient une thèse de sciences économiques, se métamorphose en haut fonctionnaire au ministère des finances, spécialiste notoire des politiques industrielles, des relations entre l'Etat et les entreprises et de l'immigration. Il est à ce moment l'un des principaux experts économiques du PC, très proche de Charles Fiterman, qu'il seconde durant la grande querelle de l'actualisation du programme commun.

Le parti lui propose justement, en 1977, de devenir sénateur. Il accepte, entre *bientôt au comité central* ; le voici *cette fois permanent*, dirigeant politique, conseiller de Georges Marchais *durant la médiocre campagne que celui-ci mène en 1981, ministre enfin. Fort à son aise dans les palais ministériels*, dont il connaissait déjà les secrets, travailleur, entêté, décidé, très estimé de la gauche, très combattu par la droite, il garde son libre arbitre : il est solidaire mais il réfléchit par lui-même. Lorsqu'il a des désaccords avec son parti, il le dit, mais jamais en public. Jean-Marie Colombani fait cependant pressentir ses réserves à propos de la Hongrie ou de la Pologne. S'il ne se joint pas aux attaques du PC contre le Conseil d'Etat, ce n'est pas un hasard. Il a sa règle de conduite. Toujours son communisme *singulier*.

Dans *Contradictions*, son septième ouvrage, on retrouve ses qualités et ses défauts : probité et cohérence, manichéisme et rhétorique, précision et franchise. Par exemple, il n'hésite pas à parler du « *déficit* » de représentation arithmétique des communistes au sein du gouvernement, mais il se félicite d'avoir déjà accompli dans son ministère 95 % des objectifs fixés sur ce terrain pour le septennat. Il ne cache pas ses réserves sur les formules d'« *économie mixte* » ou de « *société mixte* », mises en avant récemment par François Mitterrand en personne. Il le dit avec courtoisie, avec fermeté. Il ne conçoit pas que la solidarité gouvernementale ou partisane interdise une réflexion personnelle. En revanche, il n'admet pas de manquement au devoir de réserve par dessein tactique. *Il ne résiste pas au plaisir de donner là-dessus une petite leçon de savoir-vivre aux socialistes.* Il est vrai que, *symétriquement*, il sait se montrer stoïque et appliquer dans son secteur une politique de rigueur qui ne l'enchante certes pas.

Le « noyautage » du secteur public

Il lui arrive aussi de répondre avec prudence ou avec réticence. Dans ces cas-là, il faut le décrypter, mais, sur plusieurs thèmes parfaitement controversés, il s'exprime sans ambages. Ainsi du fameux « *noyautage* » du secteur public par le Parti communiste. Anicet Le Pors avance toute une série de chiffres : un préfet communiste sur cent-quatre-vingt-dix ; aucun ambassadeur, six directeurs d'administration ou personnalités de rang comparable ; un recteur, un président d'entreprise publique et deux dirigeants de banques nationalisées, deux conseillers d'Etat, aucun conseiller à la Cour des comptes, aucun inspecteur des finances. On sent qu'il juge que son parti n'a pas toute sa part.

On devine sans mérite que ses adversaires ne vont pas se satisfaire de ses explications. Ainsi encore, à propos de la « *troisième voie* » de l'ENA, si discutée et avec tant de passion, défend-il bec et ongles, l'idée de l'urgence d'un rééquilibrage social. Quant à l'accusation d'avoir *contribué de son mieux à élargir l'influence de la CGT chez les fonctionnaires*, il l'écarte vivement, expliquant qu'il a *mis fin* à des anomalies. André Bergeron ne sera pas convaincu. Pas plus que ne le seront les leaders de l'opposition, à propos du droit des fonctionnaires aux activités politiques dans les locaux administratifs. Nul ne pourra au moins accuser Anicet Le Pors de sournoiserie.

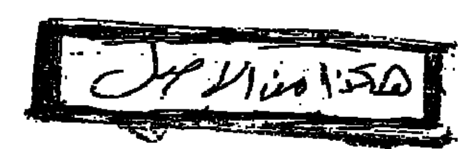
De même encore, sur des questions de principe, avance-t-il, sans crainte de se trouver en porte-à-faux, des propositions que l'on entend rarement dans le climat actuel. Les nationalisations ? Il ne faut pas leur fixer une limite *a priori*. Plus tard, par *étapes*, avec le *consentement du suffrage universel*, sans doute faudra-t-il aller plus loin. Ce ministre communiste, on le voit, n'est pas près d'être contaminé par l'idéologie du « *moins d'État* ». En revanche, il admet tout à fait, donnant raison là-dessus à Raymond Barre avec qui il rompit force lances avant 1981, qu'une réforme fondamentale, mise en œuvre dans la controverse, en l'absence de consensus, demeure extrêmement fragile, et que mieux vaut avancer avec l'accord des Français. Sans doute eût-il pu donner quelques conseils là-dessus à certains de ses collègues au gouvernement.

Vis-à-vis de son propre parti, même type de comportement. Le déclin du PC, par exemple, un thème fort d'actualité : Anicet Le Pors ne nie pas le handicap objectif que représente aujourd'hui l'image de l'Union soviétique. Il ne dramatise pas les revers électoraux ; il s'interroge sur les correspondances entre sa formation et la société hexagonale à la fin du vingtième siècle. Son analyse de la classe *ouvrière* d'aujourd'hui *cependant* est fort décevante parce que beaucoup trop académique. S'agissant de l'union de la gauche et de la participation gouvernementale, il témoigne vigoureusement de ce que la base du PC est très favorable, même si les militants manifestent « *une fierté inquiète* » devant leurs camarades ministres. Tonalité positive qui n'est sans doute pas fortuite au moment où la direction du PC s'interroge.

A le lire attentivement, on sent bien qu'Anicet Le Pors n'est pas l'homme des virages successifs, des coups de volant hâtifs et qu'il prise fort les vertus de la cohérence. Chez *lui*, les « *contradictions* » *se résolvent par une dialectique, souvent il est vrai rhétorique* – *d'où le titre de son livre ; chez d'autres dirigeants de sa famille politique*, ce communiste conceptuel semble redouter discrètement les oscillations de l'opportunisme. Un dirigeant historique du PC, François Billoux, qui fut lui-même ministre de l'économie à la Libération, avait jadis publié un petit livre intitulé : *Quand nous étions ministres*. L'ouvrage d'Anicet Le Pors pourrait être sous-titré « *Puisque nous sommes ministres* », et non pas « *Tant que nous sommes ministres* ».

ALAIN DUHAMEL.

(1) Anicet Le Pors : *Contradictions*. Entretien avec J.-M. Colombani. Messidor Éditions sociales, 247 p., 85 F.



Le Monde

société

LA PRÉPARATION DE LA MANIFESTATION DU 24 JUIN

LE MAINTIEN DE L'ORDRE

M. Defferre aux commandes

Le 24 juin, M. Gaston Defferre sera directement aux commandes. D'ordinaire à Marseille en fin de semaine, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation ne quittera pas de la journée son bureau de la place Beauvau, veillant à l'application des consignes qu'il a fixées au préfet de police de Paris, M. Guy Fougier. La position de M. Defferre est claire : un compromis sur le parcours a été trouvé, des engagements ont été pris par les organisateurs, *« dans des conditions difficiles, le gouvernement a prouvé son esprit de tolérance et son respect des libertés d'expression et de manifestation »*... En conséquence, il ne tolérera aucun manquement à la loi. Bref, aucun désordre.

Le ministre de l'intérieur est d'autant plus ferme qu'il a lui-même pris en charge la négociation préalable avec les organisateurs, recevant notamment M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL, le 19 juin (*le Monde* du 21 juin). Dès l'origine, M. Defferre était hostile à une interdiction, qui aurait été une erreur politique à ses yeux. Un compromis a été trouvé, avec les organisateurs, autour des quatre défilés – deux le matin, deux l'après-midi – convergeant vers la place de la Bastille.

La stratégie adoptée consiste à livrer l'est de Paris aux manifestants en maintenant, à distance, un cordon de sécurité qui empêche tout empiètement vers le centre de la capitale. Les cortèges dessineront une pince, dont le cœur sera la place de la Bastille et les extrémités les quatre gares qui servent de point de départ. Les cars des manifestants – sept mille selon la police – devront se garer sur l'est du périphérique, dont des secteurs entiers seront « neutralisés ».

Combien seront-ils ? Les services de police évaluent déjà le nombre de manifestants prévisible à sept cent mille ou huit cent mille personnes. Il n'y aura pas de polémique sur le nombre, M. Defferre ayant donné consigne à la préfecture de police de ne livrer aucun chiffre. Chacun s'accorde d'ailleurs à juger peu précis, au-delà d'une certaine affluence, les modes de calcul traditionnellement utilisés par les Renseignements généraux.

Huit mille gendarmes et CRS

Les effectifs policiers mobilisés sont considérables. Sur les soixante-et-une compagnies de CRS existantes, quarante-trois seront sur place dimanche. Trois d'entre elles sont toujours, en temps normal, mises à la disposition du préfet de police de Paris : l'une pour les gardes statiques auprès d'édifices sensibles, deux pour le maintien de l'ordre ordinaire. Les autres viendront des départements proches de la capitale mais aussi, évidemment, de province. Certaines d'entre elles gagneront Paris en avion... Au total, cela fait bien 4 000 CRS, auxquels s'ajoutent les effectifs d'une cinquantaine d'escadrons de gendarmerie mobile (EGM), soit un nombre d'hommes équivalent.

A ces quelque huit mille CRS et gendarmes, il faut ajouter les effectifs de la police parisienne. Si les gardiens de la paix en congé n'ont pas été rappelés à Paris, il est prévu qu'aucun service ne bénéficie de repos, récupération ou temps compensé. En somme, résume un policier, *« tout le monde travaille »*. La brigade fluviale, les services techniques, les sections d'état-major (SEM) souvent utilisés dans le maintien de l'ordre, sont consignés.

Reste la question des débordements éventuels. Après un temps d'inquiétude, le ministère de l'intérieur paraît plus serein : les organisateurs et les évêques ont condamné, par avance, toute tentation « factieuse ». La décision du Front national de constituer un cortège autonome n'a pas surpris les services policiers, qui avaient appris le refus de M. Le Pen de se concerter avec M. Pierre Daniel. C'est bien ici que réside l'inquiétude : quelles que soient ses déclarations, M. Le Pen, dont la radicalisation, notamment dans ses propos à l'égard de la droite politique, est manifeste, ne drainera-t-il pas quelques extrémistes désireux d'en découdre et de rejouer un 6 février, cinquante ans plus tard ?

Inquiétude d'autant plus fondée que les services du ministère de l'intérieur ont eu vent d'une violente prise à partie de M. Daniel, le 26 mai dernier, devant l'école construite par des parents des écoles privées bretonnes à Montparnasse. Aux cris de *« traître, judas »*, *« il faut lui casser la gueule »*, M. Daniel fut quelque peu bousculé par un groupe de militants catholiques intégristes, selon les renseignements généraux.

A suivre, donc. Mais le message de M. Defferre est net : si certains veulent aller au-delà de l'accord conclu avec les organisateurs, je les attend de pied ferme !

EDWY PLENEL.

M. Mauroy : *la manifestation a été imposée par les ultras de l'UNAPEL et par les partis de droite*

« La manifestation a été imposée par les ultras de l'UNAPEL et par les partis de droite », estime M. Pierre Mauroy dans un entretien publié ce vendredi 22 juin par *le Matin de Paris*. *« On a même vu*, précise le premier ministre, *M. Gaudin, M. Labbé et les dirigeants de l'opposition mettre en cause la modération des évêques. (...) Et puis, voici M. Le Pen qui vient pour défiler sous sa propre bannière. Les choses sont donc claires.*

» La manifestation est dirigée à présent contre un texte de loi adopté par le gouvernement et l'Assemblée nationale. On ne défend plus un principe, on vise une décision prise par la majorité politique qui dirige le pays. »

Evoquant le slogan *« La résistance commence »*, retenu dans un tract appelant à la manifestation, M. Mauroy ajoute : *« Nombreux sont les dirigeants de l'opposition qui parlent ainsi. C'est grave. En démocratie, les discours ne sont jamais innocents, et le vocabulaire est toujours révélateur des intentions inavouées. Un tel mot d'ordre peut conduire à mettre en cause la légalité républicaine. (...) La légitimité appartient à la représentation nationale issue du suffrage universel. Le maintien de l'ordre et l'application des lois sont à la charge du gouvernement. Il n'y faillira pas.*

» Je le dis aux parents qui veulent manifester : lisez les textes, regardez d'où vient l'organisation et, enfin, ayez le respect et la prudence de laisser chez vous les enfants. »

M. PIERRE DANIEL RÉPOND AU PREMIER MINISTRE

Dans un communiqué publié vendredi 22 juin, M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL (parents d'élèves de l'enseignement catholique), réagit aux propos de M. Pierre Mauroy, selon lequel la manifestation du 24 juin a été imposée par *« les ultras de l'UNAPEL et les partis de droite »*.

« Je démens catégoriquement cette affirmation, déclare M. Daniel. *La décision de la manifestation a été prise par moi-même au nom de l'UNAPEL et par l'ensemble de la commission permanente de l'enseignement catholique après les aggravations du projet de loi acceptées par le premier ministre dans la nuit du 22 au 23 mai. Ce dernier avait été avisé des conséquences de toute aggravation. Il porte donc la responsabilité d'une situation que j'ai tentée d'éviter jusqu'à l'extrême limite du possible quelles que soient les pressions dont j'ai pu être l'objet. Le seul but de cette manifestation est, n'en déplaise à M. Mauroy, la défense de l'école privée, comme le confirment les tous derniers sondages. »*

LA FEP-CFDT DEMANDE LA SUPPRESSION DU LIEN ENTRE LE FINANCEMENT COMMUNAL ET LA TITULARISATION DES ENSEIGNANTS

La Fédération de l'enseignement privé (FEP-CFDT) a été entendue le 14 juin par la commission des affaires culturelles du Sénat sur le projet de loi relatif à l'école privée. Elle considère que ce texte *« respecte la liberté des diverses parties concernées »* et demande que la titularisation des enseignants soit possible avant le délai de six ans prévu par le projet. Mais la FEP a demandé au Sénat de supprimer le lien entre le financement des écoles primaires par les communes et l'option d'une majorité des enseignants pour le statut des fonctionnaires. Le syndicat n'accepte pas en effet que *« le choix personnel des instituteurs (...) puisse avoir des répercussions sur les ressources de l'établissement et donc sur l'emploi ou les salaires des personnels non enseignants »*. Il estime de plus injustifié la distinction entre primaire et secondaire et souligne que la mesure se heurte à des *« difficultés techniques importantes »* dans les petites écoles, alors que 54 % des écoles maternelles et primaires privées ont de une à quatre classes.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

(par ordre alphabétique)

- **Portugais** : Mmes et MM. Graziella Neves Forte (3), Elisalva Oliveira-Joué (2), Jean-Paul Rebaud (1er).
- **Hébreu** : Mlle Ariane Azouvi.
- **Polonais** : Mme Barbara Carlier, née Tuszynska.

L'embarras des évêques

(Suite de la première page.)

La manifestation nationale du 24 juin couronne une série de rassemblements régionaux, remarquablement programmés, qui voulaient souligner une mobilisation croissante : 60 000 personnes à Bordeaux, le 22 janvier 1984 ; 120 000 à Lyon, le 29 janvier ; 220 000 à Rennes, le 18 février ; 250 000 à Lille, le 25 février ; plus de 550 000 à Versailles, le 4 mars. Chaque fois, un évêque était à la tribune et prononçait un discours solennel.

Une organisation parfaite et pourtant parfaitement nouvelle. Car, s'ils ont une longue pratique des rassemblements, les catholiques français ne sont nullement accoutumés à descendre dans la rue. Leur manifestation du 24 juin a d'ailleurs été organisée comme un pèlerinage et prendra des allures de procession... Il faut remonter très loin, sous la IIIe République, pour retrouver un phénomène semblable – à propos de l'école, précisément. Dans la période récente, toute réunion de masse était une occasion de célébrer un événement (la venue du pape, par exemple), non de protester contre un projet gouvernemental : on n'a pas vu des centaines de milliers de personnes dans la rue pour s'opposer à la libéralisation de l'avortement.

La situation actuelle tient à plusieurs nouveautés. La France a un gouvernement de gauche, auquel beaucoup de catholiques sont opposés par principe. Ce gouvernement est accusé de s'en prendre à la « liberté » scolaire, jugée essentielle. Et, au sein même du catholicisme, des changements se sont opérés. Les militants (progressistes) ne tiennent plus le haut du pavé, comme dans les années 60 et 70. C'est la masse des pratiquants (assez traditionnelle) qui a repris le dessus. Le souci dominant n'est pas la justice mais la liberté. La tendance n'est pas à la dispersion dans la société mais dans le regroupement. Ces catholiques veulent rendre l'Eglise *« visible »* au lieu de la cacher, trouver leur *« identité chrétienne »* et l'affirmer. Les grandes fêtes diocésaines, organisées ici ou là depuis quelque temps, illustrent bien cette nouveauté.

Grâce à la gauche

Dans les années 70, l'enseignement catholique n'était pas le souci principal des évêques de France. Ils avaient tendance à le négliger, au profit de lieux non confessionnels comme l'école publique. On comptait de moins en moins de prêtres dans les établissements scolaires. Les ordres religieux se dégageaient eux aussi, sur la pointe des pieds, faisant valoir la baisse de leurs effectifs. L'école catholique passait progressivement sous le contrôle des enseignants laïcs et des familles. En se décléricalisant, elle gagnait une certaine autonomie et développait son caractère de *« communauté éducative »*.

Les évêques ont redécouvert « leur » école avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. Déjà, les parents d'élèves étaient en tête du mouvement pour la défense de la « liberté » scolaire. Ce mouvement risquait de se durcir et d'échapper à l'Eglise. Il fallait d'urgence le contrôler.

Une bonne partie des évêques ne voyaient pas d'un mauvais œil le changement politique intervenu en France, malgré les projets de laïcisation de l'enseignement. Un gouvernement de gauche ne permettrait-il pas enfin à l'Eglise d'inaugurer des relations normales avec le pouvoir sans être soupçonnée de collusion ? Et puisque ce gouvernement s'obstinait à rouvrir le dossier scolaire, on se disait qu'après tout la gauche était mieux placée que la droite pour résoudre définitivement cette vieille querelle. Une occasion historique se présentait. Autant en profiter.

La normalisation des rapports avec le pouvoir politique s'est bien engagée après mai 1981. Même l'opposition devait s'en féliciter discrètement, y voyant un mouvement irréversible dont elle profiterait à l'avenir. Le débat scolaire a d'abord favorisé cette normalisation en multipliant les contacts entre dirigeants politiques et responsables catholiques. Ayant suivi leurs troupes, les évêques réussissaient à les dépasser et à les modérer, imprimant à la querelle scolaire un ton très particulier, sans haine, sans agressivité. Et les laïques, en face, jouaient le jeu, ce qui est peu courant en France pour un débat de cette importance.

Le pouvoir avait promis à demi-mot aux évêques de ne rien décider sans leur accord. Avec le dernier état du projet de loi de M. Savary, on n'était pas très loin d'une solution qui, pour les catholiques, représentait, malgré quelques défauts, une avancée considérable : la gauche reconnaissait de manière irréversible le principe de l'aide publique à l'enseignement privé et le caractère confessionnel de celui-ci. D'où l'amertume des évêques lorsque, au dernier moment, le gouvernement a amendé son projet de loi dans un sens favorable aux laïques. Un capital de confiance, accumulé au fil des mois, se dissipait brusquement. Les évêques ont eu le sentiment que le gouvernement capitulait devant une minorité. Leur modération apparaissait, désormais, comme un signe de faiblesse et les partis d'opposition étaient tout prêts à prendre la relève.

Divine surprise

La défense de l'« école libre » a mobilisé des foules considérables. Les évêques ne savent trop s'ils doivent s'en féliciter ou s'en méfier.

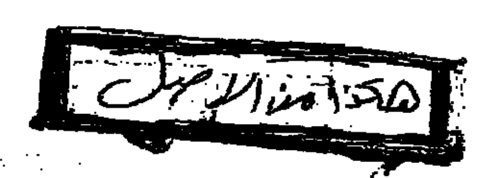
Qu'une Eglise de plus en plus minoritaire dans la société française réussisse à lancer un tel mouvement est, pour certains, une divine surprise. Ils y voient l'occasion unique de renouer des liens en profondeur avec cette société « sécularisée », puisqu'il s'agit de la transmission du savoir aux enfants. Peut-on négliger une telle occasion quand les églises se vident et que les mouvements d'action catholique sont en chute libre ?

Les évêques craignent cependant d'être piégés par ce mouvement ambigu. Au danger évident, surtout depuis le 17 juin, de récupération politique s'ajoute celui – plus grave à leurs yeux – de récupération sociale. L'Église risque, en effet, de devenir un simple fournisseur de symboles. On s'en sert selon les besoins, on rejette ce qui gêne. Ses écoles riquent de n'être recherchées que pour les valeurs traditionnelles qu'elles dispensent (liberté, respect de l'autre, etc.) alors que le souci des évêques est la transmission de la foi. Jamais l'offre n'a correspondu si mal à la demande.

Paul Thibaud pose crûment la question dans le dernier numéro d'*Esprit* (juin 1984) : *« Des familles bourgeoises gagnées par l'indifférence religieuse craignent moins pour leurs enfants l'embrigadement par les bons pères que l'embrigadement marxiste des profs d'histoire et de philo. »* L'école catholique leur conviendrait, en somme, non pas pour les valeurs qu'elle veut transmettre, mais pour... son innocuité.

Entre le souci de s'adresser au plus grand nombre et la crainte de récupération, entre les fidèles et les militants, les évêques sont condamnés à ne pas choisir. Comment profiter de l'attirance de beaucoup de Français pour l'école catholique sans tomber dans le piège d'une « religion civile » à l'américaine ? C'est tout le problème de l'épiscopat. Et l'explication de son embarras.

ROBERT SOLÉ.



POUR l'ÉCOLE PRIVÉE

Des mouvements chrétiens dénoncent la « compromission de l'épiscopat »

A la veille de la manifestation du 24 juin pour la défense de l'école privée, un certain nombre de groupes chrétiens ont manifesté leur désaccord avec cette démarche ainsi qu'avec l'appui que lui ont apporté les évêques.

« Nous disons non à la guerre scolaire, non à l'amalgame entre les positions de l'enseignement catholique et celles de toute la communauté catholique, non à la compromission de l'épiscopat dans cette manifestation dont la récupération politique partisane est inévitable », lit-on dans un texte signé collectivement par les Amis de *Témoignage chrétien*, la Vie nouvelle, la Paroisse universitaire, le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC), la Jeunesse indépendante chrétienne (JIC), les équipes enseignantes, l'équipe nationale de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), l'équipe nationale de la FNAPEC (parents de l'aumônerie de l'enseignement public), les Chrétiens dans le monde rural (CMR), la FNAPEEC, Ecole ouverte et Vivre ensemble l'Evangile aujourd'hui, Action catholique générale (VEA-ACG).

« Nous disons oui à la reconnaissance de la valeur du service public solennellement proclamée par les évêques en 1969 ». « C'est l'école publique elle-même qui a droit à l'estime des catholiques et de leurs pasteurs, ajoutent les signataires du texte. *Oui à la liberté dont personne n'a le monopole, oui à un pluralisme scolaire qui assure aux parents la liberté de choix des projets éducatifs et de leur adhésion à une association, aux maîtres la liberté de choix de leur statut, aux élèves la liberté d'expression. »*

« Une stratégie dangereuse »

Lors d'une conférence de presse, des représentants des mouvements signataires ont expliqué le sens de leur prise de position commune : *« Nous nous situons comme des chrétiens dans l'Église qui avons décidé de protester ensemble — puisque nos démarches individuelles auprès des évêques ont échoué, — contre une manifestation qui renforcera l'image publique d'une Église liée à la droite, et contre la défense d'une « liberté » qui refuse aux enseignants de choisir leur statut, aux élèves de s'exprimer et aux chrétiens que nous sommes d'avoir une autre opinion que celle de la hiérarchie. »* Le 23 et le 24 juin, des membres de ces mouvements prendront la parole en province à la sortie des messes, sur les marchés etc., pour expliquer leur point de vue.

Parmi d'autre voix qui se sont élevées dans l'Église contre la manifestation de dimanche, citons celle des Chrétiens pour une Église dégagée de l'école confessionnelle (CEDEC), mouvement créé à Tours en 1983 dans le but de rompre *« les liens structurels que l'Église institutionnelle entretient avec l'enseignement privé en France »*. Dans une lettre adressée aux évêques le 17 juin, le CEDEC exprime son inquiétude devant la manifestation, déplore la participation des évêques aux côtés des hommes politiques de droite et conclut : *« Depuis « Versailles » tout le travail pastoral accompli avec tant de peine depuis des années dans certains secteurs de la population française est déjà gravement remis en question, et nombreux sont ceux parmi les croyants ou les incroyants qui affirment avoir été scandalisés par votre présence à de telles manifestations. »*

Dans une motion adoptée, d'autre part, par *la Vie nouvelle*, réunie en assises nationales les 16 et 17 juin, ce mouvement de militants chrétiens rappelle que *« la majorité des familles chrétiennes ont leurs enfants à l'école publique »* et plaide pour un véritable dialogue entre les chrétiens du public et du privé, puisque le mouvement est *« présent des deux côtés »*, car, dit-il, *« le discours sur la liberté s'est trouvé scandaleusement piégé : il couvre la défense de privilèges tels que d'échapper aux contraintes de la carte scolaire et des quotas d'ouverture de classe. Les tenants du privé peignent l'école publique comme une cage aux oiseaux et se servent parfois des enfants pour faire pression sur les familles. Ils refusent même une représentation pluraliste des parents. L'enseignement catholique défend son pouvoir d'employeur (statut des enseignants, groupements de gestion) au nom de responsabilités dans la transmission de la foi et de valeurs qu'il risque dans le même temps de compromettre pour une large part »*.

Voilà pourquoi *la Vie nouvelle* dénonce *« la stratégie dangereuse »* de l'épiscopat, qui se disqualifie *« dans le débat général sur l'éducation des enfants de l'école publique alors que la laïcité signifie droit de tous à s'exprimer »* et demande aux évêques de ne pas participer à la manifestation du 24 juin, ni même de se solidariser avec les manifestants. Elle leur demande, enfin, d'*« adopter résolument une politique d'ouverture et de présence partout, auprès de toutes les écoles, en renforçant les moyens en personnes dans les équipes de catéchisme et les aumôneries. L'égalité de tous les enfants passe aussi par là »*.

A. W.

HOMMAGE A JEAN ZAY

Quarante ans en 1944

par Roger-Gérard SCHWARTZENBERG (*)

A l'occasion du quarantième anniversaire de la mort de Jean Zay, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, nous a fait parvenir le texte suivant :

21 juin 1944. C'était il y a quarante ans. Et il n'avait pas encore quarante ans. Cinq balles de mitraillette, dont trois à la tête. Et, avant de mourir, le simple cri de celui qui tombe : *« Vive la France ! »* La milice venait de tuer Jean Zay.

Reste la mémoire de ce qu'il fut, de ce qu'il fit. Reste son image. En trois témoignages. Pierre Mendès France, d'abord, membre comme lui de la gauche radicale : *« Le plus lucide parmi nous. »* Edouard Herriot, aussi : *« Une intelligence ouverte aux quatre vents de l'esprit. »* Léon Blum, enfin : *« Il possédait tous les dons d'ardeur et d'éclat qu'on a coutume d'attribuer à la jeunesse. »*

4 juin 1936. Le dirigeant socialiste forme son gouvernement et nomme Jean Zay à l'éducation nationale. Il a alors trente et un ans et restera quarante mois rue de Grenelle. Jusqu'au 1er septembre 1939. Jusqu'à sa démission pour rejoindre l'armée et *« suivre le cours normal de sa classe »*.

Son objectif fondamental ? Démocratiser, moderniser l'enseignement. Développer l'égalité des chances. Ses premiers actes ? Déposer un projet de loi qui prolonge jusqu'à quatorze ans la scolarité obligatoire. Développer les bourses. Créer, au début du second degré, une « classe d'orientation », commune à tous.

Afin de donner à tous l'occasion d'un véritable choix. Fondé non plus sur l'origine sociale, mais sur les aptitudes.

Ces aptitudes, Jean Zay entend les éveiller par une pédagogie de l'autonomie. Une circulaire ministérielle de 1938 le souligne : *« Faites constamment appel à la spontanéité de l'enfant. »* D'où les « loisirs dirigés », le samedi après-midi, avec leurs activités créatrices : journaux scolaires, représentations théâtrales, travaux manuels. Pour ouvrir l'école sur la vie. Pour permettre le développement harmonieux de la personnalité. Dans le même but, Jean Zay généralise l'éducation physique et institue la demi-journée de plein air. Avec le concours de Léo Lagrange.

Avec Irène Joliot-Curie, puis avec Jean Perrin, il crée le premier CNRS et accentue la liaison Université-Recherche-Industrie. Enfin, il trace l'esquisse de l'ENA. Pour démocratiser la haute fonction publique.

Jean Zay avait en charge à la fois l'éducation nationale et les beaux-arts. A ce second titre, il multiplie les initiatives pour rendre la culture accessible à tous.

La culture, c'est d'abord la lecture. Pour la favoriser, il créé les bibliobus, ces bibliothèques itinérantes. De même, pour mettre — physiquement — les œuvres d'art ou les créations scientifiques à la portée de tous, il rénove les musées existants, inaugure le Palais de la découverte, créé le Musée d'art moderne.

Il est avec tout ce qui se fait de neuf, de fort. Qui encourage Bonnard et Matisse, Léger et Braque ? Jean Zay. Qui nomme Bourdet à la tête de la Comédie-Française ? Jean Zay. Qui soutient Baty, Dullin, Jouvet et Pitoëff ? Encore Jean Zay. Qui projette d'installer au Palais de Chaillot un « théâtre populaire », ouvert à tous ? Qui créé la « réunion des théâtres lyriques nationaux » ? Qui décide de créer le Festival du cinéma de Cannes, dont le premier aurait dû se tenir en septembre 1939 ? Jean Zay. Bien sûr.

Septembre 39. Puis juin 40. Et la République renversée. D'août 40 à juin 44, Jean Zay passera les quatre dernières années de sa vie en détention. Dans les prisons de Vichy. Solitaire et exemplaire. Exemplairement fidèle à ses idées.

Le 19 juin 1944, il écrivait sa dernière lettre : *« Je n'ai jamais été si sûr de mon destin et de ma route. J'ai le cœur et la conscience tranquille. Je n'ai aucune peur. »*

Deux jours plus tard, des miliciens l'abattent dans une carrière abandonnée, près de Cusset. Au Puits-du-diable. Il entrait dans le temps. Dans le panthéon moral de la République.

(*) Secrétaire d'Etat à l'éducation nationale.

UN MESSAGE DU CHEF DE L'ÉTAT

M. François Mitterrand a rendu hommage, le 20 juin, à Jean Zay, assassiné par la milice le 21 juin 1944. Dans un message adressé à Pierre Mauroy, le président de la République écrit : *« En cet anniversaire de sa tragique disparition, et alors que notre souvenir des crimes du nazisme et du fascisme ne peut s'effacer, je veux saluer sa mémoire, son courage, la force de ses convictions, qu'il avait mises au service de son idéal, comme l'illustre son œuvre de ministre de l'instruction publique du gouvernement de Front populaire, entièrement consacrée à la grande cause de l'école publique. »*

Le premier ministre a déposé une gerbe devant la plaque commémorative pour les morts de la Résistance, au ministère de l'éducation nationale.

EN BREF

Condamné à perpétuité après un triple meurtre

Périgueux. — La cour d'assises de Dordogne a condamné, mardi 19 juin, Dominique Ahyée, trente-quatre ans, à la réclusion criminelle à perpétuité. Il était accusé du meurtre, le 16 juillet 1980 à Périgueux, de son ex-compagne, Nadine Beuzelinck, trente-neuf ans, mère de quatre enfants et de celui de deux gendarmes, l'adjudant Besnault, quarante et un ans, et le brigadier Lefort, trente-quatre ans, tous deux pères de trois enfants.

Ahyée, lui-même fils de gendarme, était sorti de la maison d'arrêt de Périgueux *depuis deux heures* à peine lorsque eut lieu la tuerie. Après sept mois et demi de prison pour détention d'arme et d'explosif, Ahyée venait de bénéficier de la grâce présidentielle du 14 juillet.

A l'audience, l'accusé n'a reconnu que le meurtre de son ex-amie, prétendant qu'il avait agi en état de légitime défense, et que Nadine Beuzelinck, prise de folie soudaine, avait elle-même tué les deux gendarmes.

Les témoignages accablants accumulés contre Ahyée ont emporté la conviction du jury, qui a suivi après moins d'une heure de délibération les réquisitions de l'avocat général, M. Marc Guemas, et refusé à l'accusé les circonstances atténuantes. — *(Corresp.)*

Deux membres présumés du GAL, libérés

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau a rendu, jeudi 21 juin, une ordonnance de mise en liberté pour Mohamed Mekouafi, cinquante-quatre ans, et Mohamed Khiar, vingt-huit ans, inculpés le 13 avril d'association de malfaiteurs et soupçonnés d'appartenance au GAL (Groupe antiterroriste de libération). Les deux hommes, d'origine algérienne, avaient été arrêtés à Bordeaux lors d'un coup de filet policier réalisé pour prévenir de nouveaux attentats anti-basques. Dix personnes avaient été écrouées.

Les autres inculpés, arrêtés en avril, avaient été libérés en mai par la chambre d'accusation de Pau pour *« vice de procédure »* et *« absences de faits autres que des intentions incertaines »*. (*le Monde* du 18 mai). La chambre d'accusation a annulé, le 21 juin, l'intégralité de la procédure.

Un paraplégique avoue le meurtre de son médecin

Abel Barillon, soixante-quatre ans, le paraplégique chez qui les gendarmes ont découvert, mercredi 20 juin, le corps du docteur Colette Le Bret, soixante-trois ans, a avoué, jeudi 21 juin, être l'auteur du meurtre. *(Nos dernières éditions.)* Colette Le Bret avait été mortellement blessée par deux coups de fusil et portait au cou des traces de strangulation. Selon le parquet des Sables-d'Olonne, Barillon aurait agi par rancœur devant l'exceptionnel état de santé du docteur Le Bret. Cette dernière était connue dans la région vendéenne — elle habitait Challans depuis 1951 — pour ses nombreux exploits sportifs.

Le suicide d'un bûcheron meurtrier

Grenoble. — Le bûcheron d'Eyzin-Pinet (Isère), Camille Carcel, cinquante ans, qui avait abattu froidement, le 10 juin, à coups de carabine un campeur, Éric Clocher, vingt-quatre ans, et blessé l'ami de ce dernier, puis un gendarme, s'est suicidé dans sa ferme, jeudi 21 juin. Après le meurtre de l'étudiant lyonnais, le bûcheron s'était enfoncé dans l'épaisse forêt proche de son habitation. Pendant douze jours, les gendarmes avaient perdu sa trace, mais ils continuaient une surveillance discrète. Jeudi, Camille Carcel est retourné à Eyzin-Pinet pour chercher de la nourriture et des vêtements. Les forces de l'ordre ont alors aussitôt encerclé sa maison. Quelques instants plus tard, le bûcheron se tirait une balle dans la tête.

L'enquête des gendarmes de Vienne a permis d'établir que Camille Carcel a bénéficié d'une ou de plusieurs aides extérieures pendant sa longue « cavale » et qu'il fut ainsi ravitaillé à plusieurs reprises. — *(Corresp.)*

Les homosexuels décernent un prix à M. Le Pen

Pour la quatrième fois, les homosexuels organisent une marche, le samedi 23 juin. Leur défilé annuel partira de la place de la Bastille, à Paris, vers 15 heures, pour finir au Louvre. Les médias homosexuels — Gai-Pied hebdo, Samouraï, Masques, Homophonies, Lesbia, 5 sur 5, Fréquence gaie, etc — seront présents ainsi, notamment, que le Comité d'urgence antirépression homosexuelle (CUARH).

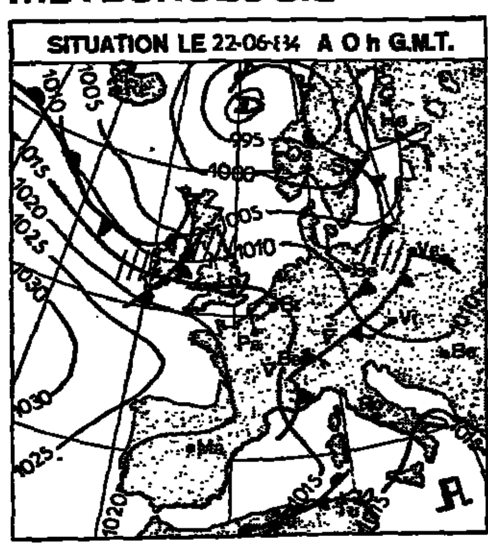
Les thèmes de la défense des libertés et de la lutte contre les discriminations domineront le cortège. M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, pour qui *« il ne faut pas heurter la jaquette* [car] *ils sont cinq cent mille »* mais qui n'en pense pas moins que *« l'homosexualité nous conduit, si elle se développe, à la fin du monde »*, se verra attribuer, lors d'un gala à la Mutualité, à 20 h 30, le prix de l'homophobie 1984.

● *Trois tués et six blessés sur une plate-forme en mer du Nord.* — Un incendie s'est déclaré, le jeudi 21 juin, sur la plate-forme Bravo du champ pétrolier de Brent, en zone britannique de la mer du Nord. L'incendie s'est produit dans un atelier où se trouvaient neuf personnes. Sept ont pu être sorties des flammes, mais l'une d'elles est morte peu après. Les deux autres ont été trouvées mortes, dans l'atelier, après l'extinction du feu. La production a été arrêtée et la plupart du personnel de la plate-forme évacué.

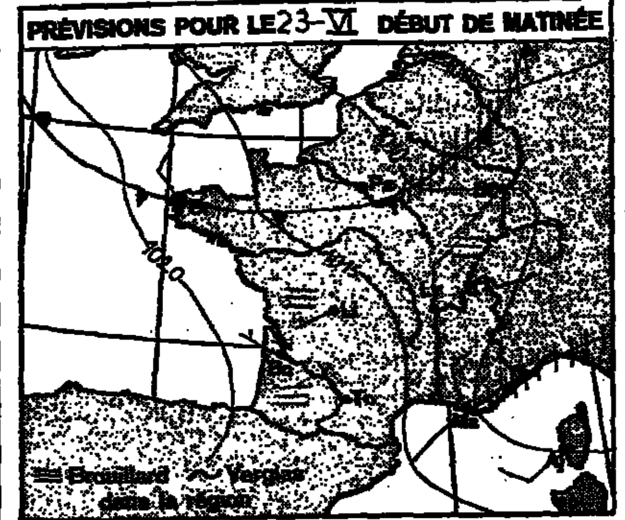
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22-06-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23-VI DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 22 juin à 0 heure et le samedi 23 juin à 24 heures.

Les hautes pressions du proche Atlantique préserveront une partie de la France du passage des perturbations orageuses. Celles-ci circuleront de l'Angleterre à l'Allemagne, débordant par moments, sur nos régions du Nord-Est.

Samedi matin, une bande nuageuse s'étirera de la Bretagne à la Normandie, au Bassin parisien et à la Picardie. Ailleurs, des bancs de brume ou de brouillard locaux, puis beau temps ensoleillé. Tout juste quelques orages résiduels sur le sud des Alpes et la Corse.

Au cours de la journée, les nuages se décaleront vers l'est et le centre-est. Au nord de la Seine, le temps sera plutôt nuageux avec quelques ondées locales probables mais aussi des éclaircies. Sur le reste de la France, beau temps souvent ensoleillé.

Il fera un peu plus frais que les jours précédents : 12 à 14 degrés le matin, 19 à 26 degrés l'après-midi, du nord au sud.

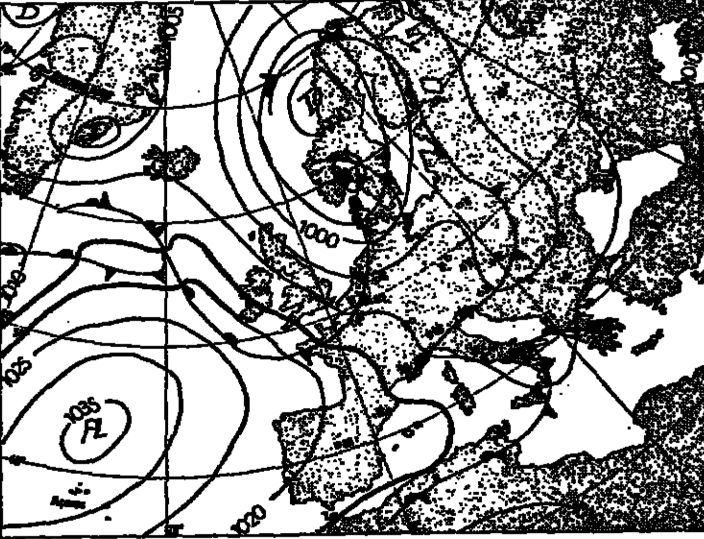
Dimanche, peu d'évolution, les hautes pressions ne bougeant pas, elles continueront à protéger la moitié de la France seulement.

Ainsi, sur la moitié sud-ouest, après dissipation des brumes matinales, le temps sera bien ensoleillé et assez chaud pour la saison. 22 à 26 degrés de la Bretagne au Pays basque.

Sur la moitié nord-est, le ciel sera assez nuageux avec seulement quelques trouées de la Normandie au Lyonnais. Plus à l'est, un risque d'ondées orageuses par place. Les températures évolueront entre 19 degrés près de la Manche et 24 degrés sur les Alpes et le Jura.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 22 juin à 8 heures, de 1017,9 millibars soit 763,6 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 23 JUIN A 0 HEURE (GMT)



Températures (*le premier chiffre* indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 juin; le second, le minimum de la nuit du 21 juin au 22 juin) : Ajaccio, 30 et 20 degrés ; Biarritz, 19 et 15; Bordeaux, 22 et 17; Bourges, 14 (mini); Brest, 17 et 10; Caen, 22 et 10; Cherbourg, 18 et 10; Clermont-Ferrand, 28 et 16; Dijon, 22 et 16; Grenoble-St-M.-H., 28 et 16; Grenoble-St-Geoirs, 26 et 16; Lille, 23 et 12; Lyon, 27 et 16; Marseille-Marignane, 30 et 19; Nancy, 22 et 14; Nantes, 25 et 10; Nice-Côte d'Azur, 25 et 19; Paris-Montsouris, 27 et 14; Paris-Orly, 26 et 14; Pau, 21 et 15; Perpignan, 28 et 19; Rennes, 24 et 8; Strasbourg, 26 et 17; Tours, 24 et 13; Toulouse, 24 et 16.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 (max) degrés; Amsterdam, 18 et 9; Athènes, 28 et 20; Berlin, 26 et 12; Bonn, 26 et 7; Bruxelles, 23 et 12; Iles Canaries, 24 et 19; Copenhague, 22 et 10; Dakar, 28 et 23; Djerba, 38 et 25; Genève, 26 et 15; Jérusalem, 24 et 14; Lisbonne, 22 et 16; Londres, 22 et 11; Luxembourg, 23 et 7; Madrid, 14 (mini) ; Moscou, 20 et 12; Nairobi, 27 (max) ; New-York, 23 (max) ; Palma-de-Majorque, 15 (mini) ; Rio-de-Janeiro 28 et15; Stockholm, 23 et 11; Tozeur, 40 et 28; Tunis, 36 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les mots croisés se trouvent dans le « Monde Loisirs » page VI

PARIS EN VISITES

SAMEDI 23 JUIN

« Le musée de Cluny raconté aux jeunes », 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé, Mme Vermeersch.

« L'Orangerie et les terrasses de Meudon », 15 heures, gare de Bellevue, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Opéra », 14 heures, entrée (Arts Conférences).

« Le musée Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (La France et son passé).

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« Les Impressionnistes », 14 h 30, entrée du musée du Jeu de Paume (M. C. Lasnier).

« L'île Saint-Louis », 10 h 15, Pont-Marie (Paris pittoresque et insolite).

« La Banque de France », 15 heures, 1, place Général-Catroux (Tourisme culturel).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 22 juin :

DES DÉCRETS

● Fixant les conditions d'application *de l'article 29 de la loi du* 22 juillet 1983 en ce qui concerne le transport des élèves et étudiants gravement handicapés.

● *Concernant* l'octroi de primes aux producteurs qui s'engagent à abandonner définitivement la production laitière.

● *Portant réaménagement* des taxes des services postaux et financiers du régime intérieur.

● Portant nomination dans les *cadres des officiers de réserve.*

EN BREF

ALLO-PRIMEURS

QUE METTRE DANS SON ASSIETTE ? — Avant-primeurs par la voix d'Annick Gaidoz, journaliste spécialiste de la consommation, sélectionne les fruits et légumes frais de la semaine ; équilibre saveur, qualité et rigueur du porte-monnaie ; saupoudre de conseils pertinents pour les bien accommoder et adapte sa sélection en fonction du menu retenu : des fraises, oui ; mais celles-ci plutôt que *celles-là si l'on doit les* marier à d'autres fruits dans une *salade ou les déguster seules. Une* intervention allègre, avec *intermèdes disco, due à l'Agence pour* la recherche et l'information en *fruits et légumes frais* (Afripel). Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, en audiphone : 265-43-21.

PÉDAGOGIE

TRAVAILLER AUTREMENT. — Etre mieux avec les élèves, produire ensemble des outils (écrits, films, manuels), mieux être soi-même par le théâtre, l'expression corporelle ou la création : les rencontres organisées par le Cercle de recherche et d'action pédagogique (*CRAP*) *et les Cahiers pédagogiques* s'y emploieront, du *25 août au 1er septembre à Montbrison* (Loire). Ouvertes à tous. *Participation 1 050 francs.*

★ CRAP, 66, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 874-59-89.

VIE QUOTIDIENNE

GUIDE DE L'ACQUÉREUR DE LA MAISON INDIVIDUELLE. — L'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris met à la disposition du public un *Guide de l'acquéreur de la maison individuelle.* Le nombre et la nature des litiges intervenant lors de l'acquisition d'une maison individuelle justifient la nécessité d'une information juridique concrète dans ce domaine. Ce guide gratuit constitue une première information sur les problèmes que peuvent rencontrer les acquéreurs d'une maison individuelle. *On peut se le procurer* auprès du Service des relations *extérieures de l'ordre des avocats* à la cour d'appel de Paris, *Palais de justice, 75055 Paris RP* (joindre une enveloppe grand format (16 cm × 23 cm) timbrée à 3,60 francs et libellée à l'adresse d'expédition du guide).

WEEK-END D'UN CHINEUR

VENTES

Samedi 23 juin

ILE-DE-FRANCE

Argenteuil, 14 h 15 : cartes postales. **Bernay**, 14 heures : tableaux modernes, armes, jouets, meubles. **Enghien-les-Bains**, 21 heures : arts primitifs. **Pontoise**, 14 h 15 : armes ; 16 heures : meubles, objets d'art. **Rambouillet**, 14 h 30 : livres. **Senlis**, 14 h 30 : meubles, argenterie, tableaux, objets d'art. **Verrières-le-Buisson**, 14 heures : bijoux, tableaux, objets d'art, meubles. **Versailles-Chevau-légers**, 14 heures : atelier Huybrechts.

Dimanche 24 juin

Versailles-Chevau-légers, 9 h 45 : grands vins ; 14 h 15 : Extrême-Orient ; 15 heures : tableaux modernes et 19e siècle.

PROVINCE

Samedi 23 juin

Abbeville, 14 heures : timbres et cartes postales. **Alençon**, 14 h 30 : affiches de collection. **Forges-les-Eaux**, 14 heures : meubles. **Joigny**, 14 h 30 : vins, alcools. **La Rochelle**, 14 heures : meubles, objets d'art. **Pau**, 14 h 30 : timbres. **Saint-Étienne**, 14 h 30 : objets d'art, tableaux, meubles.

Dimanche 24 juin

Arles, 14 heures : tableaux, objets d'art, argenterie, bijoux, meubles. **Aubagne**, 14 heures : arts primitifs ; 16 heures : arts d'Asie ; 17 heures : art précolombien, archéologie. **Auxerre**, 14 h 30 : tableaux anciens et modernes, meubles, bijoux. **Belfort**, 14 h 30 : objet d'art, tableaux, meubles. **Bressuire**, 14 h 15 : meubles, tableaux, objets d'art. **Castres**, 14 heures : objets d'art, meubles. **Épernay**, 14 heures : timbres, gravures, affiches. **Forges-les-Eaux**, 14 heures : meubles. **La Flèche**, 14 heures : meubles, objets d'art, tableaux, argenterie. **Laon**, 14 h 15 : tableaux, objets d'art, meubles, argenterie. **Limoges**, 14 heures : tableaux, bronzes, objets d'art, meubles. **Nancy**, 14 heures : meubles, tableaux, arts nouveaux, argenterie. **Pau**, 14 h 30 : cartes postales. **Pithiviers**, 14 heures : tableaux, meubles, argenterie, bijoux. **Rodez**, 14 h 30 : céramiques, poupées, meubles. **Saint-Gondon** (45), 14 heures : mobilier d'un château. **Troyes**, 14 heures : meubles, objets d'art, argenterie, bijoux. **Vendôme**, 14 h 30 : arts populaires, linge, dentelles.

FOIRES ET SALONS

Beaucroissant (38) ; **Beaumont-sur-Oise** (60) ; **Canet-Plage** (66) ; **Chantelle** (03) ; **Rouen** (76) ; **Saint-Cloud** (92) ; **Samois-sur-Seine** (77).

VENTES

Dispersion à Monte-Carlo des collections de Florence Gould

C'est encore la fin d'une époque que frapperont les marteaux d'ivoire en dispersant à Monte-Carlo les fabuleuses collections de Florence Gould, décédée l'an dernier.

Cette Américaine d'origine française – née à San-Francisco en 1895 – avait épousé en 1923 le fils de Jay Gould, qui édifia sa fortune dans l'aventure des chemins de fer américains. Tandis que son mari faisait construire le casino de Juan-les-Pins, Florence Gould réunissait dans sa villa de Cannes « El Patio » des meubles des grands ébénistes français, des pièces d'orfèvrerie, des pendules, des émaux, des tapisseries, des porcelaines chinoises et européennes et plus de quatre mille livres, dont beaucoup sont dédicacés par des écrivains et des artistes qui avaient table ouverte aux « jeudis » de cette fastueuse femme de goût.

C'est tout le contenu de la villa qui sera dispersé par Sotheby au Sporting d'hiver de Monte-Carlo du 24 au 28 juin, au total plus de deux mille lots qui font l'objet de six catalogues superbes (et déjà recherchés des collectionneurs !). Dans la tradition des mécènes les plus généreux, Florence Gould a voulu que le produit de la vente soit entièrement destiné à une fondation médicale et culturelle en faveur de l'amitié franco-américaine.

F. G.

SPORTS

La loi du milieu

(Suite de la première page.)

Lorsqu'on l'interroge sur l'évolution du football, et plus particulièrement sur le jeu de l'équipe de France, Michel Hidalgo minimise toujours l'importance des systèmes de jeu. « *On parle beaucoup trop de tactique,* estime-t-il, *il est important d'avoir une assise, mais il faut avant tout parler des hommes. Peut-être serons-nous copiés, mais il faudra sans doute attendre des années avant de trouver un ensemble de joueurs possédant les mêmes qualités que le milieu de terrain français actuel.* »

L'avenir dira, en tout cas, si Sepp Piontek, l'entraîneur danois, et Michel Hidalgo rejoindront ceux qui ont innové et laissé leur nom dans l'évolution des tactiques du football : Herbert Chapman, le manager d'Arsenal de Londres, faux inventeur du légendaire WM des années 30 à 60, mis au point quelques années plus tôt par l'Écossais Johnny Hunter à Mopherwell ; l'Autrichien Karl Rappan, qui a créé en 1935 le « verrou suisse » en plaçant un « arrière-volant » derrière ses défenseurs. Un système perfectionné dans les années 60 par Helenio Herreira, grand prêtre du « cadenaccio » italien avec libero ; le Hongrois Gustav Sebes, précurseur, dans les années 50, du 4-2-4, en transformant Kocsis et Puskas, les deux inters (numéros 8 et 10 du classique WM) en attaquants de pointe et en adaptant sa défense avec deux arrières centraux ; ou encore Ralf Ramsey, devenu Sir après la victoire de l'Angleterre dans la Coupe du monde 1966.

GÉRARD ALBOUY.

L'ENTRAINEUR D'ATHLÉTISME ANDRÉ DANIEL EST MORT

L'entraîneur d'athlétisme André Daniel est décédé le 20 juin, des suites d'un cancer de la gorge à l'âge de cinquante-sept ans.

[Ancien athlète (il a pratiqué le 110 m haies et le triple saut), André Daniel fut entraîneur national de saut de 1958 à 1973 dans l'équipe animée par l'ancien directeur technique national Robert Bobin. Il forma notamment les sauteurs en longueur Alain Lefèvre et Christian Collardot, sixième aux Jeux olympiques de Rome (1960), et les sauteurs en hauteur Jacques Madubost et Robert Sainte-Rose, premier et deuxième aux championnats d'Europe de Budapest (1966). Homme de terrain, André Daniel avait introduit la musculation dans l'entraînement des sauteurs après avoir mesuré les résultats de cette méthode auprès du recordman du monde, le Soviétique Valéry Brumel.]

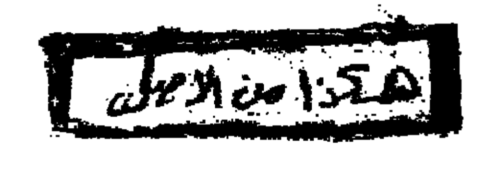
● **FOOTBALL** : *le RCP au Parc des Princes.* — La ville de Paris et les dirigeants du Racing Club de Paris (RCP) ont conclu un accord qui permettra à la deuxième formation de la capitale opérant en première division d'évoluer, la saison prochaine, au Parc des Princes « *dans des conditions de stricte équité et égalité* » avec le Paris-Saint-Germain (PSG).

● *Apartheid : boycottage de la Grande-Bretagne.* — En représailles à la tournée des rugbymen britanniques en Afrique du Sud, le Conseil supérieur du sport africain (CSSA) a préconisé un boycottage total du sport anglais (rencontres, équipements). Les athlètes africains pourraient, notamment, se retirer des prochains Jeux du Commonwealth, qui doivent avoir lieu en 1986 à Édimbourg.

LOTO

12 18 21 37 40 47 — 34

[illegible]	7	1 439 730,00 F
[illegible]		58 693,00 F
[illegible]		7 646,00 F
[illegible]		128,00 F
[illegible]		9,50 F



Le Monde

culture

FESTIVALS

AU THÉATRE DES NATIONS A NANCY

Les rares passagers d'un navire fantôme

En Yougoslavie, sous l'occupation allemande, le *Faust* de Goethe était obligatoirement inscrit au programme des théâtres. Une fois, en 1942, un comédien très aimé du public, *qui interprétait le rôle de* Faust, quitta Zagreb le lendemain même de la première pour aller rejoindre le maquis de Tito. Aujourd'hui, un dramaturge de trente-six ans, Slobodan Snadjer, a pris appui sur ce fait réel pour écrire une pièce : *Faust Croate*, présentée au Festival du Théâtre des nations, à Nancy, *dans une mise en scène de* Slobodan Unkovski.

C'est une œuvre assez curieuse, habile, qu'il ne serait pas inintéressant de traduire et de jouer en France. La vie d'un théâtre et l'exercice de l'art de l'acteur dans une situation de liberté absente sont étudiés là de beaucoup plus près que *dans le film que* François *Truffaut* a consacré au même propos.

Au grand théâtre de l'Opéra de Nancy, les soirs de représentation de ce *Faust Croate*, les spectateurs *n'étaient pas foule*. Et le *Théâtre des* nations 1984 est marqué, dans l'ensemble, par un abstentionnisme assez net du public. A tel point que ce Festival prend un peu l'allure d'un navire fantôme, pas mal équipé et avitaillé après tout, mais qui erre dans les brumes sans équipage ni passagers.

Comme il est loin de nous déjà, ce prodigieux Festival de théâtre de Nancy des années 60 et 70, animé par Jack et Monique Lang et tout un monde de professionnels, d'amateurs, *de bénévoles qu'ils réunissaient* autour d'eux : jusqu'à des *trois ou quatre heures à l'avance*, dans les lieux les plus excentriques, une foule incroyable était là, ruant d'impatience, d'enthousiasme, avec ou sans billet, forçant les barrages...

C'était déjà, alors, à vrai dire, un Théâtre des nations, puisque les spectacles venaient de partout, ou presque. Mais, aujourd'hui, en 1984, les choses ont beaucoup changé. De beaux spectacles *du monde* entier viennent en France, dans le courant de l'année, et pas seulement à Paris, mais à Lyon, Grenoble, Marseille, etc. Avant tout, l'excellent Festival d'automne dirigé par Michel Guy fait régulièrement venir ici les créations *nouvelles du Vieux et du Nouveau* Monde.

Il faut reconnaître aussi un ralentissement, un étouffement, des « inventions majeures ». Les événements-chocs révélés en France par Nancy ou le Festival d'automne, les Bob Wilson, *les Pina Bausch*, les autres, ont donné naissance à des *sous-événements*, moins vrais, moins vivants. Les « grosses machines » copient ce qui a été fait déjà. En moins bien.

Par exemple, cette année, en France, si nous mettons de côté deux ou trois grandes choses d'exception, comme le travail de Vitez sur *la Mouette*, celui de Villégier sur *la Mort de Sénèque*, celui de Régy *sur Ivanov, nous constatons que la véritable* invention, la véritable imagination créatrice, la beauté et la vérité, au théâtre, ont été le fait de petites équipes sans tambour ni trompette, sans argent, comme le *Gertrude Stein* de Rachel Salik dans la petite salle des Déchargeurs, ou l'*Enfance* de Nathalie Sarraute, monté par Simone Benussa dans la petite salle du *Rond-Point*, ou, actuellement (cela finit le 30 juin), un chef-d'œuvre, *Un homme véritablement sans qualité*, réalisé par Michèle Venard et joué par Christian Fischer-Naudin dans un lieu de fortune, l'Institut autrichien, tout au fond du parc *de la Cité internationale, boulevard* Jourdan : voilà du très grand théâtre, avec de très petits moyens matériels.

A Nancy, le Théâtre des nations et ses gros spectacles « suiveurs », invités, cela n'a plus grand sens. Le *feu sacré n'est plus* là. Les jeunesses, les étudiants, qui prenaient les salles d'assaut, préparent *aujourd'hui* ou passent leur bachot, leurs unités de valeur, parce que les dates des examens ont changé, et elles sont plus étalées dans le temps. Peut-être *était-ce une erreur*, aussi, que de vouloir tenir une fête de théâtre dans *une province particulièrement* touchée par la crise de l'économie, de l'emploi.

Non, il ne semble pas que le Festival de Nancy puisse renaître, même sous le sigle Théâtre des nations. Seuls restent en vie Avignon et le Festival d'automne. Et Nancy pourra *accueillir, comme* d'autres villes, tout au long de l'année, tel ou tel spectacle remarquable, étranger *ou* français, de même que de nouveaux talents, inconnus, pourront créer du nouveau, à Nancy.

Pour l'heure, le voyage de Nancy est presque superflu. Mieux vaut aller voir *Un homme véritablement sans qualité* à l'Institut autrichien, il ne *reste* pour cela que huit jours.

MICHEL COURNOT.

■ **Le peintre Lee Krasner est décédée le 19 juin à New-York.** Elle était âgée de soixante-quinze ans. Lee Krasner, plus connue sous le nom de Lee Krasner-Pollock, est la veuve de Jackson Pollock, dont elle devint la gardienne de l'œuvre, après la mort de celui-ci en 1956.

LETTRES

Les grands prix de l'Académie française

Poésie : Francis Ponge
Théâtre : Jean Vauthier

L'Académie française a décerné ses grands prix et prix d'ensemble pour 1984. En voici la liste :

● **Grand prix de poésie.** – Fondation Roucoules (30 000 francs) : Francis Ponge, pour l'ensemble de son œuvre poétique.

Avec Francis Ponge voici consacré derechef le poète le plus considérable d'aujourd'hui. Poète (faute d'autre vocable) dont l'œuvre rigoureuse et foisonnante s'impose d'autre part par son rayonnement international : tous les mouvements « de pointe » s'en réclament. Pour beaucoup, Ponge – né le 27 mars 1899 à Montpellier – demeure l'auteur du Parti pris des choses *(1942), qui, en dépit de maints « petits écrits » antérieurs, marque le vrai lancement d'une fusée bientôt mise sur orbite. Ce mince recueil, il est vrai, contenait en puissance les développements futurs de pièces qui sont bien autre chose que des parfaites descriptions d'objets : Ponge leur donne la parole, les « met en mots », les change en écriture.*

Par la suite il étalera ses dossiers et, avec toutes les phases de la création, produira une œuvre à l'état naissant (l'Œillet, la Guêpe, le Mimosa, le Carnet du bois de pins, le Savon, la Fabrique du pré, *etc.). En même temps il livre ses secrets de fabrication (*Méthodes*) et se réfère à son grand répondant (*Pour un Malherbe*), tandis que* l'Atelier contemporain *traite avec une pareille clairvoyance les artistes de son musée imaginaire. Partout et toujours cette savoureuse antipoésie, cette poésie décapée, non sans humour, est une vaste entreprise de désintoxication.*

J.-M. D.

● **Grand prix du théâtre** (30 000 F). – M. Jean Vauthier, pour l'ensemble de son œuvre dramatique.

(Né en 1910 en Belgique, Jean Vauthier a choisi Bordeaux pour vivre et écrire le désordre orgueilleux, le lyrisme d'un personnage énorme, amer et enfantin, le Capitaine Bada, *dans lequel s'est incarné Marcel Maréchal.*

Jean Vauthier a également été joué par Jean-Louis Barrault, Jean Gillibert (le Personnage combattant), *mais il est avant tout l'auteur de Marcel Maréchal, pour qui il a écrit* le Sang, *paraphrase de* la Tragédie du Vengeur, *et adapté en poète* Roméo et Juliette, le Roi Lear. *Jean Vauthier est notre élisabéthain d'aujourd'hui. »*

● **Grand prix d'Académie** (20.000 F). – Mme Jacqueline de Romilly, helléniste et professeur au Collège de France, pour l'ensemble de son œuvre.

● **Grands prix du rayonnement français** (2 prix de 15 000 F). – Le professeur Jacques Lacan et l'écrivain et critique belge Pol Vandromme.

● **Prix de la critique** (15 000 F). – Mme Ginette Guitard-Auviste, pour *Chardonne* (Olivier Orban).

● **Prix de l'essai** (15 000 F). – Mme Miriam Cendrars, pour : *Blaise Cendrars* (Editions Balland).

● **Prix de la nouvelle** (15 000 F). – M. Pierre-Jean Rémy, pour : *Orient-Express* (Albin Michel).

● **Prix Gustave Le Metais-Larivière** (2 prix de 15 000 F). – Pierre Boutang, pour *Maurras* (Plon), et Charles Dedeyan, pour l'ensemble de son œuvre.

● **Prix Pierre de Regnier** (10 000 F). – Jean Hugo, pour *le Regard de la mémoire* (Actes sud).

● **Prix Georges Dupau** (10 000 F). – Mme Catherine Hermay-Vieille, pour l'ensemble de son œuvre.

● **Prix Dumas-Millier** (10 000 F). – Roger Vrigny, pour *Sentiments distingués* (Grasset).

● **Prix d'académie** (10 000 F chacun). – Mme Béatrice Didier, pour *Stendhal autobiographe* (PUF), et Jacques Perret, pour *le Jardin des plantes* (Julliard).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Les voix du solstice dans la capitale

Paris. – Au jardin du Luxembourg... du kiosque sombre tapi dans l'ombre des hauts marronniers, s'échappe une lancinante voix de soprano : *« C'est la chanson des toutous... »* Le chœur drapé à l'antique *égrène la triste mélopée. Etonnement* du public flânant en ce milieu *d'après-midi. Ce concert inattendu* et gratuit est donné par les élèves du cours Improvisation et expression collectives de l'université Paris-VIII. *« Nous aussi, on va chanter ? »* demande une fillette à son père. *« Chut... »*

Au-delà des grilles du Luxembourg, déjà Paris bruisse des milliers *de voix de la Fête de la musique.* Coup de marteau sur une place où un groupe des Beaux-Arts tiendra l'estrade en soirée. Vocalises à l'Opéra-Comique... sur les marches, douze élèves de l'Ecole lyrique de l'Opéra de Paris répètent *Trois chansons de Charles d'Orléans* écrites par Claude Debussy. Le moment approche *du mini récital prévu pour* les badauds en guise de dîner.

Dans les jardins du Palais-Royal, où flânaient jadis les courtisanes c'est l'heure du concert *« réservé aux couche-tôt et aux enfants des écoles »*. Déjà ont pris place les cent vingt musiciens en tenue de l'Orchestre d'harmonie de la police nationale. *Les dards du soleil font luire cuivres* et épaulettes. 17 h 45 : soudain claquent les notes fanfaronnantes d'un *Hymne à la musique*. Touristes et retraités, sagement assis, applaudissent. Sur le côté, une bande de « Beurs » commente à sa façon narquoise la prestation.

« Grands-messes »

En ce premier jour d'été, on « rase gratis » dans tout Paris. Le début de *soirée apporte une brise fraîche.* La Fête prend alors son envol. Commencent *l'errance des solitaires en quête* d'aventure et celle des amoureux de mille musiques. La rue brille de tous ses feux. Porte de la Villette, on annonce même un tir d'artifice. Auparavant, des églises, ici ou là, ont fait donner leurs orgues. Ainsi entre*t-on à petits pas dans la première* nuit de l'été – la plus courte, celle du solstice. *Oubliée*, la guerre électorale du dernier week-end... Pêle-mêle, on se donne des rendez-vous, pour le rock ou les rythmes tropicaux, pour la Concorde ou le Trocadéro. Mais avant, que de détours prend le plaisir... « Petit noir » ou *« blanc limé »*, glace ou cocktail : les cafés ne désemplissent pas.

Place des Fêtes, succédant à la chorale locale, le groupe folk la Belue fait danser la « scottish » à quelques habitués du quartier. Place de l'Opéra arrivent des amateurs de *rock, la guitare* sous le bras. Avenue de Villiers, déjà, on danse. Faubourg *Saint-Antoine, on déambule en cortège*, fanfare en tête. La nuit envahit peu à peu *la ville. La fête gagne* en ampleur. La foule se regroupe. Au détour d'une ruelle vibre une contrebasse attardée...

De tous côtés, à pied, en voiture ou en métro, on afflue vers les lieux des « grands-messes » annoncées avec éclat sur les ondes.

Tropicadéro, dans les jardins du Trocadéro... des dizaines de milliers de jeunes assistent au show mené par Sidney, *l'animateur de « Hip Hop »*. Du Palais de Chaillot au *Champ-de-Mars, une seule masse* compacte, tour à tour hurlante ou attentive. Dans le ciel sombre s'entrecroisent les rayons de laser. *Sur l'écran géant défilent des images* de vidéo-clip. Du sommet de la tour *Eiffel, un phare illumine la vaste pers*pective. Sur le podium, Jacques Dutronc succède à Fela... Trocadéro : rendez-vous du « new-look ». Dans les bassins, gesticulent quelques danseurs. Juchée sur les canons au pied du Palais, une grappe humaine joue les vedettes sous l'œil des CRS placides et des caméras *avides. Quelques bouteilles vides* volent vers le service d'ordre. Mais KCP veille... Ces habituels gardes *musclés des concerts*-rassemblements interviennent. Ce soir, l'ordre règne à Tropicadéro.

Loin de là, à Montparnasse, au même moment... *« Allez-y, les gars, ici, ce n'est pas un concert KCP... »* Le chanteur de rock new-wave des *Deesdees s'excite à son micro. « Vous en voulez encore pour le prix que vous n'avez pas payé ? »* L'auditoire bondit, s'agglutine à l'estrade improvisée. Folie incantatoire des dernières heures de la nuit... Pour guetter l'aube, on repart vers la place de la Concorde. Battucada et musique gitane... Là se tient la grand-*messe de clôture. Cent mille per*sonnes, épuisées, mais envoûtées, attendent les premières lueurs.

Cinq heures du matin : *« Le soleil se lève derrière la tour Eiffel. On a trouvé son parcours »*, hurle Bernard Lavilliers au micro du podium. Ainsi *prend fin sa longue improvisation. « La musique est un cri qui vient de l'intérieur. Le jour se lève sur la musique, alors rêve ! »*

Paris sort ses poubelles, et le métro démarre.

DANIELLE ROUARD.

Le marathon des officiels

Longtemps avant que la dernière note du dernier orchestre se soit éteinte dans un Paris paralysé par les embouteillages, le directeur de la musique, Maurice Fleuret, était un homme heureux. Jeudi, tard dans la soirée, il annonçait sous les plafonds dorés du ministère de la culture, rue de Valois, que la Fête de la musique, « le plus grand festival du monde, le plus court et le moins cher », *était un succès dans toute la France.*

La journée avait pourtant mal commencé pour Maurice Fleuret, qui a failli perdre le cortège officiel sur la route de Fleury-Mérogis, où sept concerts avaient lieu simultanément. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a écouté le chanteur Gilles Olivier à la maison des femmes, pour se rendre ensuite au centre de jeunes détenus, où jouait le groupe de rock Atlanta. L'arrivée à Évry a fait oublier le chœur triste des adolescents s'interpellant, derrière les barreaux, à travers la cour de la prison. Dans la ville nouvelle, les enfants des écoles ont chanté, pour le ministre, la Berceuse des oiseaux, *et les jeunes harpistes, trompettistes, violoncellistes de l'école de musique ont interprété de courts morceaux. Maurice Fleuret s'est félicité de montrer avec ces jeunes* « le tissu profond *de la France musicale ».*

Accueilli aux accents de la fanfare de l'Ecole du cirque, à Gentilly, Jack Lang a, poliment, refusé le trombone à coulisse qu'on lui proposait. De retour à Paris, il a retrouvé Mme Danielle Mitterrand à l'hôpital Laënnec. Une formation antillaise, composée de membres du personnel de l'établissement, lançait des pétales de rose sur la foule, pendant que Chouchou, un géant doux, distribuait de minuscules ballons. Un trio de musique baroque se promenait de chambre en chambre pour que les malades alités ne soient pas exclus de la fête.

Seul sur l'esplanade du Trocadéro, comme une cour s'avançant vers son peuple musical, le cortège officiel découvre dans le jour tombant une foule immense autour du bassin. Au rythme africain de Touré Kunda, deux hommes dansaient dans l'eau. Jacques Dutronc, inattendu, est venu chanter son Merde in France.

Discrètement parfumée au hachich, la cour de l'hôtel de Rohan a accueilli le groupe rock Les Parachutes devant un public très sage. A Beaubourg, le ministre a manqué son rendez-vous avec Mme Danielle Mitterrand, qui y présidait un concert africano-brésilien.

Sur le trajet du retour rue de Valois, où ses invités l'attendaient déjà, M. Jack Lang a évoqué sa crainte de voir la Fête de la musique se « show-bizniser ». « Il faut que cette nouvelle tradition soit confiée à la communauté musicale, *a-t-il ajouté,* pour qu'elle échappe à la propriété de l'État et que personne ne puisse la remettre en cause. » *Quand, vers 1 heure du matin, Gilbert Bécaud, Hugues Aufray, Nicoletta, Charlotte Rampling, Jean-Michel Jarre, Daniel Toscan du Plantier, Isabelle Aubret, Jacques Dutronc et beaucoup d'autres ont quitté les salons de la rue de Valois, le marathon des « officiels » prenait fin après onze heures de course. Bien avant que la dernière note du dernier orchestre se soit éteinte dans Paris.*

C. He.

ANNULATION DE PLUSIEURS REPRÉSENTATIONS A L'OPÉRA DE PARIS

Les représentations de Tannhaüser prévues les 26, 29 juin et 2 juillet, ainsi que la soirée des ballets Stravinski du 27 juin à l'Opéra de Paris sont annulées, la grève du ballet de l'Opéra de Paris ayant entraîné la suppression d'un certain nombre de répétitions.

Remboursement *des billets* et des abonnements (PHA) aux caisses de l'Opéra, de 13 heures à 18 heures, tous les jours sauf dimanche, ou par correspondance.

JAZZ

Miles Davis : l'éternel retour

Miles Davis revient. Il sera au Palais des congrès ce dimanche 24, *avant sa tournée d'été :* Vienne (le 4 juillet), Montreux (le 8), *Nîmes (le 19)*, Antibes (le 20). C'est bien la quatrième ou cinquième fois en deux ans qu'il nous fait le coup du retour. Ou qu'on le fait pour lui. Et chaque fois, la même rumeur l'entoure, tissée de petits ragots et de mystères propres à entretenir le mythe ou à agacer les vieux amateurs, ceux de la première heure.

Autour de « Miles » – ainsi qu'on l'appelle depuis trente ans *qu'il occupe la scène* – on sait d'avance qu'ils s'installeront à *leurs instruments* avec une espèce d'aimable désinvolture. De l'*air de musiciens de studio* qui reviendraient après la pause. Ou comme on se met en place pour une répétition. Cette fois, simple différence, le public est admis (mythe de la présence réelle).

Le groupe est un peu modifié : Bob Berg remplace Bill Evans aux saxophones, et Hanson Steve Thornton reprend les percussions à Mino Cinelu qu'on retrouvera avec Weather report.

Pour le reste, on peut compter sur la rythmique d'acier conduite *par Al Foster, et sur le travail* de finisseur de John Scoffield. Au moindre *des gestes de Miles* Davis, à chacune de ses envolées spectaculaires, que des photographes appliqués ne manqueront pas de saisir pour une éternité déjà faite, on peut parier que la musique sera là : mobile, brisée, cousue de souvenirs, changeant à vue, au doigt et à l'œil, ou s'aventurent nonchalamment dans les sentiers du blues selon *le caprice du leader.*

La vieille garde des amateurs s'agace de toutes ces coquetteries et se retire dans sa discothèque (mais le mythe est plus fort). Les *derniers venus* l'identifient carrément à une certaine image *du jazz. Entre les deux*, on alimente comme on peut la controverse, sur son dernier disque, sur son jeu, sur sa frime. A tout cela il semble encore répondre ce qu'il a déjà dit de sa voix cassée : *« Vous savez, ce n'est pas la peine de faire des tas de notes. Il suffit de faire les plus belles. »*

FRANCIS MARMANDE.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA MOUCHE ET LE PANTIN, Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h 30.
TAGIKI NO, Parc du Champ de Mars. 21 h.
LE PETIT MAITRE CORRIGE, Montreuil, Studio Théâtre (858-65-33), 21 h.
SEULS, LES REQUINS... Vincennes, Th. D. Sorano (374-81-16), 21 h.
SCAPINO FANTASMIA, Espace 88.5 (523-43-56), 21 h.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Manon.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Ivanov.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Frédéric, prince de Hombourg.
SALLE ROGER-BLIN (325-70-32), 18 h 30 : Homme avec femme, arbre et enfant.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats-conférences-musée : *18 h 30 : De Kooning ; une solitude unique* ; 21 h : Phoné 2 ; *Cinéma-vidéo : 13 h : Konarak, de* G. Luneau ; la Légende inachevée, de R. Faurous-Palacio ; à 16 h : Maso et Miso vont en bateau, réal. les Insoumises ; 19 h : le Village foudroyé, de J. Rouch ; 15 h : Hommage à la sculpture (Réalité A. de Jacobsen ; le Mouvement. P. Hulten ; Une leçon de géométrie plane, de P. Bury et C. Prévost ; de Takis, W. Anderson ; Tinguely, *machines inutiles*, de C. Vilardebo) ; 18 h : Dominique Willoughby ; Théâtre-danse : 18 h 30 et 20 h 30 : Murray Louis et Gigi Caciuleanu.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Carmina Burana.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) 20 h 30 : Ballet Cullberg ; 18 h 30 : Carolyn Carlson.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : les Ballets Bougarabou (chants et danses du Sénégal).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Naïves Hirondelles.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARCANE (272-81-00), 20 h 30 : Sade, Français, encore un effort.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Nouveau Testament.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau ; 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : Démons.
CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : la Mort douce ; 22 h : Une araignée au plafond.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 21 h : Monet ou la Passion de la réalité.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Gilgamesh.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Artemisia Absinthium ; Galerie, 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre, 20 h 30 : l'École des mères.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Mangeront-ils ?
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
CONFLUENCES (555-10-04), 21 h 15 : le Banc.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 22 h : le Prince (dern.).
18 THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : les Sincères - le Legs.
ÉDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Treize à table.
ESPACE KIRON (373-50-25), 21 h : l'Éternel amoureux.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 15 : l'Autre Dom Juan ; 22 h 30 : Souriez s'il vous plaît.
ESSAION (278-46-42), I, 12 h 30 : Tranche de conte ; 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. — II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h : Rimbophélie.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Terrain vague.
HOTEL DES MONNAIES, 21 h 15 : Antigone.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.
JARDIN SHAKESPEARE (264-91-49), 20 h 30 : Twelfth Night.
LUCERNAIRE (544-57-34), I, 18 h 30 : la *Mort vivante* ; 20 h 15 : *Six Heures au plus tard* ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. *II. 18 h 30 : la Voix humaine* ; 20 h 15 : Quatuor. — Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Madame Benoît ; 22 h : La reine est morte.
MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74) ; 21 h : le Don d'Adèle.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTMARTRE, Parvis de l'église Saint-Pierre (277-19-90), 21 h : Souvenirs aux fenêtres.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style. — Petite salle, 21 h : *la Salle à manger*.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir *une mère juive en dix leçons*.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : *la Fille sur la banquette arrière*.
PLACE SAINT-SULPICE (329-12-78), *17 h : Gros René écolier ; 18 h :* Coct'Œdiporphée.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Polka du spleen.
POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. (D), 21 h : le Plaisir de l'amour.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 45 : le Pain dur.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.
SAINT-GEORGES 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Bataille navale.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30 : l'Homme cassé ; II. 22 h 30 : Fando et Lis.
TEMPLE DE BELLEVILLE (365-15-73), 20 h 30 : Œdipe et Créon rois.
TEMPLIERS (303-76-49), 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz ; 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnet.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE PARIS, grande salle (280-09-30), 20 h 30 : Wielopole Wielopole.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé ; Médée.
THÉATRE 13 (588-16-30), 21 h : Fando et lis.
TOURTOUR (887-82-48), 22 h : Arlequin poli par l'amour.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Mains basses sur la ville ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; *II. 20 h 15 : Ils avaient les foies* dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; *22 h 30 : Elles nous veulent* toutes.
DIX HEURES (606-07-48), 20 h : la Vie du gars qui naît. 21 h 30 : la Gauchère contrariée ; 22 h 30 : Théâtre de poche.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 19 h 30 : Britannicus ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.
RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Les orties ne poussent que dans le fossé.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : les Dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 45 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 21 h 30 : le Céleri jaune ; 22 h 30 : Phèdre.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Petitelle.



Vendredi 22 juin

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

AMERICAN CENTER (341-42-20), 21 h : Tandy Beal.
ATELIER DES QUINZE-VINGT (586-83-23), 21 h : Compagnie multitude.
BASTILLE (357-42-14), 20 h : One Step Beyond ; 21 h : Obsolète Paul II. Port de l'Arsenal 21 h : *Démons*.
CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : *Corps et graphie à géométrie variable*.
SOLEIL D'OR (543-50-12), 20 h 45 : Bharata Natyam.
TH. DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Ballets Jazz d'art.

Le music-hall

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Mezz, la rage de vivre.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Caramelle, A. Paté.
GOLESTAN (542-78-41), 18 h 30 : Musique traditionnelle iranienne-turque.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30, Quilapayun.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Le feu à la tête.
LA TANIÈRE (337-74-39), 21 h : 23 mai 1989, un train s'arrête... Chansons d'eaux mirées ou rêveries d'un gardien de phare.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : La Villette en chansons.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 21 h : De Broadway à Hollywood.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Los Indianos, Mosalini/Caratini/Beytelman ; 24 h : Mariana.

Opérettes

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Plein feu sur Offenbach.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Mam'zelle Nitouche.

Les concerts

Radio-France, Auditorium 106, 19 h : Ensemble de l'itinéraire, dir. : M. Decoust (Zbar).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : F. Leitner (Hartmann, Mozart, Beethoven).
Lucernaire, 20 h 30 : T. Marmor, Ch. Mayaud (Mozart, Schubert, Brahms).
Eglise Saint-Michaël, 20 h 30 : J. Vasey, G. et Ch. Andranian (Mozart, Schubert, Poulenc).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot (Bach, Albinoni, Haëndel).
Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.
Cour du Palais-Royal, 20 h 30 : Orchestre des universités, dir. : D. Hazan (Rossini, Haydn, Mozart) ; 22 h : Orchestre en violon d'Ingres, dir. : Cl. Charpentier (Mendelssohn, Mozart, Bach).

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)
THEATRE

Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont 21 h 30 : Liechi ou l'esprit des bois.
Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h 30 : *L'enfant de la haute mer* ; 22 h : La répétition dans la forêt.

CONCERT

Eglise Saint-Merri, 21 h 15 : Misa criolla.

DANSE

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Miserere.

CONTES ET CHANSONS

Jardins de l'Hôtel de Marle, 21 h : le Voyage de Poeyk.
Place du Marché Sainte-Catherine, *19 h 30* : les Ailes dans le dos ; à *20 h 30* : le Véritable combat entre Carême et Carnaval.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
(723-40-84)

Charenton-le-Pont, église Saint-Pierre et château, à partir de 18 h 30 : Ensemble instrumental Andonia, dir. : M. Bonusiac (Pergolèse, Haendel, Mozart).

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FRANCE
CONCERTS

Eglise des Billettes, 18 h : A. Kremski.

DANSE

Chapiteau pelouse de Reuilly, 21 h 30 : Etoiles de l'Opéra de Paris.

En région parisienne

COLOMBES, Cadran (260-49-87), 21 h : les Ablettes, Ricky Amigos.
ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), 21 h : F.-R. Duchable, G. Causse (Schumann, Brahms, Beethoven).
MONTREUIL, CC J.-Lurçat (287-50-08), 20 h 30 : B. Michel Trio.
NANTERRE, MJC (721-74-09), 20 h 30 : Festival jeune théâtre.
PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des Arts (848-10-30), 20 h 30 : Dom Juan.
SAINT-DENIS, Festival (243-30-97), Maison de la Légion d'Honneur, 20 h 30 : Ensemble vocal D. Hykes.
VINCENNES, chez IVT (365-63-63), 21 h : Edmon.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Cinéma américain : la Caravane, de L. Hillyer ; *19 h*, Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1984 : Old Enough, de M. Silver ; *21 h* : le Petit Soldat, de J.-L. Godard.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, ft (le Coup de foudre), de Cl. Badger ; 17 h : les Indomptables de Colditz, de G. Hamilton ; 19 h : Les espions s'amusent, de J. von Sternberg.

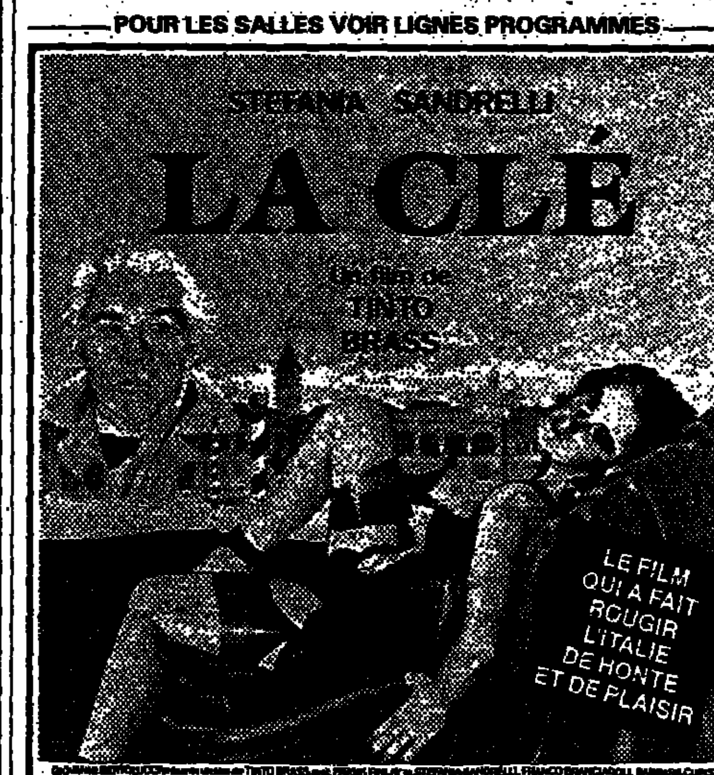
LES FILMS NOUVEAUX

APPELEZ-MOI BRUCE, film américain d'Eliot Houg, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f., Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
BONJOUR LES VACANCES, film américain de Harold Ramis, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Georges V, 8e (562-41-46) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; v.f., Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).
LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR, film américain de Hall Bartlett, v.o., Georges V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94).
LA FRANCE INTERDITE (**), film français de J.-P. Himbrohoris, J.-P. Garnier, G. Delaunoy ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LIQUID SKY (**), film américain de Slava Tsukerman, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).
MARIA CHAPDELAINE, film canadien de Gilles Carle, UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; *14 Juillet Bastille, 11e* (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Trois Murat, 16e (651-99-75).
MISSISSIPPI BLUES, film franco-américain de B. Tavernier et R. Parrish, Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'ALLUMEUSE, film américain de Bóaz Davidson, v.o., UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f., Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; *Secrétan, 19e (241-77-99)*.
UN DERNIER HIVER, film israélien de Riki Shelack, v.o., Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs Élysées, 8e (359-12-15) ; v.f., UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Trois Murat, 16e (651-99-75).
UNE FILLE POUR GREGORY, film anglais de Bill Forsyth, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; v.f., Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Les Images, 17e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE VOLEUR DE FEUILLES, film français de Pierre Trabaud, Movies les Halles, 1er (620-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19).

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bergère, 9e (770-77-58).
ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz (h. sp), 2e (742-60-33).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
BEAT STREET (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).
BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA CLÉ (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Français, 9e (770-33-88).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA DÉESSE (Indien, v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LE DERNIER TESTAMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EN PLEIN CAUCHEMAR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).
EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).
L'ÉTÉ DU BAC (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 13e (329-90-10) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93).
FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
FORT SAGANNE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88).
GABRIELA (Brésilien, v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Cluny Palace, 5e (354-07-76)* ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LOOKER (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).
MISTER MOM (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES MORFALOUS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; *Gambetta, 20e (636-10-96)*.
LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; *Marignan, 8e (359-92-82)* ; *Olympic Balzac*, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).
RECKLESS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; *le Retour du Jedi ; Escurial, 13e* (707-28-04).
STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE SUCCÈS A TOUT PRIX (Franco-Britannique, v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).
TENDRES PASSIONS (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
TOOTSIE (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : *(H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01)*.
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio *de l'Etoile, 17e (320-42-05)*.
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, *15e (554-46-85)*.
UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *UGC Odéon, 6e* (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



SPECTACLES

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

YENTL (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; v. f. UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 17e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V. f. Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso; 17e (380-30-11).

LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

EMMANUELLE (Fr.) (**), Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'EXTRAVAGANT M. RUGGLES (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (h. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HAMMETT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME AU BRAS D'OR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LAURA (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MESRINE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT (It., v.o.): Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 15e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROCKY III (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

S'IL VOUS PLAIT, LA MER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Action Christine, 6e (329-11-30).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

WEEK-END (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Passy, 16e (288-62-34). — V.f. : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

COMMUNICATION

Le pouvoir à la rencontre de l'opinion publique

III. — *La télé n'est plus ce qu'elle était*

par YVES AGNÈS

Comment communiquer avec l'opinion ? Expliquer une politique ? Convaincre ? Le gouvernement de la gauche a connu des difficultés et déplore le manque de relais dans la presse et l'audiovisuel. Pour y faire face, un début de stratégie : la nomination d'un porte-parole du gouvernement en mars 1983 et les interventions personnelles du président (*le Monde* des 21 et 22 juin). Mais une révolution s'est accomplie : la télévision n'est plus aux ordres.

Le soir du 10 mai 1981, place de la Bastille, le « peuple de gauche » n'a pas crié « vive la retraite à soixante ans ! » ou hurlé sa joie des nationalisations à venir, mais réclamé la tête de Jean-Pierre Elkabach. L'ancien directeur de l'information de la deuxième chaîne était devenu le symbole d'une télévision asservie au pouvoir politique et qu'on ne voulait plus revoir.

Les rapports difficiles de l'Etat et de sa télévision sont aussi vieux que la Ve République elle-même. De Gaulle, Pompidou, M. Giscard d'Estaing en avaient fait un instrument central dans l'exercice quotidien du pouvoir. Les « charrettes » de journalistes avaient sanctionné ceux qui, au fil des années, avaient voulu rompre ces chaînes.

Aujourd'hui, les responsables de l'opposition font amende honorable. Les états-majors du RPR et de l'UDF ont fait un virage à 180 degrés. Ils prônent la privatisation des chaînes et jurent que l'information doit être « *libérée* » (*le Monde* du 25 mai). Beaucoup admettent en privé, et même en public, qu'ils se sont « *trompés* ».

Ecoutons M. Denis Baudouin, ancien chargé de presse de l'Elysée au côté de Georges Pompidou, que chacun s'accorde à considérer comme un bon spécialiste en même temps qu'un vrai libéral : « *Nous étions assez interventionnistes. Peut-être trop, pourquoi ne pas le reconnaître. J'ai beaucoup évolué sur cette affaire.* » M. Baudouin confirme ainsi les témoignages recueillis auprès des journalistes et responsables de l'audiovisuel public : oui, les ministres intervenaient fréquemment ; oui, dans ce climat de tutelle constante, l'autocensure jouait à plein ; oui, sous les septennats précédents, les rédacteurs des chaînes devaient, dans certains cas, se plier aux injonctions de la présidence ou du premier ministre. M. Baudouin précise : « *Lorsque Georges Pompidou tenait une conférence de presse, je demandais à faire moi-même le découpage des séquences pour le journal télévisé du soir. Quand il était en visite à l'étranger ou qu'il avait une intervention importante à faire, je réclamais l'ouverture du JT.* »

« Totalement incompris »

Une situation analogue, sinon pire, existe au moment de l'arrivée au pouvoir des socialistes. Que vont-ils faire de cette télévision d'Etat ? La contrôler à leur tour, prendre leur revanche ? Ou la libérer enfin, au risque de laisser s'échapper ce relais essentiel en direction de l'opinion ? Eux aussi ont évolué.

Michel Thoulouze, directeur de l'information d'Antenne 2, résume les trois phases du changement. « *Après mai 81, il y a eu une période un peu folle de quelques mois. La télévision était le repère des « salauds », des « giscardiens ». Le pouvoir avait choisi de déstabiliser le système et d'y introduire « des journalistes à nous », comme disaient les dirigeants. Ensuite ce fut la tentation de l'interventionnisme maximum et, pour les journalistes, la crainte des charrettes. Cela a correspondu aussi avec la valse des présidents de chaîne. Enfin, la loi du 29 juillet 1982, qui instituait la Haute Autorité, a marqué la volonté d'en arriver enfin à des rapports normaux* ».

Du côté de la majorité, l'évolution a été plutôt mal vécue. Les militants croyaient que la victoire du 10 mai leur donnerait *ipso facto* une télévision autre, acquise d'emblée à leurs idées et à l'action gouvernementale. Ce fut le contraire. Pour les « conservateurs » des rédactions, il n'était pas question de faire de cadeaux à ce nouveau pouvoir ; les hommes de gauche avaient à cœur de se dédouaner de leur engagement ou de leurs sympathies par une neutralité sans faille ; les « professionnels » enfin mettaient en avant le devoir critique de l'information. Le mécontentement socialiste a culminé au congrès de Valence (23-25 octobre 1981) dans des termes excessifs : la télévision est l'un des rares sujets où chacun se sent concerné chaque jour. « *Les socialistes on eu l'impression d'être totalement incompris,* explique aujourd'hui M. Louis Mexandeau, ministre des PTT. *Ce fut un cri unanime dans les commissions exécutives fédérales du parti.* »

Trois ans après, les gouvernements ne fulminent plus contre la télévision. C'est que les règles du jeu ont complètement changé avec la nouvelle loi, considérée par tous (y compris par l'opposition, qui recourt fréquemment aux médiations de la Haute Autorité) comme un progrès décisif. Qu'on le déplore ou que l'on s'en félicite, le gouvernement joue le jeu. Il ne se « sert » pas de la télévision au sens où on l'entendait « avant ». « *Le pouvoir est un lobby comme un autre, le plus important, bien sûr* », constate Alain Denvers, responsable de l'information à TF 1. La différence c'est que les journalistes ont aujourd'hui les moyens, reconnus par la loi, de résister aux pressions...

Dire que tout est idyllique entre la majorité et les chaînes serait exagéré. D'abord, il y a une forte grogne, pour ne pas dire plus, du PCF, qui accuse la télévision de donner dans l'anticommunisme permanent... Les ministres socialistes, de leur côté, se plaignent de n'avoir pas suffisamment l'occasion d'expliquer leur politique, de développer leur action. « *La structure du journal télévisé n'a pas varié,* regrette M. Jack Lang, ministre de la culture. *C'est encore trop souvent la grand-messe des événements fabriqués par la société parisienne. Peu de place est réservé au pays vivant et à tous ceux, entrepreneurs, créateurs, inventeurs, jeunes, qui construisent la France de demain. L'œuvre du gouvernement est coupée en morceaux, sans que les fils puissent être reliés.* » Réponse de Michel Thoulouze : « *Les journaux télévisés ont la même structure partout.* » La télévision est « *très libre* », soupire un membre du gouvernement. Trop ?

A l'ancien système unidirectionnel — du pouvoir vers les rédactions des chaînes — s'est substituée la loi de l'offre et de la demande. Les ministres font des propositions, acceptées ou refusées ; les responsables des chaînes demandent des réactions, des informations. « *Nous ne sollicitons jamais, mais nous faisons des offres de scoops* », précise pour sa part l'ancien porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo. Même pour le traditionnel compte rendu du conseil des ministres du mercredi, la pratique a changé : M. Gallo s'adaptait aux demandes des chaînes. « *Ils sont très raisonnables* », « *Il n'y a jamais eu autant de liberté à la télé* », nous dit-on dans les rédactions de la rue Cognac-Jay.

Au point qu'il est désormais mal vu d'aller quémander des passages sur le petit écran. « *Nous intervenons le moins possible et nous freinons les ministres* », dit-on dans l'entourage de M. Pierre Mauroy. Deux d'entre eux ont encore une réputation « à l'ancienne » : M. Pierre Bérégovoy et surtout M. Jack Lang. « *Un ministère de l'action et du changement peut être de bonne foi involontairement ressenti comme interventionniste en raison même de l'ampleur de ses réformes* », se défend ce dernier, qui conteste sa singularité en la matière. Les ministres communistes, en revanche, sont des plus discrets : « *Je n'ai jamais enregistré une intervention de leur part en deux ans et demi* », confie Edouard Guibert, ancien directeur de l'information de FR 3, la chaîne accusée par la presse d'opposition d'être infiltrée par le PCF...

Le plus difficile pour les membres du gouvernement est de se plier aux exigences des chaînes pour la durée des interventions. Chacun voudrait bien disposer d'une « Heure de vérité » pour s'expliquer... et avoir aussi la possibilité de donner de lui (ou d'elle) une image positive. Il faut reconnaître que l'impact est loin d'être négligeable. Ainsi M. Robert Badinter, l'un des ministres les plus critiqués au début du septennat, a-t-il renversé son image dans l'opinion après son passage coup sur coup à l'« Édition spéciale » d'Anne Sinclair et aux « Dossiers de l'écran ». Les opinions positives à son égard sont passées au printemps de 29 % à 37 %, les opinions négatives de 54 % à 42 % ; l'inverse de la tendance observée pour l'ensemble du gouvernement. M. Jacques Delors, qui a eu droit à plusieurs émissions importantes, en a lui aussi tiré profit. Il peut se permettre aujourd'hui d'accepter ou de refuser les propositions (nombreuses) des chaînes.

Il semble bien qu'une étape a été franchie. Cette loi de l'offre et de la demande est un des facteurs essentiels pour que jouent l'indépendance, la responsabilité et l'effort d'initiative des journalistes de la télévision. « *Une nouvelle éthique de la profession naît et s'affirme, elle ne doit pas être combattue* », estime M. Max Gallo. A l'heure de l'ouverture et de la diversification de l'audiovisuel (quatrième chaîne, câble, satellite...), un tel propos devrait recueillir un large consensus.

On saura en tout cas avant deux ans si le nouvel équilibre des rapports gouvernement-télévision est viable : le test de la campagne des élections législatives de 1986 sera décisif.

FIN

• *Dans le groupe Hersant.* — M. Philippe Villin, inspecteur des finances, est nommé à la direction générale du groupe Hersant et assurera, à la rentrée, les fonctions d'administrateur général du *Figaro*. Il sera membre du directoire de la société de gestion du quotidien.

[Né le 23 octobre 1954 à Compiègne (Oise), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Villin est entré à l'inspection générale des finances en 1979 à sa sortie de l'École nationale d'administration. Il était chargé, depuis juin 1983, du service du budget, des affaires financières et des participations à la Direction générale des télécommunications. M. Philippe Villin est maître de conférences à l'ENA, à l'École des hautes études commerciales et à l'École supérieure de commerce de Paris.]

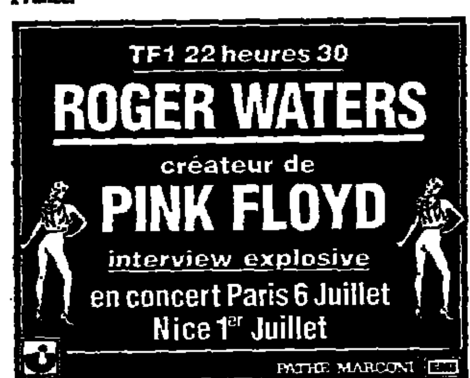
RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 22 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Salut les Mickey.
Emission de Christophe Izard.
Pour les amoureux de Walt Disney, une occasion de revoir une pile d'extraits de dessins animés sur Dingo, Donald, plus trois dessins animés des studios Disney le Cousin de Donald, le Poussin et l'Ecureuil, Mickey gala première, *un dessin animé en noir et blanc, paraît-il à ne pas manquer. Avec R. Gotainer, M. Villalonga, Chagrin d'amour, les Maboules.*

21 h 40 Les Américains et nous : Les Français face au modèle américain.
Emission de Claude Fléouter et Robert Manthoulis (3e partie).
Si, caméra au poing, vous demandez à l'homme de la rue américain de sourire, il s'exécute immédiatement (« Smile ! »). *Essayez la même chose à Paris, dites :* « Souriez », *les passants détourneront la tête, bougons, ou feindront l'indifférence. Le photographe William Klein, Américain de Paris, tente ici l'expérience, histoire peut-être de prouver que la mentalité en vieille Europe n'est point encore totalement calquée sur celle d'un citoyen US. Jolie introduction au troisième et dernier chapitre de la série consacrée à l'américanisation de la France.*



22 h 35 22 v'là le rock. Spécial Pink Floyd.
Emission de J.-B. Hebey.
Roger Waters, créateur du groupe, raconte les Pink Floyd.

23 h 25 Journal et Cinq Jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Série : Un seul être vous manque.
De J. Doniol-Valcroze, avec C. Spaak, D. Flamand...
Les démêlés amoureux d'une jeune veuve, tiraillée entre ses enfants et son amant.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « A chacun sa France », sont invités : Adélaïde Barbey (Guide Hachette France 1984), *Jean Duché* (le Bouclier d'Athéna), *Jean Gaulmier* (Terroir), *Gilles Pudlowski* (le Devoir de Français), *Blaise N'Djehoya et Massaer* (Un regard noir, les Français vus par les Africains).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle italien) : Femmes entre elles.
Film italien de M. Antonioni (1955), avec E. Rossi-Drago, V. Cortese, G. Ferzetti, Y. Furneaux, M. Fischer, E. Manni (v.o. sous-titrée, noir).
Une femme d'affaires, venue de Rome à Turin pour installer une maison de couture, devient l'amie de quelques mondaines qui cherchent à tromper leur ennui, ont des rapports difficiles avec les hommes. D'après une nouvelle de Pavese (célèbre écrivain italien qui se suicida), une œuvre baignant dans une atmosphère de « mal de vivre », de solitude, d'amours impossibles et de hantise de la mort. Le style moderne d'Antonioni s'affirmait ; c'est une sorte de prélude à L'Avventura. *Ne pas manquer.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Grand Public.
Magazine d'André Campana : profession, sportif. En direct de Metz.
Qu'est-ce qui fait courir les sportifs, les footballeurs, les rugbymen, les cyclistes... ? L'amour du sport ? Devenir une star ? L'argent ? Qu'est-ce qui fait battre le cœur des supporters jusqu'au délire ? Avec des sportifs et : Toto Cucugno, Nazaré Pereira, Zacharie Richard.

22 h 35 Journal.

22 h 55 Espace francophone : Tunisie, un patrimoine au quotidien.
Magazine d'expression française de Dominique Gallet.
L'histoire, la personnalité, les problèmes et l'avenir de la société tunisienne. Une enquête de Mona Makki, réalisée par J.-M. Carzou et Slah Sguiri.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Ballade no 4, *de Frédéric Chopin interprétée par Li-Jian au piano.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Ozone jazz.
17 h 25 Les phares du bout du monde.
17 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Bandes de femmes.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Une fille du Régent.
19 h 50 Il y a de la pub dans l'air.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Légende d'Alexandre », par M. Cazenave.
21 h 50 Angers, musiques du vingtième siècle : rétrospective et bilan du Festival.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20 Concert : *Méphisto-valse*, de Liszt ; *Symphonie espagnole pour violon et orchestre*, de Lalo ; *Symphonie No 3 en la mineur*, de Mendelssohn par l'Orchestre national de France, dir. G. Albrecht, sol. P. Amoyal, violon.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : A la rencontre de E.T.A. Hoffmann ; à 1 h, Musique traditionnelle.

Les programmes du samedi 23 et du dimanche 24 juin se trouvent dans « le Monde Loisirs »

COMMUNICATION

AU SÉNAT

FR 3-Corse et Radio-Corse FM sont devenues les porte-parole de la cause autonomiste, *estiment MM. Pasqua (RPR), Boileau (cent.) et Faigt (PS)*

A la suite de la mission décidée par la commission des affaires culturelles du Sénat le 25 janvier, et qu'ils ont effectuée du 28 février au 1er mars à Ajaccio et à Bastia pour étudier les conditions dans lesquelles *« l'information diffusée par les sociétés de programmes de radio et de télévision en Corse rend compte de l'activité des mouvements séparatistes »*, MM. Charles Pasqua (RPR), rapporteur pour avis des crédits de la communication audiovisuelle, Roger Boileau (Union centriste) et Jules Faigt (PS) indiquent, dans leur rapport d'information, que FR 3-Corse et Radio-Corse FM ont accumulé *« tant de maladresses et de fautes depuis leur création il y a à peine plus d'un an que de tous côtés les protestations se sont multipliées »*.

A leurs yeux, la *« surprise »* puis l'*« inquiétude »* viennent *« de la constance des plaintes et de la diversité de leurs origines ». « L'inquiétude et l'indignation sont allées en augmentant à mesure que la situation politique, économique et sociale se dégrade sous l'effet de la pression de mouvements séparatistes qui ont choisi d'imposer leurs idées par le moyen du terrorisme »*, indiquent-ils, avant d'ajouter : *« Tous les interlocuteurs rencontrés ont estimé, même avec les nuances propres au tempérament de chacun, que la radio et la télévision en Corse, loin d'atténuer la portée des actions de ces mouvements subversifs, sont devenues dans les faits leurs porte-parole. »*

Les trois sénateurs, qui ont examiné le contenu de l'information sur les antennes du service public régional, s'accordent pour juger importante la place faite aux activités des séparatistes, en particulier aux tenants de l'ex-FLNC et de l'ex-CCN (tous deux mouvements dissous). Ils relèvent que ces deux médias *« n'épousent pas toujours de façon ouverte les thèses de ces mouvements, mais ils ne présentent rien qui leur soit défavorable »*. A leurs yeux, apparaît plus *« incongrue »*, la diffusion systématique des communiqués de presse ou la relation d'événements liés à l'activité subversive de ces groupes, *« qui a pour conséquence de banaliser la violence »*. Ils soulignent : *« Il n'est pas hasardeux d'avancer qu'une partie importante des informations diffusées sur les canaux du service public crée un climat favorable aux activités subversives. »*

FR 3-Corse, et Radio-Corse FM sont, affirment-ils, devenues *« les porte-parole des mouvements séparatistes et, de façon plus générale, de la cause autonomiste ». « Mais il y a plus choquant*, observent-ils, *lorsque l'ex-FLNC revendique un attentat ou toute autre activité subversive; les stations du service public informent de la façon la plus naturelle que le communiqué du mouvement dissous a été « authentifié par le canal habituel. »* Pour les trois élus, cet *« euphémisme »* signifie que les journalistes ont des *« contacts clandestins avec des personnes appartenant aux milieux séparatistes leur permettant ainsi de diffuser les informations de l'ex-FLNC ou de l'ex-CCN »*. Ces constatations les conduisent à conclure à la *« complaisance »* des journalistes du service public envers les activités séparatistes.

Les membres de la mission estiment que ces derniers ne peuvent invoquer les principes généraux de la liberté de l'information que *« lorsque leurs pratiques déontologiques sont elles-mêmes irréprochables (...). Or trop de défaillances ont été commises au cours des derniers mois pour qu'on puisse admettre qu'ils se prévalent de la qualité de journaliste et des droits qui s'y attachent»*. C'est ainsi affirment-ils également, qu'ils ont relevé des exemples *« consternants de propagande insidieuse pour la cause séparatiste, résultat de l'inexpérience ou de l'irresponsabilité, ou des deux à la fois »*.

Les membres de la mission se sont également livrés à une étude de la répartition des temps d'antenne et de la place accordée à ces mouvements séparatistes. Ils en concluent – à partir du chronométrage des journaux de Corsica Sera diffusés quotidiennement par FR 3 entre le 28 janvier et le 4 mai 1983 – que l'ex-FLNC et les groupements séparatistes dans sa mouvance ont bénéficié de près de trois quarts d'heure d'antenne. S'agissant de l'ex-CCN, le chronométrage de ces journaux télévisés indique un total de 11 minutes 35 secondes. Pour Radio-Corse FM, la mission, pendant la même période, a comptabilisé que l'ex-FLNC et les divers nationalistes ont disposé de 47 minutes 25 secondes d'antenne, et la CCN, de 18 minutes et 35 secondes.

Dans leurs conclusions, les sénateurs suggèrent plusieurs mesures. A leurs yeux, il revient au gouvernement de réviser la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et les milices privées. D'autre part, ils considèrent que les cahiers des charges des sociétés nationales et régionales de programmes de radio et de télévision devraient comporter des spécifications sur la nature et le contenu des informations relatives aux mouvements dissous.

D'autre part, ils souhaitent que le service d'observation des programmes (SOP) soit doté des moyens qui lui permettent de procéder périodiquement à des mesures sur les stations régionales, afin de vérifier l'application effective des dispositions de la loi du 29 juillet 1982 en matière de pluralisme et d'équilibre des programmes, et des clauses particulières des cahiers des charges.

A l'échelon de FR 3 et de Radio-Corse FM, il importe, selon eux, de restructurer les équipes. A celui des directions nationales de FR 3 et de Radio-France, il revient, écrivent-ils *« à la Haute Autorité de diligenter une enquête pour découvrir les défaillances qui ont été commises depuis la création des deux stations, établir les responsabilités de chacun et soumettre aux conseils d'administration de ces sociétés toutes mesures individuelles ou réglementaires propres à rétablir un fonctionnement normal de ces stations locales »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Vigoureuses protestations de FR 3, de Radio-France et des syndicats de journalistes

● LA PRÉSIDENCE DE FR 3 se déclare *« choquée »* de la publication du rapport sénatorial *« sans que la direction de la chaîne, première concernée, ait eu préalablement connaissance d'un document parlementaire officiel mettant gravement en cause le travail des journalistes de FR 3-Corse ». « En l'état actuel*, poursuit la présidence dans un communiqué, *il ne saurait être question d'adhérer ni aux termes, ni aux conclusions de ce rapport, auquel, après examen, il sera répondu point par point en étroite liaison avec la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. »*

● M. EDOUARD GUIBERT, ancien directeur de l'information à FR 3, après avoir *« rejeté intégralement les conclusions »* du rapport, précise que, après plusieurs missions en Corse, *« ni le visionnage des programmes ni les témoignages entendus ne recoupent les accusations formulées par la commission sénatoriale »*.

● LA DIRECTION DE RADIO-FRANCE, pour sa part, *« s'étonne de n'avoir appris officiellement que par la presse les graves accusations dont la société nationale est l'objet. Elle se réserve de prendre éventuellement position quant au fond dès qu'elle aura pu examiner ce rapport de la commission d'enquête du Sénat »*.

● LES SYNDICATS DE JOURNALISTES DE L'AGENCE FRANCE-PRESSE (CFDT,FO,CGT,SNJ), dans un communiqué, se déclarent *« indignés »* au sujet des allégations du rapport (1) sur leur confrère Jean Virebayre, ancien correspondant en Corse. *« Loin de manifester la moindre « complaisance » vis-à-vis de qui que ce soit*, [il] *a pleinement rempli sa mission de journaliste en rendant compte non sans difficultés des actions et des prises de position de tous les acteurs du conflit actuel en Corse »*, affirment les syndicats.

● LE SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES (SNJ) qualifie de *« ni sérieux ni crédible »* ce rapport, fondé notamment sur *« une enquête d'une heure, fabriquée à partir de quarante-deux heures d'information à FR 3 Corse, qui est un véritable trucage et ne retient délibérément qu'une majorité d'interventions relatives au nationalistes et autonomistes »*.

(1) Sous forme de note en bas de page, le rapport met en cause l'impartialité de M. Jean Virebayre et affirme que la direction de l'AFP a décidé son retrait parce qu'elle jugeait *« inopportune »* sa présence dans l'île

● Canal 5 *saisie après avoir diffusé vingt heures de programmes ininterrompus.* – Le matériel d'émission de Canal 5, télévision « pirate », a été saisi, jeudi 21 juin, à 14 h 30, après avoir diffusé, à Paris, depuis mercredi 20 juin à 18 heures, plus de vingt heures de programmes ininterrompus (clips vidéo, petits reportages, plateaux directs, publicités) (*le Monde* du 22 juin).

Canal Plus : films et télévision du matin

De notre envoyé spécial

Biarritz. – Affiches, *mailings* postaux, boutiques en région parisienne, articles de presse... Canal Plus est en pleine campagne de recrutement de ses futurs abonnés. M. André Rousselet, P-DG du groupe Havas et patron de la future quatrième chaîne, a confirmé, jeudi 21 juin, au cours d'un « Club de la presse spécial » sur Europe 1, en direct du Festival national de l'audiovisuel d'entreprise de Biarritz, que Canal Plus émettrait bien le 1er ou le 3 novembre prochain. Les premiers « servis » seront les téléspectateurs des régions de Paris, du Sud-Est et du Nord.

M. Rousselet a aussi confirmé que sa chaîne aura pour principal objet le cinéma : un film nouveau par jour, dont deux films « frais » (onze à quatorze mois après leur sortie en salle) par semaine. Chaque film sera diffusé six fois sur une période de quinze jours. Certains seront des films érotiques, à propos desquels le P-DG a précisé : *« Je vous proposerai peut-être des films X prime, c'est-à-dire à mi-chemin (...), pour des heures qui se situent également à mi-chemin entre la tombée de la nuit et le lever du jour. »*

Lors d'un colloque du festival, M. Philippe Ramond, directeur de Canal Plus, a donné quelques détails sur la grille de la nouvelle chaîne. Autour du cinéma, Canal Plus fixe un certain nombre de rendez-vous : de 6 h 30 à 9 heures, une télévision du matin alternant informations, horoscope, météo, dessins animés et musique, dans un style proche de la radio ; de 17 h 30 à 19 heures, un programme pour les enfants ; de 19 heures à 20 heures, « People », une information sur les spectacles diffusé sans codage. Enfin, de 22 heures à 23 heures, la chaîne payante diffusera chaque jour un « talk-show ».

M. Ramond a précisé que les abonnements seraient de six ou douze mois. Les entreprises, quel que soit leur secteur d'activités, pourront parrainer toutes sortes d'émissions ou proposer des productions et voir leurs nom, logo ou raison sociale figurer au générique.

J.-F. L.

LE CARNET DU Monde

Réceptions

– L'ambassadeur de Grande-Bretagne et Mme John Fretwell ont donné, mardi, la traditionnelle garden-party pour l'anniversaire de la reine Elizabeth.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Ulla RANHALL-JEANNENEY
et de
Patrick REYNERS,
qui sera célébré le 23 juin 1984.

31, rue Raffet, Paris-16e.

Décès

– Mme Pierre Barchewitz,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

M. Pierre BARCHEWITZ,
professeur honoraire de l'Université,

survenu *le 11 juin 1984*, en son domicile, 43, rue Carnot, à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis).

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 14 juin, au cimetière ancien de Noisy-le-Sec.

[*Spécialiste d'optique infrarouge*, Pierre Barchewitz avait commencé sa carrière de physicien en 1932 à la Sorbonne et obtenu, six ans plus tard, un doctorat ès sciences. Prisonnier de guerre de 1940 à 1945, il est, après la Libération, nommé professeur d'université à Rennes, puis à Paris, enfin à Orsay, où il dirige le laboratoire d'infrarouge. Il a aussi assuré diverses responsabilités administratives en tant que conseiller du directeur des enseignements supérieurs ou membre du bureau de la Société française de physique.]

– La Crèche.

Monique Berlioux
et Serge Groussard,
Son gendre Pierre Coupat,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Alain et Dominique Coupat
avec Olivier et Frédérique,
Jean et Annie Bourgeois
avec Audrey et Pierre-Yves,
Daniel et Agnès Babot
avec Julien et Camille,
Dominique et Pascale Coupat
avec Christelle,
Marie-Pierre Coupat
et Mélanie,
Sa nièce Raymonde Emeraux,
Ainsi que tous ses nombreux amis,

ont le chagrin d'annoncer le décès dans sa quatre-vingt-septième année, à Niort (Deux-Sèvres), de

Mme Suzanne BERLIOUX,
née Peincarré,

premier entraîneur de natation
au Racing-Club de France
de 1942 à 1973,
entraîneur de l'équipe de France,
chevalier de la Légion d'honneur,
grande médaille de vermeil
de la Ville de Paris,
médaille d'or de l'éducation physique
et des sports.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'abbatiale de Saint-Maixent-l'Ecole (Deux-Sèvres), le samedi 23 juin, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu, vers 11 h 45, au cimetière de la Crèche.

1, route de François,
79260 La Crèche.

[Née le 14 février 1898 à Nogent-en-Bassigny (Haute-Marne), Suzanne Berlioux est institutrice de 1915 à 1953. A l'âge de quarante-quatre ans, elle commence, au Racing-Club de France, une carrière d'entraîneur de natation qui dure plus de trente ans, de 1942 à 1973. Au cours de cette période, elle est entraîneur de l'équipe de France féminine de 1953 à 1962.

Silhouette familière au bord des bassins, avec son chapeau de paille et son chronomètre autour du cou, Suzanne Berlioux conduit à la consécration nationale et internationale de nombreuses nageuses, comme sa fille Monique, qui devient ensuite directeur du Comité international olympique (CIO), Rosy Piacentini et surtout Christine Caron, qui a détenu le record du monde du 100 mètres dos (1 mn 8 s 60) et gagné la médaille d'argent aux Jeux olympiques de Tokyo en 1964.]

– M. et Mme André Chadeau
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Dars,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

M. René CHADEAU,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu à Perols-sur-Vézère (Corrèze), le jeudi 21 juin 1984.

– Mme Jacqueline Drisin,
son épouse,
M. Philippe Drisin,
Mlle Laurence Drisin,
M. Olivier Mailliard,
ses enfants,
Mme Marcel Glikson,
sa belle-sœur,
Ainsi que les familles Drisin
et Glikson,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel DRISIN,

survenu dans sa soixante-dix-septième année, à Clermont-Ferrand, le 21 juin 1984, et prient d'assister à la messe ou de s'unir d'intention.

Les obsèques auront lieu en l'église de *Chaussy* (Val-d'Oise), *le lundi 25 juin*, à 15 heures.

1 bis, boulevard de Montmorency,
75016 Paris.
« La Gerbière », Cul-Froid,
95150 Chaussy.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mgr Henri FOUCART,
prélat d'honneur,
ancien président
des Œuvres pontificales missionnaires,

endormi dans la paix du Seigneur, le 19 juin 1984.

De la part de

S.E. Mgr Lustiger,
Mlle Geneviève Foucart,
M. et Mme Roger Grégoire,
leurs enfants et leur petite-fille.

La cérémonie religieuse aura lieu le *lundi 25 juin 1984, à 10 h 30, en l'église* Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *M. et Mme Robert Fraisse,*
Laurent, Dominique, Pierre,
M. Gilbert Turlot,
Mme Joseph Fraisse,
Toute sa famille,
font part de la mort de

Etienne FRAISSE,

survenue le 21 juin *1984*, dans sa dix-septième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 25 juin, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (92).

8, rue François-Moreau,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– Le lieutenant-colonel et Mme Jean-François Gabriel-Sabatier,
M. et Mme Alain Gabriel-Sabatier,
M. et Mme Didier Gabriel-Sabatier
et leurs enfants,
Mme Jacqueline Gabriel,
M. et Mme Max Gabriel,
M. et Mme Christian Gabriel,
M. Pierre Aubertin
et leurs enfants,
Les familles Gabriel, Philippe, *Picard, Refregier,*

ont la douleur de faire part du décès de

M. Frédéric GABRIEL,

préfet honoraire,
ancien député,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris le 20 juin 1984.

La cérémonie est célébrée le vendredi 22 juin en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.

[Né le 6 décembre 1908 à Caen (Calvados), licencié en droit, Frédéric Gabriel fut, en 1958, chef de cabinet du ministre de l'industrie et du commerce, chargé de mission au cabinet du *ministre de l'intérieur en 1959 et député (successivement inscrit au groupe de l'Union centriste, apparenté au groupe des Républicains indépendants et inscrit au groupe RPR), de Saint-Pierre-et-Miquelon de 1973 à 1978.]*

– *Romans.*

Mme Georges Gaume,
M. et Mme Pierre Mandon
et leur fils,
M. et Mme Michel Gaume
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Gaume
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Giroud
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Gaume
et leurs enfants,
Mlle Madeleine Gaume,

font part du décès de

M. Georges GAUME,

à l'âge de soixante-seize ans.

Les funérailles auront lieu le samedi 23 juin 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Jean-Bosco de Romans.

Ni fleurs ni couronnes.

La famille ne reçoit pas.

– M. Maurice Worms,
son époux,
Et toute la famille,
ont l'immense *douleur de faire* part du décès de

Me Jacqueline GOETSCHEL-WORMS,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

– Lunel. Aix-en-Provence.

Mme Jean Hugo,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marguerite *Hugo,*
Mme François Hugo,
ses enfants et petits-enfants,
M. Félix Hope-Nicholson,
Mme Marguerite Lazarrige,
Mme Jacques Moissonnier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean HUGO,
officier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1914-1918,

muni des sacrements de l'Eglise, survenu le 21 juin 1984 au mas de Fourques à Lunel.

Les obsèques auront lieu le samedi 23 juin en l'église Notre-Dame-du-Lac à Lunel, à 16 heures. Messe corps présent.
Ni fleurs ni couronnes.

– Toulouse. Orthez.

Mme Jacques Monnier,
M. R. Monnier,
Mme H. Alquier-Bouffard,
Mme Ph. Monnier
et ses enfants,
M. et Mme M. Monnier
et leurs enfants,
M. et Mme P. Monnier
et leurs enfants,
M. et Mme P. Gibert
et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme J. Pouyanne
et leurs enfants,
Mme P. Bels
et ses enfants,
M. J.-J. Bourguet
et ses enfants,
Le colonel et Mme Alquier-Bouffard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme H. Alquier-Bouffard
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Ph. Boucomont
et leurs enfants,
Et leurs familles,
font part du rappel à Dieu de

M. le professeur
Jacques MONNIER,
médecin des hôpitaux,

survenu le 20 juin 1984.

Le service religieux sera célébré au temple de l'église réformée de Toulouse, place des Salins, le samedi 23 juin 1984, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être versés à :
– *L'Entraide protestante*, CCP 2694-35 F, Toulouse ;
– L'UNICEF, CCP 150 P, Paris ;
– Terre des hommes, CCP 116-7057 W, Paris.
« Si quelqu'un vous dit quelque chose, vous répondrez : le Seigneur en a besoin. »
Matthieu 21, v. 3.

28, rue Bazin,
31500 Toulouse.
Maison Armstrong,
2, rue L.-Bérard,
64300 Orthez.

– *Le doyen de la faculté de médecine* Toulouse-Purpan,
Le doyen de la faculté de médecine Toulouse-Rangueil,
Les membres des conseils,
Les professeurs et les personnels des facultés,
ont le regret de faire part du décès de

M. le professeur
Jacques MONNIER,
doyen honoraire
de la faculté de médecine
Toulouse-Purpan.

Une cérémonie religieuse aura lieu samedi 23 juin, à 10 heures, au temple de l'église réformée, place des Salins, 31000 Toulouse.

Doyen Guiraud Chaumeil,
Faculté de médecine Toulouse-Purpan,
Université Paul-Sabatier, Toulouse.

Anniversaires

– Les familles Dayan et Bénichou demandent à tous ceux qui ont connu et aimé

Simone DAYAN,
née Bénichou,

d'évoquer son souvenir pour ce vingt et unième anniversaire de sa mort.

Avis de messes

– *Une messe sera célébrée* le samedi 23 juin, à 17 heures, à l'église Saint-Ambroise, boulevard Voltaire, à l'intention du

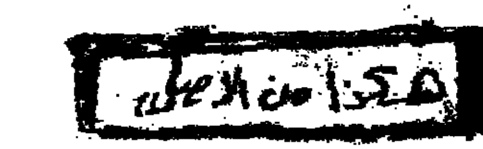
docteur Henri POULIZAC,
décédé le 28 mai 1984.

Souvenir

– Tous ceux qui l'ont aimée se souviennent que

Rosy RAOUST,
née Rose-Marie Batt,

les a quittés le 23 juin 1982.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La Lemm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux

RESPONSABLE INFORMATIQUE SUD-EST

Société AGRO-ALIMENTAIRE en pleine expansion – C.A. 350 MF – développe ses moyens informatiques *et crée le poste de Responsable Informatique pour* coordonner la mise en œuvre du nouveau schéma Directeur.

Rattaché au Directeur Administratif :

- il assurera la refonte du système d'information et son extension aux diversifications de la Société dans un cadre de gestion rigoureux ;
- il déterminera les ressources en progiciel et matériel pour assurer la mise en œuvre du plan informatique ;
- il managera à l'aide d'une petite équipe, ou par recours aux sous-traitants, les travaux de conception et réalisation des nouvelles applications ;
- sera responsable de la gestion du service informatique : exploitation et budget.

Ce poste s'adresse à un candidat de valeur âgé de 30 ans, diplômé d'une école d'ingénieurs avec une expérience de 3 à 5 ans en qualité de Chef de Projet et doté de solides qualités relationnelles, le développement de l'entreprise rendant le poste très évolutif.

EUROSUD nº 2906, 2, rue de Breteuil, 13001 MARSEILLE.

JAPAN DIFFUSION
(gros, photo, son, vidéo)
Responsables filiales
LYON - MARSEILLE
Tél. : (1) 241-22-99.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **DIRECTEUR DU PERSONNEL** — Réf. VM 2/1124 A
- **DIRECTEUR DES VENTES** — Réf. VM 2344 X
- **CONTROLEUR DE GESTION** débutant — Réf. VM 19/1018 C

DUCO société française duco

- **CHEF DE REGION** Centre EST — Réf. VM 27/215 CH

THOMSON

- **CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIEL** Cholet — Réf. VM 17/1123 A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



Häusermann

Instruments chirurgicaux de renommée mondiale

nous sommes mandatés par une maison de renommée mondiale dans le secteur des équipements de *la salle d'opération* pour repourvoir le poste de

RESPONSABLE DE VENTE POUR LA FRANCE

IL S'AGIT

- De sélectionner des revendeurs régionaux spécialisés ;
- De les assister et de les conseiller en tout ce qui concerne la promotion de vente ;
- D'augmenter la présence sur le marché français.

Si vous avez une expérience professionnelle approfondie dans la vente (de *préférence dans le domaine des* matériaux, appareils, instruments médicaux), et si vous avez l'ambition de travailler d'une façon indépendante et de faire preuve d'initiatives, voici une chance à saisir !

Les candidats attirés par une clientèle de haut niveau, disposés à s'identifier à leur tâche et ayant une bonne connaissance de l'anglais, sont priés de prendre contact par téléphone avec M. M. Steiner ou de lui adresser les offres usuelles de service sous référence 8.262.
M. Steiner garantit une discrétion absolue.

Häusermann + Co AG
Wirtschafts- und Unternehmensberatung
Geschäftsbereich ‹Personal›
8035 Zürich, Stampfenbachstrasse 48

Schweiz. Telephon 19-41-1-363-41-41

Recherche d'urgence
PRINCIPAL COPROPRIÉTÉ
secteurs d'activité St-Denis, Epinay, Enghien, Montmorency. T. pr r.-vs 821-02-70.

ASSOCIATION DE GESTION en cours de création recherche son **DIRECTEUR**
pour un Centre de Loisirs en milieu urbain, orienté vers les activités aquatiques et sportives, agrémenté d'une cafétéria.
Les caractéristiques de l'établissement se rapprochent d'une formule hôtel-club sans *hébergement.*
Ce directeur aura pour missions principales :
- la coordination des activités et *la direction du personnel ;*
- la gestion financière et administrative ;
- la recherche et l'organisation d'animations complémentaires.

Une expérience de l'organisation et de la gestion est indispensable.
Ce poste, à pourvoir très prochainement, nécessite une grande disponibilité et une présence sur place.
Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. et prétentions à M. le Maire, 78650 PETITE-COURONNE.

Assoc. rech. Directeurs séjours *linguistiques Angleterre.* Juillet ou août. Tél. : 500-13-41.

Assoc. rech. Directeurs de vac. habit. 250 km Paris max. Août. Espagne. Tél. : 500-13-41.

ENTREPR. ALFRED HERLICQ & FILS Département lignes H.T. et T.H.T. (ÉTUDES ET TRAVAUX) recherche
INGÉNIEUR DÉBUT.
ou expér. de moins de 5 ans. Bonnes conn. de l'angl. appr. Ecr. Ets Alfred Herlicq & Fils, Départ. Lignes, 72, r. Gabriel-Péri, 92120 MONTROUGE.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 28 ans, programmeur sur IBM S 34 - lang. COBOL *GAP II* cherche emploi. Etudie toutes propositions. Ecr. s/nº 8.688 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 32 ans, Française FORMATION JURISTE (D.E.S.) parfaite connaissance langue anglaise (vocabulaire commercial, juridique, bancaire) notions espagnol, allemand recherche poste à responsabilités. Ecr. s/nº 8.057 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 24 ans, lic. LEA angl., esp., permis de conduire, ch. travx juill., août. 237-31-71.

Secrétaire dame de compagnie tril. anglais, allemand cherche trav. Tél. 370-16-33 le matin.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

CENSIER STUDIO
30 m², bains, confort, 5e ét. sans asc., soleil. 331-89-46.

Mº SAINT-MARCEL
Bon imm. ravalé, 2e ét., soleil 3 pces, entrée, cuis. bains w.-c., chf. cent. individuel PRIX INTÉRESSANT
180, rue Jeanne-d'Arc (angle 41, bd St-Marcel) sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

6e arrdt

DUROC, à rénover 3e ET DERNIER ÉTAGE 2 P. cuis., w.-c. + grenier GARBI. 567-22-88.

7e arrdt

ST-FRANÇOIS-XAVIER bon imm. sur rue, Verdure 2 P., entrée, cuis., douche w-c., refait à neuf 28, avenue de BRETEUIL sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

COGNACQ-JAY, part. vd appt 220 m², 6e ét., belle réception escalier intérieur. 535-97-99 après 20 heures.

14/16, rue Cognacq-Jay appartement 220 m², 6e étage Tél. 535-97-99, après 19 h.

11e arrdt

NATION 2.000 RÉCENT LIVING + 2 CHBRES, VUE Park. 785.000 F. 563-38-64.

14e arrdt

14e direct sur Parc-Montsouris, 3 pces, 70 m², 5e ét. sans asc. imm. p. de taille, ravalé. 630.000 F. Visite sur place samedi et dimanche, 13-19 h. BAUDIN 11, rue Roll.

16e arrdt

DIVERS 16e
Ppteire vend dans imm. p. de taille, 2/3 p., LIBRES, 2, 3, 4 5 pces *OCCUPÉES* et dernier ét., à amén. RCI. 758-12-21.

EGLISE d'AUTEUIL imm. récent, tt cft, parking séj., s. à manger, 2 chambres gde galerie, cuisine, bains 2 w.-c. s/jar., calme, soleil 29, rue REMUSAT, samedi dimanche, lundi, 15 à 18 h.

18e arrdt

MONTMARTRE
dans bel imm. 40 m². impec. cuisine, bains, 3e étage *4 fenêtres, sur rue* VUE SUPERBE. 330.000 F. Ce jr et demain, 14-19 h. 7, r. TROIS-FRÈRES. 503-12-13.

91 - Essonne

PALAISEAU CENTRE, appt de caractère, composé de 4 pces, cuis., tt cft, dont dble liv., 30 m². Prix 476.000 F. Téléphone : AG. 014-24-28.

PART. à PART. VIRY-CHATILLON A VENDRE F 3 (70 m²) VUE EXCEPT. SUR LAC Dans résidence boisée. Immeuble 4 étages. Grand balcon ceinturant appart. FACE PISCINE ÉTÉ - TENNIS SKI NAUTIQUE - VOILE. Cuis. équip. Park sout. 360.000 F + 80.000 F (C.F. à 7 %). Tél. : 905-86-51.

94 Val-de-Marne

ST-MAURICE, près RER et bois, magnifique 4 P. en duplex, terrasse, 70 m² sans vis-à-vis, 2 parkings. 347-57-07.

Province

LAMORLAYE, RÉSIDENCE CLAIRE
Appts neufs, 2, 3, 4 pièces gd living, haut standing en construction. 6.500 F le m² TTC. Visite sur R.V. (14) 421-54-79 (4) 421-59-27.

ANTIBES
Vds dans petit imm. Appt 3 p. *meublé, cuis., cave, parking,* piscine. 530.000 F. Tél. : (93) 33-16-57 sauf W.E. ou écr. DZIADKIEWICZ, Le Belvédère, Ch. des Combes, 06600 ANTIBES.

appartements achats

AGENCE DE L'ETOILE
DEPARTEMENT INTERNAT.
rech. pour clients sérieux 80 à 200 m², 16e, 17e, 8e, 7e
% INTÉRESSANT
réservés aux indicateurs
380-26-08 7, av. CARNOT PARIS-17e.

Achèterai studio ou 2 pièces, même à rénover 8e, 17e, 16e et Neuilly-sur-Seine. Ecrire sous le nº T 66.567 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

JE RECHERCHE
A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES APPARTEMENTS TERRASSES, MAISONS JARDINS, CLASSIQUES OU ORIGINAUX. ESTIMATION GRATUITE PRÉALABLE A TOUTE VENTE. Serge KAYSER : 329-60-60.

locations non meublées offres

Paris

13e Kremlin-Bicêtre à louer appt, double living + chbre, tout cft, soleil parking, sous-sol. Téléphone : ALIN. 539-75-50.

PROX. Mº SAINT-MAUR 12, RUE DES BLUETS
APPARTEMENTS NEUFS
2-3-4 pièces STANDING Visites sur place mardi, jeudi, vend., 15 à 19 h samedi, de 11 à 18 h. G.F.F. Groupement Foncier Français.

locations meublées offres

Région parisienne

PARIS-LA DÉFENSE
RÉSIDENCE ORION
2 jours-semaine-mois studios, 2 pièces
Tout équipés, *linge fourni*
Téléphone, télévision
Renseignements :
39, rue de Suresne, 75008 Paris
Téléphone : (1) 266-33-26.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et personnel mutés IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS et VILLAS ttes tailles même loyer élevé, Paris et environs. 503-37-00, p. 240.

Couple recherche dans 15e 17e, 2e, 3e et 8e arrdt 1 appt 3 pièces, 62 m² minimum, calme. 3.800 F TTC. Tél. au 252-80-35, après 18 h 30.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas ttes. banl., loyer garanti. Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

hôtels particuliers

ST-CLOUD VAL-D'OR
400 m² envir. Vue except., charme et caractère, jard., piscine. *Prix intéressant.* D.T.I. 555-02-87.

pavillons

LA VARENNE, résidentiel, très beau pavillon, 4 chbres s/410 m². 1.700.000 F à débattre. Tél. 889-49-22.

77 Pavillon, entrée, placards, salle à manger, chem., esc. chêne, 3 chbres, cuis., salle de *b., w.-c., sous-sol, chauf.* électr., parfaite isolation. 1.862 m² amén. 630.000 F. Téléphone : 420-13-42.

JOINVILLE, *idéal commerçant.* 104, BD POLANGIS, RARE s/550 m², gd pav. 8 p., tt cft, possib. 2 ménages, gar. 3 voit., dépend. 1.120.000 F. Sam., dim., lundi 14-18 h.

villas

BRIGNOLES VAR 83170
Vends villa, surf. habit. 127 m², terrain 1.225 m². 680.000 F. Tél. pour tous rens. : 739-59-84, le soir après 19 h. Possibilité crédit.

Part. vend Le Vésinet, résidentiel, villa récente, 5 chbres, 2 s. de bns, séjour 50 m², garage 2 *voit., dépendances, jardin,* calme et confort. 946-82-71.

maisons de campagne

A SAISIR. CONSTRUCTION PIERRE ET TERRAIN ATTENANT, *TRÈS BONNE EXPOSITION,* PRÈS BRASSAC (Tarn) Sup. : 140 m². (63) 74-00-48.

1 heure 15 de Paris autor. Sud, Montargis ouest vds cause mutation, belle mais. de campagne, compr. 2 anciens corps de ferme parfait état, habitable immédiat., sur terr. 5 ha. orée forêt, affaire très rare recommandée. Prix total 425.000 F. CRÉDIT 100 % TURPIN RELAIS MIEL *MONTARGIS.* 16 (38) 85-22-82 et après 20 heures 16 (38) 86-22-29.

BEDOIN 84
PIED VENTOUX
Vends maison ancienne, grand séjour, cheminée, gde cuisine 3 chbres, cellier, 2 w.-c. s. d'eau, 2 greniers, garage, *grande cour clôt.* Téléphone : (90) 65-62-66.

propriétés

VIEUX TOURS 240 m²
Part. vd maison rénovée intérieur, château en ville, ensoleillée, cadre, verdure, placement. 200.000 F à déb. Tél. : (47) 64-19-88.

PÉRIGORD SUD
Maison de maître, 18e, nbreux bât. de service, 50 ha bois et terres. 2.600.000 F. Ecrire S.O.C., 4, avenue Edouard-Herriot, *94260 FRESNE.*

A vendre MAS PROVENÇAL situé 10 km Sud d'AVIGNON, 8 p., 200 m² habitables, extension possible sur 300 m² dépendances, 5.000 m² de terrain planté d'arbres fruitiers. Prix : 1.200.000 F. Contactez M. SILVESTRE, b. 508-02-42.

Sud Limousin, part. vend manoir 7 p. princ. cft, entouré de 1 ha 20 a boisé. Gd calme, pleine nature, pêche, chasse *nautisme.* DE CACQUERAY, Le Buissonnière, 19000 TULLE.

BELLE PROPRIÉTÉ
(18e s.) 8 pièc. princ. tt cft, parc, verger et vignes 5 ha. Tél. h. repas : (47) 29-97-57.

châteaux

ARIÈGE PYRÉNÉES, 80 km SUD TOULOUSE. CHATEAU XVIIe-XIXe. Dans 7 ha ARBORÉS. Bon état général. *Chauffage partiel.* Grandes dépendances. Ecurie. Rivière. 2.200.000 F. Tél. : 16 (61) 66-00-74.

terrains

Part. vend GRANDCAMP-LES-BAINS (14) (sans intermédiaire) terrain 740 m², vue *port et plage, tte viabilité.* Téléphone : 757-18-96. Prix 110.000 F. à débattre.

fermettes

ARDÈCHE
TRÈS BELLE FERME
Pierres en voûte, toit de lauzes, sur 1 ha. Prix : 350.000 F. Tél. : (1) 741-55-48, le soir.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e
Px rentes indexées garanties
Étude gratuite discrète.

Chaque jour dans cette rubrique *Vous trouverez peut-être* L'APPARTEMENT que vous recherchez

traduction demande

Traductions anglais, espagnol en français. Tél. : 630-76-86.

formation professionnelle

FORMATION ACCÉLÉRÉE sténodactylo informat., math. traitement textes, juil. 84, CEA 51, r. Amsterdam, *Paris-8e* Tél. 874-20-99 - 280-00-49.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation *sur notre revue spécialisée* FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 — 09 PARIS.

Les possibilités d'emploi à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée *MIGRATIONS (LM)* B.P. 402-09 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

G.S.A. Club Break 80, bon état, vert métal., pré-équip. radio, app.-tête, dégivr. et *essuie-gl. arr.* 75.000 km. Sous Argus. Tél. : 246-72-23, p. 26-90. *Dom. : 491-87-85.*

Collaborateur Peugeot, vend 205 GR (5 cv, 5 vitesses), année 16 mai 1983. 11.000 km. 46.000 F. (couleur brun Macao, hauts-parleurs avant et arrière + poste, glaces teintées essuie-glace arrière). Tél. 419-00-20 domicile, après 19 h et/ou 98814-17 bureau.

GOLF GTI noire
(année 1982). Etat neuf. prem. main. 48 000 km. Toutes options possibles toit ouvrant. Tél. : 030-51-24 (après 18 h).

de 8 à 11 C.V.

R 12 Break Sté, 2 places, 90.000 km. Parf. état mécan. 9.000 F. Tél. : 721-77-75. *M. Picheud.*

A VENDRE 504 GL 1976, 65.000 km, marron métallisé, *intérieur noir.* Tél. : 368-29-40 (le soir).

URGENT double emploi Collaborateur *journal* vend ALFA-ROMEO 80, chaîne Hi-Fi, bon état (mécanique générale assurée). 79.000 km. 19.000 F. Tél. : *730-17-86 (le soir).*

l'agenda du Monde

Ameublement

FABRICANT de MERISIER MASSIF VENTE DIRECTE PART.
Bibliothèque, séjours, chbres, etc. Meubles de style en merisier massif, cirés à la main réalisés de une hte qualité de fabric. de pure trad. artisanale.
ATELIERS FAURE
261, r. de Belleville, Paris-9e 202-50-27, face Mº Télégraphe.

Antiquités

ACHÈTE COMPTANT
bijoux, argenterie, bronzes, montres et pendules anciennes, meubles anciens et de style, bibelots, pâtes de verre, objets *de curiosité.*
G. GALLET
71, bd Malesherbes, 75008 PARIS. Tél. : 387-36-00.

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. Ne faites rien sans téléphoner : 588-74-36.

Brocantes

FOIRE A LA BROCANTE
(95) SAINT-PRIX
DIMANCHE 24 JUIN
vieux village.

Danse

NOUVEAU CENTRE
DE DANSE PARIS-15e
organise stages les 30 juin et 1er juillet
– DANSE MODERNE par Anne DREYFUS et Isabelle PIERRE.
– INITIATION AU YOGA par Patrick ESTER.
Prix 400 F – 25 % = 300 F. Renseignements, inscriptions E.S.M., 152, rue de Javel. 75015 Paris (1) 557-09-29.

Enseignement

Cours intensifs d'allemand EN ALLEMAGNE
groupes à 5 personnes au max., programme spécial pour cadres : 15 jours, 7 heures par jour par prof. expérimenté (docteur ès lettres, ling. appl.). Ecr. s/nº 8.081 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

Jeune fille au pair

Jeune étudiante allemande cherche dès maintenant un emploi au pair pour 2 mois. Tél. : 0049/4622/55-51.

Jeunes

GRANDES VACANCES Yonne « Les Lutins » 5-12 ans, poney, *poterie, vie familiale. Petit effectif* 3-5 ans : 30 % remise juin. Tél. : (86) 66-05-52.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
79 F/m²
Téléphone : 658-81-12.

Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE peint main, gros, 1/2 gros, particuliers. A partir de 15 F, 85, r. M.-Ange, 75016, 651-61-67.

Papiers japonais

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.
A PARTIR DE 180 F
le rouleau (7,80 m X 0,91 m).
Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papier de couleurs.
MAGASINS D'EXPOSITION :
CAP, 37, rue des Cîteaux, 75012 PARIS. Tél. : 307-24-01.
CAP, 27, avenue Rapp, 75007 PARIS. Tél. : 555-88-22.
CAP, 47, cours de la Liberté, 69003 Lyon. Tél. : (7) 860-02-54.
Vente par correspondance.
Documentation complète et échantillon contre 10 F par chèque.

Parfumerie

VÉRONÈSE PARFUMS
– Soins du visage.
– Soins du buste.
– Maquillage personnalisé.
– Epilation.
– Manucure.
– Teinture des cils.
– Bronzage U.V.A.
Nombreux cadeaux.

Vacances - Tourisme - Loisirs

FONT-ROMEU 66, 1800 m alt., tt cft, 3 p., 52 m², 6 à 7 pers. Juin, juil., août, sept. 4.000 à 6.000 F. T. 16 (1) 586-52-27 le soir.

CORSE CALVI VILLA 140 m² terrasse, vue mer, montagne + parc pour 6 personnes. Tél. 16 (1) 361-43-70 le soir.

BASSIN D'ARCACHON
Particul. loue août villa tt cft de jdin boisé (2 ch., gd séj., cuis., s. de bns, w.-c.). T. 781-94-67 *après 19 heures.*

COTE BLEUE
Port-Plage *dans le village*
MAISON TOUT CONFORT entièrement équipée pour 5 personnes, 3 chambres, 2 bains. Prix pour 15 jours : juillet 4.000 F ; août 5.000 F. Tél (75) 59-71-70 ap. 21 h.

Vacances découverte à bicyclette
Pays de la Loire
1/2 pension. Logis de France et Auberge rurale : semaine à p. de 800 F. VÉLO BLEU VÉLO VERT
3, pl. St-Pierre, 44000 Nantes Téléphone : (40) 48-24-20.

CANNES, appt 2 pces et 3 pces, plein sud., face mer, devant la plage, juillet, août. *CANNES MIDI, bd du Midi Téléphone : (93) 47-00-55.*

Bretagne - Aquitaine
Languedoc - Méditerranée
Espagne
2.000 belles villas à louer
Catalogue gratuit
Location : unité, semaine
Jean-Jacq Sélection S.A.R.L.
Centrale européenne
16, rue du fg-de-Pierre
F-67000 Strasbourg.
Téléphone : (88) 32-77-10.

A LOUER AOUT *BELLE VILLA* DANS PINÈDE PRÈS D'AIX-EN-PROVENCE (42) 57-75-45.

CHAMROUSSE, station de GRENOBLE. Mois d'août, période multipropriété à vendre Club Hôtel, orient. sud. face vallée. Faire offre par tél. au (89) 27-09-86 s. ou mat. av. 8 h.

VALMOREL. *Studio divisible à* vendre avec cellier et casier à skis : orientation face vallée, 3e étage, entièrement aménagé pour 4 personnes. *Faire offre* par tél. au (89) 27-09-86 soirée ou matin avant 8 heures.

Part. loue VILLA 3.500 F pour 3 semaines en août, village pittoresque. 27 km PERPIGNAN, poss. 2 familles. Tél. : (16-68) 29-02-74.

Loue juil., sept. 5.000/mois *belle villa, 5000 m², living* , 3 chbres, 45 km porte St-Cloud., Village résidentiel très calme. Tél. : 764-90-11.

MAISONNETTE 2 pces, hauteur NICE, été. Tél. : (16-93) 86-16-06 soir.

Loue propriété, gd stand., 15 km Aix-en-Provence, *300 m², piscine 15 m,* 5.000 m² de parc, 5 chbres, 3 bns, dépend. d'été. Août 30.000 F. 1re quinz. sept. *12.000 F. (16-42) 92-95-33.*

LOCATION-VACANCES AIX-EN-PROVENCE
Appts, villas, av. piscines.
A.G. LOGEPRIM
36, bd Carnot. 13100 AIX.
Téléphone : (42) 62-43-71.

Loue juillet à la quinzaine maison village 66. *Tél. : (68) 50-06-69.*



STAGES DE TENNIS ÉTÉ 84

Directeur technique : DIEP MICHEL, moniteur de TENNIS D.E., classé à 2/6.
9 courts : 7 en gazon synthétique, 2 en dur.
Dates : du 2 juillet au 26 août (8 semaines).
Spécial jeunes : (de 8 à 13 ans).
9 au 15-7, 23 au 29-7, 6 au 12-8, 20 au 26-8.
Prix du stage de tennis seul :
1.100 F/adulte, 900 F/jeune.
Hébergement : Studio de 2 à 3 personnes : 300 F/semaine/1 pers.
Hôtel 3 étoiles : 700 F/semaine/ pers.
Pension complète : 770 F/semaine/pers.
1/2 pension : 450 F/semaine/pers.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Office du Tourisme, le Tripode, 73000 Le Corbier. Téléphone : (79) 64-28-58.

Le Monde

économie

COMMERCE EXTÉRIEUR

APRÈS L'EXCÉDENT DE MAI

Le noyau dur

Un mois chasse *l'autre* ; mais le défi du déficit demeure. Janvier et février avaient enregistré de lourds déséquilibres des échanges (respectivement de 5,5 milliards de francs et de 4,6 milliards de francs) à la suite *notamment* d'un *retour* de balancier énergétique. La France se trouvait, en effet, dans l'obligation de restocker du pétrole, après s'en être délesté à la fin de 1983 pour présenter de meilleures statistiques.

En mars, une réduction du solde négatif (– 2,8 milliards de francs) avait *permis* au ministre du commerce extérieur de déclarer que le résultat *n'était pas mauvais* et *que « l'équilibre était tout à fait à notre portée »*. Le mois suivant, le ministre de l'économie estimait que le résultat n'était pas bon (– 4,4 milliards de francs) et qu'il *faudrait éventuellement* « aviser ».

Puis ce fut le surplus surprise de mai. Ce dernier s'explique lui aussi de façon logique : diminution de la facture énergétique (14 milliards de francs au lieu de 16 milliards) ; amélioration de l'excédent industriel notamment dans le secteur des biens d'équipement *professionnel* ; vente de trois Airbus, d'un paquebot et d'une plate-forme *pétrolière au titre* d'opérations exceptionnelles exceptionnellement favorables depuis le début de 1984. *Mais il n'est pas plus* révélateur que ne l'était le déficit précédent.

Ainsi va le commerce extérieur *avec* ses *oscillations* mensuelles et les réactions ministérielles ou autres. Tantôt les *chiffres sont publiés en fin de* semaine après la fermeture des marchés des changes ; tantôt *ils font l'objet d'annonces* officielles, même présidentielles. Tel est le jeu qui ne favorise guère une prise de conscience des réalités et qui, à la limite, peut contrarier les meilleures intentions gouvernementales.

En effet, ce qui compte c'est la lame de fond, ce que les économistes appellent une tendance. *Au-delà des résultats* mensuels et de leur interprétation, il est clair que le commerce extérieur va vers un certain rétablissement. Toutefois, il est clair aussi que le retour à *l'équilibre sera plus long que* prévu et implique le maintien des disciplines qui ont mis la France quelque peu à la diète.

Il faut notamment que se prolonge l'écart de croissance entre la France et ses principaux *partenaires : 0,4 point en* dessous de la moyenne de la CEE en 1983 – contre 1,1 point au-dessus en 1982 – selon l'OCDE ; 1 point de moins en 1984 ; 0,5 point en 1985, *alors que l'activité se* ralentirait dans le monde industrialisé, ce qui n'est pas, à l'évidence, une perspective favorable. Il faut aussi que se réduise l'écart des prix – ce qui semble en bonne voie – et que, de façon *générale*, s'améliore la compétitivité conçue au sens large.

Après *la chute* des grands contrats (– 40 % en 1983), qui pèsera sur les ventes de biens d'équipement *aux* pays du tiers-monde, après la dépendance énergétique à l'égard de l'Est, qui a fait apparaître un déficit dans les échanges avec cette zone (– 5 milliards de francs en 1983), la France se *trouve confrontée directement* avec les autres pays industriels dans une *« bataille de fantassins »*, disait-on Rue de Rivoli. Là *se situe* le noyau dur du déficit extérieur – difficilement *compressible* – *qui peut varier* entre 2 et 3 milliards de francs par mois, soit pour l'année de 24 à 36 milliards. De janvier à mai 1984, le déficit a d'ailleurs représenté en moyenne 3,4 milliards de francs par mois, à peu près du même montant que celui enregistré – toujours en moyenne mensuelle – pour l'ensemble de 1983.

C'est ce noyau qu'il faut réduire et transformer. La politique macro-économique ne joue alors qu'un rôle de transition – car il apparaît peu souhaitable de maintenir trop longtemps un *écart de croissance au détriment de la France* – et d'accompagnement. C'est à l'*industrie de jouer, afin de per*mettre au flux des échanges qui se situe à l'embouchure de l'*économie de retrouver un* niveau à la hauteur des ambitions du pays.

MICHEL BOYER.



AFFAIRES

L'effondrement de Creusot-Loire

(*Suite de la première page.*)

La *prospérité* du Creusot, pourtant, ne va de pair avec celle de ses ouvriers. On ne compte pas les grèves *et les* mouvements sociaux qui se succèdent de 1848 à 1870.

La suite n'est que la poursuite logique des activités lancées par Eugène *Schneider* : 1876, *installation* d'un marteau-pilon d'une puissance de 100 tonnes, le plus puissant du monde ; 1899, fabrication de la première locomotive électrique ; 1900, élaboration des turbines à vapeur et des *moteurs* Diesel ; *1917, mise en* route du premier four électrique d'aciéries. Sans parler des implantations à l'étranger, et *notamment* dans la Russie tsariste, des liens avec l'Est qui reprendront bien plus tard...

De quoi justifier la puissance du clan dans l'important comité des forges, voire au pouvoir. Et une politique paternaliste qui veut qu'un écolier (Schneider) du Creusot devienne apprenti puis ouvrier (Schneider) logé, chauffé, soigné par Schneider et encadré par un syndicat maison, *le « syndicat des corporations ouvrières »*, créé à la fin du siècle dernier.

Rarement l'activité du Creusot aura été aussi intense – et aussi profitable – que lors de la première guerre mondiale. La victoire française de 1918 et la destruction des usines Krupp feront même de la ville l'un des principaux centres industriels européens du début des années 20. Le groupe Schneider est alors *largement* diversifié dans ses activités comme dans ses implantations géographiques, et il supportera sans guère de difficultés la nationalisation *des* industries d'*armement* sous le Front populaire.

La seconde aventure industrielle commencera un peu après la fin de la *seconde* guerre mondiale – et l'obtention de plus de 1 milliard de francs au titre du plan Marshall, – avec le nucléaire, *sous l'impulsion* de Charles Schneider. En 1957, les établissements du Creusot livrent un électro-aimant au laboratoire *de* physique nucléaire d'Orsay et participent au développement de la fi*lière graphite-gaz française*. C'est en 1958 qu'est créée Framatome, qui, titulaire de la licence américaine Westinghouse, lancera la filière à eau pressurisée. Plus de cinquante cuves de réacteurs seront de ce fait fabriquées au Creusot dans les années 70-80. Mais, entre-temps, la mort brutale de Charles Schneider en 1960 – tombé de son yacht – laissera la dynastie sans descendance. Sa veuve, *« la charmante ingénue de la bouquetière des innocents »*, selon la formule de M. Henri Coston dans le dictionnaire des Dynasties bourgeoises (1), – une actrice assez connue dans sa jeunesse sous le nom de Lilian *Constantini* – *n'avait rien d'un* capitaine d'industrie. Nommée gérante, elle passera bientôt la main au groupe belge Empain. C'est la première fin d'une ère qui aura duré cent trente-quatre ans.

Les années 60 verront alors, outre une sourde lutte pour le pouvoir qui opposera le groupe belge aux dirigeants gaullistes, l'absorption d'activités sidérurgiques (IMPHY, Pamier), puis la création, en 1970, de Creusot-Loire par la fusion de la société des Forges et ateliers du Creusot avec la Compagnie des ateliers et forges de la Loire (CAFL) du groupe Marine Firminy ainsi qu'avec Delattre Levivier. Un rapprochement réalisé sous l'égide de M. Jean Forgeot (un ancien de la SFIO, qui fut proche de M. Vincent Auriol), devenu *l'homme des* Empain dans le groupe. Une fusion encouragée par les pouvoirs publics, *mais dont l'effet sera désastreux* : l'ensemble ne sera bénéficiaire qu'une fois – en 1974, – mécanique et *métallurgie perdant* de l'argent à tour de rôle, quand ce n'est pas conjointement. Le partage de la direction *entre MM. Colas* (CAFL) et Boulin (SFAC) n'aidera pas à remettre de l'ordre dans la maison.

La présence incertaine du jeune baron Edouard-Jean Empain, l'enlèvement de ce dernier et l'étalage dans la presse de ses parties de poker affecteront plus encore l'image de ce capitalisme industriel. C'est pourtant le baron, réinstallé rue d'Anjou après *son kidnapping*, qui appellera à la tête du groupe M. Didier Pineau-Valencienne à la fin de 1980, avant de passer la main dès février 1981 *en vendant* tout ou partie (?) – de sa participation dans le groupe à Paribas. « DPV » n'en restera *pas* moins *au pouvoir et y* constatera les dégâts de vingt ans de mauvaise gestion. Les difficultés amèneront *M. Mauroy* en *novembre* 1981 à accepter un accord qui permettait de faire remonter les bénéfices de Framatome – *la* rente nucléaire – à Creusot-Loire avant impôt, en même temps que le groupe sera *débarrassé* d'Ernault-SOMUA et des Chantiers de Dunkerque et métallurgique de Noramndie. Une menace de dépôt de bilan en 1982 conduira à la reprise par l'Etat de l'essentiel de la sidérurgie du groupe et à l'octroi par les banques de prêts bonifiés pour quelque 2,5 milliards de francs. Tout cela n'aura visiblement pas suffi.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Dictionnaire des dynasties bourgeoises et du monde des affaires, par Henry Coston, aux Editions Alain Moreau.

Le tribunal de commerce a présenté un plan de sauvetage

Le président du tribunal de commerce de Paris, M. Bon, soucieux d'éviter le plus grand sinistre industriel français, a tenté, dans la soirée du 21 juin, de présenter aux pouvoirs publics et à la direction de Creusot-Loire les éléments d'un possible accord sur le redressement de cette entreprise. Les deux parties se sont donc réunies le 22 juin, à 11 heures, pour examiner ce projet de conciliation, qui envisage une entrée d'investisseurs publics dans Schneider SA, filiale du groupe, qui contrôle Creusot-Loire et Jeumont-Schneider. Le CIRI a, de son côté, fait une nouvelle proposition amodiant le montage présenté la veille *(voir ci-dessous)*. **Les deux parties ont le week-end pour trouver un terrain d'entente puisque le tribunal a reporté son jugement au 25 juin. Jeudi, 21 juin, cinq mille cinq cents personnes, dont deux mille cinq cents ouvriers de Creusot-Loire, ont manifesté au Creusot pour que vive l'entreprise.**

N'était la peur *que fait* à chacun l'idée d'une procédure judiciaire, il est vraisemblable que le tribunal de commerce de Paris aurait déjà transformé la suspension provisoire des poursuites de Creusot-Loire en *règlement judiciaire*. Car, après les nouvelles propositions présentées par M. Robert Léon, le secrétaire *général du comité interministériel* de restructuration industrielle (CIRI), et le refus de celles-ci par *le PDG de Creusot-Loire*, la situation semblait complètement bloquée.

Car c'est bien la prise de contrôle de l'*ensemble* du groupe Schneider qu'envisageaient les pouvoirs publics par le biais d'investisseurs *nationalisés* (*la Compagnie financière* de Suez et le Crédit lyonnais). Non par une « nationalisation rampante », puisque le second groupe privé français continuerait d'être coté en Bourse, mais par l'entrée peu ou prou de Schneider dans la mouvance publique. A ce titre, la proposition du CIRI ne pouvait apparaître comme une ouverture à l'égard des dirigeants de Creusot-Loire et de Schneider, puisqu'il s'agit bel et bien de leur faire passer la main.

Le montage présenté était complexe, à l'image de la structure de Schneider. Il comprenait la prise de 30 % du captital de Jeumont Industrie au cours de Bourse et un engagement par Empain-Schneider de *vendre 15 % supplémentaires* à la première demande. Les « investisseurs » entendaient disposer ainsi de *la majorité au conseil d'administra*tion de cette société qui contrôle toutes les filiales industrielles du groupe (*Jeumont* Schneider, Merlin Gérin, SPIE Batignolles et Creusot-Loire).

Les investisseurs achèteraient en *outre* les 12 % d'*actions* de Schneider SA détenues par plusieurs sociétés financières du groupe (*SOPINFI, HA, Lisbonne - Montceau*, sociétés belges) et laisseraient SOPINFI reprendre à Jeumont Industrie ses parts dans CFDE.

Deux filières

Deux filières seraient ainsi créées : l'une financière (que M. Léon qualifie « Empain »), qui resterait dans la mouvance des *actuels actionnaires* ; l'autre industrielle (« Schneider »), contrôlée par les investisseurs publics et qui détiendrait un droit de préemption sur toutes les participations industrielles de la filière financière. Cette dernière enfin devrait apporter 100 millions de francs en fonds propres à Creusot-Loire.

Si l'on admet que l'actionnariat *du groupe Schneider défend encore* les intérêts de la famille belge Empain (ce que laisse penser la pré*sence comme administrateurs* des sociétés clefs du groupe de personnalités proches des Empain comme MM. Jean Forgeot, René Berthon, Gérard Eskénazi, Jean-Jacques Bierry, l'ancien précepteur du baron et Bernard Pagezy), cette proposition voulait dire en clair à celle-ci : conservez votre argent – à 100 millions près – et laissez des investisseurs français s'occuper d'industrie. Un débat qu'ont eu avec les Empain les différents gouvernements français depuis les gaullistes dès 1960 (*voir l'historique page une « La triste fin d'une aventure industrielle »*).

Une position que les pouvoirs publics veulent *« morale » : « C'est la première fois*, dit-on, *qu'on voit un groupe « larguer » une filiale de l'importance de Creusot-Loire »*, et l'on ajoute : *« Boussac avait au moins eu la décence de vendre ses haras. »* Mais ce retrait des actuels capitalistes n'était pas acceptable *par le gouvernement*. Et la *prise* de contrôle du groupe par des banques d'Etat sous l'égide du comité inter*ministériel de restructuration indus*trielle – organisme public – leur fournissait l'argument de l'extension du *secteur* public et d'une entorse aux promesses du président de la République. Un argument qui aurait moins de poids auprès des adeptes du *« moins d'Etat »* si le ministre de l'industrie et de la recherche avait présenté au Parlement, comme le *gouvernement s'y était engagé, la loi* dite de *« respiration du secteur public »*, qui doit permettre aux grands groupes industriels de privatiser certaines filiales lorsque leur stratégie l'exige.

Dans le même temps qu'ils refusaient les propositions gouvernementales et réitéraient leur demande de mise en règlement judiciaire, les administrateurs de Creusot-Loire enregistraient la démission de M. Schulz de son rôle de conseiller du président Pineau-Valencienne. L'auteur du rapport qui a servi de base à la demande de fourniture de fonds propres par les pouvoirs publics estimait *« ne plus pouvoir assumer (...), en raison des délais écoulés, la responsabilité du plan de redressement »*.

B. D.

LIP EST RACHETÉ PAR KIPLÉ

Une fois encore au bord du gouffre, Lip est reparti. La célèbre marque *horlogère bisontine* vient d'être rachetée à tempérament par la société Kiplé de Morteau (Doubs). A *tempérament*, c'est bien le mot. Kiplé ne versera rien à la société coopérative ouvrière de production (SCOP) fondée par les anciens « Lip » pour exploiter la marque, sinon des redevances sur les ventes de montres, qui, pour partie, maintenant seront assemblées dans ses propres ateliers.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Les mineurs entrent en conflit avec les sidérurgistes

De notre correspondant

Londres. – Alors que M. Ian MacGregor, président des Charbonnages (NCB), vient de s'adresser directement, par lettre, aux mineurs pour les inviter à reprendre le travail et à dénoncer l'attitude de leurs dirigeants syndicaux, ces derniers se trouvent maintenant en conflit avec leurs collègues de la sidérurgie.

Pour tenter une nouvelle fois d'aggraver les conséquences de la *grève déclenchée* voici trois mois et demi, M. Arthur Scargill, président de l'Union nationale des mineurs (NUM), *a lancé une véritable* offensive contre le principal syndicat de la métallurgie.

La Confédération du fer et de l'acier (ISTC) *refuse* de *réduire* au minimum la production dans les cinq grandes aciéries que compte *encore* la *Grande-Bretagne*. *Celles*-ci fonctionnaient, jusqu'à présent, à 40 % ou 50 % de leur capacité, avec un approvisionnement en charbon limité ou des stocks qui commencent à s'épuiser. N'étant pas parvenu à conclure un accord avec l'ISTC, M. Scargill *a décidé*, avec l'aide de plusieurs syndicats des transports, notamment celui des chemins de fer, de bloquer le ravitaillement des aciéries *non seulement en charbon*, mais aussi en minerai de fer.

Tout en déclarant être prêts à manifester concrètement leur solidarité, *les dirigeants de l'ISTC ont fait* savoir que les conditions de M. Scargill sont inacceptables, voire dangereuses, pour leur industrie, qui, il y a quatre ans, a dû subir une *sévère* restructuration menée par M. MacGregor. Ils craignent que de nouvelles *aciéries ne soient fermées et* soulignent que, cette semaine, vraisemblablement à cause d'une ali*mentation* insuffisante, un haut fourneau de l'une des unités situées dans le nord de l'Angleterre a été arrêté. L'ISTC a demandé à la NUM de suspendre le « blocus » des aciéries tant que des négociations n'auront pas eu lieu entre les deux syndicats ; mais, jeudi soir 21 juin, M. Scargill a refusé, souhaitant maintenir la pression.

Ces divisions entre syndicats semblent évidemment faire l'affaire du président des Charbonnages, qui a envoyé jeudi une lettre personnelle *aux* cent soixante-dix-huit mille mineurs pour leur demander de regagner la mine au plus tôt. M. MacGregor laisse entendre que, *faute d'entretien, plusieurs puits* devront être abandonnés, en plus de ceux dont il prévoit la fermeture parce qu'ils ne sont plus assez rentables. Dans ce climat de *tension* accrue, le Parti travailliste essaye de jouer les bons offices et de ramener à la table des négociations le syndicat des mineurs et la direction des Charbonnages.

FRANCIS CORNU.

Nominations

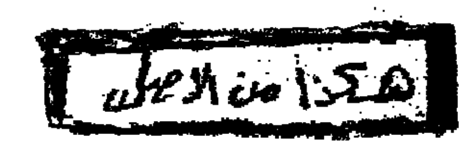
● **M. HENRI PRADIER** a été nommé, à compter du 21 juin, président de la Shell française. Il remplace M. Léonard Carous, qui part à la retraite après quatorze ans de présidence.

● **M. CLAUDE FLAMION** a été nommé président de Shell chimie. Il était directeur général et *administrateur de cette société*. Ingénieur de l'Ecole de physique et de chimie industrielle de Paris, M. Flamion, *âgé de cinquante-huit ans*, est dans le groupe Shell depuis 1951.

● **M. BERNARD LAPONCHE**, quarante-cinq ans, ancien *élève de Polytechnique, vient d'être* nommé par décret publié au *Journal officiel* du 22 juin directeur général de l'Agence française pour la *maîtrise de l'énergie*. Il *remplace* M. Pierre Cubaud, qui avait quitté l'Agence à la fin de 1983 et *n'avait pas été remplacé depuis lors*.

● **M. PIERRE DURAND** a été nommé président de la société Potain, *fabricant de grues*. M. Durand était jusqu'ici directeur général adjoint de la société.

● **M. GÉRARD DEUIL** a été *réélu* président du Syndicat national du patronat moderne et indépendant (SNPMI).



AGRICULTURE

M. MICHEL ROCARD AU CONGRÈS DU CNJA

Un certain dégel

Besançon. – Ce ne fut, certes pas, le congrès de la main tendue ; mais ce fut peut-être le congrès de l'appel du pied. M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, était à Besançon, jeudi 21 juin après-midi, aux dix-neuvièmes assises du Centre national des jeunes agriculteurs (*le Monde* du 21 juin). Il y reçut un accueil quelque peu hostile et tumultueux, mais moins que ne le prévoyaient les observateurs. Et dans la joute verbale qui opposa le ministre au tout nouveau président du CNJA, M. Michel Teyssedou, apparurent des propos qui sont peut-être les signes avant-coureurs d'un certain dégel.

De notre envoyé spécial

Le contentieux date de 1981 et de l'arrivée de la gauche au pouvoir. Auparavant, il y avait quatre instances agricoles « officielles » (FNSEA, CNJA, chambres d'agriculture, mutualité-coopération ; la « bande des quatre », disaient les adversaires) avec qui dialoguaient les pouvoirs publics. Le pouvoir de gauche a ouvert le dialogue avec des organisations jusque-là non reconnues : le MODEF, la FNSP (Fédération nationale des syndicats paysans), la FFA (Fédération française de l'agriculture) et la CNSTP (Confédération nationale syndicale des travailleurs paysans). Ce qui, pour les uns, était une « *ouverture* » est ressenti par les autres comme une « *volonté de division* ». D'où une détérioration des rapports entre le pouvoir politique et les organismes agricoles majoritaires, parmi lesquels le CNJA. Un mauvais départ, que n'améliorera pas le choc croissant de la crise ni les dossiers qui en sortirent, des restrictions budgétaires aux problèmes suscités par la politique agricole commune de la CEE, avec, notamment, l'affaire des « *quotas laitiers* » et la perspective d'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal.

Bref, le contentieux est épais. Mais, surtout, a déclaré en substance M. Michel Teyssedou, après avoir énuméré les nombreux dossiers techniques en suspens (la politique d'installation, la fiscalité agricole, la politique agricole commune, etc.) dans son allocution d'accueil à M. Michel Rocard, le courant ne passe plus : « *La vieille complicité entre pouvoirs publics et monde agricole, inaugurée par l'un de vos prédécesseurs, M. Edgard Pisani, et nos anciens dirigeants dans les années 60, repose sur un équilibre où chacun a son rôle. Les jeunes apportent des idées nouvelles adaptées au futur, ainsi que leur dynamisme pour les mettre en œuvre sur le terrain, quand bien même elles doivent gêner certains privilèges et certaines situations établies. Quant aux pouvoirs publics, leur rôle est d'accompagner une volonté de progrès dont ils ont reconnu la validité, par les moyens législatifs, réglementaires et financiers qu'ils sont les seuls à pouvoir mobiliser.* »

Conclusion de M. Michel Teyssedou : « *Pour notre part, nous n'avons pas rompu un vieux pacte non écrit. Cette année encore, comme les précédentes, nous vous faisons part de nos analyses et de nos propositions. Il y a seize mois, la perspective d'un travail en commun a fait naître chez nous l'espoir d'une période semblable à celle des origines. Cet espoir vous faisait du même coup l'héritier de ceux qui ont su mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre des décisions issues de la concertation. Si, par malheur, vous ne pouvez plus apporter certains de ces moyens, l'équilibre de nos relations s'en trouverait modifié. Il faudrait alors réfléchir à ce que l'agriculture pourrait retirer des surenchères inévitables qui naissent sur le terrain lorsque la concertation se limite à la consultation et que le syndicalisme est réduit à n'être que revendicatif.* »

Cette ouverture mesurée ne pouvait qu'être appréciée de M. Michel Rocard qui, après avoir rappelé que M. Pisani était son ami, a répondu : « *L'avenir de l'agriculture ne peut se définir ni se préparer sans la participation directe des agriculteurs au travers de leurs organisations syndicales. C'est de la responsabilité des pouvoirs publics d'accepter auprès d'eux des partenaires capables de s'engager pour mettre en œuvre des décisions communes (...). On ne prépare pas efficacement l'avenir d'un secteur, quel qu'il soit, sans la participation des intéressés, et en particulier sans la participation des organisations qu'ils se sont données.* »

Le ministre assortit sa réponse d'une proposition directe : que tous les dossiers en discussion soient « *repris dans une confrontation d'ensemble avec toutes les organisations concernées (...). C'est ce que nous ferons cet été avec l'intention de conclure au début de l'automne* ». Dans cette perspective, des « *instances nationales de concertation* », notamment en ce qui concerne le problème foncier et l'organisation des productions agricoles, devraient être mises en place.

GEORGES CHATAIN.

CONJONCTURE

M. BARRE S'INQUIÈTE DES CONSÉQUENCES D'UNE BAISSE DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

« *Une réduction d'un point des charges fiscales représente 60 milliards de francs (...). Est-ce que l'on peut faire 60 milliards d'abattement de dépenses sans majorer le déficit français ?* » a déclaré M. Raymond Barre au forum de *l'Expansion*, jeudi 21 juin. Selon M. Barre, « *la sagesse consiste à reprendre en main les dépenses publiques* ».

L'ancien premier ministre a estimé qu'il faut rendre leur liberté aux entreprises et supprimer les subventiions dont elles bénéficient pour réduire les coûts et le déficit budgétaire. Interrogé sur la politique de désindexation des salaires, M. Barre a déclaré qu'il y aurait « *un vrai progrès le jour où les entreprises assureront seules la fixation des salaires en fonction de leurs possibilités sans intervention de l'État* ».

TRANSPORTS

RETOUR A LA NORMALE AU TUNNEL DU MONT-BLANC

Chamonix. – Les douaniers italiens ont mis fin, le 21 juin au soir, au mouvement de grève qui, depuis le 11 juin, perturbait la circulation des poids lourds à la frontière franco-italienne, notamment au tunnel du Mont-Blanc.

L'accord intervenu entre les douaniers italiens et leur ministre devrait permettre le retour des premiers à leur poste de travail, qu'ils délaissaient, depuis le début de leur mouvement quotidien, entre 14 heures et 8 heures du matin. Ils souhaitaient obtenir des augmentations de salaires et un accroissement des effectifs aux frontières. Ni du côté italien ni du côté français on n'était en mesure, ce vendredi matin, d'indiquer si cet « arrangement » serait définitif ou si – seulement – la levée de la grève des douaniers avait été obtenue pour que diminue la tension de part et d'autre du tunnel. Toutefois la situation était redevenue presque normale dès le 22 juin à la frontière franco-italienne où les camions ont repris leurs mouvements sous le tunnel.

(Corresp.)

FINANCES

A LA CONFÉRENCE DE CARTHAGÈNE

Les pays industrialisés qui mettent en péril les programmes d'ajustement devraient fournir des ressources compensatoires

déclare le président colombien

Carthagène. – C'est sous le signe du réalisme mais aussi de la fermeté que s'est ouverte, jeudi à Carthagène, la conférence des ministres des affaires étrangères et des finances. Dans son discours de bienvenue, le président colombien, M. Belisario Betancour, a clairement posé le problème et proposé un certain nombre d'axes de solutions. Son allocution a été très bien accueillie par l'ensemble des participants. M. Betancour a souligné l'augmentation vertigineuse de la dette extérieure de l'Amérique latine au cours des dernières années.

Celle-ci a, en effet, progressé de plus de 400 % en neuf ans, passant d'environ 75 milliards de dollars en 1975 à plus de 350 milliards à l'heure actuelle. Le coefficient du service de la dette est passé, de son côté, de 26,6 % à 65 % durant la même période. La situation s'est considérablement aggravée en un an. Selon le président colombien,

De notre envoyé spécial

l'espoir qu'une forte relance dans les pays industrialisés permettrait aux pays d'Amérique latine d'appliquer sans sacrifice excessif les programmes d'ajustement convenus avec le Fonds monétaire international est en train de s'envoler.

Le problème de la dette extérieure, a poursuivi le président, a cessé d'être un simple problème financier pour devenir une question de haute politique internationale. Sa solution, aux yeux de M. Betancour, « *apparaît commme un élément essentiel de la paix mondiale* ». Les principales causes de la croissance de l'endettement latino-américain sont la hausse des taux d'intérêt, la détérioration des termes de l'échange et la fermeture des marchés des pays industrialisés, beaucoup plus que certaines erreurs de politique économique. Le président colombien a également dénoncé « *l'agression des banques commerciales* ». M. Betancour a révélé que certaines d'entre elles avaient menacé la Colombie de représailles si elle organisait une réunion de débiteurs. Le chef d'État colombien rejette cependant toute solution de force. « *Nous ne sommes pas venus ici pour renforcer notre position en vue d'un affrontement, mais pour collaborer* ».

Le président colombien a jugé « *encourageante* » la déclaration des sept pays les plus riches à la conférence de Londres. Elle témoigne, en effet, selon lui, d'« *une convergence de points de vue en ce qui concerne l'impact négatif des taux d'intérêt élevés, du protectionnisme et de l'absence de ressources financières à long terme* ». Il est urgent, toutefois, de passer des paroles aux actes. « *La mise en route du plan Marshall,* a rappelé M. Betancour, *a pris seulement trois semaines. Cette décision a sauvé l'Europe.* »

Au terme de son allocution, le chef d'État colombien a lancé une proposition en six points, baptisée « proposition de Cartagène ». Les deux premiers points, à savoir la réaffirmation de la volonté des participants de faire face à toutes leurs obligations et leur engagement de continuer de négocier individuellement avec les banques créditrices et le FMI, étaient attendus. Le troisième point, en revanche, est beaucoup plus original et audacieux. Les pays latino-américains devraient chercher à obtenir que les pays industrialisés qui adoptent des politiques financières ou commerciales mettant en péril les programmes d'ajustement fournissent les ressources compensatoires nécessaires. Les États-Unis seraient évidemment les premiers visés. Ce sont, en effet, les emprunts du Trésor américain pour combler le déficit budgétaire qui poussent les taux d'intérêt à la hausse. Les trois derniers points concernent l'augmentation des échanges commerciaux entre les pays latino-américains, l'encouragement aux investissements directs et une meilleure adaptation des modalités de crédit des organismes financiers multinationaux aux exigences actuelles.

C'est à partir de cette proposition, considérée comme minimale, que les ministres ont commencé leurs délibérations. Celles-ci ont été consacrées à la mise au point du document final. La véritable discussion portera, toutefois, sur le choix du mécanisme de concertation permanente entre tous les pays latino-américains sur le thème de la dette extérieure et de négociations avec les pays riches en vue d'une révision « *des critères à partir desquels est examiné le problème de la dette extérieure de l'Amérique latine* ».

JACQUES DESPRÈS.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,5525	8,5545	– 15	+ 5	– 30	0	– 190	– 60
$ can.	6,5495	6,5525	– 1	+ 29	– 13	+ 25	– 130	– 16
Yen (100)	3,6310	3,6335	+ 173	+ 185	+ 366	+ 382	+ 1035	+ 1102
DM	3,0685	3,0700	+ 155	+ 165	+ 316	+ 331	+ 911	+ 966
Florin	2,7254	2,7270	+ 128	+ 138	+ 268	+ 282	+ 764	+ 815
F.B. (100)	15,0630	15,0915	– 27	+ 102	+ 120	+ 227	+ 11	+ 375
F.S.	3,6895	3,6920	+ 213	+ 228	+ 458	+ 478	+ 1397	+ 1470
L (1 000)	4,9746	4,9772	– 127	– 101	– 279	– 241	– 927	– 811
£	11,6656	11,6743	+ 279	+ 323	+ 523	+ 590	+ 1362	+ 1577

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 3/4	12 1/8	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/4	12 7/16	12 13/16
DM	5 1/8	5 1/2	5 7	5 13/16	5 9/16	6 1/16	6	6 3/8
Florin	5 5/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6 5/16	6 11/16
F.B. (100)	11	12	11 1/8	11 7/8	11 3/8	12 1/8	11 7/8	12 5/8
F.S.	1 7/8	2 3/8	4 3/8	4 3/4	4 5/16	4 11/16	4 3/8	4 3/4
L (1 000)	13 1/4	14 3/4	14 1/4	15 1/4	14 5/8	15 5/8	15 5/8	16 1/2
£	7 7/8	8 3/8	8 11/16	9 1/16	9 1/16	9 7/16	9 11/16	10 1/16
F. franç.	11 5/8	12 1/16	11 11/16	12 1/8	11 3/4	12 3/16	12 7/8	13 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHARGEURS SA

Les actionnaires réunis en assemblée générale ordinaire le 20 juin 1984, sous la présidence de Jérôme Seydoux, ont approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Les comptes consolidés de l'exercice 1983 font ressortir un bénéfice consolidé de 205 millions de F (50,04 F par action) contre 146 millions de F en 1982 (35,95 F par action).

Les comptes sociaux se soldent par une perte de 166,149 millions de F après constitution de provisions se montant à 325 millions de F s'appliquant pour 208 millions de F à des filiales du secteur maritime. Cette perte a été, après prélèvement du report à nouveau bénéficiaire de 8,669 millions de F, imputée sur la réserve par prime d'émission d'actions dont le montant a été ramené à 574,332 millions de F.

Les mandats d'administrateurs de MM. Antoine Bernheim, Gérard Eskénazi, Jean Guyot et Nicolas Seydoux et de censeurs de MM. Philippe Giscard d'Estaing et Jean-Claude Haas ont été renouvelés.

Au cours de la discussion, Jérôme Seydoux a fait le point sur la marche des différents secteurs au cours des cinq premiers mois de l'année.

Malgré une baisse du trafic total de l'UTA de 2,7 %, son chiffre d'affaires a continué à progresser du fait de l'amélioration des prix moyens, d'une légère reprise du trafic du fret et de l'évolution de l'activité industrielle.

Le secteur des transports maritimes a enregistré une amélioration des taux de fret des vraquiers de grande capacité et un meilleur remplissage sur les lignes régulières reliant l'Extrême-Orient à l'Europe et à l'Afrique. Ses résultats restent néanmoins largement négatifs.

Le secteur croisières fait face à des événements très défavorables. Le paquebot *Rhapsody* a été immobilisé depuis fin mars ; il reprendra son service normal courant juillet. La décision de transférer le *Mermoz* sous pavillon des Bahamas a entraîné un mouvement de grève sur Mermoz et Azur. Cette décision est nécessaire en raison des pertes chroniques importantes de Paquet et de l'obligation d'investir environ 80 millions de F dans la modernisation du *Mermoz*. Elle permettra de réaliser des économies d'exploitation et de rendre viable cette activité.

Les sociétés industrielles, dont l'activité est orientée vers l'exportation, ont une activité satisfaisante. Les ventes en France continuent à être difficiles.

Jérôme Seydoux a indiqué pour terminer qu'il était trop tôt dans l'année pour faire une prévision du résultat net consolidé mais qu'il n'avait pas de raison de croire que le résultat de 1984 ne serait pas supérieur à celui de 1983.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 1984

Les actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Georges Pebereau le 20 juin 1984, ont approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Après prise en compte d'une provision pour impôt de 73 millions de francs (contre 67 millions de francs pour l'exercice précédent), d'une charge nette de 25 963 685 francs (contre 22 200 000 francs pour l'exercice précédent) pour participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise, et de moins-values nettes à long terme sur valeurs immobilisées de 35 737 004 francs (contre 13 560 271 francs pour l'exercice précédent), le résultat net au bilan de la compagnie s'élève à 99 116 376 francs contre 113 702 639 francs pour l'exercice précédent.

Suivant les propositions du conseil d'administration, l'assemblée a décidé, après affectation de 1 556 020 francs à la réserve légale de fixer le revenu global par action à 97,50 francs, soit 65 francs à titre de dividende et 32,50 francs à titre d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), contre 91,95 francs à titre de dividende et 30,65 francs à titre d'impôt déjà payé au Trésor pour l'exercice 1982. Compte tenu de l'accroissement du nombre d'actions intervenu entre les deux exercices, la distribution globale est portée de 83 945 446 francs en 1982 à 99 184 930 francs en 1983, le report à nouveau s'établissant à 80 687 795 francs.

Le dividende de l'exercice 1983 sera mis en paiement le 29 juin 1984 contre remise du coupon nº 20.

Sur la proposition du conseil d'administratin, l'assemblée a également décidé, comme elle l'avait fait l'année précédente, d'accorder à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement en actions de la totalité du dividende afférent aux titres dont il est propriétaire. Le prix d'émission des actions nouvelles, objet de l'option ainsi offerte, sera, conformément à la loi, égal à 95 % de la moyenne, diminuée du montant net du dividende, des premiers cours cotés du marché à règlement mensuel lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de l'assemblée, soit 1 145 francs. L'option pourra être exercée pendant un délai d'un mois à dater du jour de l'assemblée, soit jusqu'au 20 juillet inclus.

Le résultat consolidé de CIT Alcatel pour l'exercice 1983 s'élève à 185,8 millions de francs, contre 73,7 millions de francs pour l'exercice précédent, la part du groupe étant de 153,2 millions de francs contre 118,4 millions de francs. Il est rappelé que les résultats des deux exercices ne sont pas directement comparables, l'exercice 1983 ayant enregistré des éléments exceptionnels et les méthodes de consolidation ayant été modifiées. A méthodes inchangées et hors éléments exceptionnels, le résultat consolidé global de 1983 aurait été de 120,7 millions de francs et la part du groupe de 138,1 millions de francs.

L'assemblée a, d'autre part, renouvelé pour cinq années l'autorisation précédemment accordée au conseil de contracter des emprunts obligataires dans la limite d'un montant porté à 1 milliard de francs.

Enfin, en application des dispositions de la loi de démocratisation du secteur public, le conseil d'administration a été renouvelé dans son entier. L'assemblée a désigné les représentants des actionnaires au conseil d'administration en faisant appel à MM. Jean-Pierre Brunet, Paul de Buyer, Pierre Chavance, Laurent Citti, Christian Fayard, Raymond Hono, Louis-Joseph Libois, Georges Pebereau, Georges Plescoff et Pierre Suard. MM. Jacques Bouard, André Gemignani, Serge Lis, Pierre Ponthus et Yves Renaudin ont été élus par les salariés de l'entreprise.

Réunis ensuite en assemblée général extraordinaire, les actionnaires ont approuvé deux opérations d'apport portant :

– l'une, sur 463 372 actions de la Compagnie générale d'électronique Alcatel électronique, représentant 11,8 % du capital, détenues par une holding du groupe CGE ;

– l'autre, sur divers immeubles appartenant au groupe Thomson, où s'exercent, en partie, les activités industrielles de communication civile objet du protocole intervenu en 1983 entre CGE et Thomson.

En contrepartie de ces apports, il a été créé 342 954 actions de CIT Alcatel, dont le capital social a ainsi été porté à 186 887 600 francs.

Cette seconde assemblée a renouvelé pour cinq années l'autorisation précédemment donnée au conseil d'augmenter le capital social de la compagnie sur ses simples délibérations, soit par incorporation de réserves, soit par émission d'actions à souscrire en numéraire, en portant les limites de cette autorisation à 750 millions de francs.

Enfin, le nouveau conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire, a appelé M. Georges Peberreau à la présidence de la compagnie.

CIT Alcatel

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 1984

Mesdames, messieurs,

Votre conseil vient de vous présenter les données caractéristiques de l'exercice écoulé pour votre compagnie et ses filiales. Il a ainsi complété les informations que je vous avais fournies dans ma lettre du 3 avril dernier.

La progression du chiffre d'affaires de CIT-Alcatel a été voisine de 10 %. La croissance du chiffre d'affaires consolidé a été de 5,2 % à structure réelle, et de 16 % à structure comparable, l'acquisition de Hotchkiss Brandt Sogeme ne compensant que partiellement la cession de Transac Alcatel et de Sintra Alcatel.

Le résultat consolidé a progressé de 73,7 à 185,8 millions de francs, la part du groupe passant de 118,4 à 153,2 millions de francs. Hormis l'incidence des éléments exceptionnels et des changements de méthode de consolidation mentionnés dans le communiqué de la compagnie récemment publié dans la presse, le résultat consolidé se monterait à 120,7 millions de francs et la part du groupe à 138,1 millions de francs, en augmentation respectivement de 63,7 % et de 16,6 %. La marge brute d'autofinancement après impôt s'est élevée à 635 millions de francs contre 481 millions de francs en 1982.

Le bilan consolidé fait apparaître un renforcement très significatif de la structure financière : la situation nette après répartition, en augmentation de 218,7 millions de francs, atteint près de 1 700 millions de francs. Il enregistre un accroissement important des provisions. Les capitaux permanents dépassent de près de 50 % la valeur des immobilisations, qui est couverte par les seuls fonds propres et quasi-fonds propres. Les frais financiers ont été ramenés de 3,1 % à 2,6 % du chiffre d'affaires.

Votre conseil vous a proposé de porter à 65 F le dividende unitaire hors avoir fiscal. Le revenu global par action s'établit ainsi à 97,5 F, ce qui, compte tenu des nouvelles actions émises en 1983 en échange d'obligations présentées à la conversion ou au titre du paiement de dividendes en actions, correspond à un accroissement de 18,1 % des bénéfices distribués. Pour le paiement de ce dividende, votre conseil vous propose de renouveler l'option offerte l'an dernier aux actionnaires, leur permettant ainsi d'acquérir des actions nouvelles à 95 % du cours de Bourse constaté lors des vingt dernières séances, soit 1 145 F.

Au cours des premiers mois de 1984, l'activité de la compagnie et de ses filiales s'inscrit dans le prolongement des tendances de l'exercice précédent avec une conjoncture morose en France et un environnement international marqué par une âpre compétition.

Le chiffre d'affaires cumulé du groupe à fin avril était, à structures comparables, en progression de 18,5 % sur l'année précédente, mais à la même date les enregistrements de commandes étaient en retard sur 1983 : ceci provient notamment des délais intervenus dans la passation des marchés par l'administration des PTT et dans l'enregistrement de l'importante commande de la liaison sous-marine Singapour-Marseille, qui vient seulement d'entrer en carnet. Aux Etats-Unis, depuis le début de l'année, deux nouvelles compagnies indépendantes d'exploitation téléphonique ont décidé de se doter de centraux E 10 Five – ce qui porte ainsi à vingt-sept le nombre de sites qui, dans ce pays, sont ou vont être desservis par un système E 10. En outre, de nouvelles commandes d'équipements de transmission continuent à y être enregistrées, particulièrement significatives par la qualité des acheteurs et la sophistication des matériels. Au total, le groupe Alcatel, Lynch compris, a réalisé en 1983 sur le marché américain un chiffre d'affaires global voisin de 1,5 milliard de francs. Ces premiers résultats justifient la poursuite et l'amplification des efforts entrepris pour élargir les positions déjà acquises sur un marché qui représente à lui seul près de la moitié du marché mondial des télécommunications. Enfin la situation de votre compagnie en Inde lui permet d'envisager l'extension des contrats initiaux, et l'importance des besoins de la Chine en équipements de communication l'autorise à espérer dans ce pays une activité significative.

Au total, la progression du chiffre d'affaires de CIT-Alcatel et de ses filiales devrait avoisiner 10 % sur l'ensemble de l'exercice.

Mes lettres du 17 octobre 1983 et du 3 avril 1984 vous ont informés du contenu des accords entre le Compagnie générale d'électricité et le groupe Thomson et des modalités de leur mise en œuvre. Malgré l'ampleur et la complexité de l'opération, le calendrier a été tenu.

Au 30 juin, l'ensemble du schéma juridique et financier aura été réalisé. Les filiales et participations du groupe Thomson destinées à être rattachées à la société holding Thomson Télécommunications lui auront été apportées. Les accords concernant la propriété et l'usage des noms, des marques et des brevets sont signés.

Dans le même temps, un plan à moyen terme a été établi pour Thomson Télécommunications et les premières grandes décisions opérationnelles ont été prises. Le dispositif international unifié du nouvel ensemble est en place : le regroupement dans Alcatel Thomson International des moyens commerciaux à l'étranger en renforce l'efficacité. La force commune d'étude et de développement de la nouvelle gamme de système de commutation est constituée : les équipes sont déjà au travail dans Alcatel Thomson Développement. Enfin, une politique commune de produits a été décidée en matière de commutation publique.

Il reste au nouvel ensemble Alcatel Thomson à affirmer sa place face à ses grands concurrents mondiaux. Sa taille, même si elle n'est pas comparable à la leur, et l'élargissement de son champ d'activité l'y autorisent désormais. Dans une compétition qui ne cesse de se durcir, Alcatel Thomson ne manque en effet ni de moyens ni d'atouts : la qualité de ses personnels, l'avance de ses techniques, l'efficacité de son appareil industriel, la rigueur de sa gestion. Il entend les exploiter pleinement pour améliorer les positions de premier rang qu'il occupe sur le marché mondial en télécommunications et en communication d'entreprise.

Au moment où, en application de la loi de démocratisation du secteur public, votre conseil doit être entièrement renouvelé, je tiens enfin à rendre hommage aux administrateurs qui quittent la compagnie. Ils ont apporté, par leur autorité et leur compétence, un concours précieux à la remarquable progression qui a fait en quinze ans d'une petite société française travaillant sous licence étrangère une entreprise dont la technique s'est imposée dans le monde et qui se situe dans le groupe de tête de l'industrie mondiale des télécommunications. Je suis sûr qu'au moment où CIT-Alcatel aborde une nouvelle étape décisive de son développement, votre nouveau conseil saura avec la même efficacité donner, à la compagnie, qui est sans doute aujourd'hui l'une des chances de l'industrie nationale et européenne dans le domaine des hautes technologies, l'impulsion et les moyens de ses succès à venir.

COMPTOIR LYON-ALEMAND - LOUYOT (CLAL)

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 15 juin 1984 sous la présidence de M. Philippe Malet.

Après dotation de 384 MF à la provision pour fluctuation des cours, le bénéfice net au bilan est de 39,5 MF contre 13,2 MF en 1982.

Toutefois, ce bénéfice tient compte de 24,6 MF de plus-values à long terme (1,6 MF en 1982), dont l'essentiel provient de la cession de 90 % du capital de la Banque industrielle et commerciale du Marais.

En dehors de ces plus-values, le bénéfice de l'exercice s'élève à 14,9 millions contre 11,6 millions l'année précédente.

L'assemblée, après avoir approuvé les comptes qui lui étaient présentés, a décidé de distribuer à partir du 28 juin 1984, un dividende de 9 F identique au précédent.

Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, le revenu global par action est de 13,50 F.

L'assemblée réunie en séance extraordinaire a ensuite renouvelé l'autorisation non utilisée d'augmenter le capital de la société jusqu'à 250 MF et autorisé l'émission d'un emprunt obligataire avec bons de souscription d'actions.

Usant de cette dernière autorisation, le conseil a décidé l'émission d'un emprunt de 61,9 MF à partir du 25 juin 1984.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 1984

L'assemblée générale ordinaire d'Alsthom-Atlantique s'est tenue le 21 juin 1984 sous la présidence de M. Jean-Pierre Desgeorges, président-directeur général.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1983 qui se soldent par un bénéfice net de 261,1 millions de francs contre 249,9 millions de francs en 1982. Ce bénéfice s'entend notamment après dotation de 535,9 millions de francs au compte d'amortissements (contre 380,2 millions de francs), de 171 millions de francs à la provision pour impôts sur les sociétés (contre 300 millions de francs) et de 11,5 millions de francs à la provision pour la participation des salariés aux fruits de l'expansion (contre 45 millions de francs).

Dans les mêmes conditions, le résultat consolidé du groupe enregistre une progression de 18,7 % à 414 millions de francs pour un chiffre d'affaires consolidé de 21,7 milliards de francs, dont 37 % à l'exportation.

Il a été décidé de distribuer un dividende de 15 F par action assorti d'un avoir fiscal de 7,50 F, soit au total 22,50 F au titre de l'exercice précédent. Ce dividende sera payé en échange du coupon nº 41 à partir du 29 juin. Il sera proposé à chaque actionnaire une option entre le paiement de ce dividende en numéraire, ou en actions Alsthom-Atlantique, créées jouissance 1er janvier 1984. Conformément à la loi, le prix d'émission est fixé à 179,50 F, le délai d'option se terminant le 31 août 1984.

L'assemblée a, d'autre part, procédé à la nomination comme administrateurs de MM. Jean-Pierre Brunet, Paul Combeau, Philippe Dargenton, Jean-Loup Delcroix, Jean-Pierre Desgeorges, François de Laage de Meux, Claude Marcilhacy, Marcel-Henry Marty, Georges Pebereau et Jacques Pillet-Will.

Le conseil se compose, en plus des personnes précitées, des administrateurs élus par les salariés de l'entreprise, MM. Claude Burre-Espagnon, Daniel Braconnier, Claude Michel, Claude Renard et Gilles Vangrenard.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Mesdames, messieurs,

L'exercice 1983 a tout d'abord été marqué par deux opérations structurelles importantes : la prise de contrôle de CEM et de Dubigeon-Normandie, sur lesquelles je reviendrai tout à l'heure, qui renforcent d'une manière significative nos positions dans les secteurs d'activité concernés.

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté à structure comparable de 12 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat consolidé, qui était passé de 245 millions en 1981 à 349 millions en 1982, a atteint 414 millions de francs.

La structure du bilan s'est renforcée : au bilan consolidé du 31 décembre 1983, le total de la situation nette après affectation du résultat de l'exercice, des provisions réglementées et des dettes à long et moyen terme excède d'environ 1,2 milliard de francs le montant des immobilisations, malgré le niveau élevé des investissements de l'exercice ; les disponibilités, prêts à court terme et placements sont supérieurs de 5,6 milliards de francs aux dettes financières à court terme.

L'exercice peut donc être considéré sur ces différents points comme tout à fait satisfaisant.

Certes, les enregistrements de commandes ont été, comme je vous l'avais laissé pressentir l'année dernière, inférieurs à ceux de l'exercice précédent, sous l'effet conjugué du ralentissement des investissements publics en France et de la dépression du marché international. Mais ce fléchissement fait suite à une prise de commandes exceptionnellement élevée de l'exercice précédent, ce qui permet au groupe de disposer, au début de 1984, d'un carnet d'ordre correspondant encore à plus de deux ans de facturation.

Grâce au redéploiement de la prospection commerciale vers des affaires petites et moyennes qui trouvent plus aisément des possibilités de financement, le redressement des enregistrements de commandes devrait être significatif dès 1984, apportant un nombre d'affaires plus grand et mieux réparti pour l'alimentation des unités de production.

A l'issue du premier semestre 1984, la situation économique en France et dans la plupart des pays avec lesquels votre société est en relation reste préoccupante, au moins dans les principaux secteurs d'activités traditionnelles, dans lesquels se traitent les grands marchés.

C'est ainsi qu'en construction navale, dans le matériel ferroviaire et pour les matériels liés à la production d'électricité, doivent se poursuivre, voire s'amplifier, les diminutions d'activités corrélatives à l'adaptation de la capacité des moyens de production, sans diminuer pour autant l'effort de modernisation technologique.

Je reste cependant confiant dans l'avenir, en raison de facteurs encourageants propres à ces secteurs d'activités :

- *En construction navale, la maîtrise technique des Chantiers de Saint-Nazaire, jointe à un effort continu de réduction des coûts, permet de privilégier le marché moins concurrencé des navires sophistiqués, par exemple les paquebots, et de poursuivre dans de bonnes conditions la recherche de nouvelles commandes d'installations offshore. Quant au Chantier Dubigeon de Nantes, il doit principalement trouver son activité avec des bâtiments militaires pour lesquels les efforts de prospection sont en voie d'aboutir ;*
- *Dans le matériel ferroviaire, en attendant le lancement effectif des nouveaux programmes nationaux de TGV, les efforts vigoureux déployés à l'exportation ont d'ores et déjà conduit à des succès notables, même si une période de sous-charge de nos usines est, à court terme, malheureusement inévitable ;*
- *Enfin, pour les groupes nucléaires, la réussite du programme national constitue un tremplin de première importance pour l'exportation, dont l'impact ne doit toutefois pas être surestimé. C'est pourquoi, si Electricité de France devait ne plus di[illegible]oser des moyens de commander deux groupes nucléair[illegible] moins chaque année, votre société devrait réduire [illegible]pacités de recherche et développement et aliéner par là même l'avance technique dont elle dispose actuellement.*

Par ailleurs, les efforts de diversification engagés depuis plusieurs années commencent à porter leurs fruits : significatifs déjà dans le domaine du marché pétrolier offshore, ils le sont également dans l'ingénierie agro-alimentaire développée par l'établissement ACB de Nantes, qui apporte dès à présent à votre société un appoint important d'activité et de chiffre d'affaires.

En matière de cryogénie, une nouvelle structure destinée à développer les applications industrielles de cette technique est en cours de mise en place à Belfort.

Dans les domaines de la robotique et des matériaux nouveaux, l'ensemble des moyens de votre société et de la CEM (Compagnie électromécanique) a été rassemblé, en début d'année, à l'intérieur d'une nouvelle division en vue d'assurer une meilleure coordination.

A cet égard, permettez-moi de rappeler qu'en 1982, lorsque votre société eut décidé de reprendre l'essentiel du fonds de commerce et des actifs industriels de la CEM, nombreux furent les commentateurs qui firent part de leur inquiétude sur les conséquences à terme de cette opération. Il m'est agréable aujourd'hui de vous préciser que les restructurations maintenant engagées, après des études approfondies, s'effectuent dans de bonnes conditions tant au plan industriel que social. Parallèlement, les efforts d'assainissement déployés conduisent d'ores et déjà à une amélioration sensible des résultats financiers de la CEM et permettent d'escompter, dès cette année, son retour à l'équilibre.

Enfin, la préoccupation de consolider certaines réussites commerciales à l'exportation ont conduit votre société à poursuivre avec prudence mais continuité sa politique d'implantations industrielles à l'étranger.

Dans une époque où nos industries traditionnelles doivent faire face à un environnement redoutable, je reste confiant en l'avenir de votre société, qui dispose de trois atouts essentiels :

- *sa gestion rigoureuse et sa situation financière saine ;*
- *sa capacité à prévoir suffisamment à l'avance l'évolution des circonstances extérieures et à prendre en temps utile les mesures d'adaptation aux variations prévisibles des charges de travail dans ses divers secteurs d'activité ;*
- *La cohésion et le dévouement des équipes de direction et d'encadrement, qui vous ont permis jusqu'à présent de prendre des décisions rapides et de les mettre en œuvre sans retard.*

Tel est, brièvement exposé, mon sentiment sur la situation présente et l'avenir à moyen terme d'Alsthom-Atlantique.

En ce qui concerne l'exercice en cours, il m'est possible de vous indiquer, à la fin de ce premier semestre, que, en dépit des charges exceptionnelles dues aux adaptations d'emploi et aux restructurations, nous devrions, sauf événements imprévisibles, atteindre un résultat du même ordre qu'en 1983.

C'est en fonction de ces perspectives que nous avons estimé possible de vous proposer une nouvelle majoration du dividende qui serait porté, si vous approuvez ces propositions, de 13,50 F au titre de l'exercice 1982 à 15 F au titre de l'exercice 1983.

Nous vous offrons à nouveau la possibilité de percevoir ce dividende en actions, dans les conditions prévues par les textes ; je suis persuadé que nos actionnaires souhaiteront, comme l'an dernier, dans une proportion importante, utiliser cette possibilité et manifester ainsi leur confiance dans l'avenir de la société.

Je tiens enfin à rendre ici un hommage très chaleureux à l'ensemble du personnel de votre société, dont les qualités et le travail ont largement contribué à sa situation actuelle et sont les meilleurs garants de son avenir.

J.-P. DESGEORGES
Président-Directeur Général.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 JUIN 1984

Réunie le 20 juin 1984, sous la présidence de M. de Feuilhade de Chauvin, l'assemblée générale de la Société foncière lyonnaise a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Le bénéfice net s'établit à F 28 352 000 contre F 26 792 000 en 1982.

L'assemblée, après avoir décidé de doter pour un montant de F 5 000 000 la réserve pour risques divers, a fixé le dividende par action à F 46,35 brut, soit F 44 net après précompte (F 66 avec l'avoir fiscal), soit une augmentation de 10 %, le report à nouveau étant maintenu à son niveau antérieur. Ce dividende, qui porte sur un nombre d'actions accru de 0,88 % du fait des obligations converties en 1982, sera mis en paiement le 16 juillet 1984.

L'assemblée a réélu administrateurs M. de Feuilhade de Chauvin et les Assurances générales de France Vie ; elle a, en outre, nommé en cette qualité M. André Vallette Viallard, en remplacement de M. Van Den Bussche, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée générale, a reconduit M. de Feuilhade de Chauvin dans ses fonctions de président-directeur général.

La série B des obligations convertibles 1974 est sortie au cinquième tirage au sort, le 19 avril 1984. Les obligations comprises dans cette série, à l'exception de celles dont la conversion a été demandée avant cette date, sont remboursables à partir du 1er juillet 1984 à F 854. Toutefois, ces obligations pourront être converties en actions, à la demande des porteurs, jusqu'au 30 septembre 1984, sur la base de 1,04 action pour une obligation.

CREUSOT-LOIRE

En réponse à une demande de la Commission des opérations de Bourse, M. Didier Pineau Valencienne a indiqué que l'organigramme EMPAIN-SCHNEIDER remis à la presse le 13 juin 1984, à l'occasion de la conférence qu'il a tenue pour informer la presse de la situation de CREUSOT-LOIRE, constituait une mise au point de nature à rectifier les informations précédemment diffusées et généralement erronées qui n'étaient pas de son fait, aucun des organigrammes antérieurement publiés ne lui ayant été préalablement soumis pour précisions ou corrections quelconques.

Il a confirmé également qu'il s'agissait d'un organigramme simplifié contenant les informations essentielles.

Sur les différentes questions complémentaires posées par la C.O.B., et renseignements pris auprès des différentes sociétés concernées, M. Pineau Valencienne a apporté les précisions ci-après :

1º La répartition du capital de la société GESFI, qui détient 10,09 % de la S.P.E.P., est très exactement la suivante :

DEVOIR ET PRÉVOYANTE, 51 %
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DE LA POINTE-A-PITRE (S.I.A.P.A.P.), 30 %
COMPAGNIE FINANCIÈRE HAUSSMANN-ANJOU, 19 % ;

2º La Société MERLIN-GERIN n'a aucune participation directe ou indirecte dans SCHNEIDER S.A. Par contre, des filiales de SPIE-BATIGNOLLES et de JEUMONT-SCHNEIDER ont acquis l'une 1,39 % l'autre 2,61 % d'actions SCHNEIDER S.A., à titre de portage et très temporairement pour répondre à la demande pressante d'un actionnaire vendeur. Compte tenu du caractère provisoire de ce portage, dont M. Pineau Valencienne a d'ailleurs informé les pouvoirs Publics, les actions correspondantes n'ont pas été comprises dans les participations de contrôle de SCHNEIDER S.A. ;

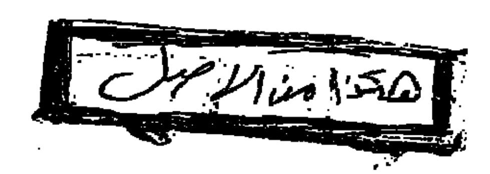
3º La Société SPIE-BATIGNOLLES ne détient aucune participation directe ou indirecte dans la Société S.P.E.P. ;

4º SCHNEIDER S.A. n'a plus de participation directe ou indirecte dans l'ensemble SODIF-UNIVALMO, depuis la cession à la C.F.D.E. de sa participation de 20 % dans SODIF, qui a mis fin à la participation croisée indirecte entre SCHNEIDER et UNIVALMO en clarifiant et simplifiant les structures.

Cette cession est intervenue dans le cadre des opérations autorisées par l'Assemblée générale des actionnaires de SCHNEIDER S.A. du 19 janvier 1984.

PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ

L'assemblée générale ordinaire du 15 juin 1984 a approuvé les comptes de l'exercice 1983 et fixé le dividende net par action à 15,75 F (maximum compatible avec les recommandations des pouvoirs publics) assorti d'un avoir fiscal de 7,88 F, soit un revenu total de 23,63 F.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 juin

Raffermissement

Le nouveau mois boursier s'est ouvert vendredi sur une note relativement ferme. Dès le début des cotations, Peugeot, très timidement, CSF, plus franchement, surtout les « belles américaines » (Moët, L'Oréal), et quelques autres grandes favorites (Roussel-Uclaf, Moulinex) donnaient le signal du départ. Le plus grand nombre allait suivre l'exemple donné, si bien, qu'à la clôture l'indicateur instantané s'inscrivait à près de 1,2 % au-dessus de son niveau précédent.

A première vue, le comportement du marché s'est révélé très satisfaisant et il l'a été. Mais force est cependant de constater que cette hausse s'est faite un peu dans le vide, c'est-à-dire avec une offre restreinte et, sur un plan plus général, avec des courants d'affaires assez peu étoffés. La rareté des baisses en témoigne, comme elle démontre à quel point, une fois encore, l'effet de levier a pu jouer.

Indécision, incertitude, perplexité ? Le sentiment autour de la corbeille reflétait toutes ces variantes du doute. Paris, cmme les autres places, est à la remorque de New-York. La forte résistance à la baisse opposée la veille par Wall Street a produit une excellente impression, mais... car il y a toujours un « mais », tout le monde s'interroge sur la suite des événements là-bas, en raison du dérapage monétaire observé aux Etats-Unis. Alors, en cette veille de week-end, les opérateurs, prudents, ne se sont pas empressés de reprendre des positions.

Le taux de l'argent placé en report a été fixé à 12 1/4 % contre 12 3/8 % fin mai.

La devise-titre n'a guère varié et s'est échangée entre 9,66 F et 9,72 F (contre 9,60 F-9,74 F).

L'or s'est un peu redressé à Londres : 373 dollars l'once contre 370,75 dollars. A Paris, le lingot a encore gagné 800 F à 102 950 F. D'abord en baisse de 4 F, le napoléon s'est inscrit à 631 F (contre 630 F).

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Après trois séances de hausse, des ventes bénéficiaires se sont produites jeudi à Wall Street. Mais elles ont été assez bien absorbées dans l'ensemble, n'affectant seulement, et qu'assez légèrement, les « Blue chips ». A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 127,20 soit à 4,42 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée, quant à lui, est resté positif. Sur 1 948 valeurs traitées, 808 ont monté, 721 ont baissé et 419 n'ont pas varié.

De l'avis général, ce modeste repli a été d'origine essentiellement technique, doublement *technique* même, puisque, aux prises de bénéfices se sont ajoutées des ventes faites par des investisseurs institutionnels dans le cadre des opérations d'ajustement de portefeuilles en fin de semestre. La forte activité qui a régné avec 123,38 millions de titres échangés contre 99,10 millions la veille, en témoigne. Sur un plan général, les « Brokers » se félicitaient de l'excellente réaction du marché, jugeant que sa forte résistance à la baisse était significative de sa capacité ultérieure à monter.

Les premières statistiques sur l'évolution de la masse monétaire n'ont été connues qu'après la séance. Ladite masse s'est accrue de 3 milliards de dollars. Les prévisions portaient à peu près sur ce chiffre. Mais avec ce nouveau gonflement, le dérapage sur le trimestre est plus important que celui prévu par la FED. Les marchés financiers, ont eux, mal réagi à la nouvelle.

VALEURS	Cours du 20 juin	Cours du 21 juin
Alcoa	32 7/8	31 3/4
A.T.T.	17 3/8	17 1/8
Boeing	43 3/8	42 3/4
Chase Manhattan Bank	39 1/2	40
Du Pont de Nemours	46	46 1/2
Eastman Kodak	69 3/4	70 1/2
Exxon	40 3/4	40 3/8
Ford	37 3/8	36 1/2
General Electric	54 3/8	53 7/8
General Foods	54 7/8	55 1/4
General Motors	64 1/8	64 3/8
Goodyear	25 3/8	24 7/8
I.B.M.	108 1/2	105 7/8
I.T.T.	33 3/4	33 3/8
Mobil Oil	26 5/8	27 1/4
Pfizer	34	34 1/4
Schlumberger	46 5/8	46 1/8
Texaco	33 7/8	34 1/8
U.A.L. Inc.	37	36 7/8
Union Carbide	51 1/4	51 1/4
U.S. Steel	25 3/4	25 1/2
Westinghouse	22 3/4	22
Xerox Corp.	38 3/4	38 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GUERIMAND VOIRON. – La société des Papeteries de Voiron et des Gorges, introduite le 5 juin dernier au second marché de la Bourse de Lyon, a transformé sa raison sociale en Guerimand-Voiron, du nom du fondateur de l'entreprise (en 1860) et de celui de la ville où elle a son siège social. Cette modification résulte de simples contraintes techniques, la COB ne pouvant retenir que dix-huit caractères dans la raison-sociale des sociétés cotées.

SONY. – Forte hausse du bénéfice net de la société pour le premier semestre de l'exercice s'achevant le 30 octobre prochain : + 220 % à 35,01 milliards de yens. Le chiffre d'affaires a progressé de façon moins spectaculaire : + 13 % à 607,98 milliards de yens.

Les prévisions de résultats pour l'exercice entier ont été révisées et portent sur au moins 60 milliards de yens (+ 101 %) par rapport à l'exercice précédent). L'abaissement des coûts et l'accroissement des ventes à l'étranger sont à l'origine de cette amélioration considérable des profits.

FELIX POTIN (Rectificatif). – Les récentes informations financières publiées sous la rubrique Felix Potin (*le Monde* du 20 juin) concernent en fait la société Primistères qui exploite la chaîne de magasins à l'enseigne Felix Potin.

VALEO. – Amorcé en 1982 et confirmé l'an dernier, le redressement du groupe s'est poursuivi au cours des cinq premiers mois de l'année. Le président André Boisson l'a révélé *au cours d'une visite de la fabrique* d'embrayages du groupe à Amiens, la plus grande du monde (six millions de pièces par an). Il s'est toutefois refusé à chiffrer cette amélioration, assurant que, sauf accident imprévisible, les profits dégagés en 1984 devraient être supérieurs aux précédents (87 millions de francs pour 1983), ce malgré une croissance faible ou nulle dans l'industrie automobile (négative en Europe). *Il explique ce phénomène* par les positions de pointe prises par le groupe dans ses diverses branches d'activité, qui ont d'autre part permis d'effacer les mauvais résultats de la division « machines tournantes », en voie de restructuration, et du secteur « bâtiment ».

Valeo vient de signer deux nouveaux contrats de licences avec l'URSS, l'un concernant une bobine d'allumage Ducellier, l'autre un moto-réducteur d'essuie-glaces Marchal. Ces contrats ont chacun une valeur de 10 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	20 juin	21 juin
Valeurs françaises	109,7	
Valeurs étrangères	86,4	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	20 juin	21 juin
Indice général	166,5	166,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 juin .... 11 11/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 juin	22 juin
1 dollar (en yens)	234,30	234,50

BOURSE DE PARIS Comptant 22 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 50	2 180
5 %	38	1 954
3 % amort. 45-54	....	2 680
Emp. 7 % 1973	9761	..
Emp. 8,80 % 77	117 73	0 747
9,80 % 78/93	89 86	9 281
8,80 % 78/86	92 40	4 684
10,80 % 79/94	92 75	8 646
13,25 % 80/90	101	0 726
13,80 % 80/87	102 50	9 464
13,80 % 81/99	101 40	6 033
16,75 % 81/87	108 95	13 195
16,20 % 82/90	110 76	7 170
16 % juin 82	110 89	0 614
E.D.F. 7,8 % 61	....	6 352
E.D.F. 14,5 % 80-82	102 25	0 894
Ch. France 3 %	123	..
CNB Bques janv. 82	102 06	6 347
CNB Paribas	102 45	6 347
CNB Suez	102 30	6 347
CNI janv. 82	101 94	6 347

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations convertibles		
B.S.N. 10,50 % 77	2705	....
Carrefour 6,75 % 77	338 50	338 50
Interbail (obl. conv.)	254	....
Lafarge 6 % 72	343	345
Martell 8,75 % 70	1785	1785
Michelin 5,50 % 70	647 50	647 50
Moët-Hennes. 8 % 77	1830	1860
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	254	257
Peugeot 6 % 70-75	365	....
SCREG	176	175
Téléc. 7 % 74	164	169
Thom.-CSF 8,9 % 77	302	....
Actions au comptant		
Aciers Peugeot	45 60	45 50
A.G.F. (St Cent.)	385	385
A.G.P. Vie	5600	....
Agr. Inc. Madag.	76	....
Allobroge	290	300
Amrep	66 60	64 o
André Roudière	145	144 50
Applic. Hydraul.	300	302
Arbel	30	30 05
Artois	505	503
At. Ch. Loire	13	12 50
Ausedat-Rey	25	26
Bain C. Monaco	80 10	78
Bamerie	456 60	457
Banque Hypoth. Eur.	293	295
Blanzy-Ouest	357	359 50
B.N.P. Intercontin.	133 10	138 40
Bénédictine	1670	1680
Bon-Marché	130	128
Borie	297	297
Bras. Glac. Int.	806	806
Calf	417	420
Cambodge	245	243
C.A.M.E.	100	100
Campenon Bern.	161 20	161 20
Caout. Padang	353	353
Carbone-Lorraine	77	80
Carnaud S.A.	154	180 20
Caves Roquefort	896	900
C.E.G.Frig.	270	270
C.E.M.	30	30
Centen. Blanzy	830	821
Centrest (Ny)	118	118
Cerabati	66	63 40 o
C.F.F. Ferrailles	264	269
C.F.S.	801	....
C.G.I.B.	118	....
C.G.V.	121 70	117
Chambon (M.)	407	401
Chambourcy (M.)	965	....
Champex (Ny)	110	113 80
Chim. Gde Paroisse	89 50	90
C.I. Maritime	410	426
Citram (B)	126	....
Clause	515	511
Cochery	36 60	....
Cofradel (Ly)	412	416
Cogifi	253	255
Comindus	745	745
Comiphos	183 90	184
Comp. Lyon-Alem.	245	250
Concorde (La)	312 50	....
C.M.P.	15 50	15 60
Conte S.A. (Li)	56 50	52 o
Crédit (C.F.B.)	208	208 80
Créd. Gén. Ind.	527	534
Cr. Universel (Cie)	458 60	442
Créditel	124 70	124 90
Darblay S.A.	242	....
Derty Act. d. p.	792	785
De Dietrich	380	385
Degremont	142	142 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delalande S.A.	701	708
Delmas-Vieljeux	721	736
Dév. Rég. P.d.C (Li)	115 20	115
Didot-Bottin	621	615
Dist. Indochine	494 10	....
Drag. Trav. Pub.	248 50	245 80
Duc-Lamothe	150	151
Eaux Bass. Vichy	1200	1210
Eaux Vittel	950	950
Ecco	2400	2400
Economats Centre	489	489
Electro-Banque	245	249
Electro-Financ.	474	470
Elf-Antargaz	174	174
E.L.M. Leblanc	800	800
Ennili-Bretagne	130	130
Entrepôts Paris	269	267
Epargne (B)	1248	1220 o
Epargne de France	322	314
Escaut-Meuse	395	395
Eurocom	580	580
Europ. Accumul.	31 35	31
Eternit	396	400
Félix Potin	1076	1090
Ferm. Vichy (Ly)	104 80	....
Finalens	98 50	98 50
FIPP	126	127
Fnac	259 90	252 20
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	197 50	196
Fonc. Agache-W.	167 50	165
Fonc. Lyonnaise	1780	....
Foncina	173	173
Forges Gueugnon	13 80	14 20
Forges Strasbourg	147 80	150
Fornitor	1150	1150
Fougerolle	63	62
France I.A.R.D.	120	....
France (La)	794	....
Frankel	181 30	188
Fromageries Bel	790	785
From. Paul Renard	403	410
GAN	677	684
Gaumont	506	506
Gaz et Eaux	1270	1280
Gamvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	26 50	27
Gerland (Ly)	575	574
Gévelot	303 70	....
Gr. Fin. Constr.	215	215
Gds Moul. Corbeil	80	82
Gds Moul. Paris	302 20	290
Groupe Victoire	740	750
G. Transp. Ind.	201 30	208
Hutchinson	582	396 o
Hydro-Energie	297	238
Hydroc. St-Denis	41	41 50
Immindo S.A.	201 60	192 d
Immoinvest	167	185
Immobail	330	330
Immobanque	540	523
Immob. Marseille	2250	2290
Immofice	401	393
Industrielle Cie	936	900
Invest. (Sté Cent.)	753	752
Jaeger	22 10	21 20
Lafitte-Bail	315	313
Lambert Frères	48	48
Lampes	125	128
La Brosse-Dupont	114	113 50
Lille-Bonnières	302	302 50
Locabail Immob.	485	500
Loca-Expansion	202	202
Locafinancière	295	297
Locatel	330	339 80
Lordex (Ny)	118 90	119
Louvre	450	450
Luchaire S.A.	289 70	289
Machines Bull	33	33
Magasins Uniprix	60	....
Magnant S.A.	74 70	77 70 d
Maritimes Part.	149	149
Marocaine Cie	38 60	38 50
Métal Déployé	339	329
M. H.	66 70	59 o
Mic	305	....
Mors	225	234
Nadella S.A.	118 30	113 80
Naval Worms	125	126
Navig. (Nat. de)	64 30	66 90
Nicolas	310	311
Nobel Bozel	6 75	6 75
Nodet-Gougis	93	93
OPB Paribas	140	138
Optorg	128	127 50
Origny-Desvroise	106	106
Palais Nouveauté	299 50	291 c
Paris France	90 50	94 20
Paris-Orléans	156	156
Part. Fin. Gest. Im.	285	....
Pathé-Cinéma	198	212 20 d
Pathé-Marconi	115	117 50
Piles Wonder	120	120
Piper-Heidsieck	305	307
P.L.M.	98	99
Porcher	185	186
Profils Tubes Est	4	3 10 o
Prouvost et-Lain.R.	73	72
Providence S.A.	423	437
Publicis	1300	1310
Raff. Souf. R.	125	121 10
Ressorts Indust.	55	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Révillon	450	450
Ricqlès-Zan	136	....
Ripolin	39	....
Rochefortaise S.A.	84 80	92 60 d
Rochette-Cenpa	20 60	21 40 d
Rosario (Fin.)	106	105
Rougier et Fils	47 20	48 10
Rousselot S.A.	890	889
Sacer	43 70	....
Sacilor	3 71	2 96 o
SAFAA	186	....
Safic-Alcan	245	235 20
SAFT	240	249 60
Saunier Duval	19	19 05
Saint-Raphaël	84	82
Salins du Midi	291	290
Santa-Fé	156	156
Satam	50	51 60
Savoisienne (M)	78	....
SCAC	136	141 50
Sellier-Leblanc	268	268
Senelle Maubeuge	185	198 10
S.E.P. (M)	171	188 50 d
Serv. Equip. Véh.	30	30
Sicli	30 80	31 95
Sicotel	275	279
Sintra-Alcatel	495	490
Sinvim	140	....
Siph (Plant. Hévéas)	225	220
SMAC Acieroid	162	162
Sofal financière	417	418
Sofio	205	205
Soficomi	483	496
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	780	783
Sogepal	211	....
Soudure Autog.	84 50	85
Sovabail	580	560
S.P.E.G.	175	176 30
Speichim	150	155
S.P.I.	325	320
Spie Batignolles	170	170
Stemi	280	278 20
Taittinger	770	751
Testut-Aequitas	454	472 20
Thann et Mulh.	100	100
Tour Eiffel	335	335
Ufiner S.M.D.	81	84 20
Ugimo	225	225
Unibail	538	538
Unidel	82 10	84
U.A.P.	565	567
Union Brasseries	68 50	68
Union Habit.	280	280
Un. Imm. France	268	278 70 d
Un. Ind. Crédit	320	320
Usinor	3 35	1 46 o
U.T.A.	249	250
Vicat	240	238
Virax	60	....
Vuitton	525	526
Waterman S.A.	230	239 20
Brass. du Maroc	198	....
Brass. Ouest-Afr.	31	31
Étrangères		
A.E.G.	330	....
Akzo	231	252
Alcan Alum.	286	278
Algemeine Bank	970	951
Am. Petrofina	582	....
Arbed	235	....
Asturienne Mines	90	....
Banco Central	101	102
Banco Santander	80 10	79 50
Bco Pop Espanol	95	94
B. Régl. Internat.	30700	30600
Barlow Rand	101	....
Blyvoor	134 90	132 50
Bowater	33	....
British Petroleum	66	64
Br. Lambert	368 60	....
Caland Holdings	105	....
Canadian-Pacific	301 80	306 60
Cominco	380	....
Commerzbank	520	545
Dart. and Kraft	725	....
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	269 20	289 20
Dresdner Bank	525	531
Femmes d'Auj.	80 30	....
Finoutremer	230	....
Gén. Belgique	300 10	302
Gevaert	610	....
Glaxo	114 40	114 60
Goodyear	250	249
Grace and Co	355 10	426
Gulf Oil Canada	124	122
Hartebeest	810	830
Honeywell Inc.	517	....
Hoogovens	176	160 o
I. C. Industries	430	....
Int. Min. Chem	337	340
Johannesburg	1240	....
Kubota	13	13 30
Latonia	222	....
Mannesmann	485	....
Marks-Spencer	32	33
Midland Bank Plc	44	43 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mineral-Ressourc.	73 60	73
Nat. Nederlanden	620	....
Noranda	162	160 10
Olivetti	23 10	....
Pakhoed Holding	....	....
Pfizer Inc.	320 50	327 10
Phoenix Assuranc.	61 80	65 80 o
Pirelli	11 50	10
Procter Gamble	490	507
Ricoh Cy Ltd	35 70	34 50
Rolinco	179 60	182 80
Robeco	185 20	191
Rodamco	416 50	436
Shell fr. (port.)	80 50	....
S.K.F. Aktiebolag	201	210
Sperry Rand	371	370
Steel Cy of Can.	165	....
Stilfontein	144	142
Sud. Allumettes	264	....
Tenneco	385	....
Thorn EMI	58	....
Thyssen c. 1 000	280	....
Toray indust. inc	17	17
Vieille Montagne	550	570
Wagons-Lits	350	....
West Rand	83	....
SECOND MARCHÉ		
A.G.P.-R.D.	1848	....
C.D.M.E.	529	529
C. Equip. Elect.	244	240
Dafsa	310	315
Dauphin O.T.A.	1620	1620

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Guy Degrenne	765	775
Merlin Immobilier	1710	1710
Métallurg. Minière	176 90	176 50
M.M.B	240	239
Novotel S.I.E.H.	1680	....
Om. Gest. Fin.	246 50	246
Petit Bateau	449	447
Petrofigaz	585	543
Poron	470	470
Salomon	1319	1330
S.C.G.P.M.	274	275
Far East Hotels	1 01	0 97
Sofibus	214	212
Sovac	512	512
Zodiac	1210	1230
Hors-cote		
Alser	195	....
Cellulose du Pin	29	26 70 o
C.G.M.	4 50	....
C. Sabl. Seine	116	....
Coparex	510	500
Dunlop	13	10 o
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58 10	....
Pronuptia	137	....
Rorento N.V.	612	604
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	140	140
Total C.F.N.	47	....
Ufimex	262 20	264

SICAV 21/6

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	221 78	211 72 ◆
Actions-Investiss.	254 06	242 54 ◆
Actions sélectives	325 93	311 15 ◆
Aedificandi	348 46	333 61 ◆
A.G.F. 5000	242	231 03
Agfimo	366 68	350 05
A.G.F. Interfonds	345 49	329 82
Altefi	210 38	200 84 ◆
A.L.T.O.	178 81	170 70 ◆
Amérique Gestion	456 83	436 21
A.M.I.	214 29	204 57 ◆
Assoc. St-Honoré	11438 31	11379 41 ◆
Associc	23150 41	23150 41 ◆
Bourse-Investiss.	288 41	275 33
Brad Associations	2139 60	2133 10
Capital Plus	1287 28	1287 28
Columbia (ex W.I.)	629 91	601 35
Convertimmo	285 42	272 48 ◆
Cortexa	928 07	885 99 ◆
Creditor	356 96	340 77 ◆
Croiss. Immobil.	363 97	347 47
Démeter	11982 87	11958 95 ◆
Drouot-France	309 31	295 28 ◆
Drouot-Investiss.	705 32	673 34 ◆
Drouot-Sécurité	183 18	174 87 ◆
Drouot-Sélection	110 76	105 74 ◆
Energie	225 44	215 22 ◆
Epercourt Sicav	6188 84	6173 41
Epargne Associations	22494 99	22427 71
Epargne-Capital	5579 09	5523 85
Epargne-Croiss.	1283 98	1225 77
Epargne-Industr.	410 28	391 68
Epargne-Inter	622 10	593 89
Epargne-Long-Terme	1049 44	1001 85
Epargne-Oblig.	171 25	163 48 ◆
Epargne-Unie	814 16	777 24 ◆
Epargne-Valeur	330 35	315 37
Eparoblig	1160 78	1158 46
Eurocic	8276 16	7889 91 ◆
Euro-Croissance	390 79	373 07
Europe Investiss.	1019 99	973 74
Foncier Investiss.	628 38	599 89 ◆
Foncival	144 47	137 92
France-Garantie	272 44	267 10
France-Investiss.	395 39	377 46
Fr.-Obl. (nouv.)	391 12	373 38
Francic	247 47	236 25 ◆
Fructidor	217 31	207 46
Fructifrance	430 23	410 72
Fructivar	61720 02	61566 10
Fructi-Associations	1034 68	1032 61
Gestilion	61136 08	60983 62
Gestion Associations	107 22	104 60 ◆
Gestion Mobilière	533 81	509 70
Gest. Rendement	463	442
Gest. Sél. France	375 24	358 22
Haussmann Oblig.	1214 22	1159 16 ◆
Horizon	582 56	562 68
I.M.S.I.	364 26	347 74
Indo-Suez Valeurs	584 48	557 98
Ind. française	12359 25	12116 91 ◆
Interoblig.	10440 41	9966 98 ◆
Intersélect France	287 92	274 86 ◆
Intervaleurs Indust.	401 40	383 20
Invest. net	11120 51	11098 31
Invest. Obligataire	12962 47	12938 60
Invest. Placements	744 88	711 10
Invest. St-Honoré	625 53	597 16 ◆

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	......	......
Laffitte-crt-terme	110765 93	110765 93
Laffitte-Expansion	610 76	583 06
Laffitte-France	197 32	188 35
Laffitte-Oblig.	135 45	129 31
Laffitte-Placements	103537 56	103434 13
Laffitte-Rend.	191 12	182 45
Laffitte-Tokyo	875 11	835 43
Lion-Associations	11849 77	11849 77
Lionplus	51961 06	51448 61 ◆
Livret portefeuille	455 98	442 70
Mondiale Investissem.	326 65	311 84
Monecic	58353 03	58353 03 ◆
Multi-Obligations	432 93	413 30
Mutuelle Unie Sél.	104 91	100 15 ◆
Natio.-Assoc.	24048 42	24000 42
Natio.-Epargne	11890 14	11871 43
Natio.-Inter.	878 01	838 20
Natio.-Obligations	427 74	408 34 ◆
Natio.-Placements	58157 19	58157 19
Natio.-Valeurs	485 48	463 47
Oblilion	1063 22	1015 01
Obliscm	154 16	147 17 ◆
Pacifique St-Honoré	385 10	367 64 ◆
Paribas Epargne	11905 33	11857 90
Paribas Gestion	499 32	476 68 ◆
Patrimoine-Retraite	1188 72	1165 41
Phenix Placements	230 45	229 90
Pierre Investiss.	420 38	401 30
Placement crt-terme	55585 75	55585 75
Province Investiss.	269 30	257 09 ◆
Rendem. St-Honoré	11158 66	11103 16 ◆
Sécur. Mobilière	388 48	370 87
Sél. court terme	11265 66	11181 83 ◆
Sélec. Mobil. Div.	306 64	299 16 ◆
Sélection-Rendem.	168 46	160 85 ◆
Sélect. Val. Franç.	191 84	183 24 ◆
Sicav-Associations	1111 75	1109 53
S.F.I. fr. et étr.	437 77	417 92
Sicavimmo	490 28	468 05
Sicav 5000	214 38	204 66
Slivafrance	348 98	333 16
Slivam	304 09	290 30
Slivarente	208 12	198 68
Slivinter	323 16	308 51
S.I.-Est	921 75	879 95
S.I.G.	712 03	678 96
S.N.I.	965 53	921 75 ◆
Sofinvest	411 81	393 14 ◆
Sogepargne	339 22	323 84 ◆
Sogevar	807 17	770 57 ◆
Sogintar	1025 48	978 98 ◆
Soleil Investiss.	386 05	366 05 ◆
Technocic	984 20	939 57 ◆
U.A.P. Investiss.	316 29	301 95 ◆
Uni-Associations	108 62	108 62 ◆
Unifrance	257 96	246 26 ◆
Unifoncier	679 49	648 68 ◆
Unigestion	612 46	584 68
Uni-Japon	1069 65	1021 15
Uni-Régions	1532 68	1463 16 ◆
Univacic	1680 07	1624 83 ◆
Univer	137 39	137 39 ◆
Univers-Obligations	1039 15	1004 98 ◆
Valoram	348 37	348 02
Valorg	1158 98	1157 82
Valrel	125497 46	125372 08

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1790	4,5 % 1973	1780	1785	1788	+ 0 44
3580	C.N.E. 3 %	3580	3599	3599	+ 0 53
210	Accor	212	210	210	– 0 94
730	Agence Havas	729	720	720	– 1 23
535	Air Liquide	536	540	540	+ 0 74
505	Als. Superm.	505	505	505	....
105	A.L.S.P.I.	105	100 20	100 20	– 4 57
200	Alsthom-Atl.	200	202 20	202 20	+ 1 10
260	Applic. gaz	261	249	254	– 2 68
385	Arjom. Prioux	394	405	405	+ 2 79
840	Aux. Entrepr.	836	820	820	– 1 91
485	Av. Dass.-Br.	485	480	480	– 1 03
250	Bail-Equipem.	251 50	242	250	– 0 59
410	Bail-Investiss.	609	609	609	....
480	Cie Bancaire	486	491	494	+ 1 65
157	Bazar H.-V.	156 80	159	158	+ 1 40
275	Béghin-Say	270 50	274	274	+ 1 29
395	Bic	394	400	400	+ 1 52
255	B.I.S.	255	258	265	+ 3 82
1320	Biscuit (Géné.)	1320	1294	1294	– 1 96
1680	Bongrain S.A.	1660	1670	1670	+ 0 60
505	Bouygues	608	628	625	+ 2 79
2590	B.S.N.-G.D.	2595	2615	2612	+ 0 65
1290	Carrefour	1289	1285	1285	– 0 31
880	Casino	880	850	856	– 2 84
585	Cedis	585	586	586	– 0 17
350	Cetelem	351	351	351	....
625	C.F.A.O.	626	634	634	+ 1 27
74	C.F.D.E.	74 50	73 20	73 50	– 1 34
385	C.G.I.P.	381 90	380	380	– 0 48
315	Chargeurs S.A.	317	321 50	321 50	+ 1 41
28	Chiers-Châtil.	26 30	26 70	26 70	+ 1 52
245	Ciments franç.	246	246	246	– 0 80
1220	C.I.T. Alcatel	1212	1199	1197	– 1 23
880	Club Méditerr.	880	883	883	+ 0 34
108	Codetel	108	115 50	115 50	+ 6 94
220	Cofimeg	221	230	230	+ 4 07
270	Colas	270	262	263	– 2 59
135	Compt. Entrepr.	135	137	137	+ 1 48
320	Compt. Mod.	323	340	340	+ 5 26
610	Créd. Foncier	609	616	615	+ 0 98
235	Crédit F. Imm.	237 90	238	237 90	....
645	Crédit Nat.	645	650	649	+ 0 62
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
625	Europe n° 1	627	625	625	– 0 31
780	Facom	790	800	800	+ 1 26
765	Fichet-Bauche	765	770	770	+ 0 65
180	Finextel	180	180	180	....
275	Fives-Lille	276 60	284	284	+ 2 71
40	Fonderie (Gén.)	40 30	42 50	42 30	+ 4 96
75	Fraissinet	75	74	74	– 1 33
375	Francarep	373	335	335	– 10 18
184	Gal. Lafayette	184	184	184	....
880	Gén. Géophys.	878	873	873	– 0 56
225	GTM-Entrepose	225 10	238	242	+ 7 50
300	Guyenne-Gasc.	300 10	300	300	– 0 03
1450	Hachette	1445	1460	1460	+ 1 03
325	Hénin (La)	323	331	331	+ 2 47
88	Imétal	87 60	86 50	86 70	– 1 02
285	Imm. Plaine-M.	284	295	294	+ 3 52
1310	Inst. Mérieux	1310	....	....	....
400	Interbail	398	400	400	+ 0 50
1550	Intertechnique	1551	1576	1575	+ 1 54
139	J. Lefebvre	139	146	146	+ 5 03
680	Lab. Bellon	685	680	680	– 0 72
340	Lafarge-Coppée	343 60	342 20	342 20	– 0 37
770	Lebon	780	773	773	– 0 89
1850	Legrand	1849	1832	1832	– 0 96
1190	Lesieur	1171	1185	1185	+ 1 19
290	Locafrance	288	288	288	....
625	Locindus	628	675	661	+ 5 58
735	Lyonn. Eaux	738	760	760	+ 3 26
210	Mais. Phénix	208	208	208	....
1070	Majorette (Ly)	1080	1100	1100	+ 1 85
108	Manurhin	107	110 60	110 60	+ 3 27
101	Mar. Wendel	100 60	101	101	+ 0 39
1780	Martell	1781	1820	1840	+ 3 31
1140	Merlin-Gerin	1140	1140	1140	....
1330	Matra	1300	1330	1330	+ 2 30
785	Michelin	765	758	758	– 0 91
1550	Midi (Cie)	1565	1650	1638	+ 4 66
200	Midland Bk S.A.	203	203	203	....
58	M.M. Penarroya	58 80	60 50	60 20	+ 2 38
1480	Moët-Hennessy	1483	1650	1588	+ 7 08
350	Mot. Leroy-S.	349	349	350	+ 0 28
96	Moulinex	96 90	101 10	101	+ 4 23
540	Mumm	535	529	529	– 1 12
260	Navig. Mixtes	251	254	255	+ 1 59
[illegible]	[illegible]	[illegible] 49 58	50 10	50 10	+ 1 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	360	380	....
[illegible]	[illegible]	[illegible] 87 60	97 50	93	+ 1 63
[illegible]	[illegible]	[illegible]	631	632	– 1 55
[illegible]	[illegible]	[illegible]	294	294	+ 1 37
[illegible]	[illegible]	[illegible]	604	604	+ 0 37
[illegible]	[illegible]	[illegible] 67 20	163	163	+ 3 68
[illegible]	[illegible]	[illegible]	2449	2449	+ 4 30
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
66	– (certific.)	66	65 25	65 25	– 1 13
103	Pétroles B.P.	102 90	101	101	– 1 84
220	Peugeot S.A.	218	219	220	+ 0 91
44	Poclain	44	44	43 80	– 0 45
360	Poliet	360	360	360	....
132	Pompey	132	....	....	....
310	P.M. Labinal	312	318	318	+ 1 92
1670	Presses Cité	1644	1645	1645	+ 0 06
1010	Prétabail Sic.	1008	1029	1035	+ 2 67
215	Primagaz	217 80	220	221	+ 1 80
145	Printemps	145 50	136	137 50	– 5 49
1580	Promodès	1582	1630	1620	+ 2 40
295	Radiotechn.	293 90	294	293 50	– 0 13
99	Raffin. (Fse)	95 40	93	94 50	– 0 94
1050	Redoute (La)	1050	1080	1081	+ 2 95
1190	Roussel-Uclaf	1200	1247	1245	+ 3 75
1405	Rue Impériale	1405	1400	1400	– 0 35
152	Sade	152 10	155	155	+ 1 90
1360	Sagem	1350	1301	1301	– 3 62
330	St-Louis B.	328	328	328	....
500	Sanofi	500	512	513	+ 2 60
320	S.A.T.	319	315	315	– 1 25
700	Saupiquet (Cie)	698	670	670	– 4 14
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
61	S.C.O.A.	61	61	61	....
180	S.C.R.E.G.	180	179	179	– 0 55
400	Seb	402	404	404	+ 0 49
260	Sefimeg	262	269 90	269 90	+ 3 01
850	S.F.I.M.	847	847	847	....
65	S.G.E.-S.B.	64	64 30	64 30	+ 0 46
800	Sign. Ent. El.	802	790	790	– 1 49
490	Silic	490	490	490	....
295	Simco	293	291	291	– 0 68
146	Simnor	146	145	145	– 0 68
1260	Skis Rossignol	1263	1230	1230	– 2 61
520	Sliminco	518	524	524	+ 1 15
3200	Sodexho	3210	3201	3201	– 0 28
500	Sogerap	503	510	510	+ 1 39
530	Sommer-Allib.	529	545	545	+ 3 02
525	Source Perrier	519	508	510	– 1 73
246	Synthelabo	247	252	252	+ 2 02
415	Talca Luzenac	422	421	421	– 0 23
1600	Tél. Elect.	1600	1605	1605	+ 0 31
275	Thomson-C.S.F.	278	285	291	+ 4 67
1960	T.R.T.	1952	1975	1975	+ 1 17
286	U.F.B.	285 20	285	285	– 0 07
590	U.I.S.	581	586	585	– 2 75
280	U.C.B.	282	289	289	+ 2 67
240	Valéo	242	241	241 80	– 0 08
62	Vallourec	62	62 60	62 60	+ 0 80
1990	V. Clicquot-P.	1987	1995	1995	+ 0 40
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1140	Amgold	1139	1159	1159	+ 1 76
570	BASF (Akt)	561	567	567	+ 1 06
580	Bayer	581	578	580	– 0 17
590	Buffelsfont.	580	607	606	+ 2 71
28	Charter	28 10	28 15	28 15	+ 0 17
375	Chase Manh.	366	385 10	385 10	+ 5 21
270	Cie Pétr. Imp.	268 30	272	272	+ 1 37
63	De Beers	62 95	64	63 90	+ 1 50
1170	Deutsche Bank	1170	1209	1209	+ 3 33
114	Dome Mines	114 10	122 40	122 40	+ 7 27
360	Driefontein Cxl	351 50	363	361	+ 2 70
440	Du Pont-Nem.	438 50	447	446	+ 1 71
670	Eastman Kodak	670	697	697	+ 4 02
147	East Rand	148 50	158	156 50	+ 5 38
300	Electrolux	299	300	300	+ 0 33
385	Ericsson	365	372	372	+ 1 91
390	Exxon Corp.	389	391	391	+ 0 51
365	Ford Motors	355	359	359	+ 1 12
365	Free State	366 50	382 10	392	+ 6 95
197	Gencor	196 50	200	199 80	+ 1 67
300	Gén. Belgique	300 10	302	302	+ 0 63
520	Gén. Electr.	520	533	530	+ 1 92
610	Gen. Motors	612	633	633	+ 3 43
70	Goldfields	69 60	73	73	+ 4 88
43	Gd Metropolitain	43 20	43	43	– 0 46
198	Harmony	200	208	208	+ 4
34	Hitachi	34 20	35 05	35 10	+ 2 63
570	Hoechst Akt.	568	570	570	+ 0 35
76	Imp. Chemical	76	76 50	76 50	+ 0 65
97	Inco. Limited	97 40	100 90	100 90	+ 3 59
1020	IBM	1024	1042	1048	+ 2 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
74	Ito-Yokado	74 10	75 45	75 45	+ 1 82
335	ITT	331	334	335 50	+ 1 36
67	Matsushita	67 20	68 20	68 20	+ 1 48
870	Merck	868	892	892	+ 2 76
745	Minnesota M.	746	786	786	+ 5 36
256	Mobil Corp.	252 50	....	....	....
21150	Nestlé	21150	21150	21150	....
750	Norsk Hydro	752	767	767	+ 1 99
1120	Petrofina	1115	1101	1115	....
656	Philip Morris	657	661	665	+ 1 21
136	Philips	135 20	139	139	+ 2 81
405	Pres. Brand	409	419	439	+ 7 33
506	Président Steyn	506	525	525	+ 3 75
1040	Quilmès	1019	1020	1020	+ 0 09
1400	Randfontein	1405	1470	1470	+ 4 62
460	Royal Dutch	460	470	470	+ 2 17
78	Rio Tinto Zinc	78	81 10	81 10	+ 3 97
330	St Helena Co	332	343	346	+ 4 21
445	Schlumberger	444 20	456	452	+ 1 76
81	Shell transp.	81 10	81	81	– 0 12
1360	Siemens A.G.	1365	1350	1349	– 1 17
137	Sony	137	143 90	143 50	+ 4 74
195	T.D.K.	192 80	192 50	195	+ 1 14
16	Toshiba Corp.	15 90	15 90	16	+ 0 62
765	Unilever	763	768	768	+ 0 65
615	Unit. Techn.	617	629	629	+ 1 94
1220	Vaal Reefs	1218	1265	1265	+ 3 85
555	West Deep	551	570	571	+ 3 62
460	West Hold.	461 50	474	475	+ 2 92
380	Xerox Corp.	382 50	384	387	+ 1 17
2 22	Zambia Corp.	2 20	2 24	2 24	+ 1 81

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 556	8 550	8 320	8 720
ECU	6 874	6 874	....	....
Allemagne (100 DM)	306 890	306 960	293	313
Belgique (100 F)	15 072	15 084	14 400	15 500
Pays Bas (100 fl.)	272 470	272 570	261	281
Danemark (100 krd)	83 860	83 870	78	87
Norvège (100 k)	108 530	108 270	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 648	11 645	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 758	7 774	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 974	4 985	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	369 050	368 960	360	384
Suède (100 krs)	104 580	104 600	101	108
Autriche (100 sch)	43 670	43 760	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 455	5 441	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 960	5 940	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 588	6 531	6 380	6 730
Japon (100 yens)	3 642	3 632	3 520	3 680

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/6
Or fin (kilo en barre)	102200	103600
Or fin (en lingot)	102150	102950
Pièce française (20 fr)	630	631
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	608	612
Pièce latine (20 fr)	590	594
Souverain	748	753
Pièce de 20 dollars	4210	4215
Pièce de 10 dollars	2050	2100
Pièce de 5 dollars	1301 25	.....
Pièce de 50 pesos	3975	3890
Pièce de 10 florins	619	623

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

En RFA

Les impôts directs vont être réduits de 20 milliards de deutschemarks

Bonn. – Après plusieurs mois de négociations ardues, les dirigeants de la majorité gouvernementale allemande viennent d'arrêter les grandes lignes d'une réforme de la fiscalité directe aboutissant à une réduction des impôts de 20,2 milliards de deutschemarks (62 milliards de francs) en deux étapes réparties sur les années 1986 et 1988. Cette réduction ne s'accompagnera d'aucune mesure de compensation, comme la majoration de certains impôts indirects, ou une diminution des privilèges fiscaux, ainsi qu'il avait été demandé à l'origine par le ministère des finances et les gouvernements des Länder.

Commentant les conséquences de cette décision qui devra être adoptée le 3 juillet prochain par le conseil des ministres, en même temps que le projet de budget pour 1985, le ministre des finances, M. Gehrardt Stoltenberg, a indiqué, le 21 juin, qu'elle ne remettait pas en cause les efforts destinés à réduire la dette de l'État. Le projet de budget pour 1985 s'élève à 261 milliards de deutschemarks (1), en augmentation de 1,5 % seulement par rapport à l'année en cours, et le rythme d'accroissement des dépenses prévues d'ici à 1988 est fixé à 2,8-3 % par an.

Les grandes lignes de la réforme fiscale avaient été annoncées dès mercredi soir par le chancelier Kohl, à l'issue d'une dernière réunion des dirigeants des trois partis de la coalition gouvernementale. Cette réforme comporte deux aspects, le premier visant à encourager les familles avec enfants, le second à diminuer la pression fiscale pour l'ensemble des contribuables.

En 1986, les exonérations d'impôts passeront par enfant de 432 DM à 2 400 DM, ce qui coûtera 5,2 milliards de deutschemarks. Les familles ne disposant que de faibles revenus, qui ne pourraient bénéficier d'une telle mesure, se verront gratifier d'une hausse des allocations familiales de 44 DM par mois. La réforme de la fiscalité directe proprement dite coûtera 11 milliards de deutschemarks en 1986 et 15 milliards en 1988 quand elle sera entrée en pleine application.

HENRI DE BRESSON.

(1) 1 deutschemark = 3,07 F.

L'échec de la médiation dans l'imprimerie perturbe les négociations dans la métallurgie

Correspondance

Bonn. – La petite lueur d'espoir, apportée par la médiation de M. Kurt Biedenkopf dans le conflit de l'imprimerie, s'est avérée de courte durée. Dès jeudi matin 21 juin, le patronat a rejeté brutalement les propositions du président des sociaux-démocrates de Westphalie-du-Nord, à savoir une réduction de la durée annuelle du temps de travail en maintenant la règle générale des quarante heures par semaine.

Cette proposition a aussi été examinée par les négociateurs de la métallurgie. M. Georg Leber, qui a entamé le 20 juin une médiation dans ce secteur, a indiqué qu'elle avait été considérée comme inapplicable aussi bien par le patronat que par le syndicat.

Malgré l'échec de la médiation, les partenaires sociaux de l'imprimerie ont décidé de se retrouver lundi 25 juin. Mais le représentant du syndicat IG Truck und Papier s'est violemment élevé contre la décision patronale : « *A travers ce refus de toute forme de réduction de la semaine de travail*, a déclaré M. Ferleman, *le patronat veut dégager le chemin pour plus de rationalisation, ce qui supprimera dans les prochaines années des postes de travail dans l'imprimerie.* »

Le modèle Bidenkopf avait l'avantage d'offrir une porte de sortie aux deux camps. Le rejet non seulement des modalités d'application, mais également du concept lui-même, réduit encore la marge de manœuvre des négociateurs, aussi bien dans l'imprimerie que dans la métallurgie.

H. de B.

AIR FRANCE A FAIT 87 MILLIONS DE BÉNÉFICES EN 1983

Air France a fait en 1983 un bénéfice net de 87,2 millions de francs et a dégagé une marge brute d'autofinancement de 2,4 milliards de francs, représentant 10 % de son chiffre d'affaireS. Le chiffre d'affaires commercial est en hausse de 14,9 % par rapport à 1982, à 24,14 milliards de francs, et le chiffre d'affaires passagers-fret-poste augmente de 15,9 %.

Ces résultats ont été obtenus en dépit de la quasi-stagnation des échanges mondiaux et des mesures de rigueur concernant le tourisme, a indiqué le PDG d'Air France devant l'assemblée ordinaire des actionnaires qui se tenait ce vendredi 22 juin.

LE PEINTRE ET MÉMORIALISTE JEAN HUGO EST MORT

Le peintre et mémorialiste Jean Hugo est mort, le jeudi 21 juin, au Mas de Fourques, à Lunel (Hérault). Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Arrière petit-fils de Victor Hugo, petit-fils de Charles et fils de Georges Hugo, Jean Hugo est né à Paris le 19 novembre 1894. Peintre, illustrateur et décorateur de théâtre, son art est davantage connu en Amérique du Nord, et c'est à Toronto qu'a été organisée une rétrospective de son œuvre plastique, composée pour l'essentiel de peintures à l'huile et à la gouache.

Après la Première Guerre mondiale, il fut mêlé à la vie artistique parisienne avec Cocteau, Radiguet, Erik Satie, Picasso, Stravinski, Morand, Cendrars, etc., accompagné du peintre et graveur Valentine Gross, qu'il avait épousée. Séparé de Valentine Hugo, il épousa en 1947 Lauretta Hope-Nicholson. En 1929, il hérita du célèbre mas de Fourques de sa grand-mère maternelle et s'installa définitivement dans l'Hérault. Au terme d'un itinéraire mystique, il se convertit au catholicisme et est baptisé en 1931. Son parrain est le philosophe Jacques Maritain.

En 1976, Jean Hugo publie chez Fayard une partie de ses souvenirs, Avant d'oublier. *L'intégralité de ses Mémoires sera publiée, sous le titre* Regard de la mémoire (le Monde *du 17 février 1984), aux éditions Actes-Sud. Ils constituent un riche témoignage sur la vie artistique de la première moitié du siècle et fourmillent de portraits irremplaçables. Pour son œuvre de mémorialiste, Jean Hugo venait d'être distingué par l'Académie française* (voir page 14) *et de recevoir le Grand Prix littéraire de Provence.*

● *Le président Mitterrand au Portugal le 27 juin.* – Le chef de l'Etat est attendu au Portugal le 27 juin.

● *La fête de* l'Humanité *: les 8 et 9 septembre.* – M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, directeur de *l'Humanité*, a présenté à la presse jeudi matin 21 juin, en présence de M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du PCF, le programme de la Fête de l'Humanité, qui se tiendra les 8 et 9 septembre prochain au Parc paysager de La Courneuve (Seine-Saint-Denis). M. Leroy a précisé à cette occasion que M. Georges Marchais participera le samedi 8 septembre à une émission réalisée par TF1 en direct de la fête.

Le numéro du « Monde » daté 22 juin 1984 a été tiré à 456581 exemplaires

Sur le vif

Enrico, es-tu là ?

Ça y est, on a des nouvelles de Marchais. Il sera encore à la tête du PC le jour de la Fête de *l'Humanité*. Il va même venir, à cette occasion, nous baratiner à la télé. En attendant, qu'est-ce qu'il fait ? Il se prépare. Il consulte. Il a notamment fait appel à Berlinguer, qui a bien voulu s'asseoir à sa table tournante – Enrico, es-tu là ? – et lui donner quelques conseils. Je connais le médium. Et je suis en mesure de vous livrer le premier compte rendu de la presse mondiale.

– Allez, Enrico, dis-moi, 33 % des voix, trois fois plus que mon Le Pen et six fois plus que le tien de Le Pen, tu as un truc, c'est pas possible ! Comment tu as fait ?

– D'abord je suis mort au bon moment.

– Holà, ho !, faut pas pousser quand même, tu ne voudrais pas que...

– Et puis moi, je savais me taire. Ce n'est pas pour rien qu'on me surnommait le Sarde muet. Je faisais dans le genre Buster Keaton. C'est très payant.

– *Tu ne vas tout de même pas me dire que j'en fais trop ?*

– Un peu, oui ! Tu n'arrêtes pas de passer à la télé. Tu étales ton sourire d'ogre en gros plan. Ça fait peur aux gens. Tu en veux ! Ça se voit gros comme une maison. De la classe ! De la tenue ! Il faut être un peu aristocrate.

– Quand même pour diriger un PC, ce n'est pas la peine d'être marquis. Métallo ça va aussi, faut pas exagérer. Mais alors ton truc, dis moi, c'est quoi ?

– Moi, Moscou, je l'ai tenu à bout de gaffe. Toi tu lui fais une lèche pas possible. Entre nous, je n'avais pas rompu, mais ça en avait tout l'air. Question de nuances, je te dis. C'est comme avec les socialistes...

– Il faut dire aussi qu'avec Craxi, tu as eu beaucoup de chance. Il te servait de faire-valoir, ce naïf, tandis qu'avec Mitterrand, ce n'est pas de la tarte.

– Ma che, Giorgio ! Un peu de classe, que diable, un peu de tenue. Moi ton Mitterrand, il ne m'aurait pas fait peur, je t'assure. Regarde Thorez avec de Gaulle...

– Bon, c'est pas tout ça, Enrico, mais qu'est-ce que je fait moi, le 8 septembre ? T'as pas l'air de te rendre compte, mais avec 11 % des voix, j'ai bonne mine !

– Tu fais dans la finesse, pour une fois, dans le clair-obscur, dans la pointe mouchetée. Pas dans le vulgaire.

– Oh, et puis, il y en a marre, tiens, tu me casses les pieds à me répéter tout le temps la même chose. Si tu ne veux pas me le donner, ton truc, tant pis. C'est pas parce que t'es mort que je vais me rouler à tes pieds. Tu te prends pour qui, pour Tchernenko ? Garde-le ton truc, je m'en fous, allez bonsoir !

CLAUDE SARRAUTE.

Le SMIC sera augmenté de 1,1 % au 1er juillet

A l'occasion de la réunion de la commission de la négociation collective, le 22 juin, au ministère des affaires sociales, M. Pierre Bérégovoy a annoncé qu'il proposerait au conseil des ministres d'augmenter le SMIC de 1,1 % à compter du 1er juillet. Cette hausse tient compte de la progression de l'indice des prix. En conséquence, le SMIC horaire passera à 23,82 F.

Cette augmentation a été critiquée par pratiquement toutes les confédérations syndicales. Les unes, comme la CGT, la CFDT et la CFTC, ont jugé ce relèvement insuffisant : la CFDT a estimé nécessaire une augmentation supplémentaire de l'ordre de 4 % sur 1984, avec un coup pouce de 1 % au 1er juillet – ce que préconisait aussi la CFTC.

La CGT a considéré que, par suite du décalage avec le relèvement des cotisations sociales (notamment de la cotisation vieillesse au 1er janvier dernier), le SMIC enregistrait un retard accumulé de 500 F par rapport à l'évolution des prix depuis le début de 1983 : elle a demandé une revalorisation supplémentaire de 5 % sur 1984, en deux étapes (1er juillet et 1er septembre).

En revanche, FO et CGC se sont inquiétées de l'écrasement de la hiérarchie des salaires. Quant au CNPF, non seulement il s'oppose à ce qu'on aille au-delà du relèvement automatique (suivant l'évolution des prix) proposé par le ministre des affaires sociales, mais il demande que l'on reconsidère les mécanismes d'indexation du SMIC prévus pour une période de croissance et inadaptés à la situation actuelle de crise.

M. David de Rothschild crée une banque privée à Paris

Évincés de la banque de Rothschild lors de sa nationalisation en 1982, les célèbres « cousins de la rue Laffitte » refont surface sur la scène bancaire avec la création d'un nouvel établissement, P.O. Banque. Celui-ci vient de recevoir le feu vert du Conseil national du crédit après deux ans de tergiversations, les pouvoirs publics étant opposés à l'utilisation du nom des Rothschild qui incarnent – encore – « *dès leur naissance tout ce que l'argent représente : prestige, luxe et puissance* » selon la propre expression du baron Guy de Rothschild (*le Monde* du 3 juin 1983).

En fait, il s'agit de l'octroi du statut de banque à la maison de titres P.O. Gestion, créée en mai 1982, par M David de Rothschild et qui avait rapidement développé, grâce, en partie, au « fonds de commerce de la famille », une importante activité de gestion de fortune et d'ingénierie financière. Le capital de départ de P.O. Gestion (6 millions de francs) sera porté à 30 millions, réparti entre diverses personnes physiques (44 %), la société holding Paris-Orléans, côtée à la Bourse de Paris et qui a facilité le lancement de P.O. Gestion (21 %), la branche britannique N.M. Rothschild (12,5 %), la Compagnie financière Edmond de Rothschild (10 %), Rothschild Zurich AG (7,5 %) et, enfin, la Compagnie financière Martin Maurel (5 %).

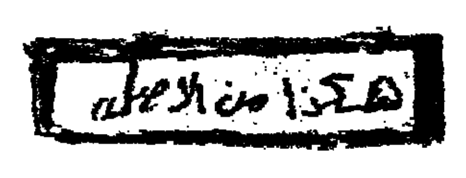
S. M.

TROIS ENTREPRISES PHARMACEUTIQUES SONT CONDAMNÉES POUR ENTRAVE A LA CONCURRENCE

Le ministre de l'économie et des finances a décidé d'infliger une amende de 2,2 millions de francs à trois entreprises pharmaceutiques (Aguettant et Dubernard - Hospital, tous deux du groupe Sandofi, et Biosedra, du groupe BASF), qui, regroupées avec quatre autres dans une association nommée Perfufrance, s'étaient partagé le marché des solutés pour perfusion (médicaments destinés à suppléer la fonction digestive), dont la consommation est assurée principalement par des établissements hospitaliers.

Une société fiduciaire, le Cabinet Laboureur (1), se chargeait du secrétariat de l'association et du transfert d'un producteur à l'autre de certains marchés hospitaliers afin de corriger les déséquilibres nés de livraisons antérieures. En outre, certaines entreprises adhérentes à Perfufrance procédaient à des baisses de prix, parfois substantielles, dans les seuls cas où surgissait une concurrence d'entreprises extérieures à cette association.

(1) Cette société reçoit la sanction maximale prévue par les textes, soit 5 % du chiffre d'affaires réalisé avec Perfufrance.





Le Monde
Loisirs

J.-P. DUMONTIER/ATLAS-PHOTO

La baie de Somme entre terre et mer, page II

Supplément au nº 12257. Ne peut être vendu séparément. Samedi 23 juin 1984.

Une mer dans ses terres

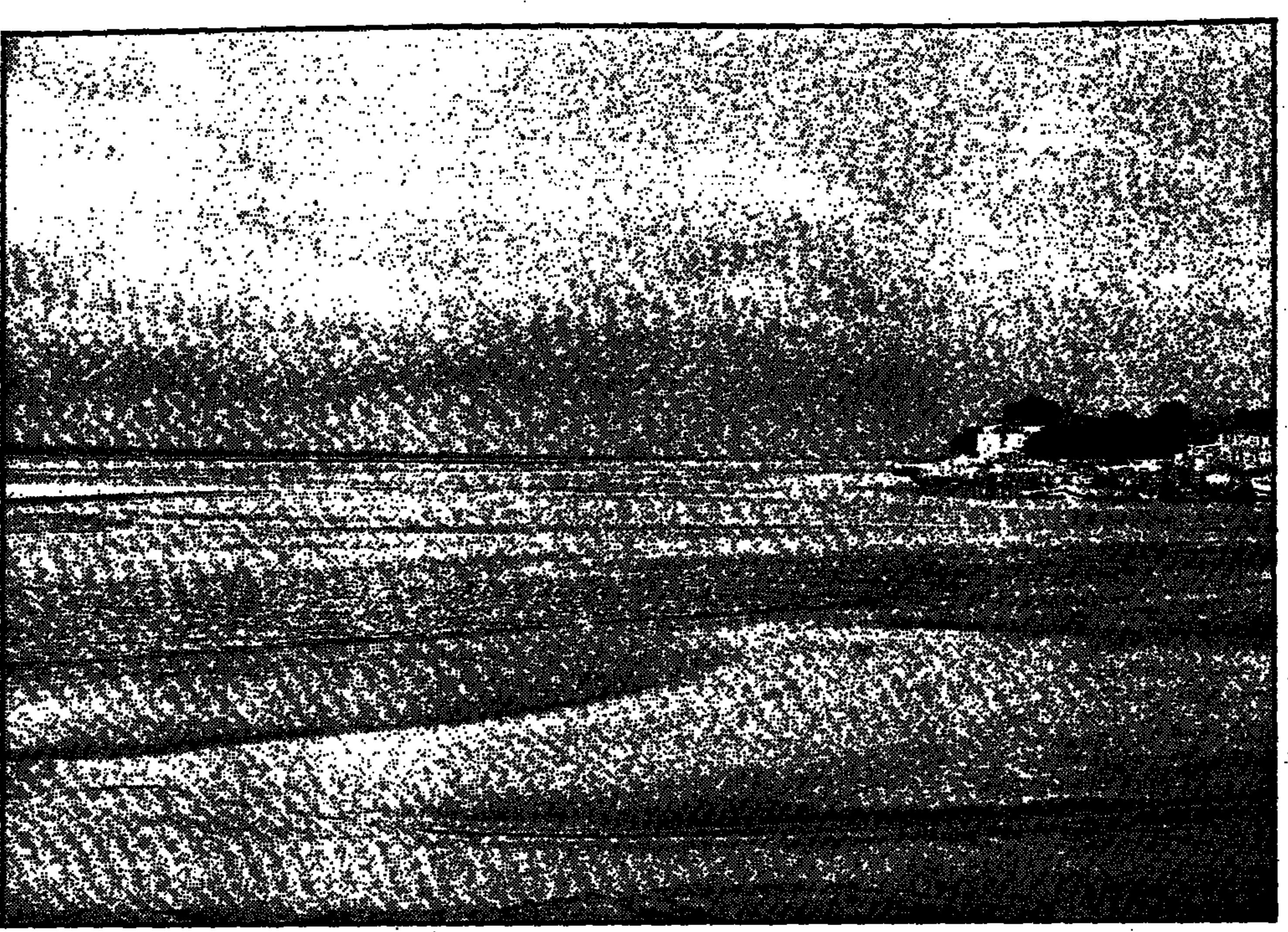
En baie de Somme.

AU Tréport ou à Mers-les-Bains, on rencontre la mer, les bateaux, les mouettes, mais le cheminement pédestre vers la baie de Somme est plus insolite et plus solitaire, moitié terre, moitié mer.

Le littoral picard est plus qu'une fenêtre sur la mer, c'est une mosaïque de paysages qui se complètent harmonieusement, sorte d'espace naturel peu urbanisé aux aspects diversifiés malgré une faible étendue. Sur la côte, les falaises de craie alternent avec les plages de sable et les dunes ; tout juste derrière s'étalent les herbages, quelques forêts, et les rivières qui se confondent avec les étangs et la baie elle-même.

Le Tréport est niché au creux de falaises blanches, hautes de 80 mètres ; des échancrures – des « valeuses » – y sont dues à l'érosion, plus intensive par endroits, bien visible au Bois de Cise. Le Hable d'Ault était autrefois un port actif, isolé maintenant par un cordon de galets noirs et luisants. On remonte sur Onival par des falaises mortes, et, plus au nord, ce ne sont que terres gagnées sur la mer, plates certes, mais caractéristiques.

Les « bas-champs » représentent la terre ferme, les « mollières », elles, sont recouvertes par les hautes marées et des « renclotures », sortes de petites digues, facilitent le passage. L'été, les lilas de mer bleuissent le sol de la baie, et dans les dunes non plantées poussent les choux marins et les œillets sauvages.

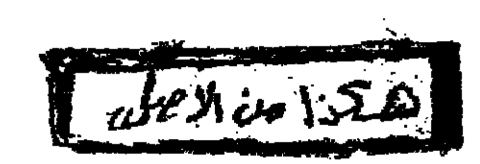

DUMONTIER/ATLAS-PHOTO

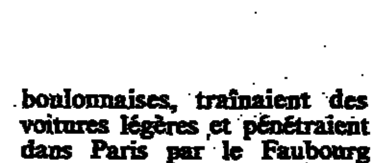
Le Crotoy, village de pêcheurs

La baie de la Somme est large et se perd dans une région qui comprend 1 200 kilomètres de rivières et 4 000 hectares d'étangs ! Troupeaux et poissons fréquentent à leur tour des pacages sillonnés de chenaux où seul le rythme de la marée semble marquer le temps.

Dans ce recoin de Picardie, on peut donc passer des heures très paisibles à suivre des yeux les moutons de pré-salé, à identifier les oiseaux, à pêcher, à regarder la mer et les ports.

Cayeux est sur la côte, hors de l'itinéraire, comme Le Hourdel ; de Saint-Valéry, Guillaume le Conquérant partit en 1066 conquérir l'Angleterre : est-ce ce qui donne un air plus bourgeois à cette localité dont on parcourt avec plaisir les ruelles ? En face, Le Crotoy est un village de pêcheurs moins touristique, où l'on trouve aussi moules-frites et crevettes grises pour 35 francs. Dans toute la baie, on pourrait très bien reconstituer un « itinéraire Jeanne d'Arc » et l'on évoque encore les « chasse-marée », ces mareyeurs qui, au dix-septième siècle, montés sur des juments







CHOKOMIAN

boulonnaises, traînaient des voitures légères et pénétraient dans Paris par le Faubourg Poissonnière après un jour et demi de trajet.

Les trains des « Bains de mer » ne promènent plus que les amoureux de la petite vitesse, à vapeur ou en diesel : il faut une heure quinze pour aller de Saint-Valery au Crotoy... lorsque le tortillard veut bien circuler.

Au nord, le Marquenterre, « mer qui est en terre », s'étend de la Somme jusqu'à l'Authie, sur des terres jadis ennoyées. Dans les années 50, des dunes furent plantées, qui ont fait reculer le rivage ; le parc ornithologique est né en 1973, transformant un terrain de chasse effrénée en un territoire d'accueil de 2 300 hectares pour les oiseaux qui y sont chez eux et d'observation pour l'homme en visite. Il protège 4 kilomètres de côtes situées entre l'embouchure de la Maye et la pointe de Saint-Quentin. La végétation elle-même favorise la venue des oiseaux, qui trouvent là une nourriture variée et peuvent se reproduire en toute tranquillité.

La finalité du parc est avant tout l'observation des oiseaux dans leur cadre, les mois de mai et de juin étant les plus propices, car en période de nidification les différentes espèces sont retenues par leurs couvées ; c'est au printemps aussi que les plumages sont les plus colorés. Malgré son rôle d'initiation, ce n'est cependant pas une sorte de zoo pour volatiles, bien qu'on puisse y voir une collection d'espèces captives, que des panneaux signalent avec leurs profils.

On ne sait pas à coup sûr quels oiseaux voudront bien se montrer, mais on a de grandes chances de voir des hérons cendrés, des tadornes, des foulques, des poules d'eau et des limicoles variés. Des postes de guet, à la jumelle, distinguera-t-on le grand cormoran, des sternes ou des cigognes sauvages ? Une brochure dresse un calendrier des probabilités, avec quelques silhouettes.

C'est au moment de la marée haute, en début d'après-midi, que les déplacements sont les plus mouvementés et le soir à la tombée de la nuit... mais alors le parc n'appartient plus qu'à ses gardiens, qui repèrent, notent, baguent, les oiseaux signalés ensuite au Muséum d'histoire naturelle. Parmi les 470 espèces connues en Europe, 320 viennent maintenant nicher.

Le parc est un exemple unique dans sa conception : on peut évoluer dans trois zones bien différenciées : les « promenades » dans les dunes et les garennes, les « étangs » et les « volières » où sont regroupés des oiseaux captifs et enfin un vaste territoire d'observation plus particulièrement fréquenté par les ornithologues et les photographes. On accède à ses postes de guet par un chemin de 3 kilomètres, engrillagé et bordé de haute végétation pour voir sans être vu, car c'est ici la règle d'or.

Enfin, on ne peut passer à Rue sans visiter la chapelle du Saint-Esprit, dont la décoration gothique est une des plus riches de Picardie : ici le détail compte plus que l'ensemble. Rue aussi était autrefois un port de mer, du temps des Romains, avant la lente évolution géologique, quand les vagues venaient battre le long du plateau picard.

ANNICK MOURARET.

Circuits

— **Du Tréport à Belloy.**
17 km – 5 h de marche (balisage jaune-rouge).

De la gare du Tréport, longer la plage de Mers-les-Bains et, à son extrémité, monter au pied de la statue de la Vierge. *De balise* en balise, on zigzague vers les falaises crayeuses, par les bois de Cise, puis Ault. Ensuite, c'est le domaine des « bas-champs », avec étape au gîte de Belloy-sur-Mer dans l'arrière-pays et les pâturages.

— **De Belloy à Saint-Valery-sur-Somme.**
23 km – 6 h de marche (balisage jaune-rouge).

La journée débute par une partie de campagne paisible jusqu'à Poutrincourt ; alors commence le domaine des *« molières », entre* terre et eau. Où débute vraiment la mer ? La digue de la Gaité conduit au cap Hornu, ensuite l'itinéraire passe à La Chapelle avant d'entrer à Saint-Valery par les hauteurs. Juste en face se trouve Le Crotoy, *mais la traversée de la baie à pied est réservée* aux connaisseurs car elle est dangereuse.

— **De Saint-Valery à Rue.**
22 ou 28 km + visite du parc du Marquenterre.

Ce sera une journée très variée mais fatigante si le train des « Bains de Mer » ne fonctionne pas. A 9 h l'été, il part pour *Le Crotoy* par Noyelles, contournant en une heure quinze la baie de Somme, monotone et longue à parcourir à pied. En l'absence de train, au départ de Saint-Valery, rejoindre la station de Noyelles à pied (6 km) par la voie ferrée elle-même, qui emprunte une digue.

Depuis Le Crotoy, 8 km de bord de mer permettent ensuite de se rendre *au parc du Marquenterre* : prévoir au moins une heure pour la visite. Du parc, par le Bout des Crocs, un balisage jaune mène à Rue.

● *Accès : départ du Tréport/Mers-les-Bains* ; arrivée à Rue : gares SNCF permettant de rejoindre Rouen, Paris, Amiens, Calais, Boulogne. Du 29 avril au 30 septembre 1984, prix réduits au départ d'Amiens pour Le Tréport et Rue (forfait de 40 à 60 F : tél. : gare d'Amiens au 22/92-50-50).

● *Carto-bibliographie* : cartes 1/50 000 nº 2007 Eu, nº 2107 Saint-Valery-sur-Somme, nº 2106 Rue. Le « Guide d'itinéraires pédestres en *Picardie » décrit* séparément ces trois parcours (54 F + 6,30 F de frais d'envoi).

● **Hébergements :**
— **Belloy-sur-Mer** : gîte *d'étape randonneurs, chez* Mme Delabie, 20 places. Tél. : 22/30-20-58. Repas : réserver.
— **Saint-Valery-sur-Somme** : Hôtel Les Pilotes, 62, rue de la Ferté *et quai* Blavet (22/27-50-39) ; Relais Guillaume de Normandy, 48, quai Romerel (22/27-52-36) ; Hôtel du Port et des Bains, 1, quai Blavet (22/27-50-09) ; Hôtel Colonne de Bronze, 43, rue J. Brulé (22/27-50-07).
— **Rue** : Hôtel du Lion d'or, 5, rue de la Barrière (22/25-74-18).

● **Informations générales** : Comité départemental du tourisme *de la Somme*, 21, *rue* F.-Cauvin, 80000 Amiens (22/92-26-39).

● **Informations pédestres** : Comité départemental de la ran*donnée pédestre*, 3, rue du Cabaret-de-la-Belle-Femme, 80000 Amiens.

● **Chemin de fer de la baie de Somme** : B.P. 9, 80550 *Le Crotoy* (22/25-75-54 le matin et 27-80-24). Réserver ; en raison des horaires, il n'est pas possible d'inverser le sens de cet itinéraire de trois jours.

Saint-Valery/Le Crotoy : en diesel, 22 F enfants, 29 F adultes ; en vapeur, 33 F. L'association organise aussi des sorties d'une journée.

● **Parc ornithologique du Marquenterre :**
Ouvert tous les jours du 1er avril au 4 novembre, entre 9 h 30 et 18 h. Association Marquenterre-Nature, Saint-Quentin-en-Tourmont, 80120 Rue (22/25-03-06). Tarifs : 24,50 (adultes), 16,50 F (enfants). Brochure : 20 F.

Du remue-méninges en croisière

Québec-Saint-Malo avec six cents projets à bord.

LUNDI 28 MAI

Mais que diable allaient-ils faire dans cette galère ? La fanfare sur le quai du port de Québec balaye les dernières hésitations et le *Mermoz* – vieux et fier paquebot de France – appareille à l'heure dite. A son bord, six cents jeunes Français et Québécois décidés, à l'appel de leurs gouvernements, à prendre le cap de l'an 2000 ; six cents mains gantées de blanc saluant le vent du large ; six cents projets différents sélectionnés avec soin pour une même traversée de dix jours. Destination : Saint-Malo, et la France, d'où Jacques Cartier appareilla il y a quatre cent cinquante ans. Mais réécrit-on l'aventure ?

Mardi 29 mai

Et vogue le navire sur le fleuve Saint-Laurent, ce lac majestueux qui s'étend à l'infini ! Et flotte l'euphorie, au gré des premières rencontres qui vont se multiplier à l'envi ! L'heure est conviviale : on se dévisage sur les coussins – mœlleux – du grand salon, on se découvre lors des repas somptueux de M. Sec, le chef populaire des cuisines, et on s'apprivoise, la nuit tombée, à la discothèque. Une bien heureuse colonie de vacances doublée d'un laboratoire d'idées lors des multiples ateliers : ainsi, l'amour en l'an 2000, dès le petit matin au grill ; où l'on apprend que, pour les féministes québécois, Jésus est l'ancêtre de la phallocratie. Oh ! « *Tabernacle* » !

Tout semble possible, et personne ne songe même à protester contre le festnoz que jouent sur le pont avant sept Bretons au son terrible du biniou. Le walkman est un rempart contre toute agressivité. Pour un tiers-mondiste choqué par le luxe de la croisière, dix militants de l'an 2000 pensent comme Yamina, une chômeuse âgée de vingt-deux ans de Roubaix : « *C'est la seule croisière que je pourrai jamais m'offrir, j'en profite.* »

Escale à Gaspe, où Jacques Cartier, en 1534, arrêta effectivement son premier voyage au long cours. Ciel couvert, promenade au Mammouth, Melson de rigueur et vin d'honneur à la salle polyvalente : on regagne, grisés mais soulagés, le *Mermoz* – à l'exception du clandestin.

Mercredi 30 mai

Premier incident réel de la croisière : à l'aube, un écologiste québécois amoureux des levers de soleil surprend, dûment équipé d'un appareil photo, le personnel du *Mermoz* jetant des sacs poubelles dans le fleuve. Les autorités canadiennes sont prévenues : procès le 6 août prochain. La compagnie risque 10 000 dollars d'amende. Les écologistes français, dans le même temps, jettent des messages à la mer pour détecter, dans trois ou cinq ans, les courants de pollution. Question d'échéance.

Deuxième incident, le même matin : le maître d'hôtel Roland doit affronter la révolte des peignoirs que deux stagiaires, en effet, ont revêtus pour se présenter à la salle à manger – un comble pour un personnel habitué à une clientèle nettement plus huppée : « *Déjà on ferme les yeux sur beaucoup de choses durant cette croisière*, glisse, ulcéré, le majordome, *ordinairement, on n'accepte à table que les gens en cravate.* » Et d'ajouter : « *C'est comme si nous, on portait avec le nœud papillon un maillot de bain.* » Le même sera définitivement choqué par une parodie de procession religieuse menée le soir même dans la salle à manger par le merveilleux clown Gustave Parking.

Une centaine de stagiaires essayent malgré tout, ce jour-là, d'imaginer « les planètes de l'an 2000 ». Serge, étudiant en marketing, parle d'« *un Club Méditerranée agrandi* » où l'économie serait de troc et le système de défense automatique. L'amour serait libre avec des tranches horaires, et les drogues, naturellement, n'existeraient pas. Si elles apparaissaient ? « *J'élimine* », avertit ce joyeux utopiste. On rêvera donc, entre l'éclipse de 13 heures et un concert de chambre d'une société de petits groupes autogérés : l'écologie fonctionne comme la seule éthique commune de tous les participants.

Catherine, une trop jolie Québécoise de vingt-cinq ans, a renoncé, elle, à tout atelier. Epuisée, elle est passée à une dramatique confession ; les avances incessantes des « *maudits Français* » ont eu raison de son moral. Une bise par-ici, une bise par-là, elle n'en peut plus. « *Si tu n'arrêtes pas de me poigner,* a-t-elle dit à l'un d'eux, *je vais avoir la face pleine de boutons, la face comme un jardin de fraises...* »

Des avances et au moins trois propositions de voyages, arrivés à Saint-Malo : l'un en Espagne, le « *dodo compris* », un autre « *tout compris* » dans la rude Bretagne, et un troisième à Barbès et à l'îlot Chalon. « *Les Français*, dit-elle, *sont gentils, mais vraiment collants.* »

Un journaliste de FR3 interroge plus loin Charlélie Couture, un stagiaire de Nancy qui joue le rôle de la vedette : « *Alors Charlélie, ce bateau?* » « *Sur la mer*, répond-il justement, *c'est toujours mieux qu'à bicyclette.* » Et de cette traversée, il se rappellera avant tout la corne de brume qui, depuis deux jours, rythme le voyage du *Mermoz*.





PHOTOS-POCHE

« C'est la seule croisière que je pourrai m'offrir, j'en profite... »

Jeudi 31 mai

La brume s'est dissipée à Saint-Pierre-et-Miquelon et le rocher français, perdu dans l'océan, a accueilli triomphalement et à déjeuner les six cents stagiaires. Par dizaines, les Saint-Pierrais ont raccompagné leurs convives jusqu'au quai : « *Au revoir, nos cousins.* » « *Moi qui voyais Saint-Pierre aux Antilles* », affirme cet étudiant français qui n'ignore rien, désormais, des querelles de Saint-Pierre et de Miquelon et de la légende d' Henri Morazé, le vieux flibustier toujours vivant.

Le soir même, sur la mer, le groupe de jeunes Maghrébins Amra a chanté à la mémoire du jeune tué à La Courneuve l'été dernier. Karima et quelques autres, superbes danseuses d'un soir, ont entraîné la foule franco-québécoise dans leur tourbillon, et on les verra, à cinquante ou cent, chanter en arabe « *à la gloire de toutes les mamans du monde* ». Les trente Beurs du bateau mènent ce soir-là la danse, et quelque chose chavire dans les têtes.

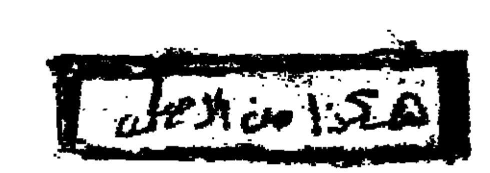
Vendredi 1er juin

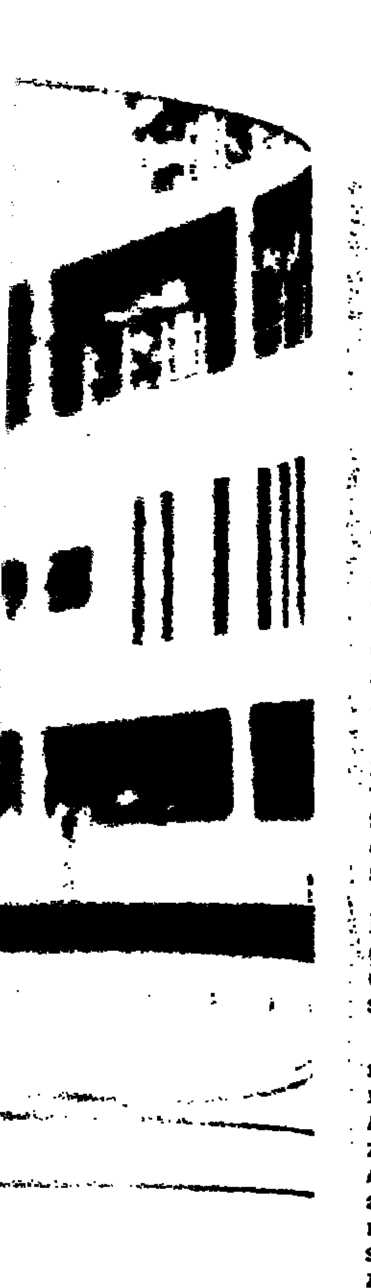
Le *Mermoz* s'arrête enfin avant la traversée de l'Atlantique à Terre-Neuve, un lambeau de civilisation battu par le vent. Aucun passager ne voudrait, de retour en France, avouer une dérobade. Chacun veut, une fois encore, sentir la terre ferme avant les sept jours de traversée. Voir Terre-Neuve et mourir ! Voir malgré tout les icebergs, après un hiver rigoureux, se découper sur le ciel bleu et les photographier.

Un stagiaire propose le dessin du jour, un *Mermoz* dans une tasse de thé ; premier doute : Et si cette traversée n'était qu'un badinage ?

Samedi 2 juin

Ce matin, les ateliers bâillent un peu et tentent de débaucher quelques mauvais coucheurs pour parfaire les





équipes. Seul groupe au complet à l'heure dite, l'atelier « Prendre en charge votre santé ». Pas une minute à perdre pour ces vingt prêtresses du Dieu-Etre, assises menaçantes, en arc de cercle : le tribunal de la santé est prêt à fonctionner. Accusé principal : le bon vivant, ce mauvais citoyen, qui dilapide son « capital santé »... « *Sur le « Mermoz »*, déclare une de ces vestales, *on n'est pas obligé de se coucher à 4 heures du matin et de manger quatre fois jusqu'à l'épuisement : on peut s'écouter davantage* » ... Ecoutez donc davantage vos corps silencieux, aseptisés, asexués ; « *Réévaluez* » vos modes de vie...

Pas un aspect de notre vie n'échappe à leur morale puritaine. En cette époque permissive, les « *granolas* » (babas cool) occupent le terrain déserté. « *La conscientisation* » *(sic)* est à l'ordre du jour. Laitue-carottes pour rester éternel, la macrobiotique comme antidote à la métaphysique.

Les affiches sauvages fleurissent dans le hall central du navire : « *On est foutus, on mange trop* », signent une dizaine de stagiaires. « *Salut les rachitiques* », leur répond une autre. Ailleurs, Jacques, un musicien québécois, écrit dans son journal : « *Ceux qui vont triper, s'éclater, ce sont ceux qui sont beaux et connus. Les autres, pendant cette traversée vont rester sur le carreau.* » Plus loin, les équipes successives de *Mille Sabords*, le quotidien des stagiaires, règlent leurs comptes à Radio-Véronique, la seule radio de l'Atlantique nord qui fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre et Guy, stagiaire du Schawinigan, veut éliminer de la planète la boxe française, un sport auquel se livrent une dizaine de participants. Le consensus s'effrite doucement et le *Mermoz* devient bien, avec ses querelles de pavillon, « *le village* » annoncé par le commandant Gras.

Dimanche 3 juin

Cap plein sud ! Le commandant Gras est un homme d'ordre. Une plaque gravée à l'entrée de ses appartements en témoigne : « *Le seul mot de capitaine, c'est la loi* ». Et l'Ordre du commandant, salarié de la compagnie des Croisières Paquet, est au service du bien-être de ses passagers. D'où un certain malaise face aux ateliers de réflexion, autant de défis à la vocation ludique du paquebot.

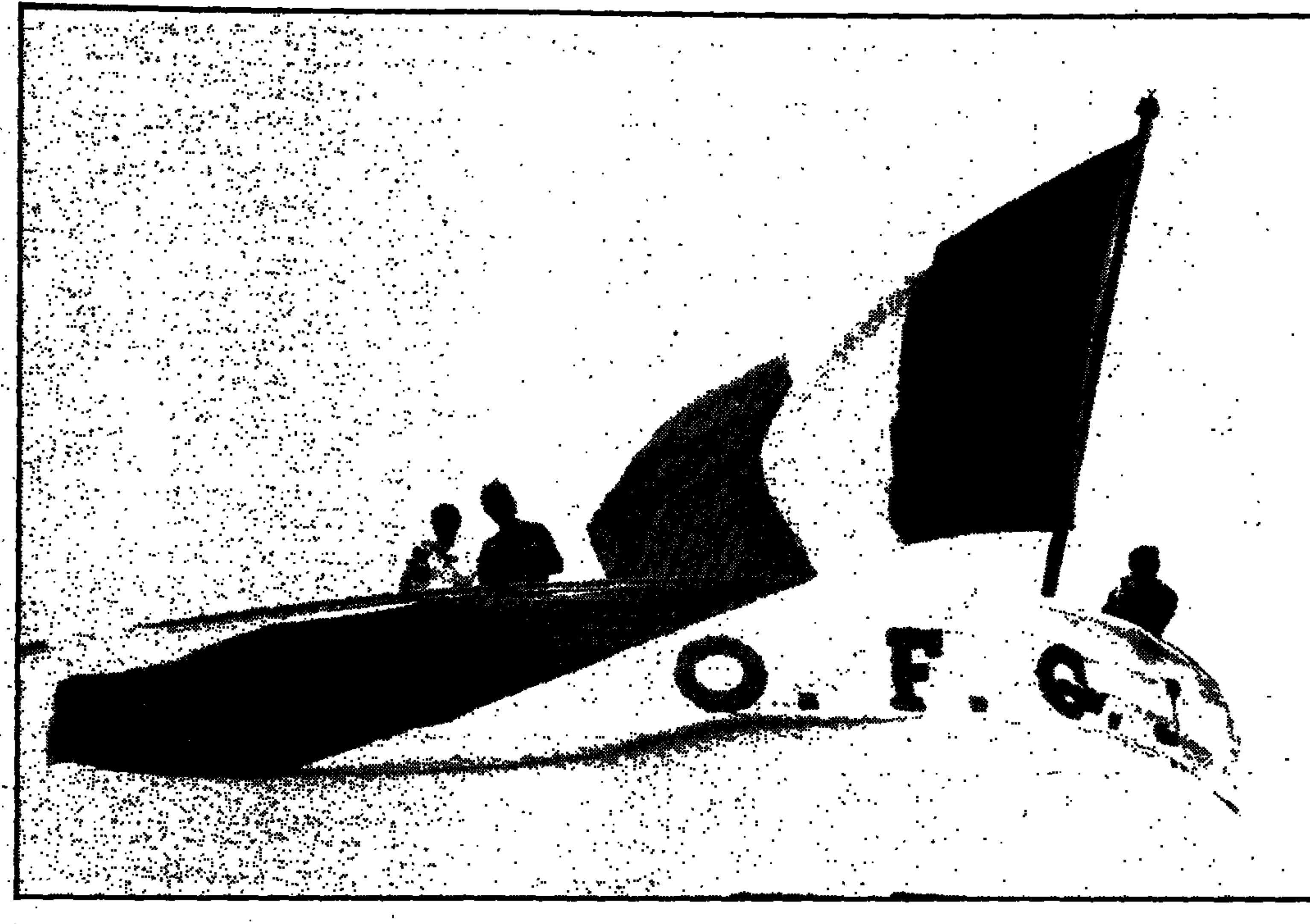
Le commandant Gras a donc mis le cap, après Terre-Neuve, vers les Açores : « *Je leur trouvais*, explique-t-il, *des mines de papier mâché.* » « *Les ateliers, c'est bien quatre ou cinq jours, mais le jouet est cassé, il leur fallait du soleil.* » Et d'exulter, en voyant les piscines se remplir de stagiaires, et les peaux rosir : « *Au moins*, dit-il, *à une stagiaire, vous n'avez plus l'air d'endives.* » Et l'équipage à l'unisson : « *Bonjour, les bourgeois* », jette le barman Georges à quelques bronzés.

Dimanche soir, bal costumé. L'ambiance est irrésistiblement à la fête, le journaliste du *Figaro* se déguise en sac poubelle, le médecin de bord sympathise avec un stagiaire punk, et l'Indien pose quelques instants son walkman. La victoire du commandant est totale.

Lundi 4 juin

Soleil radieux à nouveau et appel répété des animateurs pour peupler ateliers et forums. Le goûter, effectivement, devient le petit déjeuner de beaucoup, et Jean-Claude, chômeur à Lille depuis trop longtemps, se fait servir le café croissant dans sa cabine en début d'après-midi. Il prépare à sa façon l'an 2000, son retour demain, dans le Nord, où sa famille, pour cause de voyage incongru, l'a définitivement rejeté.

Les animateurs de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, redevables des 3 millions de francs engagés par le gouvernement français, s'inquiètent déjà du bilan. Le principe d'une assemblée générale terminale est discuté : « *C'est bien, psychologiquement, de fermer la boucle*, dit l'un, *mais le risque, c'est la prise de parole, laissons cinq secondes à chacun et puis, out.* » La tendance est nette, « *Le pied sur le frein jusqu'à Saint-Malo* », pour reprendre les termes d'un responsable québécois, et cela « *afin de s'assurer qu'en descendant sur le quai, les stagiaires aient l'air correct.* »



Une Québécoise : « J'ai bien de la misère à entrer en contact avec les Français »

Mardi 5 juin

Qui est Français, qui est Québécois ? Huit jours après le départ, les cartes ont été distribuées et les « cordes sensibles » sont bien aiguës, ce matin-là, dans le grand salon : « *J'ai bien de la misère à entrer en contact avec les Français* », affirme cette Québécoise, et elles sont nombreuses comme elle à dénoncer l'amour-propre, les belles paroles, le goût pour l'engueulade, *en un mot*, l'impérialisme français, comme si soudain les insatisfactions de la traversée s'expliquaient toutes par des différences culturelles.

L'après-midi, les clichés se multiplient durant un forum vaseux sur « Culture et société ». *Micro-culture*, contre l'uniformisation américaine, la vannerie et Gilles Vignault, contre les fast foods et Super-Tramp. « *Le Québec*, explique la comédienne Sylvie Potvin, *est devenu un film américain avec des sous-titres français.* » L'animateur tente de relancer le débat : « *Et la francophonie dans tout cela ?* » Silence de mort. Le général de Gaulle, cet inconnu, a bel et bien disparu.

Le choc des cultures, en revanche, se fera au petit matin sur un axe nord-sud à l'étage des machines dans la « cour de récréation » du personnel du *Mermoz* : stagiaires français et québécois, serveurs indonésiens, mécaniciens sénégalais, mêlés dans une salle de cinq mètres sur cinq... Salsa, disco funk, mélangés jusqu'à l'heure du ramadan des Indonésiens musulmans... Une fête de toutes les couleurs et de toutes les conditions, à l'image, veut-on croire, de l'an 2000.

Mercredi 6 juin

Fête sans lendemain : aucun passager n'aura été au courant, mercredi, de la grève du personnel votée ce jour-là à la quasi-unanimité pour l'arrivée en France. Le syndicat, en effet, dénonce le passage prochain du *Mermoz*, un des deux derniers paquebots français sous pavillon de complaisance : « *Les armateurs*, grommelle un vieux marin, entre deux pastis, *veulent tuer la marine française.* »

Si on rêve sur les ponts à l'an 2000, on vit dans les soutes au dix-neuvième siècle : des cabines sans hublot pour des traversées de trois mois, des sanitaires dégradés, et, les jours fastes, les restes de homard. On y parle encore de la salle à manger des maîtres, et le commandant n'y est appelé que « *le pacha* ».

Cinq étages plus haut, une tout autre ambiance ; un chanteur québécois improvise : « *Ça roule par-ci, ça roule par-là, ma langue tangue quand je te vois, le homard mayonnaise, c'est mauvais pour la baise.* » Le « fun » l'a définitivement emporté, nuit érotique jusqu'à l'aube sur Radio-Véronique.

Jeudi 7 juin

« *Terre, terre !* » : ce seul mot interrompra la laborieuse réunion de synthèse canalisée par les animateurs seuls désormais à « communiquer ». Le *Mermoz* franchit avec superbe le dangereux chenal Fromveur entre l'île d'Ouessant et l'île de Molen, interdit désormais, sauf autorisation spéciale à la navigation. La terre des ancêtres au son d'une cornemuse.

Les livres d'or circulent toute la soirée : « *C'est déjà la fin d'une utopie, le monde a continué de tourner.* » « *Demain, tout sera fini, ça me fout les boules.* » Comment résumer ? Quel lien entre une infirmière lyonnaise épuisée et ravie de ses cinq histoires d'amour, et une secrétaire CGT pour qui « *une jeunesse naïve et tendre s'est fait rouler en bateau* » ?

Vendredi 8 juin

Réveil brumeux au petit matin au son des claquettes dans la somptueuse baie de Saint-Malo : les chaloupes, depuis la côte, viennent cueillir des grappes de passagers qu'on imagine assaillis par l'émotion face aux remparts du dix-septième siècle de la vieille ville, et Ginette, une Québécoise de vingt-sept ans, de s'exclamer : « *Nous voilà en France, je vais pouvoir aller à la FNAC !* » Le *Mermoz*, ou la recherche de la francophonie perdue. Reste le happening, cette superbe fête de dix jours, une éclipse à l'horizon de l'an 2000 !

NICOLAS BEAU.



* FORFAITS DÉPART PARIS *
* YOUGOSLAVIE 2250 F
8 j. pens. compl. séj. bord de mer
* GRÈCE 3725 F
Séjour 4 îles, 15 j.
* URSS 4750 F
Circuit 4 villes, 15 j., tt compris (18-35 ans)
* CHINE 14950 F
Circuit 7 villes, 16 j., tt compris
* AVION DÉPART PARIS *
ATHÈNES 1100 F 1750 F
ISTANBUL 1100 F 1750 F
TEL-AVIV 1100 F* 2200 F*
LE CAIRE 1345 F* 2690 F*
* Jeunes moins 26 ans ou étudiants moins 31 ans.
ILT - MONDORAMA - Tél. (1) 266-54-67
7, rue de la Michodière, 75002 Paris
Métro Opéra ou 4-Sept. Lic. A 1372

échecs

N° 1078

Du diabolique dans l'air

(Tournoi international de Bugojno, 1984.)

Blancs : B. Larsen
Noirs : M. Tahl
Partie anglaise

1. ç4	ç5		16. Cxd4	çxd4
2. g3	g6		17. b4 (l)	Fb7
3. Fg2	Fg7		18. Fç1 (m)	Té8! (n)
4. é3 (a)	Cf6 (b)		19. Cb3	é5
5. Cç3	é6		20. Fxb7	Dxb7
6. Cg-é2	0-0		21. f3 (o)	Cd7 (p)
7. 0-0	Cç6		22. g4! (q)	f5 (r)
8. Cf4 (c)	b6		23. gxf5	gxf5
9. b3 (d)	Fa6!! (é)		24. Ta2!! (s)	é4 (t)
10. Fb2 (f)	d5		25. fxé4	fxé4
11. Té1	Tç8! (g)		26. Tg2! (u)	é3
12. d3	d4!		27. Fb2 (v)	Cé5! (w)
13. éxd4 (h)	Cxd4 (i)		28. Fxd4 (x)	é2!! (y)
14. a4! (j)	Dd7		29. abandon. (z)	
15. Cb5	Tf-d8 (k)			

NOTES

a) Tout en contrôlant la case d5, les *Blancs menacent de s'emparer du centre* par l'avance d2-d4.

b) Sont également jouables 4..., Cç6 ; 5. Cç3, Cf6 ou 5..., é5 ou 5..., é6 ou 5..., Cf6. Après 4..., Cç6 ; 5. Cç3 les Noirs peuvent entrer dans un schéma symétrique par 5..., é6 ; 6. Cg-é2, Cg-é7 ; 7. d4, çxd4 ; 8. Cxd4, Cxd4 ; 9. éxd4, 0-0 ; 10. 0-0, d5 ; 11. çxd5, Cxd5 ; *12. Cxd5, éxd5 ; 13. Fé3 et l'on* s'oriente déjà vers la nullité, résultat auquel ne tend pas le coup de développe*ment 4..., Cf6, qui présente certes l'in*convénient de ne pas chercher à s'opposer à l'avance d2-d4 mais qui s'écarte du jeu *symétrique en vue d'un* combat réel.

ç) On poursuit généralement par 8. d4, çxd4 ; 9. Cxd4, d5. *Larsen* a cependant recours à une autre stratégie, originale et ambitieuse, qui vise à interdire *aux Noirs la libération d7-d5* tout en contrôlant la case d4. Ce plan ne semble pas facile à réfuter.

d) 9. d3 suivi de 10. Dé2 est à considérer mais Larsen joue volontiers les doubles fianchetti.

é) Une belle idée qui permet à l'ancien champion du monde de contrer *le* plan ennemi.

f) Les Blancs se rendent compte qu'ils ne peuvent plus s'opposer à l'avance d7-d5. *10. Té1* est en effet insuffisant à cause de 10..., d5! ; 11. çxd5, Cxd5 ; 12. Cçxb5, Fxa1 ou 12. Cfxd5, éxd5 ; 13. Fxd5, Fxç3 ; 14. Fxç6, Fxa1 ; 15. Fxa8, Dxa8 avec gain d'une figure ou 12. Fxd5, éxd5 ; 13. Cfxd5, Cb4! avec une pression positionnelle qui compense largement le pion perdu.

g) Menace 12..., dxç4. Après l'arrivée de la T-D, les Blancs doivent reconnaître que leur stratégie découlant de *8. Cf4 a échoué et qu'ils se trouvent en* sérieuse infériorité de position. Le gain du pion par 12. çxd5, Cxd5 ; 13. Fxd5, *éxd5 ; 14. Cfxd5 laisse* toujours les cases blanches, après 14..., Cb4 (ou mieux encore 14..., Cé5) dans un état *de faiblesse insurmontable.*

h) Une réponse forcée. Si 13. Cb5, é5 ; 14. Cé2, dxé3 ; 15. fxé3, Fxb5 suivi de 16..., Cb4.

*i) L'ouverture est terminée ; non seu*lement les Noirs se sont libérés sur la colonne d mais, en plus, ils contrôlent et *occupent la case d4. Il s'agit donc d'un* échec total pour les Blancs.

j) Larsen ne se décourage pas pour autant et s'emploie à éliminer ce *Cd4* insupportable.

k) Menaçant 16..., Cç6 et 17..., Cb4. A noter que le retrait immédiat 15..., *Cç6 permet* aux Blancs de retomber plus ou moins sur leurs pieds : 16. d4, Fxb5 ; 17. axb5, Cxd4 ; 18. Fxd4, éxd4 (ou *18..., Dxd4 ; 19. Txa7*) ; 19. Fç6, Dç7 ; 20. Ta6 avec une pression sur le pion a7.

l) La faiblesse du pion d3 et le C ennemi sont *maintenant éliminés.*

m) Remise en jeu des F.

n) L'œil d'aigle de Tahl trouve immédiatement le plan juste et imparable, l'avance é5-é4.

o) Un blocage *peu agréable à jouer* mais qui a le mérite de retarder la poussée ennemie.

p) Préparant le renforcement f7-f5.

q) Ce n'est pas le genre de Larsen d'attendre passivement les événements avec des coups comme Cf2-Té2. Positionnellement perdus, les Blancs tentent d'ouvrir la colonne g et d'y trouver un peu de contre-jeu.

r) Le rouleau compresseur en action. Une mesure de précaution comme *22...,* Rh8 perd du temps au profit des Blancs ; par exemple, 23. Cg5, Tf8 ; 24. Cé4.

s) Un dernier sursaut de Larsen, apparemment désespéré mais en réalité diabolique.

t) Thal est un peu trop confiant ; l'avance é5-é4 pouvait attendre et devait être préparée. Par exemple, 24..., Rh8 ; 25. Tg2, Cf6 ; 26. Fg5 et la bataille reste complexe, malgré l'avantage des Noirs.

u) Menace 27. Fh6.

v) 27. Dg4 perd après 27..., Cé5. Le coup du texte perd un temps et la partie. Or Larsen, qui avait bien *senti* la puissance de son vingt-quatrième coup (24. Ta2), rate ici, de manière incompréhensible, *le* coche : 27. Txg7+! un sacrifice de qualité peu compliqué qui permet tous les espoirs quand on se trouve dans une situation difficile, Rxg7 ; 28. *Dg4+, Rh8 ; 29. Fb2!* (bien mieux que 29. Dxd4+, Cé5 ; 30. Txé3, Dg7+), Cf6 (ou 29..., Cé5) ; 30. Fxd4, Dg7+ ; 31. Dxg7+, *R*xg7 ; 32. Txé3 avec deux pions pour la qualité. Après 28. Dg4+ les Noirs ne peuvent jouer 28..., *Rf7* à cause de 29. Cg5+, *Ré7* ; 30. *Dé6+, Rd8* ; 31. Cf7+, Rç7 ; 32. Dd6 mat.

w) Peut-être Larsen avait-il prévu cette défense maligne ?

x) Fx... et espérait-il la suite 28..., Cf3+ sur laquelle il se réjouissait de la ripostte 29. Dxf3!, Dxf3 ; 30. Txg7+, Rf8 ; 31. Tf1 et les Blancs gagnent.

y) Mais sans aucun doute cette horrible pointe a échappé à Larsen.

z) Si 29. Tgxé2 ou 29. Téxé2, Cf3+ et 30..., Cxd4 ; si 29. Dxé2, Cf3+ ; 30. Dxf3, Txé1+ (la différence par rapport à la note x) ; 31. Rf2, Tf1+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1077
V. Tiavlovsky, 1962.

(Blancs : Rç2, Tb7, Ff1, Cg4, Pç3. Noirs : Rç6, Ta8, Cg1, Pd5 et é3.)

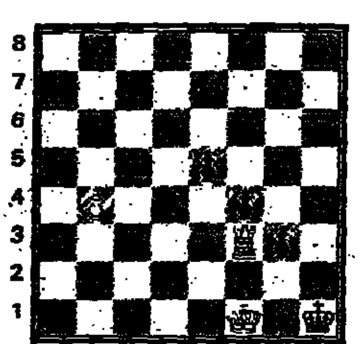
1. Té7, é2! ; 2. Fxé2, Rd6! ; 3. Té3, d4! ; 4. çxd4, Cxé2 ; 5. Txé2, Rd5 et la nulle semble proche.

6. Rç3, Ta3+ ; 7. Rb4, Td3 et la nulle semble inévitable.

8. Cf6+, Rxd4 ; 9. Té4+ mat.

ÉTUDE

A. HILDEBRAND
(1963)



Blancs (3) : Rf1, Tf3, Pb4.
Noirs (4) : Rh1, Pé5, f4, g3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1076

Champions en défaut

Quand on sait qu'un *défenseur va* couper, il semble logique de battre atout, mais ce n'est pas toujours le cas comme le prouve cette donne où un champion du monde n'a pas pris la meilleure ligne de jeu.

♠ R
♡ 1076
♢ AV8
♣ ADV963

♠ V54
♡ D2
♢ RD109765
♣ 7

(O N E S)

♠ A3
♡ R8543
♢ 42
♣ 10842

♠ D1098762
♡ AV9
♢ 3
♣ R5

Ann : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Meckst.	Pavlicek	Rodwell	Root
1 ♠	3 ♢	3 SA	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant *entamé* le 7 de Trèfle (singleton), *comment Meckstroth, en Sud, aurait-il dû jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Supposons que le déclarant joue immédiatement atout comme l'a fait Meckstroth : Est ayant l'As (ce qui était prévisible), il a rejoué Trèfle *pour la coupe d'Ouest qui a contre*attaqué le Roi de Carreau. Le déclarant a pris avec l'As du mort, puis il a joué Cœur du mort et a fait le double impasse, mais Est (qui n'avait pas deux honneurs) a fourni un petit Cœur et Ouest a pris avec la Dame. Il a ensuite rejoué la Dame de Carreau coupée par Sud qui a tiré la Dame de Pique sur laquelle le Valet de Pique est tombé. Mais *le déclarant a dû concéder un autre Cœur,* et Meckstroth a perdu en tout l'As de Pique, une coupe à Trèfle et deux Cœurs...

Or, si le déclarant avait pris la précaution (après avoir pris l'entame avec la Dame de Trèfle) de *jouer immédiatement Cœur*, il aurait gagné son contrat ! La condition nécessaire était simplement que le Valet de Pique tombe (quand Sud tirera la *Dame* de Pique après avoir coupé à Trèfle comme dans le cas précédent) et qu'Est ait au moins un honneur à Cœur afin de ne perdre qu'*un* Cœur.

A deux autres tables, dans cette donne de la coupe Vanderbilt, le contrat a également chuté.

TRAPÈZE VOLANT

♠ ADV75
♡ V853
♢ ---
♣ D1074

♠ 10
♡ R1097
♢ RD1093
♣ AV2

(O N E S)

♠ 32
♡ 642
♢ 862
♣ R9865

♠ R9864
♡ AD
♢ AV754
♣ 3

Ann. : E. donn. E-O vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Ross	Y...	Pender
—	—	Passe	1 ♠
contre	surc.	2 ♣	passe
passe	4 ♢	passe	4 SA
passe	6 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, *comment Pender, en Sud, a-t-il gagné* ce petit chelem à Pique contre toute défense ?

Ce chelem a été réussi par Peter Pender, *finaliste* du Championnat du monde remporté par les Français à Biarritz, en 1982, et récent vainqueur de la coupe Vanderbilt avec *ses coéquipiers Hugh Ross,* Martel et Stansby.

La donne a été distribuée au championnat d'Amérique de San-Francisco, et les enchères ressemblent *un* peu à du trapèze volant.

Note sur les enchères.

Le surcontre d'un contre d'appel *indique une main* d'au moins 10 points (avec ou sans Pique). Sur « 2 Trèfles » Sud a passé, car il doit laisser la parole au « surcontreur », sauf *si son ouverture* est très faible. Le saut anormal au palier de *quatre* (« 4 Carreaux ») est une convention populaire appelée « splinter » : elle indique un fort soutien d'atout *avec singleton ou chicane dans la couleur du saut* et une main trop belle pour arrêter les enchères à la manche. Ici Nord a estimé que, si Sud n'avait pas de points perdus à Carreau, un chelem serait possible, et il a préféré dire « 4 Carreaux » plutôt que « 4 Piques ». Avec la force à Carreau inutile et la probabilité que le Roi de Cœur sera dans la main d'Ouest (qui a fait un contre d'appel), la sagesse aurait été de faire un cue bid à « 4 Cœurs » sur « 4 Carreaux », et Nord se serait contenté de *déclarer* « 4 Piques ».

LES ÉQUIPES DE FRANCE

Le comité de sélection dans sa réunion du 15 juin a désigné les paires des deux équipes qui représenteront la France aux Olympiades de Seattle en octobre prochain :

Open : Mouiel-Svarc, Covo-Paladino, Chemla-Perron.

Dames : Cohen-Zuccarelli, Blouquit-Delor, de l'Epine-Pariente.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 192

Escalade

IX[e] Festival de Vichy.
Le palais du Lac,
2 juin 1984.
3[e] manche.

NOTES

(a) TUBÉRISÉE : en botanique, *qui forme un tubercule.* Beaucoup de joueurs ont pris ce mot pour un verbe, ce qui leur vaudra un zéro deux coups plus loin. Deux sous-tops à 83 points : BITURES et BRUITES, en L 1 ou en B 6 (faisant SURINEZ).

(b) *Une* liste erronée de « mots disparus » dissuade Hannuna, Pialat et Muracciole de jouer ce mot, qui signifie *suppression d'un mot de liaison.* Les scrabbleurs ont une autre définition : « ASYNDETE, c'est DYNASTE + E ».

(c) Ou ANIMA, 15 A.
(d) E(N)CAQUER perd 4 points.
(e) Ou DOCTE.

1. Duguet, Lachaud et Levart, 918 (100 %).

Résultat final : 1. Duguet ; 2. Labbé ; 3. Bloch ; 4. Lavigne (Belgique) ; 5. Viseux ; 6. Delol ; 7. Levart ; 8. Castelet (B) et *Hannuna* ; 10. Leroy ; 11. Faur ; 12. Pouyanne ; 13. Zengers (B) ; 14. Bonnet ; 15. Vigroux ; 16. Debruyne (B) et Dellac ; 18. Laytes (B) ; 19. Del et Pucheault.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EELNUVZ			
2	NU+AEIRU	LEVEZ	H 8	54
3	AU+EEGPW	URINEZ	12 C	30
4	UW+BEIOT	PÉAGE	7 G	30
5	BEITU+RS	WON	F 10	32
6	DIKLOPR	TUBÉRISÉ (a)	K 4	90
7	DLOPR+NO-	KSI	10 J	32
8	-AALJORT	POLTRON	4 H	24
9	ADEESTY	RAJOUTAI	C 8	82
10	AFIINOR	ASYNDÈTE (b)	N 1	90
11	ANOR+AMQ	FIAI	1 L	33
12	AQ+EEFHS	MARRON (c)	8 A	24
13	EFQ+AELN	HASE	O 8	36
14	EELQ+EHR	NAIF	15 A	33
15	EQ+AEMMU	HÉLER	12 J	27
16	AEEQU+C?	MOME	11 E	21
17	CGINTTU	CAQUE(T)ER (d)	D 1	88
18	GTTU+DEO	CINQ	3 A	26
19	GOT+ILU?	DÉCUT (e)	A 1	27
20	TU+ADELS	GLO(R)IFIAI	1 G	36
21	DU+NSSVX	LÉSAT	13 I	35
22	DNSS+BTU	VEUX	5 C	32
23		BUTA	B 12	36
				918

(*) Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charle- magne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

* Kay Momal, hypo-vice-championne de France 1984 (*le Monde* du 26 mai : *Labourage et Jarlage*), nous signale qu'elle est Irlandaise et non Anglaise.

Elle ne parle ni ne joue en gaélique pour autant.

Le récent Festival de Vichy, dit du X[e] anniversaire de la FFSc, nous donne l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis le premier festival, disputé en 1976 par cinquante-cinq joueurs, dans un petit chalet vitré du parc des Sources : en 1984, quatre cent cinquante scrabbleurs sont venus en découdre dans le grandiose palais du Lac.

La progression est aussi spectaculaire sur le plan qualitatif que quantitatif. En 1976, le Belge Marc Sélis avait gagné en réalisant 93 %. En 1984, avec le même pourcentage par rapport aux meilleures solutions possibles, on se retrouvait 67[e].

Michel Duguet n'a perdu en tout et pour tout que 5 points, dans la première partie (pourcentage sur les quatre parties : 99,86 %), distançant de plus de 50 points l'ex-champion francophone Vincent Labbé et l'étudiant Bruno Bloch.

Nous proposons à votre sagacité un « escalettre » composé par Michel Duguet.

1 S E S
2 +A
3 +N
4 +U
5 +C
6 +R
7 +E

MICHEL CHARLEMAGNE.

MOTS CROISÉS

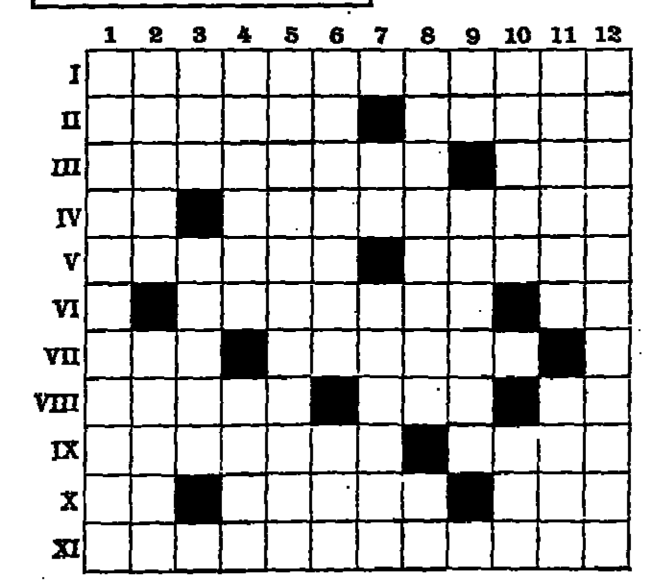
N° 307

Horizontalement

I. Ne fait pas vendre uniquement un produit agricole. – II. C'est mettre dans la peine. On y connut la vie de château. – III. *Vous comme moi,* sauf votre respect. On les trouve dans la vengeance. – IV. Fort. Bien solennelle, si la fête ne suit pas. – V. Enleva le plus beau. Anneaux. – VI. N'est pas conducteur. Fit peur à juste titre. – VII. Un peu de tristesse. Utiles en cas de pugilat. – VIII. Souvent précieux. Grecque. Grecque. – IX. Sa valeur est reconnue. Coule ou dort. – X. N'est pas très positif. On la trouve aux *Etats-*Unis. On la trouve sur les eaux. – XI. C'est selon les tirs.

Verticalement

1. Met en valeur ou met au boulot. – 2. On peut s'y mettre à l'abri. Travailler pour l'avenir. – 3. Fleur. Peut se suivre. – 4. Précèdent les ennuis. Donna sa parole, de bas en haut. – 5. On y trouve un peut tout. – 6. Plutôt la cuisse. Toujours involontaire. – 7. Note. En vue. – 8. Réclament une analyse. Voyelles. – 9. Direction. On parle généralement du plus gros. – 10. Famille. *Qui t'a fait roi ainsi ?* – 11. Tout y est excessif. Sort vainqueur. – 12. Vademecum.



SOLUTION DU N° 306

Horizontalement

I. *Gribouillages.* – II. Ouvert. Organe. – III. Usant. Minorer. – IV. Venaison. Un. – V. Es. Réputation. – VI. Désolai. Ste. – VII. Nées. *Lai.* Osât. – VIII. Anv. Pinnule. – IX. Initiâtes. Nue. – X. Languissantes.

Verticalement

1. Gouvernail. – 2. Rusés. Enna. – 3. *Ivan. Devin.* – 4. Bénares. Tg. – 5. Orties. Piu. – 6. Ut. Spoliai. – 7. Moulants. – 8. Lointaines. – 9. Lrn. Ai. USA. – 10. Agout. Ol. – 11. Garnissent. – 12. ENE. Ota. Ue. – 13. Scrinettes.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

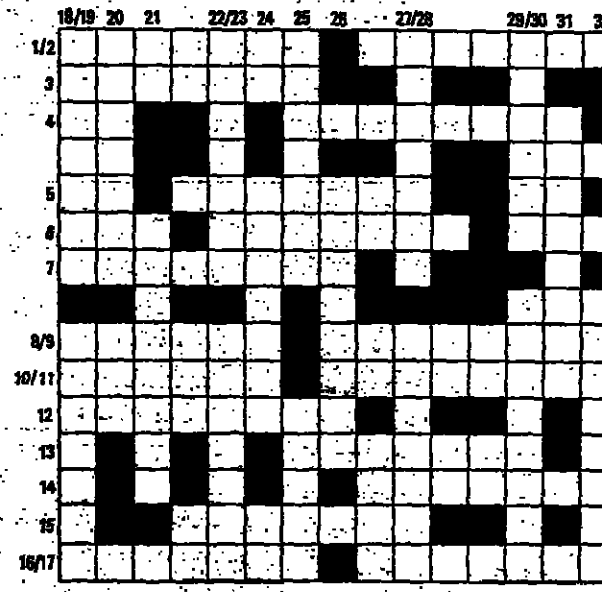
N° 307

Horizontalement

1. AEMNRST. – 2. ABLORTU. – 3. EEHINST (+ 1). – 4. AEIDNRTU. – 5. ABDERTU. – 6. AIMNORS (+ 5). – 7. AEEIRSTU (+ 1). – 8. AACHOT. – 9. EFIILRST. – 10. ADINNO (+ 2). – 11. EEIILNNS. – 12. AEINNRTT (+ 3). – 13. EEGORSS. – 14. AEEILLS (+ 2). – 15. DEEEMRU. – 16. EEEMPRS – 17. EIOPRSS (+ 1).

Verticalement

18. AMORSST. – 19. ACDEHOT. – 20. AAAEHNR. – 21. BEEHOPRU. – 22. EEFLNRU. – 23. EINSSST. – 24. AABNRRT. – 25. AIMNSTU (+ 2). – 26. EGIILNRS. – 27. EEHNRTU (+ 1). – 28. CEEFILS. – 29. ABEEMR (+ 1). – 30. ADEEILNT (+ 1). – 31. CEEIMORU. – 32. AEISSSSS.



SOLUTION DU N° 306

Horizontalement

1. AUGURAL. – 2. ADAPTER (DEPARAT DERAPAT). – 3. IONIQUE. – 4. GALILÉEN (NIELLAGE). – 5. RAPSODIE (PARODIES DOPERAIS PODAIRES). – 6. ATRIUM (MURAIT). – 7. DRAISINE (DINERAIS). – 8. EIDERS (*DESIRE DIESER REDIES REDISE* RESIDE RIDÉES SIDERE). – 9. VISCÉRALE. – 10. ICARIEN (RICAINE). – 11. CEINDRA. – 12. TAVILLON, *helv.* planche mince. – 13. IDOINE. – 14. SEGMENT. – 15. REASSÉ (RASÉES).

Verticalement

16. ALGARADE. – 17. VIDOIR. – 18. RUBICOND. – 19. GALAPIAT, vaurien. – 20. ECROUIE. – 21. RILLONS. – 22. URETRES. – 23. LIERIONS (*ELIRIONS RELIIONS*). – 24. ZOECIES. – 25. DIPSACEE (DEPECAIS). – 26. AQUITAIN (TAQUINAI). – 27. INNOMMÉ. – 28. TERPINE (REPENTI REPEINT PEINTRE). – 29. ADNEES (DANSEE). – 30. RECUMES. – 31. CLABOTE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

TF 1 - Canal Plus : un but d'écart

Plus de football en direct pour la saison 1984-1985.

DEPUIS près de deux semaines tous les Français vivent à l'heure du football : les sportifs par goût, les autres par fierté cocardière en raison des exploits accomplis par notre équipe nationale. Et les cameramen de la SFP, perchés aux quatre coins des stades, captent des images dont l'intensité dramatique *atteint les sommets du spectacle* télévisuel.

Un tel spectacle ne s'improvise pas ; depuis plus de deux ans l'Association Eurofoot 84 – sous l'autorité de M. Paul Peyre, – en collaboration avec l'Union européenne de football-association (UEFA), y travaille. Choisie comme prestataire de services, la Société française de production est seule habilitée à capter les images. Pas plus TF1 qu'A2 ne sont autorisées, par exemple, à placer une équipe vidéo sur le bord du terrain pour réaliser des gros plans ou récolter des interviewes. Quant aux dérivés commerciaux, leur exploitation est échue à France média International, que préside M. André Harris, qui réalise à cette occasion sa première grande opération en « pool ».

Le fait que la France soit l'organisatrice de cette compétition européenne ne peut qu'augmenter, dans les mois prochains, le taux d'audience du sport à la télévision française, et du football en particulier. Les sondages prouvent que 50 % des téléspectateurs regardent un match lorsqu'il est diffusé en direct, soit l'équivalent d'audience des trois chaînes réunies avec chacune un film au programme (sauf film exceptionnel). Les droits de retransmission payés à la Fédération sont alors de 400 000 F par match. Pour « Téléfoot 1 » (TF1), en revanche, la redevance annuelle s'élève à 3,5 millions de francs. Aucune des sociétés de programmes ne se désintéresse du phénomène sportif en général (1) et du football en particulier. Pour autant, on ne saurait dire que la télévision française soit à l'avant-garde pour la retransmission en direct des matches de championnat national. L'Allemagne fédérale et l'Italie, pour ne citer que deux nations européennes comparables à la France, « gâtent » beaucoup plus leurs téléspectateurs. Il est vrai aussi que la responsabilité première de cet état de fait n'incombe pas forcément à TF 1 ou à A2, mais aux dirigeants du football professionnel, qui redoutent – assez légitimement – que des retranmissions en direct trop nombreuses n'aggravent encore le trop faible nombre de spectateurs dans les stades.



D.R.

Jean-Michel Leulliot et Laurent Fignon : priorité au sport sur TF 1.

Mais le 2 mai dernier, sur TF 1, pour la dernière journée du championnat de France – alors que le titre *pouvait aussi bien* échoir à Monaco qu'à Bordeaux, – le service des sports a pu, avec la bénédiction de M. Jean Sadoul, président de la FFF, organiser une soirée (avec variétés) en multiplex sur les principaux matches. Cette soirée préfigurait l'accord qui vient d'intervenir entre TF 1 et les dirigeants du football pour la saison 1984-1985. « *Il est convenu*, explique M. Jean-Michel Leulliot, chef du service des sports sur la première chaîne, *que nous organiserons dix-huit fois dans l'année, le vendredi soir, un multiplex portant sur quatre ou cinq rencontres, de 21 h 45 à 22 h 15. Une fois par mois, le multiplex commencera dès 21 h 30, c'est-à-dire pour la deuxième mi-temps en entier. Nous prévoyons d'autre part de diffuser « Téléfoot 1 » dans la foulée, ce même vendredi, vers 22 h 45, c'est-à-dire trente minutes après la fin des matches.* » Comme pour le 2 mai, une partie variétés accompagnera le multiplex. Il est fortement question aussi que, au cours de la saison prochaine, quatre ou cinq matches de championnat de France soient disputés le dimanche après-midi (au lieu du vendredi) avec retransmission en direct.

Mais tout ou partie de ces projets, pourtant bien engagés avec les dirigeants du football, pourrait être remis en question en raison, notamment, de la concurrence que Canal Plus introduira à la rentrée. La direction commerciale de la Ligue professionnelle de football a engagé, en effet, des négociations avec Canal Plus, dont l'objectif serait la retransmission en direct, chaque vendredi à partir de novembre, d'un match de championnat. Dans les deux cas, multiplex TF1 ou direct Canal Plus, la question du rapport financier guide les pourparlers. Les spécialistes du marketing estiment que l'opération est jouable si elle est sponsorisée. Resurgit alors « l'affaire But » qui avait été refusée l'an dernier par la Haute Autorité audiovisuelle.

Il s'agissait d'admettre que puissent être suspendues aux filets des deux buts les lettres BUT, se détachant sur une sorte d'étoile. A l'origine, la sponsorisation était encore plus poussée, puisqu'on envisageait, par le même procédé, de placer les inscriptions MENAGER et MEUBLES au bas de chacun des petits filets de côté des buts. On y a maintenant renoncé. Reste le mot BUT, qui, s'il était admis, pourrait, selon la formule du Loto, *tout en restant simple* rapporter gros.

Justifiant son refus l'an dernier, la Haute Autorité *aurait fait valoir* que les panneaux publicitaires sur les stades sont tolérés dans la mesure où ils sont extérieurs au terrain de jeu. Les filets de but, font remarquer certains, ne se trouvent-ils pas hors des limites de l'aire de jeu ? Les mêmes font observer, séquence vidéo à l'appui, que, si le mot BUT inscrit sur le filet se lit bien dans l'hypothèse d'un corner, *par exemple*, il devient presque illisible à l'œil du cameraman lorsque la phase de jeu se déroule dans la zone des vingt-cinq mètres, et ne se voit plus du tout à l'écran quand on joue près du centre du terrain. Quoi qu'il en soit, une solution de compromis pourra-t-elle être trouvée *par la Haute Autorité* ? Il semble exclu, en la circonstance, qu'une dérogation qu'on accorderait à Canal Plus au sujet de cette sponsorisation soit refusée aux services des sports des sociétés de programmes du service public de la télévision.

Pour sa part, FR 3 envisage de réaliser, le mercredi et le samedi (soit le lendemain des matches de championnat de football), un magazine des sports, à midi, dans lequel le ballon rond tiendrait une place de choix. Il y a deux ans, une autre initiative de FR 3 avait provoqué les foudres de M. Jean Sadoul, en vertu du contrat d'exclusivité qui lie la Fédération à TF 1. Les nouvelles données du problème seront-elles plus favorables à FR 3 ?

Ainsi, le sport constitue une des matières premières naturelles du spectacle télévisé. En 1983, sur TF1, il représentait trois cent cinquante heures d'antenne ; en 1984, ce volume passera à quatre cent cinquante heures. Spectacle « dramatique » généralement de qualité, le sport est, en outre, relativement économique, si l'on songe, par exemple, que l'ensemble des reportages et émissions consacrées au Tour de France cycliste ne reviennent pas plus cher... qu'une fiction de quatre-*vingt-dix minutes* ! C'est *pourquoi* le service des sports de TF 1 en particulier, fort de ses vingt journalistes et avec les encouragements du PDG, M. Hervé Bourges, est résolu à développer l'image de la « une » dans ce secteur.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Seul le patinage artistique dépasse, en *audience*, le football. Le Tournoi de Roland-Garros fait douze points (*un point représente près de quatre cent* mille spectateurs) et une grande course cycliste de huit à dix-sept points.

« L'Aventure ambiguë »

UNE terre rouge, balayée *par le vent et le trafic* incessant des camions du chantier ; un taxi-brousse roulant à tombeau ouvert sur les pistes de l'Afrique profonde. Samba Diallo, ses grands yeux hagards, revient au village de *son enfance*, accueilli par les cris de joie des petits Diallenkés. Une caméra vive, alerte. Une musique chaleureuse composée par Manu Dibango, toute *en percussion et contre-temps*, qui rappelle l'animation fiévreuse des marchés africains. *L'Aventure ambiguë*, n'est pas un film de plus sur l'Afrique dans lequel l'action évolue mollement, au rythme de palabres interminables. *C'est le regard* d'un Occidental, Jacques Champreux, le réalisateur, qui observe l'éclatement des cultures traditionnelles à travers une *histoire étudiée à l'école* par tous les Africains.

Avant d'être un film, *l'Aventure ambiguë* est un grand classique *de la littérature africaine* paru en 1961. Son auteur, Cheick Hamidou Kane, actuellement ministre du plan et de la coopération dans le gouvernement *sénégalais, a décrit* le déchirement d'un homme écartelé entre deux cultures : l'Occident, matérialiste et cartésien, opposé à l'Afrique traditionnelle, *terre des intuitions*.

Fils du chef des Diallobés – les Diallenkés dans le film, – Samba Diallo est envoyé en France pour étudier les ruses des Blancs et *« vaincre sans avoir raison »*. *Revenu dans son* village, il saisit tout le décalage culturel qui existe entre les deux civilisations. Sidiki Bakaba, comédien africain qui interprète le *rôle de Samba*, reconnaît le bon travail accompli par Jacques Champreux pour traduire cet écartèlement. Il manifeste en outre les difficultés rencontrées *par* l'artiste en Côte-d'Ivoire, son pays d'origine : *« Un comédien en Afrique part avec un certain désavantage. Pour les politiciens, l'acteur est un bouffon ; ils ont besoin d'économistes, de médecins, d'ingénieurs. L'économique prime sur le culturel. »*

La route transafricaine en construction à quelques centaines de mètres du village des Diallenkés illustre la domination *du pouvoir économique des* Blancs. Samba Diallo n'essaye pas de la combattre, mais il souhaite que l'on ménage les *souffrances de son peuple* : après qu'un camion a écrasé le cimetière du village, Samba *se* refuse à exploser de colère devant le chef de chantier, exemple type de l'irresponsable envoyé à 6 000 kilomètres de ses *patrons*.

Samba s'adresse à lui en Occidental pour demander de laisser vivre tranquillement aux indigènes les quelques années qui leur restent ; il faut les laisser terminer *un cycle* que l'Occident a connu quelques siècles auparavant. Ce sont leurs enfants qui bâtiront une autre Afrique.

Le film, qui aurait pu être manichéen, est une problématique subtile qui présente autant de rapports entre l'Afrique et l'Occident *qu'il y a de personnages* : Le docteur Lacroix (Michel Robin), ami et conseiller de Samba, vieillissant entre la tombe de sa femme et sa roseraie, *s'est établi en Afrique* dans un but humanitaire ; Pierre-Louis (Robert Liensol), avocat africain désabusé et sans espoir pour son pays : *« Notre message est superflu. Mais les Blancs n'ont rien à offrir au monde en dehors du béton et de la misère... »* ; Lucienne (Marie Bunel), infirmière française *qui refuse les avances de* Samba, ne retient de l'Afrique que ses baobabs au milieu des terres brûlantes.

Enfin le Fou (Guillaume Correa), étrange personnification *de l'islam le plus fanatique*, revenant sans cesse vers Samba pour lui répéter d'une voix doucement inquiétante : *« Il faut prier »*. Parti en France, le Fou *rentrera* bientôt en Afrique, son équilibre étant auprès du marabout et sa drogue dans l'appel pressant du muezzin. Ayant perdu son maître spirituel, le Fou poursuivra jusqu'à la mort Samba, cet être déchiré dans *son existence même*.

*Une fin tragique qui ne pro*pose pas de solution au problème posé. Jacques Champreux n'a pas voulu aborder le sujet en observateur ethnologue, mais *en conteur sensible*, passionné par l'Afrique.

Une histoire simple, cruelle. Simplement une histoire.

N. L.

● TF 1, jeudi 28 juin, 20 h 35.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 24 JUIN

Règlements de comptes à O.K. Corral ■

Film américain de John Sturges (1956), avec B. Lancaster, K. Douglas.
TF1, 20 h 35 (110 mn).

L'histoire, souvent traitée dans le cinéma américain, du légendaire shérif Wyatt Earp, et la bataille avec la bande des Clanton qu'il affronta, en compagnie de ses frères et de Doc Holliday. John Ford avait fait mieux (la Poursuite infernale) *mais Sturges a réalisé un western violent, tragique, préservant la mythologie du vieil Ouest, et bien interprété.*

Le Val d'enfer ■

Film français de Maurice Tourneur (1943), avec G. Gabrio, G. Leclerc (N.).
FR3, 22 h 30 (80 mn).

Une femme fatale dans une carrière de pierres en Haute-Provence. Bien qu'il n'ait pas été tourné au Val d'Enfer, comme le prévoyait le scénario de Carlo Rim, ce film, inscrit dans un décor sauvage, se distingue par un certain réalisme : monde du travail, rapports d'un quinquagénaire et d'une garce (Ginette Leclerc tenant son emploi habituel) qui le plie à ses caprices et le trompe avant de trouver son châtiment. Fin « morale », d'ailleurs ambiguë.

LUNDI 25 JUIN

Météor

Film américain de Ronald Neame (1978), avec S. Connery, N. Wood.
TF1, 20 h 40 (107 mn).

Le président des Etats-Unis (joué par Henry Fonda) fait appel à l'URSS pour détourner la trajectoire d'une énorme météorite risquant de détruire notre planète. Sean Connery est un savant de la NASA, Natalie Wood, une interprète russe. Il y a bien quelques désastres – spectacle oblige, – mais on constate que la coexistence pacifique fonctionne bien devant un danger cosmique. Nous voilà rassurés !.

Utopia ■■

Film français d'Iradj Azimi (1978), avec L. Terzieff, D. Sanda.
FR3, 20 h 35 (91 mn).

Un homme rêve de refaire la vie en donnant aux écoliers de son village natal un enseignement qui ne plaît pas à leurs parents. Dominique Sanda se promène, silencieuse, hiératique, dans cette utopie d'un cinéaste qui veut, lui, changer le cinéma, aller plus loin encore que Bresson. L'admirable relation de la mise en scène, des couleurs, des images, des mots et des sons, dirige, en effet, une démarche créatrice à la hauteur de son ambition.

MARDI 26 JUIN

Monsieur Ripois ■■

Film français de René Clément (1954), avec G. Philipe, V. Hobson (N.).
A2, 20 h 35 (100 mn).

La confession, vraie ou fausse, d'un Français fixé à Londres, marié à une riche Anglaise, et qui veut séduire une amie de sa femme. C'est tiré d'un roman de Louis Hémon, mais la vision du destin de l'homme, propre à René Clément, domine ces variations sur la vérité et le mensonge, le badinage amoureux et les manœuvres du cynisme. Le récit, par retours en arrière, imbriqués avec maîtrise dans le présent, ne donne des faits que la version subjective de Ripois. Où est l'amour, où est la liberté ? Gérard Philipe a quitté son personnage romantique pour une extraordinaire composition d'homme pris au piège de ses rapports enjôleurs ou calculateurs avec les femmes, dans un exil parfois dramatique (les scènes d'errance tournées dans les rues de Londres avec une caméra cachée). Faut-il encore préciser que Monsieur Ripois *est une des plus grandes œuvres de René Clément ?*

Le Convoi de la peur

Film américain de William Friedkin (1977), avec R. Schneider, B. Cremer.
FR3, 20 h 35 (116 mn).

C'est dédié à Henri-Georges Clouzot. Il s'agit, en effet, d'un remake du Salaire de la peur, *d'après le roman de Georges Arnaud : quatre aventuriers convoyant, au péril de leur vie, un chargement de nitroglycérine sur des routes d'enfer. Raté. On ne frémit même pas aux dangers filmés à l'épate par un réalisateur mégalo.*

MERCREDI 27 JUIN

Fernand ■

Film français de René Féret (1979), avec B. Bloch, J. Gastaldi.
FR3, 21 h 50 (83 mn).

Un ancien taulard, naïf, bon jusqu'à la bêtise, décide de mener une vie honnête. Il se fait rouler par tout le monde, crever un œil et couper une oreille. Traité en caricature grotesque et cruelle, joué, de façon volontairement stéréotypée par des comédiens de théâtre, ce film a été pour René Féret un échec retentissant. Certes, il déconcerte, mais on aimerait que le passage à la télévision répare cette injustice. Peu de jeunes réalisateurs courent autant de risques avec une aussi surprenante originalité.

JEUDI 28 JUIN

L'Œil du maître ■

Film français de Stéphane Kurc (1979), avec P. Chesnais, O. Grenier.
A2, 20 h 40 (88 mn).

Deux journalistes de télévision préposés aux informations dans une station régionale se retrouvent à Paris. L'un est ambitieux, arriviste, l'autre idéaliste, Aux manipulations du pouvoir à propos d'un reportage sur les harkis s'ajoutent celles d'une amitié dominatrice. On n'a vu là qu'une critique sur la politique de l'information tenue en laisse. C'est bien plus subtil que cela, par les failles secrètes, la vérité psychologique des individus. Et toujours d'actualité dans cette optique.

VENDREDI 29 JUIN

Le Règne de Naples ■

Film italien de Werner Schroeter (1978), avec A. Orlando, C. Donadio (v.o. sous-titrée).
A2, 23 h (131 mn).

L'histoire de Naples, de 1944 à 1976, à travers la vie d'une famille pauvre et de ses voisins, dans un quartier populaire. Spécialiste du lyrisme baroque et du kitsch, l'Allemand Werner Schroeter a changé d'inspiration avec cette chronique italienne. Elle n'est pas « réaliste » pour autant, mais réalisée en style d'opéra pour dire la misère et le malheur, les transformations historiques et politiques (influences américaines, impuissance du Parti communiste devant le chômage et la corruption), l'épopée d'un petit peuple essayant de changer son destin.

Vu pour Vous

Les murs parlent à défaut d'entendre

● **Documents : « Fais gaffe aux graffiti », FR 3, dimanche 24 juin, 20 h 35, (55 minutes).**

Les dessins préhistoriques sur les parois des cavernes et les inscriptions sur les monuments de l'Antiquité sont les ancêtres des graffiti. Phénomène essentiellement urbain aujourd'hui, les graffiti sont *« cris de haine, de bonheur ou de protestation contre les défenseurs de l'ordre et de la propreté »*. C'est la définition que donne un passant et que ce film tente de démontrer.

Ce mode d'expression n'épargne aucun lieu public. C'est dans le métro, plus particulièrement, que les graffiti prolifèrent. Ils répondent, entre autres, à l'agressivité des publicités, parfois tournées en dérision. Pour y remédier, la RATP consacre environ 3 millions de francs par an et emploie une vingtaine de personnes par jour. A Lille, le graffiti a été en quelque sorte institutionnalisé. Un peintre, M. Degand, a participé à la décoration du nouveau métro en recouvrant les murs et le mobilier de graffiti. A New-York, c'est l'explosion, les peintres y rivalisent. Le métro, support privilégié, rompt désormais la grisaille, il est devenu multicolore. Mais l'anonymat subsiste, car faire des graffiti est un délit, et la peine encourue peut aller d'une obligation — nettoyer le métro pour un jeune Américain — à un an de prison pour ce peintre suisse qui avait recouvert de graffiti les murs de sa ville.

Le graffiti exprime un sentiment ou une opinion. Le message est politique : ce sont les inscriptions qui surgirent pendant la Commune, la guerre d'Algérie, mai 1968 ou les périodes pré-électorales. Prénoms, cœurs, sexes, les variations sont multiples. Ces symboles sont des passions ou des appels. Dans le monde carcéral, les graffiti sont une façon de communiquer, de briser la solitude.

Ces inscriptions spontanées et anonymes traduisent un besoin d'expression. L'émission, sans pouvoir être exhaustive, montre l'évolution, l'ampleur et les raisons du phénomène.

C. C.

Histoire de la photo de mariage

● **Domino : images de mariages, mariage d'images ; jeudi 28 juin, TF1, 22 h 05 (50 minutes).**

De l'album photo de mariage à la juxtaposition d'images pour le cinéma... TF1 consacre la photo, *« art de prendre des images photographiques »* (selon le Petit Robert). Cette émission donne, en avant-première, un aperçu de certains des thèmes et stages qui seront évoqués pendant les quinzièmes Rencontres internationales de la photographie d'Arles.

La photo de mariage : on suit son évolution dans le temps. Les progrès techniques permettent de passer d'une prise de vue du couple, en pied, triste et figé, à un cadrage plus original comme celui de Lartigue dans sa version de la photo de mariage : le mouvement est introduit. Plus particulièrement, un photographe de province nous invite à suivre un cortège. Il démontre l'absurde de ses photos où les jeunes mariés, acteurs d'un jour, se plient aux règles d'une mise en scène conventionnelle car, ce qui prime, c'est le look.

Dans un laboratoire de films, on assiste à l'élaboration et au travail sur l'image. Le cinéma, ce sont en effet 24 photos par seconde ; le souvenir d'un film : des images. A l'aide d'extraits de films, Alain Fleischer souligne le rapport étroit qui existe entre cinéma et photographie. L'exemple le plus frappant est celui d'*India Song*, ce film de Marguerite Duras où les personnages sont immobiles, figés ; on pourrait croire qu'il s'agit d'une projection de photo, s'il n'y avait la fumée d'une cigarette qui se consume.

Enfin, l'interprétation d'un cliché. C'est un jeu auquel se livrent, pour l'émission, écrivains et comédiens. A partir d'une photo d'André Kertesz, différents scénarios sont construits par les joueurs. L'énigme sera résolue par l'auteur, l'un des très grands photographes qui vient de faire don de sa collection de négatifs à la France. Il est filmé, en train de refaire, cinquante ans après, ses célèbres « distorsions ».

Cette émission montre les différentes phases permettant d'arriver au « produit fini » (la photo exposée, le film projeté). Son côté pédagogique n'enlève rien au mystère qui entoure la photographie.

C.C.

Derrière les barreaux l'univers du système D

● **Court métrage : la Combine de la girafe, A 2, jeudi 28 juin, 22 h 45 (20 minutes).**

Compagnons de cellule, ces deux garçons tentent de lutter, chacun à sa façon, contre l'isolement du monde carcéral. L'un deux, frimeur triste, ne manque pas d'humour. Il joue les durs et vit dans un monde fabriqué, imaginaire, peuplé de personnages fictifs. Il accentue le caractère tragique et le pessimisme de la situation. Nanar, plus sentimental, « s'évade » par un échange de lettres et l'espoir d'une rencontre.

Le langage des protagonistes, qui choquera peut-être, traduit bien la réalité de leur univers. L'ambiance est tendue, il y a peu d'espoir pour Nanar qui, à peine sorti de prison, se trouve confronté aux difficultés inhérentes à la réinsertion. L'existence, il la subit : il n'a aucun pouvoir de décision, de choix.

Dans son histoire courte, Thomas Gilou nous tient en haleine en laissant entrevoir une porte de sortie vers un monde plus humain auquel on n'arrive jamais. Cette situation sans issue, c'est celle du monde de la combine ; le système D pour survivre et essayer de « s'en tirer ». Le pessimisme domine dans la *grisaille de ceux qui*, comme Nanar, vivent en marge de la société bien-pensante.

C.C.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 23 juin

- **9.45** TF 1 Vision plus.
- **10.15** Téléforme.
- **10.30** La maison de TF 1. Magazine de C. Bernadac. *Au sommaire, le jardinage de Nicolas ; éclairage au jardin ; prévention et protection de la peau face au soleil ; réaliser un patchwork ; conseils pour les automobilistes avant de partir en vacances ; la cuisson en papillotes.*
- **11.50** Bonjour, bon appétit, Magazine de Michel Oliver.
- **12.10** La séquence du spectateur.
- **12.40** Télé-foot.
- **13.00** Journal.
- **13.35** Amuse-gueule.
- **14.05** Série : Pour l'amour du risque.
- **14.55** Jour J Hebdo.
- **15.35** C'est super.
- **15.55** Dessin animé : Capitaine Flam.
- **16.20** Casaques et bottes de cuir.
- **16.50** Série : la Nouvelle Malle des Indes.
- **17.45** Trente millions d'amis.
- **18.15** Micro-puce. Magazine de l'informatique. *La mémoire du Jardin des plantes.*
- **18.30** Auto-moto.
- **19.10** Journal.
- **19.40** Tirage du Loto.
- **19.45** **Football : France-Portugal.** Demi-finale du Championnat d'Europe des nations, en direct de Marseille.
- **22.00** **Droit de réponse, l'esprit de contradiction.** Emission de Michel Polac. Revue de presse avec Guy Claisse (*Matin de Paris*), Jean-Marcel Bougereau (*Libération*), Claude Cabannes (*l'Humanité*), Dominique Jamet (*Quotidien de Paris*), Noël Copin (*la Croix*), Pierre Bénichou (*Nouvel Observateur*), Henri Amouroux (*Figaro-Magazine*), Thomas Ferenczi, directeur de la rédaction du *Monde*, et René Vérard (*Courrier picard*).
- **0.00** Journal.

Dimanche 24 juin

- **9.00** Emission islamique.
- **9.15** La source de vie.
- **10.00** Présence protestante.
- **10.30** Le jour du Seigneur.
- **11.00** Messe, célébrée avec la paroisse Notre-Dame de Beauchamps (Val-d'Oise).
- **12.00** Spécial sports. Football et cyclisme.
- **13.00** Journal.
- **13.25** Série : Starsky et Hutch.
- **14.20** Hip-hop. Magazine des nouvelles danses par Sidney.
- **14.35** Champions, émission animée par Michel Denisot. *Tiercé ; athlétisme, championnat de France ; variétés, avec Jean-Jacques Goldman, Patrick Dupont, Annie Cordy, Carlos et Jimmy Cliff.*
- **17.30** Les animaux du monde. Emission de M. de la Grange et A. Reille. *Deux archipels pour les oiseaux.*
- **18.00** Série : la Plantation.
- **19.00** Sept sur sept. Magazine de l'actualité de la semaine par J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay. *Au sommaire : les oubliés de Poulo-Bidong ; une séquence d'une émission de télévision américaine : justice est faite ; le grand témoin, Jean-Claude Carrière, commente l'actualité.*
- **20.00** Journal.
- **20.35** **Cinéma : Règlement de comptes à OK Corral.** Film de John Sturges.
- **22.35** Sports dimanche. Emission de Jean-Michel Leulliot, réalisation Jean-Claude Hechinger. *L'actualité sportive de la semaine.*
- **23.20** Journal.

ANTENNE 2

Samedi 23 juin

- **10.15** Antiope.
- **10.55** Journal des sourds et des malentendants.
- **11.15** Platine 45. *Elton John, Carte de Séjour, Mylène Farmer, Culture Club...*
- **11.45** Vidéomaton.
- **12.00** A nous deux.
- **12.45** Journal.
- **13.35** Série : La planète des singes.
- **15.10** Les jeux du stade. Rugby : Nouvelle-Zélande-France ; équitation : la coupe des Nations à Aix-la-Chapelle ; cyclisme : le tour de l'Aude.
- **17.00** Terre des bêtes. Une sirène en chair et en os (le lamantin, un animal qui ressemble à une sirène).
- **17.30** Récré A 2. *Le petit écho de la forêt ; Georges de la jungle.*
- **17.50** Les carnets de l'aventure. *« Ice climb Alaska » (trois alpinistes au nord des Rocheuses) ; « Expédition Orénoque » (aventure en forêt amazonienne).*
- **18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
- **19.10** D'accord, pas d'accord. (INC.)
- **19.15** Emissions régionales.
- **19.40** Le théâtre de Bouvard.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Variétés : Champs Elysées. de M. Drucker. *Spécial Georges Brassens : Hommage au poète-troubadour sétois, avec Paco Ibanez, Moustache, Serge Lama, Isabelle Aubret, Maxime Le Forestier...*
- **22.05** Magazine : Les enfants du rock. de A. De Caunes. *Sex Machine, Chagrin d'Amour, Isley Brothers, Madonna ; portrait : Yves Simon.*
- **23.20** Journal.
- **23.45** Bonsoir les clips.

Dimanche 24 juin

- **9.30** Récré A 2 : Candy.
- **10.00** Les chevaux du tiercé.
- **10.30** Gym tonic.
- **11.15** Dimanche Martin. Entrez les artistes.
- **12.45** Journal.
- **13.20** Dimanche Martin (suite). Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Les petits génies ; 15.20 : L'école des fans ; 16.05 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
- **17.10** Série : L'Homme à l'orchidée. N° 1 : Les araignées d'or.
- **18.00** **Dimanche plus.** Les esprits sont tombés dans la boîte. Les Indiens Yanomanis au Brésil dans la forêt amazonienne, un reportage de Daniel Leconte et Jacques Douai.
- **18.50** Stade 2.
- **19.15** Journal.
- **19.50** **Football : Espagne-Danemark.** Demi-finale du championnat d'Europe des nations, en direct de Lyon.
- **21.55** Jazz : Count Basie. Concert enregistré le 22 octobre 1980 à la salle Pleyel. *Hommage au génie du swing, récemment disparu. Les morceaux légendaires :* Jumping at the Woodside ; Splanks ; Easy Living ; In Mellow Town, *etc.*
- **22.55** Journal.
- **23.15** Bonsoir les clips.



FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 23 juin

- **13.30** Horizon. Magazine des armées. *Le Groupement spécial d'intervention de la gendarmerie nationale ; les équipes d'entretien de la navigation aérienne...*
- **16.00** Fréquence mutuelle. Emission de la Mutuelle d'assurance des commerçants et industriels de France.
- **16.15** Liberté 3. *Les associations pour le cinéma.*
- **17.30** Télévision régionale.
- **19.55** Dessin animé : Les petits diables.
- **20.05** Les jeux.
- **20.35** Feuilleton : Dynastie. *Blake négocie avec le gangster Logan Rhinewood dans le but de sauver son équipe de football. Kristle est enceinte, Alexis est à la chasse, Lady tire des coups de feu. Quelle famille !*
- **21.25** Plus menteur que moi, tu gagnes... Emission de P. Sabbagh, animée par Jean Amadou. Avec Anne-Marie Carrière, Robert Manuel, Jean Le Poulain et Marcel Julian. *Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.*
- **22.10** Journal.
- **22.35** Quartier sud : Zone interactive. Scénario de J.J. Bernard, réal. M. Ledoux avec Valérie Quènessen et Serge Ubrette. *Hiver 2084 : deux jeunes hommes découvrent un quartier dévasté derrière la gare de Lyon, mettent en service un vieux terminal d'ordinateur leur permettant de remonter le temps en 1984. Scénario en cinq parties : la création par ordinateur, l'enseignement par ordinateur, la banque de données, les jeux vidéo, fiction interactive.*
- **23.15** Football. Championnat d'Europe des nations (résumé de la journée).
- **23.20** Musiclub. *« Docteur miracle », de Bizet, opéra comique en un acte d'après le livret de Léon Battu et Ludovic Halevy, avec D. Bedart, J. Sand, P. van Frachem..., et le centre national de musique de chambre d'Aquitaine sous la direction de J. Pernoo.*

Dimanche 24 juin

- **10.00** Images de Tunisie.
- **10.30** Mosaïque. Emission de l'ADRI. Spécial Portugal.
- **12.00** D'un soleil à l'autre. Les jeunes agriculteurs.
- **14.20** Objectif entreprise. Émission de l'Association pour la promotion de l'information des entreprises.
- **15.00** Oser. Émission de la Fondation pour la vie associative.
- **17.20** Boîte aux lettres : spécial Boris Vian. Émission littéraire de Jérôme Garcin. *Vingt-cinq ans après la mort du chansonnier, romancier, poète érotique, pataphysicien Boris Vian, un hommage en forme de témoignages (de J. Canetti, écrivain) et de documents (sur Vian) ; des chansons interprétées par Mouloudji, Bernard Lavilliers, Coluche, Catherine Sauvage. Deux reportages en compagnie d'Alexandre Astruc réalisés par Raphaël Sorin, et une interview de jeunes lecteurs de Vian.*
- **18.15** Pour les jeunes.
- **19.40** RFO Hebdo.
- **20.00** Humour : Paul Hogan Show. Sketches australiens.
- **20.35** Documentaire : Fais gaffe aux graffiti, de G. Pignol, J. Vigoureux. *(Lire notre article.)*
- **21.30** Aspects du court métrage français. Chronique du Palais de la Méditerranée, de T. Thomas.
- **22.00** Journal.
- **22.30** **Cinéma de minuit : Le Val d'enfer.** Cycle Tourneur, père et fils. Film de Maurice Tourneur.
- **23.50** Football. *Championnat d'Europe des nations (résumé de la journée).*
- **0.05** Prélude à la nuit. *Concertino, opus 107, de Cécile Chaminade, interprété par Michel Debost, flûte, et Christian Ivaldi, piano.*

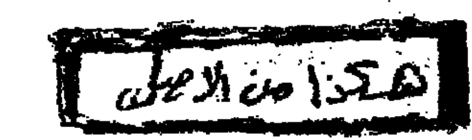
PÉRIPHÉRIE

Samedi 23 juin

- ● R.T.L., 20 h, A vous de choisir : *la Lettre du Kremlin*, film de J. Huston ou *le Chacal*, film de F. Zimmerman ; 22 h 5, Flash Back ; 22 h 35, Football : championnat d'Europe (résumé) ; 22 h 50, Ciné-club : *Traitement spécial*, film de G. Paskaljevic.
- ● T.M.C., 19 h 35, Série : L'île fantastique ; 20 h 40, *l'Homme de Lisbonne*, film de Ray Milland.
- ● R.T.B., 20 h, Le naturaliste en campagne ; la ménagerie miniature ; 20 h 30, 21e Festival international de la chanson française à Spa.
- ● R.T.B.-TÉLÉ 2, 19 h 45, Football : championnat d'Europe des nations (en eurovision de Marseille).
- ● T.S.R., 20 h 5, A vous de juger : Légitime défense ; 20 h 40, Shackleton ; 21 h 40, A vous de juger : Le verdict du public ; 22 h 5, Sport ; 23 h 5, Ciné-Club : *Un frisson dans la nuit*, film de Clint Eastwood.

Dimanche 24 juin

- ● R.T.L., 20 h, Cette année-là : *les Tuniques écarlates*, film de C.B. de Mille ; 22 h 10, Edition spéciale RTL-*le Monde* ; 22 h 30, Football : championnat d'Europe (résumé) ; 23 h 45, La lanterne magique ; 23 h 15, RTL-Théâtre.
- ● T.M.C., 20 h 45, Evénement sportif : football (championnat d'Europe).
- ● R.T.B., 20 h 5, Si on chantait ; 20 h 55, Téléfilm : Léopold le bien-aimé, de G. Wilson.
- ● R.T.B.-TÉLÉ 2, 19 h 45, Football : Championnat d'Europe des nations (en eurovision de Lyon) ; 22 h 45, Automobilisme : Grand Prix de Detroit de F 1.
- ● T.S.R., 20 h, Série : Et la vie continue ; 21 h, Dis moi ce que tu lis... Yvette Théraulaz ; 21 h 55, Regards : Présence protestante.



Lundi 25 juin

Télévision française 1

11.15 TF1 Vision plus.
11.50 Le rendez-vous d'Annik.
12.15 Télé-foot.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Série : Ces chers disparus.
André Gabriello, pianiste, chansonnier, acteur.
14.00 Série : Los Angeles, années 30.
14.55 Les mardis de l'information : 2002, l'Odyssée du quotidien.
(Diffusé le 19 juin.)
15.50 La chance aux chansons
Avec Mathé Altery, François Valery, Céline Dion, Jean-Pierre Serina, Jacqueline François, Annie Gould.
17.00 Aventures inattendues : privé de désert.
Emission de Bernard Gouley et Henri Pasmentier.
A propos du film les Récoltes du désert ; *l'aventure des pétroliers-agronomes, par Yves Mourousi.*
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Quand la liberté venait du ciel.
18.15 Presse-citron.
18.25 Ordinal 1. Magazine de l'ordinateur.
L'ordinateur à la casse et les robots.
18.45 Jour J.
19.15 Emissions régionales
19.35 Emissions d'expression directe.
Le Sénat.
20.00 Journal.
20.35 L'avenir du futur.
Emission de Jean-Pierre Hutin.
20.40 Cinéma : Météor.
Film de Ronald Neame.

22.20 Débat : Espace... si tous les savants du monde...

Avec MM. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche ; Hubert Curien, du CNES ; André Brahic, astrophysicien ; Roald Sagdeev, directeur de l'Institut de recherches cosmiques de Moscou ; Franck McDonald, directeur scientifique à la NASA.

23.20 Journal.

Antenne 2

12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : L'appartement.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Le diabète.
14.55 Série : la Taupe.
D'après John Le Carré.
15.45 Cette semaine sur A2.
16.00 Reprise : Apostrophes.
A chacun sa France (diffusé le 22 juin).
17.10 La télévision des téléspectateurs.
17.40 Récré A 2.
Pic Pic Pic ; Le petit écho de la forêt : Latulu et Lireli ; Les Schtroumpfs ; Kum Kum.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.35 Le grand échiquier

de J. Chancel.

Avec l'Orchestre de Paris et son directeur, Daniel Barenboïm. Et : Henry Duchamp, Elie Wiesel, le professeur Léon Schwartzenberg, Etienne Vatelot, Luciano Pavarotti, Dietrich Fischer-Dieskau, Arthur Oldham et Claude Bardon. Des extraits du *Vaisseau fantôme*, de Wagner, *Symphonie nº 2*, de R. Schumann, *la Damnation de Faust*, de Berlioz...

23.15 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programme autonome des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.

20.35 Cinéma : Utopia.

Cycle Dominique Sanda. Film d'Iradj Azimi.

22.10 Journal.
22.30 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Arrivée de la transat en solitaire à Newport (Etats-Unis).
23.15 Prélude à la nuit.
Sonate en ut mineur, *de P.-José Gallez, et* Sonate en sol mineur *et* Sonate en fa dièse, *de P.-A. Soler, interprétées par T. Llacuna au piano.*

Périphérie

- R.T.L., 20 h, Série : l'Ile fantastique ; 20 h 55, *Il faut tuer Birgitt Haas*, film de L. Heynemann.
- T.M.C., 19 h 35, Dallas ; 20 h 40, *Paris n'existe pas*, film de R. Benayoun ; 22 h 15, Variétés : Vidéo-Solo.
- R.T.B., 20 h, Ecran témoin : *l'Hôtel de la plage*, film de Michel Lang.
- T.S.R., 20 h, Sport ; 20 h 10, Spécial cinéma ; 23 h 5, Franc-parler.

Mardi 26 juin

Télévision française 1

11.15 TF1 Vision plus.
11.50 Les rendez-vous d'Annik.
12.15 Télé-foot.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Portes ouvertes : Magazine des handicapés.
14.00 Série : Los Angeles, années 30.
14.50 Série : les Américains et nous : les Français face au modèle américain.
Une série de Claude Fléouter (diffusé le 22 juin).
15.50 Santé sans nuages. Emission de M. Morance.
Nouvelle de la santé ; le rire ; médecines d'ailleurs ; mots pour maux ; le jardin de la santé ; le coktail fraîcheur.
17.00 Histoires naturelles : le chamois.
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Quand la liberté venait du ciel.
18.15 Presse-citron. Magazine des adolescents.
18.25 Hip-hop.
Magazine du smurf. (Diffusé le 24 juin).
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord. Magazine de l'INC.

20.35 Les mardis de l'information :

La Caraïbe, partie de dominos pour super-grands
Magazine de la rédaction de TF 1 et d'Alain Denvers. Reportage de Pierre Thivolet, Karel Procop, Pascal Corrand.

La Caraïbe comme enjeu stratégique entre les deux super puissances. Après le débarquement des troupes américaines à l'île de la Grenade, une équipe s'est rendue dans cette région pour prendre le pouls et y rencontrer des paysans, des hommes politiques, des journalistes et des « rastamen ».

21.55 Concert.
Symphonie nº 4 en mi mineur de Johannes Brahms, par l'Orchestre de Paris sous la direction de Daniel Barenboïm.
22.40 Hommage à Luc Bérimont.
23.05 Journal.

Antenne 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Chefs-d'œuvre du muet.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Les tubes de l'été.
14.55 Série : La taupe.
15.45 Reprise : La chasse aux trésors.
A Saint-Malo (diffusé le 18 mars).
17.10 Entre vous, de L. Bériot.
Le Manitoba ; l'école des parents et éducateurs.
17.45 Récré A 2.
Yakari ; le Petit Echo de la forêt ; Latulu et Lireli ; Téléactica ; Terre des bêtes ; C'est chouette.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).

20.35 Cinéma : Monsieur Ripois.

Film de René Clément.

22.30 Mardi cinéma.
Avec Carole Bouquet, Bernadette Laffont, Véronique Genest, Pierre Mondy, Claude Rich, Ugo Tognazzi.
23.30 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

France Régions 3

13.45 Le Pays basque au présent
A l'occasion du Festival du film d'entreprise à Biarritz.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.

20.35 Cinéma : le Convoi de la peur.

Film de William Friedkin.

22.40 Journal.
23.05 Prélude à la nuit.
Histoires naturelles, de Maurice Ravel, interprétées par Gabriel Bacquier, baryton, Christian Ivaldi, piano.

Périphérie

- R.T.L., 20 h, Série : L'ordre ; 20 h 55, *Merveilleuse Angélique*, film de B. Borderie.
- T.M.C., 19 h 35, La petite maison dans la prairie ; 20 h 40, *Un homme traqué*, film de Ray Milland.
- R.T.B., 20 h, Les Sentiers du monde : l'Inde des extrêmes ; 21 h 10, Téléfilm : Emile Zola ou la conscience humaine, de S. Lorenzi.
- T.S.R., 20 h 10, Si on chantait... 21 h 5, Edgar Poe ou le créateur multiple ; 22 h 5, Rencontres : la conviction de R. Mabillard ; 23 h 10, Festival pop de la Rose d'or de Montreux.

Mercredi 27 juin

Télévision française 1

11.15 TF 1 Vision plus.
11.50 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Télé-foot.
12.40 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.35 Vitamine.
Emission de Christine Coutin et Cécile Roger-Machart.
Gigi ; Pixifoly ; Malakia joue et perd ; Lotovitamine ; Jackson 5 ; Vitaboum...
16.00 Jouer le jeu de la santé.
16.05 Temps X.
Emission d'Igor et Grichka Bogdanoff.
Un nouvel épisode de la série « La quatrième dimension ».
17.00 Un métier pour demain.
L'agro-alimentaire.
17.20 Les infos.
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Quand la liberté venait du ciel.
18.15 Presse-Citron. Magazine des adolescents.
18.25 Jack Spot.
18.50 Jour J.
19.05 Tirage du Tac-o-Tac.
19.10 Journal.
19.40 Tirage du Loto.

19.45 Football : finale du Championnat d'Europe des nations.

En direct du parc des Princes.

21.30 Médicale : la médecine et le sport.
Emission d'Igor Barrère.
Psychologie et physiologie, problèmes de doping et de microtraumatismes cérébraux occasionnés par la pratique de la boxe; les avancées récentes de la médecine sportive avec Bernard Bouthier, Louis Acariès, deux boxeurs, et le docteur Simon, de la Fédération française de boxe, le docteur de Monbenard, ancien médecin du Tour de France.
23.00 Journal.

Antenne 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Chefs-d'œuvre du muet.
13.50 Les carnets de l'aventure.
« Cordée européenne », de L. Brandler (l'escalade des Dolomites par trois alpinistes européens) ; « Bye... Ubaye » (descente à la nage du torrent Ubaye).
14.25 Dessins animés.
15.00 Récré A 2.
Yakari ; Latulu et Lireli ; Maraboud'ficelle ; Les petites canailles ; les Schtroumpfs ; les Croque-monstres ; les mystérieuses cités d'or ; la Bande à Bédé.
17.30 Micro-Kid.
18.00 Platine 45.
Téléphone, Art Company, Véronique Jannot et Laurent Voulzy, Roger Waters, The Pretenders.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Pas de place pour l'erreur.
De V. Vogel. Avec G. Ford, J. Farentino...
Bloqué par quatre policiers, un homme armé détient un otage et ouvre le feu. Un officier de police riposte, tue le criminel mais aussi l'otage. Réflexion sur le problème de la légitime défense.

22.10 Psy-show.

de P. Breugnot, S. Leclaire, B. Bouthier et D. Chegaray.

Max, trente-six ans, et Patrick, trente-trois ans, un couple homosexuel, vivent ensemble depuis douze ans, et passent une période de crise. Patrick éprouve le besoin de s'émanciper, un comportement qui risque de mettre en péril l'équilibre du tandem.

23.10 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

France Régions 3

13.30 Le Pays basque au présent.
14.55 En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Comédie : Au bord de la mer
Réal. A.J.W. Bell et B. Wilson, avec R. Barker, R. Corbett, B. New...
Une gambade hilarante avec une bande de vacanciers farfelus, un film muet avec des dialogues qui se bornent à des grognements, des ricanements, dit-on. A voir peut-être.
21.30 Journal.

21.50 Cinéma : Fernand.

Film de René Feret.

23.15 Football
Championnat d'Europe des nations (résumé).
23.30 Prélude à la nuit.
Midem 84 : Ouverture de Séminaris, *de G. Rossini, interprétée par l'Orchestre Provence-Alpes-Côte-d'Azur.*

Périphérie

- R.T.L., 20 h, Série : Simon et Simon ; 20 h 55, *Intervention Delta*, film de D. Hickox ; 22 h 25, Football : championnat d'Europe (résumé).
- T.M.C., 19 h 35, Drôles de dames ; 20 h 40, *l'Adorable Menteuse*, de M. Deville ; 22 h 15, Offres d'emplois.
- R.T.B., 20 h, La chasse aux trésors (en Bourgogne) ; 21 h 10, Feuilleton : le Soleil des loups ; 22 h 5, l'Homme et la musique (avec Y. Menuhin).
- R.T.B. TÉLÉ 2, 19 h 45, Football : finale du championnat d'Europe des nations (en eurovision de Paris).
- T.S.R., 20 h 10, *le Rideau déchiré*, d'Hitchcock ; 22 h 30, Festival de la Rose d'or de Montreux.

TÉLÉFRANCE / TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 28 juin

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Objectif santé : Les vacanciers.
14.00 Série : Los Angeles années 30.
14.50 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
Émission de Jean Bertho.
Au temps de la marine à voile. Avec J.-P. Thépot, capitaine au long cours ; J. Grout, coureur de la transat ; P. Wilmart, expert en instruments scientifiques et objets de marine ; P. Arzens, dessinateur ; J.-P. Doux, collectionneur d'objets de marine ; M. Briones, réalisateur de télévision ; P. Tournon, restaurateur de maquettes de bateaux.
15.30 Quarté en direct d'Enghien.
16.55 Images d'histoire.
Emission de F. Moreuil.
La gendarmerie. Avec le lieutenant-colonel Delclos ; formation aérienne de la gendarmerie ; les équipes légères d'intervention ; 10 de conduite.
17.25 Le village dans les nuages.
A la mode du village ; le Petit Jour ; Souristory ; Phy Phol et phollet.
17.45 Série : Doris comédie.
18.15 Presse-citron. Magazine des adolescents.
18.25 Clip Jockey.
Émission de Gilbert Foucaud.
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 **Téléfilm : l'Aventure ambiguë**
de J. Champreux d'après le roman de Ch. Hamidou Kane, avec S. Bakaba, M. Bunel, M. Robin, M.-J. Sako-Camara...
(Lire notre article.)
22.05 Domino : Images de mariages, mariages d'images.
Emission de T. Wehn Damisch.
(Lire notre article.)
22.55 Histoires naturelles : un fusil à la main.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J. Fleury.
23.25 Journal.

Vendredi 29 juin

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.15 Atout cœur.
13.00 Journal.
14.00 Série : Los Angeles années 30.
14.50 Temps libres.
Emission de J.-C. Narcy.
Actualités cinématographiques, théâtrales, littéraires ou sportives.
17.00 Tour de France cycliste.
En direct de Noisy-le-Sec.
17.25 Le village dans les nuages.
S'il n'en reste qu'un.
18.05 Série : Doris comédie.
18.35 Presse-citron.
18.45 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 **Variétés : Johnny Hallyday au Palais des sports.**
Une Production TF 1, V.T.F.
Le concert de septembre 1982 au Palais des sports, réalisé par Guy Job. Johnny interprète *les Coups, Je suis seul, le Pénitencier, Ma gueule* et les classiques du rock'n roll.
21.35 Marges de liberté.
Emission de Daniel Le Comte.
Qui sont ceux que la société désigne par les expressions : jeunes en difficulté, adolescents à problèmes, handicapés sociaux ? Autour de ces « exclus », des juges pour enfants, Pascale Chanterait, coordonnatrice de la mission locale de Vénissieux, Josette Lacoste, directrice de la DDASS de Haute-Savoie...
22.35 22 v'la le rock.
Emission de J.-B. Hebey.
Radio transistor, avec Roger Daltrey, les Rolling Stones, Alan Parson, Paul Young, Reflex...
23.10 Journal et Cinq Jours en Bourse.

Le prochain week-end

Samedi 30 juin

9.45 TF 1 Vision plus ; 10.20 Téléforme ; 10.35 La maison de TF 1 ; 11.50 Bonjour, bon appétit ; 12.20 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.35 Amuse-gueule ; 14.05 Série : Pour l'amour du risque ; 15.35 C'est super ; 15.55 Dessin animé : Capitaine Flam ; 16.20 Casaque et bottes de cuir ; 16.50 Série : la Nouvelle Malle des Indes ; 17.45 Trente millions d'amis ; 18.15 Micro-puce ; 18.30 Auto-moto ; 19.10 D'accord pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du loto.
20.35 Théâtre : Un grand avocat.
d'après M. Denker, adapt. P. Quentin, mise en scène Robert Hossein, réal. J.-M. Coldefy avec R. Hanin, P. Guers, J. Topart...
Un procès entre deux journalistes à l'époque du maccarthysme.
22.45 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac. *La littérature érotique.*
Avec A. Pieyre de Mandiargues, Pierre Bourgeade, Jacques Laurent, Régine Deforges, Philippe Sollers, Patrick Grainville, Jacques Cellard, Laurent Dispot...
0.00 Journal.

Dimanche 1er juillet

9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe à Saint-Georges d'Oléron ; 12.00 Télé-foot ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Agence tous risques ; 14.20 Hip-Hop ; 14.35 Champions ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.00 Série : la Plantation ; 19.00 Sept sur sept ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Un papillon sur l'épaule.
Film de Jacques Deray.
22.10 Sports dimanche.
Émission de Jean-Michel Leulliot.
22.55 Journal.

ANTENNE 2

Jeudi 28 juin

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Chefs-d'œuvre du muet.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Vive la bureaucratie !
14.55 Tennis à Wimbledon.
18.00 Récré A2.
Latulu et Lireli ; Albator ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Le fond du problème.
D'après Graham Greene, réal. M. Leto.
Dernier épisode. Entre Louisa revenue de vacances et Scobie, la situation devient intenable. Le second ne veut pas perdre Helen, mais se sent coupable d'avoir trompé sa femme. Affaire de conscience à suivre.
21.45 Magazine de l'information : Bon appétit ...!
Le veau œstrogène, le poulet aux hormones, la dinde industrielle, le traitement des produits carnés, une enquête de Michel Honorin, Jean-Marie Le Quertier, sur l'hygiène alimentaire, auprès des services sanitaires, des fraudes, des douanes.
22.45 Histoires courtes.
« La combine de la girafe », de T. Gilou (20 minutes) ; « Le permis télé », de M. Jolivet.
(Lire notre article.)
23.15 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

Vendredi 29 juin

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
13.35 Chefs-d'œuvre du muet.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Sur quoi se brise une amitié ?
14.55 Tennis à Wimbledon.
18.00 Récré A 2.
Latulu et Lireli, Superbug (les vieux tacots).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Un seul être vous manque.
Réal. J. Doniol-Valcroze. Avec C. Spaak, D. Flamand...
Fin des aventures mélodramatiques d'une jeune veuve, Juliette, éprise de Guillaume l'architecte. Ses deux enfants, Isabelle et Mathieu, mettent à épreuve le nouveau bonheur de leur mère.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Femmes de caractère.
Sont invités : Colette Audry, (l'Héritage) *Jean Diwo* (les Dames du faubourg), *Annick Geille* (Une femme amoureuse), *Pascal Lainé* (Jeanne du bon plaisir ou les Hasards de la fidélité), *Brigitte Le Varlet* (Fontbrune).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : le Règne de Naples.**
(cycle Italie), film de Werner Schroeter.

Le prochain week-end

Samedi 30 juin

10.15 Antiope ; 11.10 Journal des sourds et des malentendants ; 11.30 Platine 45 ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : La planète des singes ; 15.10 Les jeux du stade ; 18.15 Les carnets de l'aventure (mont Saint-Elias) ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker. Spécial Georges Brassens.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Dimanche 1er juillet

11.00 Les chevaux du tiercé ; 11.15 Gym tonic ; 11.45 Récré A2 ; 12.00 Les voyageurs de l'histoire (Austerlitz) ; 12.30 Tour de France ; 12.45 Journal ; 13.20 Les nouvelles étoiles du cirque, ou le cirque de demain (4e concours international des bourses Louis Merlin) ; 14.15 Série : Les mystères de l'Ouest ; 15.05 Si on chantait ; 16.10 Feuilleton : Les amours des années folles ; 17.10 Dessin animé ; 17.20 Série : Les beaux messieurs de Bois Doré ; 18.50 Stade 2 ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Bali.
21.45 Faits divers : l'Amour sur place
de J.-P. Enard, réal. J.-P. Blanc. Avec P. Banderet, J. Bretonnière, C. Corsini, S. Coste...
22.45 Journal.
23.05 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 28 juin

13.30 Le Pays basque au présent
A l'occasion du Festival du film d'entreprise à Biarritz.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Ciné passion.
Emission de Marie-Christine Barrault.
20.40 **Cinéma : l'Œil du maître.**
Film de Stephane Kurc.
22.10 Journal.
22.30 Prélude à la nuit.
Etudes en forme libre de variations sur le deuxième mouvement de la 7e symphonie de Beethoven, de Robert Schumann, interprétée par Cyprien Katsaris, pianiste.

Vendredi 29 juin

13.30 Le Pays basque au présent.
A l'occasion du Festival du film d'entreprise à Biarritz.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.00 Les jeux.
20.35 **Vendredi : Nos plus longues vacances.**
Magazine d'information d'André Campana.
Un reportage de Michèle Mattei sur un village baptisé Sun City, aux Etats-Unis, où se retirent les personnes du troisième âge. Un village conçu pour les retraités aisés, avec une équipe de médecins, psychologues, sportifs, qui propose des activités adaptées.
21.30 Journal.
21.50 Bleu outre-mer.
Mariage longtemps ; Local rock, à la Réunion.
22.45 Prélude à la nuit.
MIDEM 84 : *Troisième quatuor* de Bela Bartok par le quatuor Pro Arte de New-York.

Le prochain week-end

Samedi 30 juin

13.30 Action ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30 Télévision régionale ; 19.55 Dessin animé : les Petits diables ; 20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
21.25 Plus menteur que moi, tu gagnes...
Emission de Pierre Sabbagh, animée par Jean Amadou.
Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.
22.10 Journal.
22.25 L'espace au rouge : l'Art et le Fer.
Emission de D. Kriwskowski, avec Michel Gérard, sculpteur, et Jean Prouvé, architecte (avec la participation du ministère de la culture).
23.15 Musiclub.
Concerto pour clarinette et orchestre, d'Aaron Copland, par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, avec Benny Goodman à la clarinette, sous la direction d'Aaron Copland.

Dimanche 1er juillet

18.30 Pour les jeunes ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Humour : Paul Hogan show.
20.35 De l'automate au robot.
A l'occasion de l'année Diderot.
21.30 Aspects du court métrage français.
« Première de classe », de M. El Glaoust et « Râ », film d'animation de marionnettes, de T. Barthes et P. Jamin.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Cécile est morte.
Film de Maurice Tourneur.
23.50 Prélude à la nuit.
« Semplicetto, a donna credi ? de G.F. Haendel, par Luigi Alva, ténor.

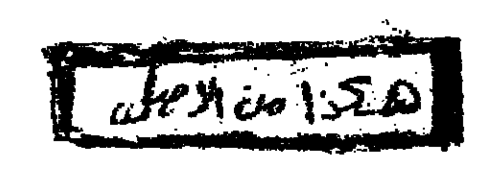
PÉRIPHÉRIE

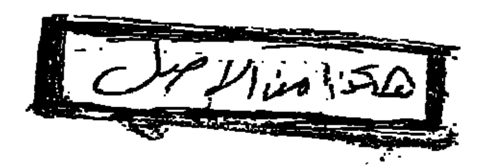
Jeudi 28 juin

- R.T.L., 20 h, Série : Des grives aux loups ; 20 h 55, *Dallas* ; 21 h 55, RTL-Plus.
- T.M.C., 19 h 35, Série : La vie de Berlioz ; 20 h 40, *Les affaires sont les affaires*, film de J. Dréville ; 22 h 5, Chrono : magazine automobile.
- R.T.B., 20 h, *le Tambour*, film de V. Schlondorff ; 22 h 15, Courts métrages belges ; 22 h 55, Emission politique.
- T.S.R., 20 h 10, l'Expo, vingt ans après ; 22 h 35, Athlétisme (en différé d'Oslo).

Vendredi 29 juin

- R.T.L., 20 h, Série : Quincey ; 20 h 55, Dynastie ; 21 h 55, *Nashville Lady*, film de M. Apted.
- T.M.C., 19 h 35, Dynastie ; 20 h 40, *la Belle Otero*, film de R. Pottier ; 22 h 30, Variétés : Club 06.
- R.T.B., 20 h, Nuances : la mesure de l'intelligence ; 21 h 30, Dernière séance – Hollywood Story : Chylitova Versus Forman, reportage de V. Chytilova.
- T.S.R., 20 h 10, Kojak ; 21 h 5, Variétés : la grande chance ; 23 h, la grande aventure du Living Théatre (l'après 1968).





A Ecouter

« La grande traversée »

● France Inter, les 23 et 24 juin, 13 h 15, 22 h 30 et 15 h le dimanche.

Dix-huit heures de programmes communs pour les soixante millions d'auditeurs de la Communauté des radios publiques de langue française (CRPLF), (du samedi 23 juin à 13 heures au dimanche 24 à 18 heures (heure française).

Du « Journal à quatre » au « Dimanche en balade » en passant par le Festival de Spa et la *Fête québécoise*, *France-Inter* (à laquelle se joignent les radios locales décentralisées de Radio-France), la société Radio-Canada, la Radio suisse romande et la Radiotélévision belge célèbrent sur le thème « La grande traversée », le 450e anniversaire du voyage de Jacques Cartier.

France-Inter se fait l'écho de cette *manifestation* en diffusant les programmes de cette communauté francophone. Le samedi 23 juin à 13 h 15, un grand prix du document d'information sera décerné pour distinguer un moment de radio exceptionnel ; de 22 h 30 à 23 h 45, retransmission des meilleurs enregistrements de jazz de l'année : chaque pays sélectionne et diffuse un concert, un extrait de disque et présente un jeune musicien « prometteur ».

Variétés, jeux, divertissements : quatre animateurs commenteront le Festival de la chanson française, en direct de Spa ; « L'oreille en coin » passera en revue l'actualité de la semaine des pays de la CRPLF ; la Radio suisse romande propose « Vous, c'est nous », un jeu-concours. *Comment les jeunes d'aujourd'hui vivent l'aventure ?* L'émission « Les nouvelles Amériques », le dimanche 24 de 15 heures à 16 heures, à travers les reportages de journalistes et animateurs des radios, tentera d'y répondre.

Le grand clown Sol conclura ces dix-huit heures d'émissions.

Festival Bach

● France-Musique à Toulouse, du 23 au 29 juin, de 7 h à 2 h du matin.

Après les escapades à l'étranger et les déplacements de printemps, France-Musique entame la série de ses pérégrinations estivalières en décentralisant son antenne à Toulouse, dix-neuf heures par jour, pendant cinq jours à l'occasion du Festival Bach.

Ils se mettront en quatre, et à quatre — les producteurs Gilles Cantagrel, Jean-Pierre Derrien, Stéphane Goldet et Jacques Merlet, — pour proposer chaque matin des émissions *faisant le point, par exemple sur* l'influence exercée par Bach sur d'autres compositeurs comme Mozart, sur les rythmes dans cette œuvre entre toutes, sur la symbolique dans la musique de Bach, et comment elle fut interprétée selon les époques, etc. *S'ils évitent le risque de couper* les cheveux en quatre, les auteurs de cette recherche à plusieurs voix auront gagné leur pari de théoriciens.

L'auditeur, quant à lui, pourra, de surcroît, au fil des magazines et portraits « locaux », rencontrer les figures musicales de la région, suivre *une promenade* guidée dans la ville de Toulouse ou encore se faire raconter l'histoire du Capitole, comme celle des fameux Jeux floraux. Sans compter les retransmissions prévues. Trois concerts par jour sont en effet proposés : à 12 h, à 18 h et en soirée, selon la formule bien connue du Festival d'Aix-en-Provence. Beaucoup de Bach en perspective, mais aussi un peu de jazz et un peu de musique contemporaine, avec notamment une œuvre de Luis de Pablo, enfin — en création à la Halle aux grains sous la direction de Michel Plasson — *« un hommage à Jean-Sébastien Bach pour piano et bande magnétique »* signé Carlos Roque-Alsina. — M. L. B.

Menu faste

● France-Culture au Festival de La Rochelle du 27 juin au 7 juillet, chaque jour à 10 h 50, 13 h 30, 16 h 3, 20 h 30.

Les producteurs du *programme musical de France-*Culture poursuivent, bien qu'on leur ait pratiquement coupé les vivres, leur apostolat au service de la musique d'aujourd'hui. En greffant ses programmes sur le Festival de La Rochelle, la chaîne s'assure, sans trop bourse délier, un menu pour le moins faste de retransmissions si l'on en juge par le nombre d'œuvres données cette année en création : de Dao à Radulescu en passant par Donatoni, Finzi, Ferrero, Lenot, Condé, etc. La seule partie à proprement parler coproduite par Radio-France sera l'opération *« Musique dans la ville » confiée* à des musiciens se situant aux frontières, sinon en marge des répertoires établis.

Pour le reste, c'est d'une transposition radiophonique des événements qu'il s'agira : on analysera, par exemple, le « phénomène instrumental contemporain » au cours des *ateliers animés successivement* par les interprètes invités (Alain Meunier, Gérard Caussé, Marc Marder, Christian Ivaldi, etc). Enfin, on suivra les 1er, 4 et 7 juillet, trois journées entières de « réflexion sur un courant musical ou un compositeur », la plus prestigieuse étant consacrée au compositeur anglais Michael Tippett, héros de la fête, dont le Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France *interprétera le Triple concerto pour violon alto et violoncelle.* — M. L. B.

Bandes de jeunes

● *France-Culture : Temps présent*, « les bandes d'adolescents », vendredi 29 juin, de 9 h 5 à 10 h 30.

Les bandes d'adolescents qui se sont construites en marge de la « normalité » du monde adulte doivent reprendre la place qui est la leur. Car s'il y a une grande différence entre les bandes de jeunes et les sociétés primitives, une certaine similitude existe : *initiations, mythes* ou rites. C'est le débat que propose Roland Auguet en accueillant, pour cette émission, Patrick Cingolani (sociologue), Henri Danon-Boileau (psychanalyste), Jean Monod (ethnologue)... Reste à voir comment un regard d'ethnologue (*si l'on entend* par ethnologie la science des groupes restreints) peut se combiner avec les données socio-économiques.

Radio-France Internationale

Parmi les magazines :

● *Carrefour*, dossier d'actualité, chaque jour à 15 h 15 : le lundi 25 juin, l'émission a pour thème l'insertion en France des travailleurs français d'*outre-mer ; le 26 juin*, les Églises d'Orient ; le *mercredi 27*, l'Himalaya ; le jeudi 28, Corneille et son temps ; *le vendredi 29, le* Centre méditerranéen de commerce international.

● *Intertropiques*, magazine du développement rural, samedi 23 à 10 h : Les problèmes de la pêche en Mauritanie à l'occasion de la Conférence internationale de la FAO sur le problème des pêches, qui se tient à *Rome du* 26 juin au 6 juillet.

● *Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières*, dimanche 24 juin à 14 h : Spécial cinéma philippin, à l'occasion d'une rétrospective à la Cinémathèque française, avec des interviews de *Mike de Leon*, Lino Brocka.

● *Arc-en-ciel*, mardi 26 juin à 21 h 45 : Histoire du Ramadan, avec Farid Laribi.

● *La mémoire courte*, mercredi 27 juin à 21 h 45 : L'invité est M. Brice Lalonde.

● *Parmi les émissions en langue étrangère*, signalons qu'à partir du lundi 25 juin RFI double ses émissions en langue russe. Cette deuxième tranche aura lieu tous les jours de 21 h 45 à 22 h 15 sur les ondes courtes 19 m : 15 190 kHz, 25 m ; 11 995 kHz, 31 m ; 9 605 kHz, 41 m ; 7 135 kHz.

France-Culture

SAMEDI 23 JUIN

7.00 Les parlers régionaux : le Cotentin.
7.45 Entretien avec... Christiane Singer (Les âges de la vie).
8.00 Les chemins de la connaissance : les visages du baroque (transfiguration du baroque, avec J.-R. Armogathe).
8.30 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : devenir scientifique et technique et devenir social.
9.07 Matinée du monde contemporain.
10.30 Démarches avec... Cl.-J. Philippe (« Le roman du cinéma »).
10.50 Musique : Portrait d'Alexander von Zemlinsky (et à 21 h 50).
11.30 Armagnacs et Bourguignons.
12.30 Chronique des livres politiques.
12.45 Panorama.
13.32 Le cri du homard.
14.05 Les samedis de France-Culture : *Jacques Cartier, autour et alentour* (à l'occasion du 450e anniversaire du voyage de J. Cartier au Canada).
17.00 *Images de la recherche* : la communication au CNRS (le concept de communication et les sciences (et à 19 h 25 : la communication comme instrument).
19.00 Revue de presse internationale.
21.50 Musique : portrait d'Alexander von Zemlinsky.
22.30 Images de la recherche : la communication au CNRS : le sens de la communication.

DIMANCHE 24 JUIN

7.00 Chasseurs de son : musique, danse et poésie.
7.20 Horizon, magazine religieux.
7.30 La fenêtre ouverte.
7.35 Le petit jardin (la vie dans un potager).
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 *Divers aspects de la pensée contemporaine* : l'Union rationaliste.
10.00 Messe *chez les franciscaines*, à Paris.
11.00 La radio sur la place : à Nice.
12.05 Le cri du homard.
12.45 Musique : libre parcours récital (en ce théâtre des enfants) (et à 16 h et 23 h).
14.30 Théâtre ouvert à Calais : « Leur unique château », d'A. Perry-Bouquet.
17.30 Rencontre avec... Lucien Bodard.
18.30 La cérémonie des mots : épopée du monde entier (2e).
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Albatros : Eduardo Sanguineti, une anthologie de la poésie italienne du XXe siècle.
20.40 Atelier de création radiophonique.
23.00 *Musique : libre-parcours récital* (B. Britten, « le Petit Ramoneur », spectacle monté par les enfants).

LUNDI 25 JUIN

7.00 Matinales : nouveauté musicale ; Japon : une nouvelle utilisation de l'informatique ; Pédagogie et jeu.
8.00 Les chemins de la connaissance : heurs et malheurs du cochon ; et à 8 h 33 : poétique de Lautréamont.
8.50 Echec au hasard.
9.07 Les lundis de l'histoire : écoles *historiques et enseignement de l'histoire.*
10.30 Le cri du homard.
10.50 *Musique* : les musiciens *français* contemporains (Guy Reibel) (et à 14 h 50 : Didier Denis et 21 h 50).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Avec ou sans rideau.
14.10 Un livre, des voix : « Priscella de Corinthe », de Flora Cès.
16.03 Arts et gens : images (Musée des arts décoratifs) ; à 16 h 45, vitrine ; à 17 h, œuvres-clés, clés du temps (la Renaissance en France) ; à 17 h 30, la radio sur la place, à Nice.
18.30 *Histoires insolites et contes cruels*, de Villiers de L'Isle-Adam (le plus beau dîner du monde).
18.25 Jazz *à l'ancienne.*
19.30 L'homme et l'informatique.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 *L'autre scène, ou les vivants et les dieux* : saint Ignace de Loyola et le discernement des esprits.
21.50 Les *musiciens français contemporains* : Gérard Garcin.
22.30 Nuits magnétiques.

MARDI 26 JUIN

7.00 Matinales : nouveauté musicale ; voyage *dans le nord magnétique ;* pédagogie et jeu.
8.00 Les chemins de la connaissance : heurs et malheurs du cochon ; à 8 h 33, poétique de Lautréamont ; à 8 h 50, au bord des étangs.
9.05 La matinée des autres : Marco Pallis, ou : découvrir un découvreur (comment devient-on bouddhiste ?).
10.30 Le texte et la marge : « les Yeux d'Irène », avec Jean Raspail.
10.50 Musique : black and blue (« Chasin' the Trane », une biographie de John Coltrane).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Présence des arts : le musée des beaux-arts de Rouen.
14.00 Présentation du musée Picasso, à l'hôtel Salé (à Paris).
14.10 Un livre, des voix : « Chroniques napolitaines », de Jean-Noël Schifano.
14.50 Musique : portrait d'Irmgard Seefried, cantatrice (et à 21 h 50).
16.03 *Les yeux de la tête : portrait de cire* (Michel Simon) ; à 16 h 35, Mardiscophilie ; à 16 h 45, moteur ; *à 17 h 15, l'autre rive* (les Géorgiens en France) ; à 17 h 40, terre des merveilles.
18.10 Le cri du homard.
18.30 Histoires insolites et contes cruels (sagacités grecque et chinoise).
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Sciences : histoire des origines (l'évolution du système nerveux).
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Dialogues franco-néerlandais : de la divagation, avec R. Kousbroek et R. Topor.
21.45 Lectures : Le Clézio.
21.50 Musique : portrait d'Irmgard Seefried.
22.30 Nuits magnétiques : la vie de bureau.

MERCREDI 27 JUIN

7.00 Matinales : nouveauté musicale ; voyages *dans le Nord magnétique ;* pédagogie et jeu.
8.00 Les chemins de la connaissance : *heurs et malheurs du cochon ;* à 8 h 33, poétique de Lautréamont.
8.50 Échec au hasard.
9.05 Recherches et pensée contemporaines : du machinal au neurone.
10.30 Le livre, ouverture sur la vie : « La nuit des Iroquois », de Nicole Vidal.
10 h 50 Musique : festival de La Rochelle (atelier Pierre-Yves Artaud) (et à 16 h 3 et 20 h 30).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Instantané, magazine musical : présentation du Festival de La Rochelle.
14.30 Services des tropes, de S. Roumette. Avec C. Pieplu, C. Nicot, P. Tornade.
15.35 En remontant le Saint-Laurent : la poésie québécoise d'aujourd'hui (french kiss).
16.03 Festival de La Rochelle : concert de l'Ensemble de solistes, dir. *L. Pfaff* (œuvres de Bartok, Ferneyhough, Carter, De Falla).
18.00 Le cri du homard.
18.10 *L'école des parents et des éducateurs* : comment réussir avec les profs de vos enfants.
18.30 *Histoires insolites et contes cruels* (le secret de l'ancienne musique).
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 *Perspectives scientifiques : la sociologie de la connaissance (Durkheim).*
20.00 *Les enjeux internationaux.*
20.30 Musique : Festival de La Rochelle... concert en direct de l'hôtel de ville : *œuvres de Dusapin, Heyn, Dillon,* Tippett et Dutilleux, par le Quatuor Arditi.
22.30 *Nuits magnétiques.*

JEUDI 28 JUIN

7.00 Matinales : Nouveauté musicale; Osaka XXIe siècle; Pédagogie et jeu.
8.00 Les chemins de la connaissance : heurs et malheurs du cochon ; à 8 h 33, Poétique de Lautréamont ; à 8 h 50, Au bord des étangs.
9.05 Matinée de la littérature.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : Festival de La Rochelle : Alain Meunier, violoncelle (et à 14 h 50 : concert A. Meunier, A. Planes).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Peintres et ateliers.
14.10 Un livre, des voix : textes de Diderot.
16.03 Méridiennes : adresse aux vivants ; à 16 h 10, La vie qui change; à 16 h 55, Paroles (Queneau) ; à 17 h, Persona (Danièle Lebrun); à 17 h 30, Partition; à 18 h 22, Intime conviction.
18.30 Histoires insolites et contes cruels (l'inconnue).
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : les plaquettes.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 « Jacob », d'Eve Dessarre. Avec J. Berger, R. Sensimon, R. Moffien.
22.30 Nuits magnétiques : la vie de bureau.

VENDREDI 29 JUIN

7.00 Matinales : nouveauté musicale; le Nô de Kurokawa.
8.00 Les chemins de la connaissance : heurs et malheurs du cochon ; à 8 h 33, poétique de Lautréamont.
8.50 Échec au hasard.
9.05 Matinée du temps présent : les bandes d'adolescents.
10.30 Le texte et la marge : « Pour l'amour de l'art », de Maurice Rheims.
10.50 Musique : Festival de La Rochelle... atelier, avec Gérard Causse, alto (et à 14 h 50 et 21 h 50).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.32 On commence... soliloque à La Rochelle; rencontres à Hénsson.
14.10 Un livre, des voix : « La porte du temps », de Pierre Daix.
14 h 50 Festival de La Rochelle : concert G. Caussé, A. Flammer (œuvres de Radulescu, Lenot, Masson, Monet, Condé, Stravinski).
16 h 33 Les rencontres de Robinson : avec J. de Romilly.
18.30 Histoires insolites et contes cruels (la légende de l'Eléphant blanc).
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : symphonie en sous-sol.
20.00 Histoire d'actualité : la fin de l'olympisme.
20.30 Emission médicale (en liaison avec l'émission de TF 1 diffusée le 27 juin) : le sport.
21.50 Festival de La Rochelle : le Quatuor Ivaldi interprète des créations de Donatoni et Finzi et « Quatuor avec piano », de R. Strauss.
22.30 Nuits magnétiques : la vie de bureau.

France-Musique

(France-Musique à Toulouse)

SAMEDI 23 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : « Hanns Eisler ».
7.03 Avis de recherche.
9.10 Les Provinciales : avec la participation des radios régionales et locales de Radio-France.
9.10 Carnet de notes.
11.05 Radio-Côte d'Azur : « le Couronnement de Darius », de Vivaldi, par l'Ensemble baroque de Nice, dir. G. Bezzina.
15.00 Désaccord parfait (en direct du musée des Augustins à Toulouse) : « Passacaille et fugue en ut mineur », de Bach ; avec M. Radulescu, X. Durasse, G. Cantagrel. A 17 h, concert : les « Passacailles » de Couperin, *Frescobaldi, Cabanilles, Buxtehude*, Kerll, Byrd, Bach.
18.02 Les cinglés du music-hall.
19.05 *Radio-Centre Bourges : Rencontre* avec Anne-Marie Deschamps et l'ensemble Venance Fortunat.
20.00 Radio Midi-Pyrénées.
21.00 Concert (en direct du réfectoire des Jacobins à Toulouse) : Concerto en *ré majeur* op. 3, n° 7, Concerto en ré majeur, transcrit pour clavecin par J.-S. Bach, de Vivaldi ; Concerto en ré mineur pour hautbois et cordes ; Concerto en ré mineur, transcrit pour clavecin par J.-S. Bach, par Marcello ; Première Suite pour orchestre en ut majeur, de Bach par l'ensemble The English Concert, dir. T. Pinnock.
23.07 Radio-Côte d'Azur : Printemps des arts de Monte-Carlo.
1.00 Jazz : Spécialités toulousaines.

DIMANCHE 24 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : *« Vaclav Talich ».*
7.03 Concert-promenade : œuvres de J. Strauss, Boerschel, Volker, Tchaïkovski, Sarasate, Steinbecher.
8.00 Cantate : de Bach.
9.10 Intégrales : musique de chambre de Fauré.
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts.
17.00 Comment l'entendez-vous ? « L'orgue : un monde à part », avec X. Darasse.
19.05 Jazz vivant : le quartette toulousain du *batteur Christian « Tonton »* Salut ; le quartette du trompettiste Eric Lalann.
20.04 *Une semaine de Toulouse.*
21.00 Concert (en direct du réfectoire des Jacobins) : Concerto en la mineur, Huitième Concerto en la mineur pour cordes de *l'Estro Armonico*, de Vivaldi ; Quatrième Sonate en trio pour orgue ; 1er mouvement, Soixante-seizième cantate, de Bach ; Concerto en ré mineur ; Quatrième Concerto en ré mineur de *l'Estro Armonico*, de Vivaldi, par l'ensemble The English Concert, dir. T. Pinnock, sol. W. Jansen, orgue.
23.00 Les soirées de France-Musique : Ex-libris ; les livres sur Gabriel Fauré ; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 25 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : « Fred Astaire »...
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des *musiciens* : « Bach à plusieurs voix ».
12.05 Concert : œuvres de *Rameau*, Boucourechliev, Bartok, Komives, Tchaïkovski, par l'Orchestre de *chambre national de Toulouse, dir.* G. Armand.
13.32 Musique légère : œuvres de Lancen, Gabaye, Liszt.
14.02 Repères contemporains : Jeunes compositeurs du Conservatoire de Toulouse ; J.-A. Mannis, C. Mennesson, F. Cornu.
15.00 « Toulousaines » : Histoire du Capitole de Toulouse ; à 16 h 15, Les carillons ; à 16 h 30, Toulouse et la musique du Moyen Age.
18.05 Concert : musique traditionnelle occitane (en direct du réfectoire des Jacobins).
19.00 L'imprévu.
20.00 *Le temps du jazz.*
20.30 Les muses en dialogue.
21.00 Concert (en direct de l'église-musée *des Augustins*) : *Prélude et fugue en* sol mineur, Fugue en la bémol mineur de Brahms, Fantaisie, de *Tunder* ; Passacaille en ré mineur de Buxtehude, Fantaisie, de Radulescu ; Trio en sol majeur, BWV 1027, Prélude et fugue en mi bémol majeur BWV 552, par Michaël Radulescu, orgue.
23.30 Les soirées de France-Musique : autour de « la Voix humaine » de Poulenc.

MARDI 26 JUIN

6.00 Musique légère.
7.10 Actualité du disque.
9.05 *Le matin des musiciens* : Bach à *plusieurs voix* — d'une rencontre Bach et Mozart.
12.05 Concert (« Les orgues de Theraube ») : « Messe des paroisses », de Couperin, par l'Ensemble Organum, dir. M. Pérès, *sol. M. Bouvard.*
13.32 Repères contemporains : Jeunes compositeurs du Conservatoire ; E. *Canat de Chizy, M. Kasai*, A. Caplet, A. Gentilucci.
14.30 Petites formes.
15.00 « Toulousaines » : Histoire du Capitole de Toulouse : Les grandes voix de la région ; à 16 h 15, Les carillons, à 16 h 30, XVIe, XVIIe et XVIIIe à Toulouse et dans la région toulousaine : œuvres de Bertrand, Boni, Bouzignac, Dupuy, Gilles, Lanes, Levens, d'Aleyrac.
18.05 Concert (en direct du réfectoire des Jacobins) : Œuvres de Mozart, Sauguet, Kodaly, par le Quatuor du Capitole, J. Drouet, M. Plasson, E. Cantor, G. Raugué.
19.00 L'imprévu.
20.00 Le temps du jazz : portrait d'un jazzman.
20.30 Premières loges : « Mignon » de Thomas, « Shéhérazade » de Ravel, « Depuis le jour » (acte III) de Charpentier, par J. Micheau, soprano.
21.00 Concert (en direct *du cloître des* Jacobins) : Prélude n° 1, Concerto italien, Gavotte en si mineur, *Toccata en ré mineur de Bach, par* J. Loussier, piano, V. Charbonnier, contrebasse, A. Arpino, batterie.
23.00 *Les soirées de France-Musique* : Jazz club (en direct de la Cave des Blanchets).

MERCREDI 27 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : « Josef Joachim ».
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Bach à plusieurs voix — les distributions rythmiques.
12.05 Concert : œuvres de Déodat de Séverac, Ravel, Fauré par H. Bentchouala-Golobitch, piano.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Byrd, Picchi, Merula, Frescobaldi, de Macque par W. de Leeuw.
15.00 Microcosmos.
17.00 Histoire de la musique.
18.05 Concert : Harmonie : musique sur des airs de Hummel, par l'Octuor du Capitole.
19.00 L'imprévu.
20.00 Le temps du jazz : Où jouent-ils ?
20.30 Musique contemporaine : magazine.
21.30 Concert : (en direct de la chapelle des Carmélites à Toulouse) : Prélude et fugue en sol mineur de Mozart/Bach, Sonate en trio n° 2 en ut mineur de Bach, Trio de Pablo, « Sinfonias » à trois voix de Bach par le Trio à cordes de Paris, sol. C. Frey, violon, M. Michalakakos, alto, J. Grout, *violoncelle.*
23.00 Les soirées de France-Musique : Transcriptions en tout genre ; à 1 h, *Poissons d'or.*

JEUDI 28 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : « Maureen Forester ».
7.10 Actualité du disque.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Bach à plusieurs voix, « des redécouvertes romantiques à la musique de l'avenir » : œuvres de Mendelssohn, Liszt, Brahms, Reger ; « le néo-classicisme dans tous ses *états » ; œuvres de Bach,* Szymanowski, Webern, Schoenberg...
12.05 Concert : Musique traditionnelle occitane.
13.32 Opérette-magazine.
14.02 Repères contemporains : Jeunes compositeurs du Conservatoire de Toulouse ; œuvres de Brophy, Garutti, Canat de Chizy, Durville, Bacri, Hurel.
15.00 *Toulousaines : Histoire du* Capitole ; les grandes voix de la région ; à 16 h 30, une dynastie *de facteurs d'orgue languedociens :* les Cavaillé.
18.05 Concert : « Les musiciens professeurs du centre d'études et de pratique de musiques anciennes » ; œuvres de Perzi, Frescobaldi, Vivaldi, Marais, Bach.
20.00 Le temps du jazz : le bloc-notes.
20.30 Concours international de guitare : œuvres de Rodrigo, Gramatges, Santorsola.
21.00 Concert (en direct de la chapelle des Carmélites) : Toccata, adagio et fugue, *Prélude* et fugue en ut mineur, Chaconne pour violon seul de Bach, Chaconne de *Bach/Busoni, Hommage à Bach de* Roque-Alsina, par C. Roque-Alsina, piano, S. Kuijken, violon, A. Isoir, *orgue.*
23.00 Les soirées de France-Musique : Autour de Déodat de Séverac.

VENDREDI 29 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : « Nikolaus Harnoncourt ».
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Bach à plusieurs voix — le labyrinthe ; œuvres de Bach, Webern, Berg, Boulez.
12.05 Concert : œuvres de Stamitz, *Lallier, Rossini, Herzogenberg*, Donizetti par l'Ensemble « Musique de salon ».
13.32 *Les chants de la terre.*
14.02 Repères contemporains : Frédéric Durieux.
14.30 Les petites formes.
15.00 « Toulousaines » : Histoire du Capitole de Toulouse ; les grandes voix de la région ; à 16 h 30, Monsieur Ingres de Montauban.
18.05 Concert : Œuvres de Monteverdi, Riccio, Bernardi, Schütz par les Saqueboutiers.
20.00 Concert : Suite Holberg de Grieg, Sérénade mélancolique pour violon *et orchestre de Tchaïkovski, Pièces* diverses de Kreisler, « Pomp and circumstance » d'Elgar, par l'Orchestre Radio-symphonique de Sarrebruck, dir. M. Janowski, sol. A. Rosand, violon.
22.15 Les soirées de France-Musique : Concert (en direct de Toulouse) ; œuvres de Bach/Schoenberg, Bach/Webern, Stravinski, Bach/Stokowski, *par l'Orchestre* national du Capitole de Toulouse, dir. M. Plasson ; à 24 h, Les nuits *de France-Musique.*

Classique

« Atmen Gibt das Leben », de Stockhausen

Une des œuvres les plus prenantes de Stockhausen, qui est l'évocation mystérieuse de la naissance de l'homme, de la vie et de la musique. L'humanité s'éveille lentement comme un dormeur de temps immémoriaux. Une longue respiration mélodieuse avec de petits cris, des interjections : « Ei, Eva... Och, Adam », d'où peu à peu naît cette phrase si profonde : « Le souffle donne la vie », sentence complétée par le musicien démiurge : « Mais seul le chant donne la forme. » L'homme sort de la glaise comme sous la main méditative du sculpteur, de quelque Rodin. La nuit des origines s'éclaire progressivement à travers ces mots prononcés avec stupéfaction, avec émerveillement par la foule des hommes appelés à l'existence.

Et puis la vie jaillit dans sa diversité foisonnante, sa richesse spirituelle, en une série de petites scènes où se côtoient les images religieuses, cosmologiques et scientifiques, des paroles de Socrate, du Christ et de Maître Eckhart, et de petits haï-kaïs. La poésie la plus fraîche s'allie à de grands regards prophétiques sur le monde et son devenir, jusqu'à cette ultime affirmation : « Dieu et l'âme ne sont pas étrangers l'un à l'autre, et aucune distance ne les sépare. »

Dans ces pages écrites de 1974 à 1977, pour chœurs, avec une belle coloration lointaine d'orchestre, c'est déjà le Stockhausen de *Sirius* et du grand « opéra de sept jours », *Licht*, qui est préfiguré. La troisième partie est dédiée à Marc Chagall et fut créée à Nice, au Musée du Message biblique, devant le peintre ravi : *« C'est plus Chagall que Chagall !... Je suis heureux, on dirait que j'ai bu une bouteille de vodka », disait-il en battant des mains.*

Ce disque, admirablement interprété par les Chœurs de la radio de Hambourg sous la direction du compositeur, est sans doute la meilleure et la plus douce, initiation possible à l'art de Stockhausen, prodigieux et profond poète de la musique de ce temps.

JACQUES LONCHAMPT

● *DG, 410.857.*


D.R.

« New York Second Line » de Terence Blanchard et Donald Harrison

Jazz

La première plage, qui donne son titre au volume, annonce, d'entrée, la couleur : celle du jazz le plus pur, qui est aussi celui de la relève — et il en ira ainsi jusqu'à la plage de la fin. Aucune concession à la variété à la mode : la pulsation est bien celle qui reste commune à des musiciens aussi différents par le style et séparés par le temps que King Oliver et Woody Shaw. Terence Blanchard (trompette) et Donald Harrison (saxophone alto), dont nous avions découvert le talent chez Blakey, au Festival de Nice, en juillet 1982, sont de la génération des Marsalis et viennent, comme eux, de la Louisiane. *New York Second Line* revendique tout le jazz et ne défend rien d'autre que lui, avec des accents de *brass band*, des allusions à *Rhythm-A-Ning*, une évocation brève de *I've Found a New Baby*, ou des fulgurations de musique *free*.

Terence Blanchard et Donald Harrison remuent quatre-vingts années d'une histoire dont ils ont pris possession, qui vit intensément en eux, et qui nourrit constamment leur invention. Dès le morceau initial, on pense au style bop, mais revu de façon originale dans la disposition des accords et l'expression des mélodies ; Lonnie Plaxico, le bassiste, aime faire les quatre temps, joue une partie assez indépendante, et introduit, à point nommé, la quinte diminuée monkienne sur laquelle va s'appuyer aussitôt Blanchard, comme si c'était un des éléments familiers de sa langue maternelle.

La trompette *(Doctor Drums)* et l'alto *(Subterfuge)* ont, l'un et l'autre, un très beau grave, mais c'est à peine si on ose le dire tant ils sont convaincants en tous registres. Ces artistes ont tout pour eux : le *feeling*, la générosité dans le son, un exceptionnel sens rythmique et une surcapacité de techniciens qui les laissent à l'aise quelles que soient les difficultés qu'ils se donnent à vaincre. Ces gens-là jouent en pleine décontraction et toujours pour le plaisir. C'est vrai aussi du drummer Marvin Smith et de cet étonnant pianiste de vingt-deux ans, Mulgrew Miller, particulièrment impressionnant dans *Oliver's Twist*, *Duck Steps* et *Doctor Drums*. Un disque réussi, de grande classe, et qui sera, pour le jazz d'aujourd'hui, un nouveau bain de jouvence.

LUCIEN MALSON.

● **George Wein Collection-Concord Jazz GW.3002. Distribution DAM.**

Cantates profanes de Bach

Ce n'est pas du Bach au « top niveau », mais la popularité des titres « à programme » et, d'ailleurs, les réelles qualités de la musique font passer ici sur les effets d'un comique qui n'était certes pas la meilleure arme de Jean-Sébastien. Le mariage des styles « bourgeois » et « populaire » fait ainsi l'intérêt de la savoureuse *Cantate des paysans* (qui recourt au patois saxon). Mais l'écriture s'affine et le goût s'italianise dans la *Cantate du café*, où un père fait reproche à sa fille de trop aimer le nouveau breuvage !

Bien évidemment, ces deux œuvrettes n'ajoutent pas grand-chose à l'image glorieuse du musicien de *Saint-Thomas*, tellement plus inspiré dans le grand cycle des cantates liturgiques. Dans la *Cantate du café*, surtout, on rêve à ce qu'aurait pu réussir un homme de théâtre comme Pergolèse sur pareil sujet. Il reste qu'à défaut de légèreté ailée à la napolitaine, la matière est fort agréable à écouter tout au long de ce disque, d'autant que l'interprétation du Linde-Consort insiste sur le bonheur baroque de la musique, avec une participation instrumentale qui joue à fond le jeu des timbres et des rythmes et, si l'on préfère, de la « sonorité d'époque » qui libère au mieux l'élan de la phrase. Rien ne pèse ici, au gré d'une approche associant toujours la notion de plaisir au souci d'authenticité historique. Et les voix solistes sont à l'unisson, avec les clairs aigus de Rosmarie Hoffmann (soprano), le chant impeccable de Guy de Mey (ténor) et surtout la présence et la conviction de Gregory Reinhardt (basse), qui, à l'aise dans la *Gemütlichkeit* profane comme dans la gravité religieuse, confirme tout le bien qu'il faut penser de lui.

ROGER TELLART.

● **EMI, 1467431.**

Mozart dirigé par Josef Krips

Joseph Krips est un des chefs d'orchestre qui, après la dernière guerre, contribuèrent le plus à la renaissance de l'Opéra de la capitale autrichienne. Il dirigea l'établissement de 1945 à 1950, et si, dans les années qui suivirent, sa carrière se déroula pour une large part en Angleterre et aux Etats-Unis, il continua à se produire régulièrement dans sa patrie, réalisant notamment, en 1955, un mémorable enregistrement de *Don Giovanni*.

Ce *Don Giovanni* vient d'être une nouvelle fois réédité, tout comme un non moins remarquable *Enlèvement au sérail* de 1949, lui aussi réalisé à Vienne. Et il en va de même d'autres œuvres de Mozart, sans doute le compositeur auquel Krips s'identifia le plus. Le retour de ces merveilles est dû au dixième anniversaire de la mort du chef, disparu à Genève en 1974. Voici tout d'abord un légendaire et fervent *Requiem* de 1950, avec la *Hofmusikkapelle* (les Petits Chanteurs de Vienne) : il parut à l'origine en deux disques 25 cm, puis rapidement en un disque 30 cm, et on le retrouve avec émotion.

De 1950 à 1954, Krips fut chef principal du Symphonique de Londres, et c'est avec cet orchestre qu'il grava en 1951 les *Symphonies n° 31 en ré (Paris)* et *n° 39 en mi bémol*, puis, en 1954, les *Concertos pour piano n° 23 en la* et *n° 24 en ut mineur* (avec le grand pianiste anglais Clifford Curzon, disparu en 1982). Dans la symphonie *Paris*, on peut préférer Beecham, mais, dans les trois autres ouvrages, on n'a probablement jamais fait mieux (cela vaut aussi pour le soliste).

Dans les *Concertos pour violon n° 4 en ré* et *n° 5 en la (1955)*, Krips dirige le Nouvel Orchestre symphonique de Londres, et donne la réplique au violoniste d'origine ukrainienne Mischa Elman, sans doute plus à l'aise dans le répertoire romantique que dans Mozart. Ce disque est moins précieux que les autres, mais Krips y est égal à lui-même. Là comme ailleurs, il ne sentimentalise ni n'alourdit Mozart. Il met en évidence la pureté de l'écriture et le côté allant du discours, ce qui ne l'empêche pas, bien au contraire, de situer cette musique entre le sourire et les larmes. Décidément, le style viennois dans l'interprétaion, cela existe.

M.V.

● ***Don Giovanni*, 3 d. Decca, 592 129.**
● ***L'Enlèvement au sérail*, 2 d. Decca, 411 674.**
● ***Requiem*, Decca, 411 682.**
● ***Symphonies*, Decca, 411 698.**
● ***Concertos pour piano*, Decca, 411 678.**
● ***Concertos pour violon*, Decca, 411 884.**

Une collection : « The Jazz Club »

Comme la collection « I love jazz », éditée par CBS — dont il a déjà été question ici, — la collection « The Jazz Club », publiée par Music for Pleasure, à Paris, est destinée (avec des textes introductifs français dus à Maurice Cullaz) à la clientèle des « grandes surfaces ». Ces volumes simples, présentés en portefeuille — à la manière des albums Impulse d'autrefois, — sont intéressants à divers titres. Ils font pénétrer le jazz dans des marchés où l'on n'avait pas l'habitude de le trouver ; ils l'apportent avec des commentaires éclairants et des renseignements phonographiques précis ; ils mettent surtout à la portée de chacun, pour une somme modeste (35 F et 40 F), une musique indispensable, pour une part largement populaire, et que beaucoup jugeaient, depuis quelques années, difficilement accessible, voire franchement inabordable. Voici, maintenant, la galette de jazz proposée au prix de trois paquets de café. Une misère.

Réconfortante constatation : à côté des noms illustres dont l'audience dépasse le petit îlot des connaisseurs, on voit apparaître d'autres noms, qu'on ne lisait jusqu'ici que dans la littérature des revues spécialisées. Ils accèdent désormais aux vitrines et aux tablettes du commerce géant. Et, entre les plages fameuses mais disparues des bons catalogues, se glissent parfois quelques surprises que les amateurs férus de discographie découvriront avec le plaisir du collectionneur. Pour l'information de tous, nous citerons deux douzaines de références, et, à titre d'exemple, retiendrons « Birth of Modern Jazz » (entendre : Birth of the Bop) de Bird et Diz, ou « Birth of the Cool », de Miles Davis, deux regroupements heureux, s'il en fut, d'œuvres fondatrices.

L.M.

● **Music for Pleasure (Thorn-EMI). Amstrong 1947-58 (78 139). Basie 1944-45 (64 865). Bechet 1945-49 (64 846). Kenny Clarke 1980-81 (64 848). King Cole années 40 (64 866). Bill Coleman 1973 (64 822). Miles Davis 1949-50 (80 798). Ellington 1953 (80 851). Garner 1942, 1949 (165 2401). Gillespie 1977 (64 825). Goodman 1938-1944 (64 869). Bobby Hackett 1944, 1959 (165 2371). Hampton 1977 (64 824). Hawkins 1945 (80 802). Woody Herman 1972 (180 4751). Earl Hines 1947, 1954 (165 2391). Glenn Miller 1940-42 (64 872). Mulligan-Prévin 1959 (64 844). Parker-Gillespie 1945 et Gillespie 1944-46 (64 847). Oscar Perterson 1959 (64 826). Django-Grappelli-Eddie South 1937 (78 140). Django 1940-50 (13 247). Art Tatum 1949 (80 800). Fats Waller 1942 (164 8671). Conçu, fabriqué et diffusé en France.**

« Nuits dans les jardins d'Espagne » par Alicia de Larrocha

A peine a-t-on mis en route ce disque que l'on se trouve miraculeusement en Espagne, saisi aux yeux, aux oreilles, aux entrailles, par cette chaleur, cette senteur, cette beauté uniques des « nuits d'Espagne », dans la sierra de Cordoue âpre et sèche, dans les jardins du Generalife gorgés d'eau et de parfums. Manuel de Falla, le mystique, exprime, de la manière la plus sensuelle et spirituelle à la fois, cette Espagne éblouissante qui lui colle à la peau et à l'âme par une transmutation prodigieuse *en sons*. Et lorsque, ensuite, on découvre Grenade, on a l'impression de la reconnaître, tant la musique a saisi l'intime du paysage, son essence. Personne aujourd'hui ne joue mieux Falla que Alicia de Larrocha, aussi profondément chevillée que lui à l'Espagne, comme en témoigne également la réédition de ses splendides *Goyescas* de Granados.

La seconde face du disque permet de découvrir la *Rapsodie espagnole* d'Albeniz, arrangée par Cristobal Halffter, et la *Rapsodie symphonique* de Turina, deux œuvres séduisantes qui ne peuvent cependant prétendre à la même grandeur cosmique que le chef-d'œuvre de Falla. Alicia de Larrocha est excellemment accompagnée par l'Orchestre philharmonique de Londres, dirigé par Rafaël Frübeck de Burgos.

J. L.

● **« Nuits dans les jardins d'Espagne », *Rapsodie espagnole*, *Rapsodie symphonique* : Decca, 440 289.**
● ***Goyescas* et *El Pelele* de Granados : Decca, 411 958.**

Ravel par Boulez

Un Ravel débarrassé du faux exotisme et des mauvais maniérismes qu'on lui fait souvent supporter, grâce à la direction de Pierre Boulez, qui semble réconcilier les inconciliables : la plus stricte rigueur métrique et rythmique avec le jeu des couleurs les plus subtiles, l'attention portée aux éléments les plus ténus d'un langage constamment changeant avec un sens aigu de la continuité du temps musical, le fondu de l'ensemble avec la précision du détail.

Evidemment, pareille conception exige des chanteurs plus de docilité que d'initiative. Trois d'entre eux, particulièrement familiers de cet univers, servent fidèlement l'esprit de cette musique et respectent au mieux les textes : Heather Harper, Jessye Norman et José Van Dam.

Programme parfaitement composé : *Shéhérazade*, *Trois Poèmes de Mallarmé*, *Chansons madécasses*, *Don Quichotte à Dulcinée*, *Cinq Mélodies populaires grecques*. Avec le BBC Symphony Orchestra et les solistes de l'Ensemble intercontemporain. Une réédition à ne pas manquer.

ALAIN ARNAUD.

Musique de chambre avec flûte de Beethoven

A Bonn et dans ses premières années viennoises, jusque vers l'âge de trente ans, Beethoven écrivit un assez grand nombre d'œuvres relevant du genre « divertissement » ou « musique de salon », ce qui fait curieusement de lui, par certains aspects, un compositeur beaucoup plus mondain que le Haydn de la même époque (Il faut connaître ces œuvres, car elles offrent aux interprètes un répertoire intéressant, et complètent utilement le portrait de l'auteur des neuf symphonies.

Le *Trio en sol majeur* WoO (« Œuvre sans numéro d'opus ») (37) pour basson, flûte et piano, composé en 1790 ou peu avant, à Bonn, pour le comte von Westerholt-Gysenberg, son fils et sa fille, qui jouaient respectivement des trois instruments mis à contribution. La fille était même élève de Beethoven. Ce dernier n'avait à l'époque pas vingt ans, et ce n'est pas par la concentration de pensée que cet ouvrage en trois vastes mouvements — et qui ne devait être publié qu'en 1888 — frappa le plus. Il est néanmoins, comme on dit, plein de promesses.

D'une tout autre trempe apparaît la *Sérénade* en six mouvements en ré majeur pour flûte, violon et alto opus 25, composée à Vienne vers 1795-1796. Les mouvements — menuet, scherzo, marche et autres, — sont tous bien typés ; nul autre que Beethoven n'aurait pu jeter sur le papier ce petit chef-d'œuvre.

Les interprètes sont Peter-Lukas Graf (flûte), Franco Gulli (violon), Bruno Giuranna (alto), Klaus Thunemann (basson) et Bruno Canino (piano).

MARC VIGNAL.

● ***Claves*, distr. Adda, D 8403.**

Vidéocassettes

Barbarella

● **Film français de Roger Vadim avec Jane Fonda, John Philipp Law, Marcel Marceau et Ugo Tognazzi. Edité et distribué par 3 M *France vidéo*.**

Barbarella affronte monstres et robots et se tire de toutes les situations inextricables grâce à ses charmes. Une saga érotico-spatiale, où Roger Vadim reste fidèle à la bande dessinée de Jean-Claude Forest, et la dernière apparition de Jane Fonda en « femme-objet » avant sa carrière dans le militantisme et l'aérobic.

Les Trois Jeanne

● **Café-théâtre enregistré au Théâtre Caumartin et interprété par Eliane Boeri, Martine Boeri et Chantal Pelletier. Edité et distribué par Cinéthèque.**

Je te le dis Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit est le grand succès du café-théâtre avec une carrière nationale et internationale impressionnante. Cette satire impitoyable de la misogynie est un petit chef-d'œuvre d'intelligence et de drôlerie.

Derrière la porte

● **Film italien de Liliana Cavani avec Marcello Mastroianni et Eleonora Giorgi. Edité et distribué par Cinéthèque.**

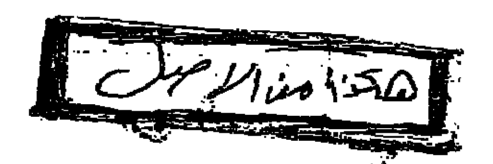
La passion violente d'une femme pour son beau-père. Liliana Cavani poursuit sa méditation provocatrice sur l'ambiguïté des sentiments et sa critique violente des valeurs morales.

Le choc des GTI

● **Une production de Vidéotest international distribué par RCV.**

Un banc d'essai de trente minutes, réalisé sous la direction de José Rosinski, passe au crible cinq voitures : trois modèles récemment apparus sur le marché (Golf et 205 GTI, Renault 11 Turbo) face à deux valeurs sûres (Ford Escort XR3 et Alfasud TI). Tenue de route, nervosité, consommation, les principaux critères de choix sont examinés aussi bien sur le circuit de Montlhéry que sur les petites routes normandes. Toutes les informations sont regroupées en tableau de synthèse à la fin de chaque séquence. Une initiative originale qui se présente comme la première d'une série de tests comparatifs.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.



Dimanche à midi

Les « ouverts ».

UN lecteur me demande des restaurants parisiens ouverts le dimanche au déjeuner, estimant qu'ils sont « de plus en plus rares ». Et il cite *Chez Michel* (rue de Belzunce) et le *Bistro 121* (rue de la Convention). Je lui ferai remarquer que les guides indiquent généralement ces ouvertures. Et que je ne pense pas que le nombre diminue, au contraire. Mais puisqu'en effet cette liste semble intéresser nombre de lecteurs, voici quelques bonnes adresses :

Dans le 1er arrondissement : *Prunier*. Dans le 2e : le *Petit Coin de la Bourse* et *l'Abbé Constantin*. Dans le 3e : *Coconnas*. Dans le 4e : *Bofinger, le Gourmet en l'Isle*. Dans le 5e : *Moissonnier, l'Ambroisie, le Villars-Palace*, avec aussi *la Tour d'Argent*. Dans le 6e : *Lipp*. Dans le 7e : *Cantegril, Chez Françoise*. Dans le 8e : *la Barrière des Champs, Baumann-Marbeuf, le Bristol*. Dans le 14e : *Chez Albert*. Dans le 15e : *le Restaurant du Marché*. Dans le 16e : *Morens*. Dans le 17e : *Baumann-Ternes, la Barrière de Neuilly, Chez Georges*. Dans le 20e enfin, *le Relais des Pyrénées*.

Bien évidemment, il ne s'agit là que d'exemples et la liste n'est pas limitative. Enfin, prenez la précaution de téléphoner avant pour vous assurer que le patron – *ou le personnel* ! – n'a pas, entre-temps, changé d'avis.

Une chose que l'on me demande aussi souvent, c'est une liste des restaurants offrant des salons, grands ou petits, pour réceptions, déjeuners d'affaires, dîners intimes. On sait les classiques : *Lasserre, le Taillevent, la Marée*... Ceux des grands hôtels, *Bristol* en tête. Les petits salons de *Prunier*, rue Duphot, comme ceux de *Lapérouse* sont quasi historiques. Salons également au *Vert Galant*, dans l'île de la Cité, que le fils Bos vient de reprendre en main.

Puis-je vous signaler que, à ses trois salons bien connus le restaurant *Chez Edgard* (4, rue Marbeuf, tél. : 720-51-15) vient d'en ajouter un quatrième, équipé pour les conférences, la vidéo et autres gadgets. On y présente trois menus (160, 190 et 200 F, vins et café compris, service en plus). Celui à 160 F propose par exemple : salade de haddock sur lit de mâche, brochettes d'agneau à l'orientale, brie de Meaux, parfait glacé au chocolat arrosés d'un coteaux d'Aix, Commanderie de la Bargemone.

Enfin, Jean-Pierre Coffe (*Chez Modeste*, 8, rue de Miromesnil, tél. : 265-20-39) vient d'aménager un ravissant petit salon (20/30 couverts) dans les tons pastels et avec accès direct sur un mini-feuillage fleuri. Il y propose deux menus (160 et 225 F) sans boissons ni service, location du salon : 300 F. Menu à 225 F : foie gras frais de canard, nage de poissons du jour, fricassée de rognons et ris de veau aux champignons des bois, charlotte aux fruits rouges et son coulis. Ce ne sont que des exemples, bien sûr, et le choix est large.

*

Du neuf à Vichy. Et il en était besoin. Jackie Muller, dont *le Violon d'Ingres* était la meilleure enseigne mais hélas un peu perdu en ville, la transporte dans les murs du restaurant du Casino. Si on lui laisse la paix, nul doute que son étoile Michelin, ses deux étoiles Bottin Gourmand et ses deux toques Gault-Millau feront des petits.

A Vichy toujours, *le Queens* (boulevard des Etats-Unis) va *rouvrir* avec une chef de cuisine : Christiane Fath, que nous connûmes au « Parc » de Villemomble. Une élève de Jacques Manière.

Que cela ne vous fasse pas oublier l'autre Dame d'Arc de Vichy, Marguerite, au « piano » de *La Fontaine* (à Creuzier-le-Vieux, 5 km, tél. : 31-37-45) merveilleuse petite boîte de campagne.

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

La Corbeille

Christian Viot vient de céder la place au jeune Jean-Pierre Cario (élève de Denis et revenu de Provence). Très agréable carte où j'ai retrouvé la terrine de légumes et les profiteroles d'escargots de Denis, un magnifique *bœuf à la ficelle sauce olivettes*, la daube de mouton avignonnaise mais aussi d'excellents poissons et des desserts « distingués » (l'île flottante au four à l'ancienne, par exemple). Amusants vins de Provence. On sert le soir après spectacle (23 h 15). Fermé le samedi et le dimanche. Ma note : 14/20.

● **154, rue Montmartre. Tél. : 261-30-87.**

Le Manoir normand

On y retrouve Rémi Pommerai (ex-chez Gorisse) troquant ici son pot-au-feu contre le morceau du boucher à l'échalote. *Régalé du feuilleté d'escargots au bleu d'Auvergne*, de la barbue aux poivrons. Les plats du jour sont agréables notamment la cotriade du vendredi, le rognon de veau berrichonne du mercredi. Cadre reposant. Fermé le dimanche. Ma note : 13/20.

● **77, boulevard de Courcelles. Tél. : 227-38-97.**

La Mitidja

Un nouveau maghrébin dans un très joli cadre. Et une très bonne cuisine : le couscous roulé main accompagne les brochettes diverses, les tajines multiples. La bstella (pastilla) sur commande est digne des princes des sables. Débutez par les bricks (ou breikas ou boureks) feuilletés aériens à l'agneau au thon et œuf, à l'œuf, aux crevettes, au saumon. Notez le couscous Mitidja (agneau, brochette, merguez, boulette) à 85 F. Et si vous hésitez entre les douze ou quinze vins d'outre-Méditerranée, choisissez le thé à la *menthe* (non *sucré surtout* !). *Ma note* : 16/20.

● **22, passage des Panoramas. Tél. : 508-16-07.**

Le Bistrot du sommelier

Ce sommelier est le jeune *Philippe Faure-Brac qui a su* choisir des vins (au verre où à la bouteille) de 9 à 33 F les 12 cl (ce dernier prix pour un admirable et rare condrieu côteau-de-Vernon 1982). Des entrées simples (salade de bœuf, panaché de jambons d'Italie, pommes de terre tièdes et filets de harengs, de 25 à 43), un plat du jour, une andouillette *Duval et le T'Bone steak* (de 50 à 60), fromages et desserts. On s'y *bouscule pour déjeuner* à la hâte, mais bon. C'est l'anti-néfaste-food et l'anti-wine bar prétentieux. Ma note : 12/20.

● **97, boulevard Haussmann. Tél. : 265-24-85.**

L. R.

Jeux

Les cartes du pouvoir

QUELLE mouche a donc piqué Jacques Bertin ? Appartenait-il à un chanteur-compositeur-interprète, ayant déjà onze disques à son actif, de créer un jeu de société ? Cet acte contrenature est pourtant né d'une activité très saine : la lecture quotidienne du *Monde*. *« Un soir, très tard*, raconte Bertin, *en parcourant les pages politiques, je me suis dit : « ils »*, [les dirigeants] des partis *ont vraiment l'air de jouer aux cartes... »*. *Le Politico* était né.

En voyant la boîte aux couleurs vives, en y découvrant des cartes format *« Caisse de communauté »*, on pense spontanément au *Monopoly*. Rien à voir pourtant avec ce jeu archicélèbre, sinon un clin *d'œil de temps en temps*. Dans le *Politico*, il n'y a ni pions ni parcours : l'essentiel se passe dans la tête. Et c'est beaucoup plus drôle, si on sait y mettre de l'humour.

Il faut quatre à huit joueurs, et au moins deux heures et demie devant soi. Quelques bouteilles ne font pas de mal, car on parle, on parle et on s'échauffe. Ce n'est pas *l'ambiance silencieuse* et feutrée du bridge ou du poker. L'idéal est de se prendre au jeu, de finir par s'identifier à *un chef* de parti, *d'être s'incèrement* choqué par les initiatives de ses alliés. Un irresponsable déclenche une crise gouvernementale alors que vous êtes justement en train de restructurer la sidérurgie...

La constitution du *Politico* s'inspire de la IVe République. *Chaque joueur personnalise un* groupe parlementaire et cherche à marquer le plus de points possible. Avoir une carte « premier ministre » permet de former un gouvernement, seul ou avec d'autres, à *condition de disposer d'une* majorité. Aussitôt formé, le cabinet est attaqué, avec des *« atouts »* ou des *« événements » qu'on* pioche à tour de rôle. Parmi les atouts d'attaque : motion de censure, grève, inflation, scandale financier, surenchère démagogique... Y répondent des atouts de défense : union nationale, échec de la grève, procès en diffamation gagné, propos lénifiants...

Les « événements » *du Politico* n'ont pas le style *« erreur de la banque en votre faveur »*. C'est plutôt : *« Votre conjoint s'enfuit avec le trésorier du parti... vous perdez un atout »*, ou : *« Si vous êtes au gouvernement, votre gestion parfaitement cynique et antisociale vous fait gagner trente points »*. Aucun nom propre, aucun nom de parti, mais certains « *événements* » rappellent quelque chose : *« Votre appréciation prudente sur le « bilan globalement positif » d'un pays voisin vous coûte quand même un atout »*. *Le Politico* prévoit même des pauses arrosées : *« Trêve des confiseurs. La partie cesse pendant cinq minutes. Les joueurs se retrouvent à la buvette de l'Assemblée »*.

Les rares jeux politiques qui existent s'arrêtent généralement à la prise du pouvoir. Le *Politico* va plus loin : quand on est au pouvoir, que fait-on pour y rester ? *« Dans ce jeu, les hommes politiques n'agissent jamais*, commente Jacques Bertin. *Ce sont les directeurs de ministère qui font marcher la République »*. Coalitions fragiles, trahisons permanentes, instabilité typique des régimes d'Assemblée. *Mieux vaut avoir un petit groupe parlementaire qui n'effraie personne et s'insère dans toutes les coalitions qu'un groupe très important auquel s'attaquent tous les autres.*

Mais si on se bornait à respecter la Constitution, ce ne serait pas amusant. Il y a donc des cartes qui bouleversent le jeu, genre *« pression de l'armée » ou « homme providentiel »*. Les joueurs ont même le droit de modifier les règles à tout moment, par un vote. Comme dans la réalité. Et, comme dans la réalité, il arrive que l'actualité soit très plate. Trente-neuf cartes-événements sont blanches : *« Il ne se passe rien »*. Mais une heure et demie après le *début de la partie, des « élections intermédiaires »* sont obligatoirement organisées qui relancent tout le processus : tentatives de coalition, vote d'investiture, coups bas, remaniements, démission, dissolution...

Est-ce le moment de lancer *sur le marché un jeu politique* ? Ne parle-t-on pas de tous côtés de « dépolitisation » ? Jacques Bertin pense, au contraire, qu'un déblocage s'est produit en France : *« L'arrivée de la gauche au pouvoir a dédramatisé beaucoup de choses. On peut maintenant rire de ces choses-là. »* Le succès de son jeu — *il le sait — sera incontestable* le jour où Georges Marchais (ou son successeur...) lancera au cours d'un débat télévisé : *« On n'est pas au* Politico *ici ! »*.

ROBERT SOLÉ.

● Politico, 120 F environ — Jeux T'M, rue Gay-Lussac Cidex 4, 33700 *Mérignac*.

Auto

Un bolide des familles



COMME Volvo, l'autre groupe suédois qui fabrique aussi des véhicules mais pas seulement des véhicules, Saab se porte bien. Longtemps cantonnée dans la fabrication de voitures de gabarit modeste, la marque s'est lancée avec bonheur dans la production d'automobiles plus familiales voici une quinzaine d'années. On discuta, à l'époque, l'esthétique de ces voitures trapues et d'une gaieté plutôt austère tournée plus vers un souci de longévité et de solidité que vers les concours d'élégance.

Après avoir en six ans, peu à peu amélioré *la silhouette* de ses modèles, notamment dans la gamme des 900, voici que va nous arriver une voiture tout à fait remarquable, du moins sur le papier car les essais routiers prolongés auront lieu dans les mois à venir. Il s'agit de la Saab turbo 9000 dont l'allure générale ne manquera pas de rappeler *extérieurement* la silhouette d'un modèle haut de gamme tout récent de la régie Renault.

La Saab 9000 est une berline à cinq portes et habitacle modulable de 4,62 mètres de long. Il s'agit, bien sûr, d'une traction avant à boîte cinq rapports et son moteur est le 2 litres turbo à quatre cylindres poussé ici à 175 chevaux avec quatre soupapes par cylindre et deux arbres à cames en tête. Il sort un couple de 27,8 Mkg — pas moins — à 3 000 tours par minute.

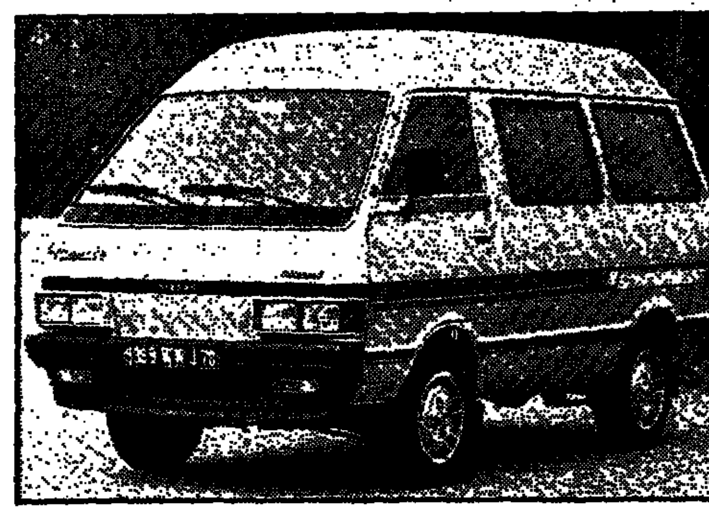
On peut considérer que, avec ses 220 km/h de pointe, cette nouvelle voiture est l'une des familiales les plus rapides que l'on puisse trouver sur le marché. *Il va sans dire que la clientèle* allemande est visée — libre de ses vitesses et de ses moyens financiers — par la marque, qui a en outre particulièrement soigné *le confort intérieur* et l'agrément de conduite de la voiture.

Notons que le groupe turbo-*compressé mis au point par* Saab accepte désormais l'essence sans plomb, à différents degrés d'octane, préfiguration de règlements européens *à venir. En ce qui concerne* la suspension, Saab en est resté à l'essieu rigide à l'arrière avec amortisseurs à gaz et barre anti-roulis. Les freins sont à *disque partout. Les consommations* sont données pour 6,6 litres à 10,5 litres aux 100 kilomètres selon l'usage que l'on en fait.

Il reste à voir si ces données théoriques se confirment à la route. Il reste aussi le prix à *fixer. Ce n'est pas pour tout de* suite.

C. L.

Conquête de l'espace



SEPT places avec banquette pivotante, trois portes, dont une qui coulisse à l'arrière, où l'on trouve aussi un hayon Nissan récidive avec sa Vanette dans ses modèles de loisir. Sa longueur est de 3,92 mètres, ce qui est court.

On trouve comme moteur le 1 500 cm3 à arbre à cames latéral, déjà largement utilisé par la marque, notamment sur sa série Cherry.

Toujours de la rigidité à l'essieu arrière et freins à disque devant pour des tambours à l'arrière. Alerte et légère, les 130 kilomètres à l'heure sur itinéraire approprié s'atteignent normalement pour une consommation d'environ 13 litres au 100 kilomètres. Il en coûte 70 980 F, ce qui est raisonnable, car, comme d'habitude chez les constructeurs japonais, un certain nombre d'options sont comprises dans le tarif.

C. L.

Philatélie n° 1849

TGV contre Transall

Les études approfondies effectuées *en 1980 ont fait pencher la* direction générale des PTT en faveur de la création d'un TGV uniquement postal.

Avec une capacité de transport postal déjà saturée sur les avions Transall avec 14,3 tonnes de *charge utile, s'ajoutant* au coût des carburants en hausse constante, comparé au 75 tonnes charge utile *et une économie d'énergie* considérable par le TGV, il n'y avait pas de place pour l'hésitation.

Le contrat d'achat de deux rames et demie (en réserve) de TGV a été signé par M. Louis Mexandeau, *le 24 septembre 1982*.

Pendant vingt et un mois, les concepteurs, ingénieurs, techniciens, de *la poste*, d'Alsthom-Atlantique, de Francorail et surtout de la SNCF, travaillèrent d'arrache-*pied, et depuis les derniers mois* les premiers essais ont commencé sur le réseau de Paris-Sud-Est.

Chaque rame du TGV *postal* comprendra, entre deux motrices, huit wagons (jaune postal) pouvant *transporter 350 conteneurs en acier* avec 65 tonnes de lettres, paquets et journaux.

La ligne desservira Paris-Mâcon-Lyon avec éclatement du courrier : à *Mâcon*, par route, vers *Dijon, Lons-le-Saunier et Bourg-en-Bresse* ; à *Lyon*, par route, vers Saint-Etienne et Annecy, Chambéry, *Grenoble, Valence ; par train* poste vers Avignon et Marseille ; *Avignon*, par train voyageurs vers *Nîmes et Montpellier ; à Marseille*, par train voyageurs vers Toulon et Nice.

Le TGV postal *sera opérationnel* à grande vitesse à partir du 24 septembre 1984, soit deux ans après *la signature du contrat*.

C'est donc pour cette raison, unique au monde dans les annales de *la poste, que sur le programme des* émissions de cette année se trouve un timbre destiné à souligner la *mise en service du TGV postal*.

La première rame de TGV...

...postal a été *présentée* à la presse au Centre tri Paris PLM, *par* M. Louis Mexandeau, ministre délégué chargé des PTT, jeudi 21 juin dernier dans l'après-midi.

Au cours de cette manifestation, M. le *ministre* a bien voulu dévoiler la première partie du programme des émissions de timbres en 1985, que *nous publierons prochainement*.

Gaston Bachelard...

... philosophe français (1884-1962) *est consacré « personnage* célèbre » dans ladite série 1984. Vente générale le 25 juin (28e/84).



2.00 F. + 0,40, gris, noir.

Format 36 X 22 mm. Dessin et *gravure de Jacques Combet. Tirage* : 3.000.000. T.-d. Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

— *23 et 24 juin* de 9 h. à 18 h., à l'hôtel de ville (salle du musée) à Bar-sur-Aube (Aube), « P.J. ».

— *23 juin*, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Bar-sur-Aube ; boîte aux lettres pour « P.J. ».

Calendrier des manifestations

⊙ 50200 Coutances (centre des Unelles), 23-24 juin. - Exp. phil.

⊙ 93250 Villemomble (théâtre G.-Brassens), 23-24 juin. - Salon philatélique cartophile.

⊙ 21200 Beaune, (lycée), 30/VI au 1er/VII. - Centenaire lycée viticole.

⊙ 03300 Cusset (moulin du Chambon), 23-24 juin. - 40e anniv. Jean Zay.

⊙ 75016 Paris (Parc des Princes), 27/VI. - Finale du championnat d'Europe du football.

⊙ 93130 Noisy-le-Sec, 29/VI. - Prologue du Tour de France cycliste.

⊙ 97400 Saint-Denis, 30/VI. - 1re étape du Tour de France cycliste.

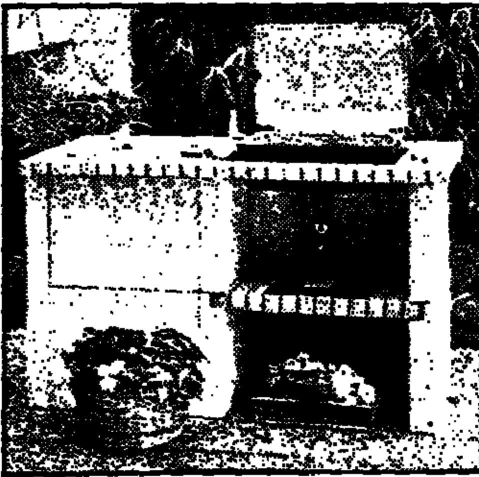
ADALBERT VITALYOS.

Maison

Cuisine au jardin

CERTAINS amateurs de gril*lades en plein-air souhaitent* — plutôt que de monter à chaque fois un barbecue portatif — installer à demeure un coin de cuisson au jardin.

Un gril, enchâssé dans un socle en pierre, sera à la bonne hauteur d'utilisation et ne risquera pas de basculer. Cette *stabilité est une* sécurité appréciable si des enfants, ou de nombreuses personnes, gravitent autour du foyer. Deux nou*veaux barbecues de ce genre sont* proposés cet été. L'un d'eux, vendu en kit, est réalisé avec des éléments en pierre reconstituée, taillée à la *main, qui ne craignent pas le gel*. Ce barbecue Siliroc mesure 1,44 m de long, 0,76 m de large et 0,86 m de haut. Il est fait de deux jambages *réunis par un plan horizontal ; un* bac à cendres, surmonté d'un gril, est inséré dans une dalle en matériau réfractaire. Ce barbecue « en dur » vaut 1 900 F environ.



Un appareil de cuisson Lilor est conçu *pour s'encastrer dans une* table-comptoir facile à réaliser en parpaing ou en brique (à acheter chez un négociant en matériaux) en suivant la notice de montage jointe au barbecue. Celui-ci est *alimenté par une bouteille de butane, dissi*mulée dans une niche à l'arrière de la construction. Le Lilor 620 utilise des laves volcaniques, chauffées par un brûleur à débit réglable, pour des cuissons sur le gril, à la broche *ou au four, en rabattant le couvercle* de l'appareil. Cette *mini-cuisinière de jardin* coûte 2 200 F environ ; elle est vendue dans les grands magasins, les jardineries et les magasins spécialisés.

JANY AUJAME.

● Siliroc-Soaf, BP 363, 44012 Nantes Cedex. Tél. : (40) 49-73-33. Indique ses points de vente.

Livre

Cent ans sur quatre roues

A *l'occasion de l'exposition* Cent ans d'automobile française au Grand Palais, les éditions Flammarion éditent un luxueux ouvrage de 360 pages, consacré à cette épopée.

Les différents constructeurs sont présentés par ordre alpha*bétique et les modèles les plus* prestigieux font l'objet d'une abondante illustration mettant le plus souvent les véhicules en *situation. La célèbre Bugatti* Royale est par exemple photographiée en extérieur et non dans une exposition.

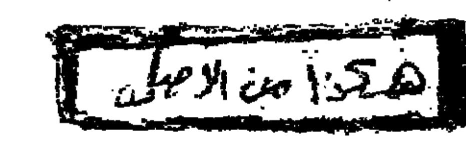
Outre une présentation de Jean Panhard et une longue préface historique de Michel Déon, des fiches techniques complètes retracent l'historique d'un modèle, agrémentées d'anecdoctes. Ainsi l'histoire de cette Amilcar 1100 (une six cylindres permettant d'atteindre 200 km/h) pilotée, lors de la coupe de l'âge d'or 1983, par son propriétaire, qui l'avait *acquise neuve cinquante-cinq* ans plus tôt.

Quelques *regrets* cependant, dans un ouvrage aussi complet. Des indications parfois trop rapides *donnent pour une étude* très avancée de Citroën le dessin d'esquisse d'un styliste du bureau d'étude. D'autre part, la chronologie *située à la fin du* volume offre une image un peu idyllique des modèles récents et ne présente pour la période 1980-1984 que l'Horizon de Talbot, la 205 GTI de Peugeot et la R 11 Turbo de Renault.

Malgré ces petites imperfections, *Cent ans d'automobile française* reste un ouvrage *agréable et passionnant* pour les amoureux d'une aventure dont la France fut dès l'origine l'un des pionniers.

D. H.-G.

● *Cent ans d'automobile française*, 360 p. Flammarion, 475 F.



Le look sport

Efforts en élégance.

APRÈS que Roland-Garros, avec ses quatre-vingt-dix heures de télévision, a canalisé l'attention des athlètes en tous genres, les tenues de sport débordent de couleurs. Les quelque trois millions de pratiquants du tennis vivent toujours au rythme de l'aérobic et de la planche à voile. Ces influences sont d'autant plus fortes que les professionnels de l'*habillement jouent à la hausse* les marchés de vêtements sportifs pour la femme et l'enfant, l'équipement du joueur masculin étant arrivé à saturation.

Sur le plan sociologique, 75 % des clubs sont maintenant municipaux, et leur clientèle cherche des ensembles à usages multiples. On assiste donc à l'entrée des formes et des couleurs à la mode sur les courts et à la floraison de tee-shirts, de débardeurs, de justaucorps à fines bretelles. Les *robes t-shirt*, les *tuniques* décolletées ou déstructurées se resserrent à la taille par un coulissage élastique ou une fine ceinture.

Les shorts s'arrondissent avec plus d'ampleur et de souplesse, en jersey ou en toile, ainsi que des jupes-culottes à mi-cuisse.

Si les unis des grandes marques multiplient les variantes primaires, les *pastels sont* subtils et élaborés, en rayures plus ou *moins espacées sur des* bases blanches. Les grisés doux ressortent, les chinés mêlés aux *teintes fondues* comme le vert jade ou le rose tendre, tandis que les débardeurs et polos *reprennent les dessins* masculins que choisiront les grandes femmes, les fabricants français n'ayant pas toujours réalisé l'importance des carrures musclées.

Le travail des tissus et des mailles ressort dans les modèles blancs, fripés, ajourés ou filetés, très raffinés. Le *coton domine*, apportant sa fraîcheur et sa facilité d'entretien en machine aux sportifs, avec les piqués de maille décidément irremplaçables, surtout *dans les belles qualités*. Le molleton apparaît timidement pour l'été, mais on le retrouvera pour la mi-saison et l'hiver.

Les accessoires *continuent* de séduire un plus large public. Les bobs protègent du soleil. Les bandeaux *empêchent* la sueur de couler dans les yeux et, surtout, d'embuer les *lunettes*. Les poignets *ne* sont peut-être pas indispensables. Les chaussettes multi-sports apportent une part de marché importante aux bonnetiers troyens qui rivalisent d'innovations techniques. *DD* offre un paquet double de *fines* chaussettes de coton à porter sous celles d'orlon à semelle-éponge (70 F).

La Hutte, quatre cent cinquante points de vente de plus de 1 000 mètres carrés à travers la France (*plus de deux mille* cinq cents magasins en Espagne, Autriche, Suisse, Allemagne), offre une carte d'assurance gratuite pour son matériel de sport, le groupe vendant quelque cent trente mille raquettes de *tennis* par an. Il dépanne pour la casse, le vol et la perte, le temps de la *réparation ou du séjour*.

Deux chaussures appartiennent à la troisième génération technique. La « Lendl compétition » d'*Adidas* à tige résille de nylon, renforts de cuir autour du pied et sur l'empeigne pour la stabilité et le maintien du pied, tandis que la semelle à amortisseur et intercalaire en mousse comporte un extérieur «en cuvette» de caoutchouc spécialement adaptée à la terre battue.

La *Nike* « Air ace » renferme une semelle à gaz comprimé dans du polyuréthane, apportant un effet de ressort *propulseur au moment de* l'impact. Pour le moment, elle est chère comme poivre. *Toutes deux sont traitées pour* se laver en machine, un des derniers développement américains.

La *difficulté en matière de* chaussures de tennis, c'est de trouver, à partir du 39, des modèles dessinés pour femme. *Ellesse* en propose de bicolores, à empeigne de nylon pastel et blanc. De bonnes jupes-culottes en coton rayé sont vendues 350 F environ dans les boutiques parisiennes de la marque, les hauts de 220 à 450 F (59, avenue Victor-Hugo; Forum des Halles; 137, *faubourg Saint-Honoré*). Chez *Lacoste*, Le crocodile montre ses crocs sur des hauts *sans col ni manches*, des shorts de seersucker rayé doublé d'éponge, 250 F et 280 F, en vingt-quatre coloris. A piquer au rayon hommes, un superbe cardigan de laine écru qui servira aussi en ville, 550 F (37, boulevard des Capucines; 82, avenue Victor-Hugo; 44, rue Saint-Placide). Les rayures à l'horizontale côtelées ressortent chez *Dorotennis* en robes portefeuille à culotte assorties et hauts unis débardeurs assez montants pour cacher un soutien-gorge, 198 F.

Le *Coq sportif* présente Noah sur le central en polo blanc à empiècement et manches rayées en coton, 190 F; short de polyester, socquettes à logo triangulaire, 30 F; chaussures *de cuir pleine fleur*, renforts de velours synthétique à doubles semelles, 325 F. *Ermenegildo Zegna* utilise la maille piquée en diagonale en superbes chemisettes à emmanchures confortables, dans une dizaine de coloris, 420 F; *en* unisexe, avec un bermuda à pinces pour lui, en coton blanc *uni ou gansé en contraste*, 450 F, 10, rue de la Paix.

Courrèges Sport Futur, 113, avenue Victor-Hugo, s'amuse à ourler de dentelle la culotte de son ensemble de coton pour le polo sans manches et la jupe en polyester à *taille coulissée*. *Révillon* a lancé, à l'occasion des Internationaux de France, sa nouvelle eau de Cologne « Double mixte », unisexe, revigorante et fruitée.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Couleurs du temps

Coquelicot, vert pomme.

ANIMÉE *par la sociologue* Françoise Vincent, la réunion du Fashion Group *sur les interférences entre* la mode et les transports confirme le rôle primordial de la *couleur dans la vie contemporaine*. En effet, l'œil, tout autant que l'ouïe, vibre aux rythmes de *la BD, de la télé et des vidéo*-clips, de sorte que le public tend à adopter des fétiches colorés, *symboles d'adhésion à des* groupes d'âges ou d'activités toujours en mouvement.

Le premier service public français *à se rendre à cette évidence* fut la RATP dès 1973. Depuis dix ans, elle perdait des passagers *chaque année*. La régie fait alors appel à l'agence de publicité Ecom Univas. Dès 1975, *l'image de marque s'améliore*, notamment avec le lancement de la carte orange, le coloris *alors en vogue pour les accessoires de cuisine*. Le «ticket-choc» jaune rayé de brun suit, et le succès de la campagne est tel que la régie devient « véhicule » de messages publicitaires sur le plan national. Les dernières études font apparaître que le concept « métro-boulot-dodo » *est nettement dépassé, soixante* pour cent des dix-huit millions d'utilisateurs quotidiens se ser*vant des transports en commun* aux heures de loisirs. C'est la raison du développement rapide de *la « boutique RATP » qui offre*, au Châtelet, cabas, t-shirts, voire sets de table et services de *petits déjeuners. En même* temps, l'animation des stations de métro est vue comme un dérivatif *à la violence, les stations* étant décorées d'harmonies de couleurs plus fortes.

La réflexion sur la couleur s'est imposée aussi chez Renault, qui a fait appel au coloriste Jean-Philippe Lenclos, professeur à l'Ecole des arts décoratifs et créateur de l'Atelier 3 D couleur (la couleur en trois dimensions). Il collationne les coloris du « mode de vie », tant pour le vêtement que pour la maison, *depuis* vingt ans afin d'en tirer des enseignements pour la décoration intérieure des voitures de la marque.

A partir de 1975, les palettes tendent à s'unifier sur le plan industriel. Mais, pour faire face à la concurrence internationale, il *fallait une gamme française*, comme au début des années 60 quand Renault fit appel à la *décoratrice Paule Marrot pour* « habiller » la *Dauphine* lors de son lancement sur le marché américain. Les suggestions et les harmonies douces ou chatoyantes *choisies par* Jean-Philippe Lenclos éclaireront bientôt les bicyclettes, les nouveaux *stylos ou les parois des autobus* réalisés par la régie : vert et blanc à Paris, gris trianon relevé de bleu ciel à Dijon entre autres.

Dans les champs, c'est à la couleur qu'on reconnaît son engin, à la fois « logo » de marque et point de repère : orange chez Renault, vert pomme chez Deere, *rouge chez* Massey Ferguson, blanc chez David Brown.

Autant de symboles qui se rejoignent, de la mode à la voiture. Après quelques années de grisaille, de noir et blanc, le *rouge coquelicot s'épanouit à* côté des roses forts. Les tons naturels ont toujours de fervents adeptes qui, *si l'on en croit* les analyses réalisées par le Fashion Group, se recrutent plutôt du côté des hommes.

N. M.-S.

Bigoudis

UN nouveau type de permanente sans ammoniaque, facilement applicable aux cheveux teints *et décolorés, apporte gonflant* et frisettes au cheveux courts et mi-longs qui, après une séance de pose inodore d'une demi-heure, se sèchent à l'air *et se coiffent* avec les doigts tout le temps des vacances.

Laurent Gaudefroy (6, rue de la Paix, 261-18-01) utilise le procédé allemand Goldwell, *premier du genre, à bigoudis de* plusieurs tailles, maîtrisant ainsi les épis et les volumes. A la fois spécialiste du chignon et des coupes de plage, il prévoit *un budget de 193 F pour* la coupe, 160 F pour la permanente et 27 F pour le shampooing.

Carita (11, faubourg Saint-Honoré, 265-79-00) propose son propre cocktail avec la pose de bigoudis en zigzag ou *en quinconce, selon l'effet* désiré, à partir de 300 F. Un lait capillaire non décapant donne du brillant après une douche à l'eau douce, 62 F. La *coiffure se lisse éventuellement* à la gomme maison, 36 F le tube.

Jacques Dessange utilise «Lélia», de *L'Oréal*, avec de très amusants bigoudis *rollers* rouges, bleus ou jaunes, appelés à connaître un *immense succès tant* auprès des coiffeurs que de leurs clientes. Son école de coiffure, 51, *rue du Rocher à Paris*, dans le huitième arrondissement (249-19-04), reçoit gratuitement les jeunes en démonstrations de coupes et de perma*nentes, Mieux vaut téléphoner* pour prendre rendez-vous.

Peau de pêche

AVOIR bonne mine, c'est très possible : une *excellente crème* d'*Helena Rubinstein* y pourvoit. Sa formule, très avancée sur le plan technologique, la protège des agressions des rayons *ultraviolets, tout en la fortifiant* et en la nourrissant comme une crème de nuit. «Ville et sport» *existe* en naturel et en trois versions teintées, du rose au *bronze, suivant les degrés de* hâle souhaités. Fine et pénétrante, elle est facile à appli*quer, non grasse, et remplace* avantageusement en cette saison les fonds de teint. Parmi les crèmes de jour teintées, *Christian Dior, Charles of the Ritz, Revlon, Guerlain* et *Shiseido* se signalent par leur qualité, tandis qu'*Estée Lauder* vient de sortir une ombre à paupières résistant à l'eau de *mer*.

Les produits de soins ne s'appliquent pas qu'aux *femmes. Aramis*, le précurseur américain, en est à sa *deuxième gamme* de produits de toilette et de capillaires pour hommes. *Paco Rabanne*, architecte avant de se lancer dans la haute couture et la parfumerie avec le succès que l'on sait, crée «Soins pour homme», dans une présentation simple *et pratique de tubes gris contenant* les six produits de base alliant les dernières recherches de la technologie cosmétique.

Pour maintenir la peau *douce, une émulsion* gommante et purifiante. Le gel astringent laisse le visage propre et tonifié. La crème protectrice après-rasage est un *modèle du genre. Un produit* protecteur et nourrissant ralentit la formation des rides. Enfin, la crème de plein air teintée est aussi une émulsion solaire plus *facile à appliquer que l'auto*-bronzant.

Dior et fils

METTANT en œuvre son plan de croissance de vêtements de haut de gamme, Christian Dior vient *de signer un accord avec la* société Petit Bateau-Valton SA portant *sur* la fabrication et la distribution des deux gammes Baby Dior et Christian Dior *Junior pour filles et garçons*, de la naissance à douze ans.

Fabriquées en France, au rythme de deux collections par an, ces lignes seront diffusées *dans tous les pays du Marché* commun, la Suisse, l'Autriche, les pays scandinaves et le Moyen-Orient. Elles seront présentées à Florence en janvier 1985 *et au Salon* de la mode enfantine de février prochain. On les trouvera donc dans les points de vente spécialisés à partir de la rentrée 1985.

N. M.-S.





Un pont rendu aux siens

Institut - Louvre : on retraverse.

DÈS le 27 juin sera rendue officiellement aux Parisiens et aux touristes la passerelle des Arts, un des plus beaux lieux de promenade, un des plus agréables observatoires de la ville, liaison entre la rive gauche et la rive droite de la capitale, entre l'Institut et le Louvre.

Endommagée par les chocs répétés des convois fluviaux, et en partie détruite par le dernier en 1979, interdite depuis cinq ans à la circulation piétonne, la passerelle est aujourd'hui rouverte au public. Elle doit son nom à la nouvelle appellation de «palais des Arts» donnée au Louvre sous la Révolution. Elle fut conçue en 1801 par Louis Alexandre de Cessart, qui dessina un ouvrage en fer pour les arches et en bois pour les piles. Ce pont, qui était à péage, fut réalisé de 1802 à 1804 par Jacques Lacrois Dillon, ingénieur italien, en fonte sur des piles de maçonnerie – avec neuf arches. Ce fut le premier pont de fonte en France et il fut pendant longtemps un modèle d'utilisation du métal dans la construction des édifices publics.


LUC PERENOM/RUSH

L'importance de cette construction dans l'histoire de l'architecture métallique et sa place dans l'image familière de la capitale expliquent la véhémence du débat qui s'est ouvert sur l'opportunité de la reconstruction de la passerelle et sur la nature du projet qu'il convenait d'adopter.

Le principe de cette reconstruction était contesté tant par les partisans d'une réparation de la passerelle en son état actuel que par ceux qui conseillaient sa suppression pure et simple. Un état d'expertise en 1976 révéla la fragilité de la structure et la mauvaise qualité du matériau. Même réparée, la passerelle ne pouvait résister ni à un nouveau choc frontal ni à une surcharge de piéton. Ne valait-il pas mieux la faire disparaître? D'autant que certaines critiques esthétiques avançaient que le pont interposait une coupure au centre d'un bassin où se donnaient de nombreuses fêtes au temps de la monarchie, dont il serait agréable de retrouver l'ampleur.

Finalement, la Ville de Paris et le ministère de l'environnement et du cadre de vie ont estimé qu'il fallait d'abord considérer le grand attrait d'une liaison piétonne directe entre la cour Carrée du Louvre et la place de l'Institut et l'attachement du public à cette passerelle indispensable au paysage parisien.

Le principe même de la reconstruction étant admis, restait le problème de la conception d'un ouvrage qui permette une certaine amélioration de la navigation fluviale et conserve l'aspect architectural et la qualité de l'ancien pont des Arts.

Parmi diverses solutions, celle d'une *«reconstruction de la passerelle dans un caractère identique mais à sept arches seulement»*, au lieu de huit précédemment, dans l'alignement de celles du Pont-Neuf, fut adoptée.

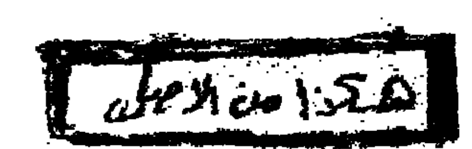
Le projet d'exécution du nouveau pont a été confié par la Ville de Paris à Louis Arretche, qui a conçu un ouvrage gardant presque inchangé l'aspect familier de l'ancien pont et retrouvant certains caractères de la passerelle d'origine dénaturée au fil du temps. L'ouvrage a sept arches symétriques de 22 mètres de portée. Ce dispositif permet un élargissement de 3,40 mètres du passage ouvert à la navigation.

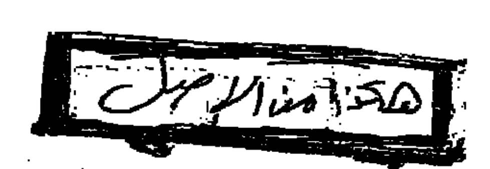
Les caractères essentiels sont respectés : horizontalité du pont; son niveau supérieur est maintenu à la cote de l'ancien pont; forme circulaire de l'arche qui maintient l'allure des premiers ponts de fonte; conception générale de l'ossature métallique réalisée en acier à la place de la fonte; le revêtement est un plancher de bois massif comme à l'origine; les lampadaires sont replacés au droit des piles, les bancs également.

Les accès à la passerelle depuis les quais du Louvre et de Conti seront architecturés.

La réalisation de ce projet a débuté dès le printemps 1982. La conception de la nouvelle passerelle a été replacée dans un contexte plus ambitieux visant à mettre en valeur, à terme lointain, l'ensemble des abords du palais de l'Institut – notamment en le libérant le plus possible du trafic automobile. Après quelques retards, la passerelle des Arts est libre d'accès depuis mai, et s'inscrit désormais comme symbole même de la défense du patrimoine.

ELIZABETH DUVAL.





Le Monde

Aujourd'hui

RENÉ BURRI/MAGNUM.

Un photographe sous les feux de la guerre, page II

Supplément au numéro 12258. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 24-Lundi 25 juin 1984.

René Burri, *de l'agence Magnum, expose au palais de Tokyo ses trente années de photo-journalisme. Il*

Un homme de paix par temps de guerre

« Même sous le feu, le photographe doit rester lucide, exprimer une idée. »

NÉ à Zurich en 1933, René Burri est président de la fameuse agence photographique Magnum-Europe, où travaillent notamment Bruno Barbey, Raymond Depardon, Eliott Erwitt, Guy Lequerrec, Martine Franck. Il expose actuellement à Paris ses trente ans de photojournalisme (1).

Parallèlement, et sur le même thème, il vient de publier un ouvrage qui prendra place parmi les classiques du genre : *One World* (2). Il nous parle de photojournalisme et du métier de photographe de guerre.

∴

« Vous avez réussi à faire votre premier reportage de guerre tout en restant en Suisse. Vous étiez au service militaire. Mais considérez-vous ces photos comme de véritables photos de guerre ?

– Tout à fait. J'avais mon premier Leica. J'ai tout photographié. La gare, les mères qui accompagnaient leurs fils, la caserne, les manœuvres. La simulation du tir ne se voit pas sur l'image, et le commandant nous criait : *« Vous êtes morts ! »* J'ai donc photographié la mort, tout en prenant conscience du pouvoir de l'appareil. Au service militaire, j'ai creusé, façonné, mon identité de reporter. Le commandant était intéressé, il utilisait mes images pour son journal, mais d'autres cadres s'opposaient à ma double activité de militaire et de photographe. Avec ce reportage, j'ai obtenu ma première publication à l'étranger, dans un journal américain. A la fin des cinq mois, j'ai aussi vendu beaucoup de photos aux soldats. J'ai trouvé ça extraordinaire ; mes parents me voyaient photographier, en Suisse, les mariages, les baptêmes, c'était ça leur vision du métier ; mais j'avais bien d'autres images dans la tête. Cette période, c'était donc du photojournalisme, la réalité.

– Sur une de ces photos, on voit même un soldat tomber avec son fusil, le regard angoissé, la bouche ouverte ; elle ressemble étrangement à la fameuse photo de Robert Capa : le combattant de la guerre d'Espagne fauché par une balle.

– J'achetais *Life* tout le temps, à cette époque. Pour un jeune photographe, c'était le meilleur moyen de vivre l'actualité, de voyager tout en restant à Zurich. J'ai dû voir l'image de Capa ; inconsciemment, elle m'a influencé.

– Quand avez-vous pris conscience que vous n'étiez pas seulement un photographe, mais un photographe suisse ?

– C'était en 1956. David Seymour, de l'agence Magnum, m'a appelé : *« Tu as un passeport suisse, tu dois partir tout de suite pour l'Egypte. Nasser a pris le canal. Toi, tu n'auras pas de problème. »* Là-bas, on m'a pris pour un Anglais ou un Français, et j'ai été arrêté. Seymour, lui, a été tué par une mitrailleuse égyptienne...

– De nombreux photographes sont d'ailleurs morts à la guerre. Seymour, mais aussi Capa, Caron... morts l'appareil au poing. Etes-vous un combattant ?

– D'une certaine façon, oui, car je considère l'appareil photo comme une arme. Pendant mon service militaire, à la fin d'un exercice, chacun devait montrer son arme, en l'air. Moi, j'ai levé mon Leica. Chaque fois qu'on me photographie dans le dos, qu'on me vise, je le sens. A la guerre, dès que l'on travaille au télé-objectif, on se fait tirer dessus. Prendre une photo de guerre, c'est prendre le risque de la louper et de se faire descendre.

– Dans le film *Under Fire* de Roger Spottiswood, le photographe « shoote » tout le temps, le plus souvent avec un moteur, comme un fusil à répétition (voir la chronique cinéma en page XVI).

– Il faut parler de ça, c'est important. Photographier, ce n'est pas uniquement déclencher, c'est bouger, cadrer, aller très vite. Entre le moment où je décide de prendre une photo et le moment où elle est faite, il se passe une demi-seconde. Je fais la mise au point avec la main. L'œil est concentré sur le cadrage. » *(Il se lève, prend son appareil et fait une démonstration.)*

» C'est encore plus vrai à la guerre : lorsqu'on te tire dessus, tu réponds de la même manière. Tu shootes. A Budapest, en 1956, un photographe de *Life* a fait des images d'une fusillade. Elles étaient floues comme s'il avait pu capter la mort. Et il a continué de shooter en pleurant. Sa seule défense devant l'horreur, c'était de déclencher sans cesse, sans réfléchir, retranché derrière l'appareil.

– Pour photographier un conflit, vous utilisez un moteur ?

– Non. Je crois au contrôle du photographe sur ses images.

– Et la peur ?

– Je n'ai jamais paniqué sous les bombes. Lorsque je photographie, le danger le plus terrible je ne le vois pas. En fait, la seule fois où j'ai eu peur, je me trouvais sur un petit bateau, au large des îles Malouines, en pleine tempête. Je faisais un reportage sur les Falkland deux ans avant la guerre !

» La peur, ce n'est pas le problème. Au contraire, il faut lutter contre l'envie d'aller trop loin. Ceux qui sont morts à la guerre retournaient, fascinés, sur les mêmes terrains de bataille, avec le sentiment que les balles ne pouvaient les atteindre.

» Quand j'étais plus jeune, pour ne pas aller trop souvent sur des coups, je m'enfermais chez moi et je cachais la clé. Finalement, le plus souvent, j'y allais quand même ; c'est comme une drogue. Avec son appareil photo, quand ça chauffe autour de soi, on prend conscience du danger quand c'est trop tard. C'est comme une lueur de lucidité dans la brume. Je me suis trouvé un jour dans un hélicoptère. On décollait ; en bas, on nous tirait dessus. Le plancher était en aluminium, c'était comme du carton, on pouvait nous tirer comme des lapins.

» Au Vietnam, en 1963, les nuits étaient belles. Je ne voyais que les cinémas, les putains, les rues, la vie. J'avais trente ans. Je faisais du stop-hélicoptère, je vivais les combats comme dans *Apocalypse Now*, j'aurais pu entendre *la Walkyrie*. Un jour, sur le terrain, au milieu des bombardements, un reporter s'est mis à hurler, comme fou. Plus tard, je lui ai demandé : *« Tu fais des photos ? »* Tout en secouant négativement la tête, il a relevé son pantalon et en me montrant une jambe de bois, il m'a simplement dit : *« Dien-Bien-Phu. »* Ça m'a refroidi.

– Dans votre livre, *One World*, toute une partie concerne la photographie de guerre. Or on ne voit ni sang, ni mort, ni violence sur vos images. Et pourtant, c'est la guerre, on la sent.

– Le problème est de savoir ce que l'on veut exprimer. Je suis sûr qu'en montrant la balle qui tue le soldat, ou le charnier, je n'ai rien expliqué, rien montré. Je ne suis pas plus proche de la vérité du conflit, je n'ai rien dit, rien éclairci.

» Pendant la guerre de six jours, en plein désert, j'ai vu sortir du sable une main, noire. La photo aurait été publiée dans le monde entier. Je n'ai pas pu la faire. Je voudrais, avant cette position finale, comprendre ce qui se passe ; c'est difficile, parfois illusoire. Car même sous le feu, même lorsque le temps est très limité, le photographe doit réfléchir, rester lucide et exprimer une idée.

» Pourtant, il m'arrive de ne pas pouvoir rendre en images ce que je vois. Je pense au Liban ; j'étais sur la route avec des troupes de l'OLP, sous les bombardements. Je pourrais facilement décrire l'événement par écrit. Je n'ai pas pu l'expliquer avec des images. C'est très difficile de photographier un bombardement.

– Le reporter d'*Under Fire* accepte de photographier le cadavre du guérillero pour faire croire qu'il est vivant. D'une certaine façon, il lutte contre la dictature – celle de Somoza au Nicaragua dans le film. Auriez-vous fait cette photo ?

– Non, c'est casse-gueule. Il m'est arrivé de défendre des gens qui se faisaient tabasser par la police ou l'armée ; mais je ne prenais pas de photos, j'agissais. Je n'ai jamais cru qu'il faut s'engager, prendre partie pour un camp pour faire de bonnes images. Ce que je fais, instinctivement, c'est de me placer passivement du côté du plus faible, pas obligatoirement du plus pauvre.

» En revanche, il m'est arrivé de perdre le contrôle d'une photo. Par exemple, j'ai fait beaucoup de portraits du « Che » à La Havane. Comme beaucoup de gens, j'étais séduit par ce Robin des Bois. A sa mort, le *New York Times* a publié une de mes images où il faisait très Jésus-Christ. Mais il y a surtout un autre portrait où on le voit le visage triomphant, le cigare au coin des lèvres, pointé en l'air. Cette photo a fait le tour du monde. A Cuba, ils en ont tiré des affiches de propagande, placées dans les lieux publics. Je l'ai même retrouvée sur des coussins aux Champs-Elysées. Là, je ne peux plus rien faire...

– Sans aller jusqu'à ce point extrême, vos images sont couramment manipulés par la presse ?

– C'est le point vulnérable et les photographes eux-mêmes ne sont pas entièrement innocents. Henri Cartier-Bresson s'était battu dans les années 50 pour le respect de l'image en interdisant le recadrage de ses photographies et en imposant le respect de ses légendes. Dans les années 60, sous l'impulsion de jeunes photographes français, il y a eu une sorte de fuite en avant. Il fallait ramener le scoop à tout prix, n'importe quoi. Et il s'est trouvé des journaux pour attiser la concurrence des photographes et acheter les images qu'ils « découpaient » comme ils voulaient.



XAVIER LAMBOURS

– A partir de quand avez-vous décidé de vous démarquer de cette photo d'actualité pure, cette photo-événement ?

– Très vite ; avec l'arrivée de la télévision. La guerre du Vietnam a donné ses heures de gloire à un journal comme *Life* dont on attendait toujours les images. Le photographe était un baroudeur mythifié, adulé, une sorte de Don Quichotte. Aujourd'hui, on attend devant sa télé des images du Liban. Les Libanais parleront devant la caméra car c'est leur moyen de communiquer avec le monde extérieur.

» Vénéré au Vietnam, aujourd'hui, avec mon appareil, je suis devenu l'espion. Pire, on me demande souvent – même en France – à quelle chaîne de télé j'appartiens parce qu'il y a beaucoup de photos aux journaux télévisés.

» Dès 1959, j'ai senti cette évolution. Je revenais de Chypre avec mes images de l'archevêque Makarios rentrant au pays. J'étais à l'hôtel, fatigué, en train d'écrire les légendes de mes photos. Je regardais la télévision, et qu'est-ce que je vois ? Les événements de Chypre ! Je me souviens, ça a été un choc, je me suis levé, j'ai ressenti une grande injustice ; j'ai crié : Non ! Arrêtez, cette histoire m'appartient, elle est dans mon appareil, c'est à moi de la raconter ! C'est comme si un train passait à côté de moi, montant à cheval.

» J'ai bien sûr continué à faire du photo-reportage, mais j'ai compris qu'il me fallait trouver une autre façon de raconter des histoires.

– Autre chose, c'est ne plus raconter l'événement ?

– Oui, en quelque sorte ; chercher à rendre par la photo quelque chose de plus permanent. Au-delà d'une rencontre au sommet, d'un vote, d'un meeting, que puis-je raconter ? Ça a donné un livre : *les Allemands*, la description d'un peuple dans les années 60, mais aussi ma réponse au défi de la télévision.

» C'est pourquoi on ne peut pas faire de distinction entre mes photos événementielles, d'actualité, et mes photos plus personnelles. Ce sont les mêmes. Dans *Under Fire*, le photographe se repose, se détend en faisant des photos privées, pour lui. Pour moi, ça ne veut rien dire. *Les Allemands* a été fait en grande partie avec des images que je n'avais jamais sorties. La photographie qui a servi pour l'affiche n'avait jamais été publiée. Je suis donc un photographe en activité permanente.

– Aujourd'hui encore, quel que soit l'événement, vous vous posez ce problème ?

– Bien sûr. De toute façon, ce n'est pas l'événement qui détermine la bonne image, c'est la présence du photographe.

» Par exemple, mon dernier reportage, c'est la Normandie pour le quarantième anniversaire du débarquement. Nous étions cinq cents photographes en cage, parqués sur le sable, derrière des barrières, loin de l'action. On était déjà liquidés avant de commencer à photographier. Le problème est simple pour le photographe : dans cette cage, s'il n'est pas gêné par cette situation indigne, comment peut-il se réinventer et éviter les clichés ? Loin devant, Ronald Reagan saluait les vétérans. Il fallait trouver l'ouverture. J'ai réussi à me mêler avec l'équipe télé de Walter Cronkite qui avait rendez-vous avec le président ; et je me suis retrouvé face à Reagan...

– Est-ce que vous pouvez arriver à expliquer ce que vous aimez dans vos images ?

– Chaque fois que j'utilise cette petite machine, j'essaie de me sauver, d'échapper à un événement qui paraît fixé, inévitable. Par exemple, j'ai fait une image où l'on voit une élection directe en Suisse, ce qu'on appelle une *landsgemeinde*. Pour que la photo ait de la force, au-delà des gens qui lèvent la main, il me fallait un élément perturbateur. J'ai vu dans le ciel, face à la montagne, un ballon. C'était l'inattendu que personne ne pouvait contrôler. C'est cet ensemble-là que l'on doit photographier. Pour se faire son image du monde.

– Vous faites beaucoup de photos en ce moment ?

– Non, je mets mes photos en ordre ; donc ma vie. Je retrouve mes traces, je reconstitue mon passé avec mes planches-contact. C'est une longue traversée. »

MICHEL GUERRIN.

---

(1) Centre national de la photographie. Palais de Tokyo. Paris. Jusqu'au 31 août.

(2) *One World, photographies et collages 1950-1983*. Photographie suisse. Edition Benteli, Berne.

développe pour nous quelques-unes des interrogations qu'a fait naître en lui son rôle de témoin dans les conflits qu'il a couverts.



Manœuvres, école de recrues, Jura 1954.

PHOTOS RENÉ BURRI

Hélicoptère américain sur le Centre-Vietnam 1963.

Maison de rendez-vous à Tae Song Dong, Corée du Sud 1961.



La désertification *reste pour le tiers-monde un fléau contre lequel luttent les organismes*

Waterloo à Nairobi

Les objectifs « irréalistes » des Nations unies.

« DÉCEPTION », avouent les diplomates. « *Echec total* », ajoutent les experts. Dans les couloirs flambant neufs du centre de Gigiri, construit dans la banlieue verte de Nairobi avec les pétrodollars koweïtiens pour abriter le siège du PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement), il a bien fallu faire ce triste constat : à peine lancée, la lutte contre la désertification a échoué.

Au départ, pourtant, on ne manquait pas d'enthousiasme. Lorsque s'est réunie à Nairobi la première conférence des Nations unies sur la désertification, en 1977, les représentants de quatre-vingt-quatorze pays avaient adopté comme un seul homme un « plan d'action » censé stopper le désert en l'an 2000. En 1979, un compte spécial était ouvert pour financer ce plan d'action ambitieux. Mais les gouvernements ont fait la sourde oreille lorsqu'il a fallu passer aux actes décidés par leurs représentants. A la fin de 1983, le compte spécial n'avait recueilli que... 50 000 dollars, versés par quelques pays en développement. Quant au fonds créé par l'Assemblée générale de l'ONU pour aider le PNUE à réaliser son programme, il se monte à ce jour à quelque 26 millions de dollars, soit le quart de l'objectif fixé. On est loin, en effet, des 4,5 milliards de dollars estimés nécessaires chaque année (pendant vingt ans) pour mettre un terme à la désertification.

Sur le terrain, pendant ce temps, la progression du désert est allée bon train. Chaque année, ce sont environ 6 millions d'hectares qui sont abandonnés au désert proprement dit, et 21 millions d'hectares qui deviennent improductifs. Dans le même temps, la forêt tropicale perd 11 millions d'hectares, et l'on ne parvient qu'à en replanter 1 million, à grands frais et avec des résultats variables. A ce rythme, le manque à gagner pour la production agricole, en vingt ans, est évalué à 520 milliards de dollars !

« *Le but que nous nous étions fixé de stopper la désertification en l'an 2000 doit être considéré comme un objectif irréaliste* », a dû reconnaître M. Mustapha Tolba, secrétaire général du PNUE, en ouvrant le 16 mai, à Nairobi, une nouvelle conférence sur la désertification. C'est le moins qu'on puisse dire. Pour quelques opérations de lutte menées avec un certain succès (l'irrigation en Chine, le reboisement villageois en Inde, la lutte contre l'érosion en Ethiopie), combien d'autres ont échoué ou n'ont jamais été entreprises ! A ces lacunes s'ajoute une explosion démographique galopante, précisément dans les zones les plus sensibles. Ainsi, dans les vingt pays africains de la région soudano-sahélienne, la population est passée de 191 millions à 236 millions entre 1977 et 1984. Parallèlement, le bétail s'est multiplié dangereusement pour l'équilibre écologique déjà très fragile ; les bovins sont passés de 94 millions à 109 millions, les ovins de 82 à 103 millions et les caprins de 98 à 111 millions (1).

Que faire pour stopper ce processus ? Un colloque organisé à Nairobi en marge de la conférence par le groupe Earthscan (2) a montré que personne, pour l'instant, ne détient la clé du problème. « *Même si on augmente la production agricole dans un pays, la désertification continue, car les plus pauvres n'en profitent pas* », a noté Nigel Twose, consultant anglais qui a travaillé cinq ans pour OXFAM (Oxford Famine) à Ouagadougou (Haute-Volta). En effet, les paysans pauvres, marginalisés par les cultures de rente (pour l'exportation), sont repoussés sur les mauvaises terres où ils défrichent et poussent leurs troupeaux. Pour survivre, ils coupent les derniers arbres et les vendent sous forme de charbon de bois. Creuse-t-on un puits pour le bétail, c'est bientôt le désert alentour, car les éleveurs s'y agglutinent. La désertification s'étend de plus belle.

On constate aussi des aberrations, comme celles dénoncées par le botaniste égyptien Mohamed Kassas : « *Au Caire, on construit des hôtels sur des terres cultivées, tandis que, de l'autre côté de la route, on essaye à grands frais de reconquérir de désert !* » L'ancien ministre égyptien s'indigne que l'on ose ainsi stériliser des terres productives « *qui ne représentent que de 13 % à 15 % des surfaces émergées de la planète* ». Son collègue malien, M. Robert N'Daw, ne voit de solution que dans une sorte de nouveau plan Marshall contre la désertification. « *Certains projets locaux marchent bien, c'est vrai, mais ils ne modifient pas le climat. Il faut investir massivement dans une action concertée. On ne peut pas demander aux Maliens de « tenir » leur ligne de 1 000 kilomètres de désert si, de leur côté, les Guinéens ne reboisent pas le Fouta-Djalon, le château d'eau de toute l'Afrique de l'Ouest.* »

Un point, cependant, fait l'unanimité : l'argent dépensé pour lutter contre le désert ne doit pas être englouti par les missions d'experts. « *Il y a environ soixante mille experts étrangers en Afrique*, note Jon Tinker, le responsable d'Earthscan. *A raison de 100 000 dollars par an pour les entretenir, cela revient à 6 milliards de dollars par an !* » Hélas, bien des organisations, à commencer par celles des Nations unies, n'envoient pas d'argent sans hommes. On peut parier que le nouveau plan de quinze ans adopté à Nairobi par le PNUE se consumera en multiples missions d'experts, défaisant souvent ce que les précédentes ont fait.

(1) D'après Leonard Berry, in *Assessment of desertification in the Sudano-Sahelian Region* (janvier 1984).

(2) Organisation indépendante qui se consacre à l'information sur les problèmes d'environnement et de développement, et dont le siège est à Londres.



PHOTOS LOUISE GUBB/GAMMA

« Replantez ! »

Au Brésil, au Kenya, au Sahel...

AU commencement était le déboisement : telle pourrait être la nouvelle version de la genèse... du désert. Certes, le déboisement n'entraîne pas automatiquement la désertification – on en a la preuve dans nos pays tempérés. Mais il la favorise et, sous les tropiques, lui ouvre directement la voie. C'est ce qu'ont bien montré les deux journées (7 et 8 juin) organisées à Bruxelles par le Bureau européen de l'environnement, consacrées à « *la déforestation dans les pays en développement* ».

Les films tournés au Brésil par José Lutzenburger sont, à cet égard, d'une rare éloquence. On y voit des paysans de l'extrême sud (Rio-Grande-Do-Sul) s'installer pour survivre dans la forêt amazonienne (Rondônia), où ils se mettent aussitôt à défricher et planter, avec les encouragements du gouvernement. La première année, le maïs rend bien sur les brûlis, et l'herbe pousse dru pour les vaches. Très vite, cependant, on s'aperçoit que ce n'est pas la terre qui produit, mais la cendre du bois brûlé. Aux premières pluies tropicales, la latérite stérile reparaît, et les rendements s'effondrent.

L'on peut voir aujourd'hui de maigres champs de maïs dans les décombres d'une forêt où le moindre noyer donnait davantage de noix que le champ entier ne donne de grain ! Quant aux nouveaux ranches, ils se contentent de deux ou trois têtes à l'hectare, c'est-à-dire un rendement dérisoire. « *On ne sait pas combien de temps ça durera*, reconnaît un officiel brésilien, *mais l'essentiel est de trouver tout de suite à manger pour ces familles* »...

Des exemples de ce type, on en a donné des dizaines à Bruxelles. Un représentant du Costa-Rica a décrit le processus devenu courant en Amérique latine : « *de la forêt au hamburger* ». *On défriche pour créer d'immenses fermes d'élevage, afin d'approvisionner le marché nord-américain en viande de bœuf. Le résultat au Costa-Rica : 49 % de la surface couverts de forêt en 1973, 27 % en 1977 ; et combien aujourd'hui ? Même en Australie, pays peu forestier et déjà « doté » d'immenses déserts, les éleveurs du Queensland ont trouvé une nouvelle méthode pour se débarrasser des eucalyptus et laisser le champ libre à leurs moutons : ils injectent du poison à l'arbre au moyen d'une seringue. De la sorte, plus le moindre rejet après abattage (comme naguère) ; on laisse l'arbre crever sur pied. Ailleurs, comme au Zimbabwe, ce sont les éléphants qui dévastent : on évalue à 1 500 le nombre d'arbres cassés ou déracinés chaque année par ce pachyderme. Tout s'ajoute.*

Un délégué néerlandais s'est livré à de savants calculs : d'après lui, les Pays-Bas exploitent à distance quelque deux millions et demi d'hectares sous les tropiques pour s'approvisionner en bois, café, cacao et autres produits agricoles obtenus aux dépens de la forêt. Or la plupart des pays industrialisés pratiquent cette exploitation à distance, ruinant sans le savoir – ou en fermant les yeux – des millions d'hectares de cette forêt tropicale non renouvelable. Le résultat ? « La désertification s'étend comme la rouille, *note M. Robert Grégoire, membre de la Commission des Communautés européennes*, jusque dans les zones humides comme la Guinée-Bissau ou le nord du Zaïre. »

Certains pays en développement tentent de renverser le courant. Au Kenya, dont les deux tiers sont arides ou semi-arides, un groupe de femmes a lancé en 1977 le Green Belt Movment (Mouvement pour la ceinture verte). Par l'intermédiaire des écoles, le plus souvent, on reboise un terrain avec au minimum un millier d'arbres. Quelque 460 ceintures vertes ont ainsi été plantées à ce jour. En Inde, l'Association des auberges de jeunesse a lancé un programme de reboisement villageois ambitieux, le Millions of Trees Clubs, qui se propose de planter des arbres dans chaque village indien. Des pépinières sont installées dans les écoles, afin que chaque enfant plante ses arbres. L'objectif est que tout paysan indien dispose d'une pépinière dans un rayon de vingt-cinq kilomètres, afin de pouvoir participer facilement aux opérations de reboisement.

Ces exemples prouvent déjà une chose : les programmes de reboisement ne peuvent démarrer qu'avec l'accord de la population. « On ne peut pas parler de reforestation entre forestiers, *estime Eric Lagandré, du CIRED (Centre international de recherche sur l'environnement et le développement)*. Il faut y associer des agronomes, des fonctionnaires, des élus, des paysans. Le reboisement ne peut venir que progressivement. » *C'est aussi l'avis de Bernard Lecomte, de l'association* « *Six S* » *(Se servir de la saison sèche en savane et au Sahel)* : « La reforestation ne peut pas être première. Un paysan qui a faim ne plante pas un arbre mais du mil. Tout mouvement de reforestation au Sahel est une véritable révolution sociale. » *Une révolution lente, qui passe par la maîtrise de l'eau (puits, barrages, irrigation), la plantation d'arbres immédiatement utiles (par leurs fruits, leur gomme, leur écorce, etc.) et, presque toujours, une réforme de la structure foncière.*

Le succès d'une opération de reboisement, observe un Indien, c'est lorsqu'on remplace le « Vous n'avez pas le droit de couper » *traditionnel par le* « Coupez ce qu'il vous faut, mais replantez ! » *Avec cette restriction, cependant, que* « l'arbre n'est pas la forêt », *comme le constate un coopérant français en Afrique. Le reboisement, même réussi, ne remplace pas la forêt en pays tropical.*



MARC EDWARDS

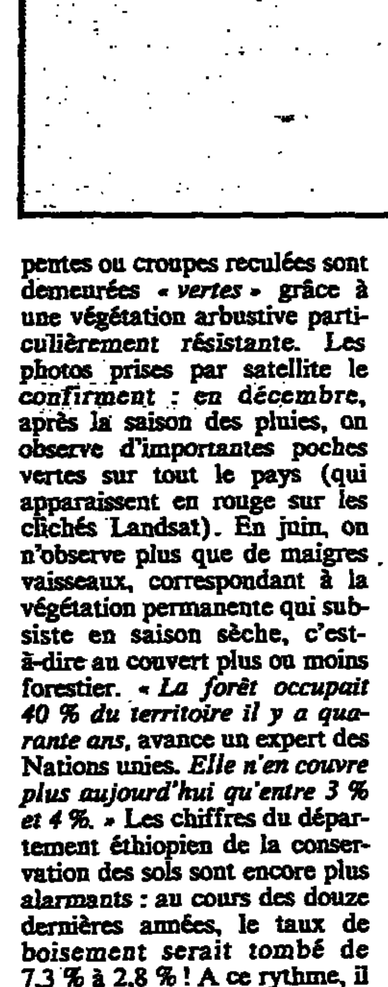
plantez !

internationaux, sans avoir, depuis la première conférence réunie à Nairobi en 1977, réussi à l'enrayer. Un exemple : l'Ethiopie.

Forêts en fuite

L'eucalyptus du Négus, arbre-roi, fournit du bois mais ne retient pas les sols.

VUE du ciel, la région d'Addis-Abeba paraît presque verte. Sur chaque croupe de montagne, sur chaque colline, s'étendent des pans de forêt dont le vert tendre tranche sur l'or des chaumes et la terre noire des labours. Mais ce ne sont pas des lambeaux de forêt, vestiges de la végétation primitive. En fait, il ne reste pratiquement plus un arbre du couvert forestier originel. Ce que l'on prend pour des boqueteaux épargnés par la charrue est le résultat d'une opération de reboisement lancée il y a près d'un siècle : lorsque le roi Ménélik II installa sa capitale à Addis-Abeba en 1887, le secteur fut défriché et mis à nu en quelques années pour les besoins de la construction et du bois de feu.



C'est un citoyen français, Mondon-Vidailhet, qui épargna un nouveau transfert à la capitale éthiopienne en plantant les premiers eucalyptus directement importés d'Australie. Cet arbre à la croissance très rapide, qui résiste à la sécheresse et ne craint ni le feu (il ne tolère aucune végétation sous son couvert) ni la dent du bétail (ses feuilles épaisses et fortement aromatiques découragent même les chèvres !), a prospéré dans toute l'Ethiopie. Il est aujourd'hui l'arbre roi, l'espèce que l'on rencontre autour de chaque village, de chaque hutte, planté en rangs serrés pour produire les longues perches destinées à la construction.

Avantage précieux entre tous : l'eucalyptus rejette vigoureusement de souche lorsqu'on le coupe, reconstituant aussitôt un taillis fournissant en abondance bois de feu, pieux de clôture, poutres et poteaux. L'eucalyptus ou la providence du paysan éthiopien. Depuis les fonds de vallée brûlés par le soleil tropical jusqu'aux hauts plateaux culminant à 3 000 mètres, l'eucalyptus occupe le terrain. Autour des agglomérations, ses plantations alternent en un véritable damier, passant du bleu tendre des rejets au gris cendré des arbres adultes, en passant par le vert bouteille des sujets en pleine croissance.

Mais l'eucalyptus est l'arbre qui cache la forêt. Ou plutôt qui masque son absence. Les statistiques, comme toujours en Ethiopie, varient beaucoup d'une source à l'autre, mais toutes indiquent une même tendance : une disparition vertigineuse du couvert forestier, qu'il s'agisse de la forêt humide du Sud-Ouest, de la savane à acacias du Nord-Est, et surtout de cette végétation « méditerranéenne » qui couvrait naguère toutes les hautes terres – l'essentiel du territoire éthiopien – et qui est composée surtout de variétés locales de genévriers et d'oliviers. « *Le paysage se désertifie à vue d'œil* », témoigne François Enguehard, aujourd'hui attaché de coopération à l'ambassade de France, qui a passé quinze ans en Ethiopie, dont dix comme expert chargé du développement rural. La simple comparaison entre deux générations de cartes Michelin le confirme : il y a vingt ans, la route « *pittoresque* » reliant Addis-Abeba à Asmara, au nord, traversait de longs couloirs de « *forêt dense* ». Elle n'est plus aujourd'hui que « *pittoresque* », par des reliefs extraordinaires, mais elle ne traverse plus la moindre forêt, dense ou pas. Seules, quelques pentes ou croupes reculées sont demeurées « *vertes* » grâce à une végétation arbustive particulièrement résistante. Les photos prises par satellite le *confirment : en décembre*, après la saison des pluies, on observe d'importantes poches vertes sur tout le pays (qui apparaissent en rouge sur les clichés Landsat). En juin, on n'observe plus que de maigres vaisseaux, correspondant à la végétation permanente qui subsiste en saison sèche, c'est-à-dire au couvert plus ou moins forestier. « *La forêt occupait 40 % du territoire il y a quarante ans*, avance un expert des Nations unies. *Elle n'en couvre plus aujourd'hui qu'entre 3 % et 4 %.* » Les chiffres du département éthiopien de la conservation des sols sont encore plus alarmants : au cours des douze dernières années, le taux de boisement serait tombé de 7,3 % à 2,8 % ! A ce rythme, il *n'y aura bientôt plus* 1 hectare de forêt en Ethiopie, si l'on excepte la culture de l'eucalyptus.

La terrible sécheresse de 1972-1973, au cours de laquelle 250 000 personnes ont trouvé la mort, a créé un véritable électrochoc dans le pays. En scellant la fin de l'empire millénaire, elle a fait prendre conscience aux responsables éthiopiens que leur pays courait à la catastrophe écologique si rien n'était fait contre la désertification. Les plantations d'eucalyptus, en effet, sont des cultures semi-industrielles qui ne fournissent que du bois. Même le feuillage sert de combustible, puisqu'il est impropre à la consommation du bétail. L'eucalyptus ne remplit donc pas le rôle de gardien du sol dévolu à l'arbre forestier : au lieu de fixer l'humidité, il la consomme pour sa croissance rapide, et son feuillage, interdisant la végétation en sous-bois, supprime toute possibilité de fourrage et de reconstitution des sols. En outre, ses graines étant stériles hors de son milieu d'origine, il faut le planter de main d'homme. Pas de fabrication d'humus, pas de fourrage, pas de régénération naturelle : la forêt d'eucalyptus ne peut, seule, arrêter le processus de désertification.

Quelques campagnes de reboisement avaient bien été menées avant 1972, notamment avec l'aide financière de l'USAID (l'agence américaine de développement), mais c'est seulement depuis 1976, date des premières opérations de terrassement, et surtout depuis 1979, que de vastes programmes ont été lancés pour fixer le sol et replanter, avec l'aide de la FAO et du Programme alimentaire mondial (PAM). De multiples organismes, gouvernementaux ou non, ont prêté main-forte : outre la Banque mondiale qui a financé un important programme dans le Wollo (Sirinka Project), on trouve l'Agence suédoise de développement international (SIDA), l'agence ouest-allemande GTZ (Gesellschaft fur Technische Zusammenarbeit), l'organisation britannique indépendante OXFAM (Oxford Famine), pour ne citer que les plus importantes localement. En 1981, le gouvernement éthiopien a créé au sein du ministère de l'agriculture un département de la conservation des sols et des ressources en eau, chargé de mettre en œuvre un vaste programme de lutte contre l'érosion. C'est aujourd'hui ce département qui coordonne l'aide internationale, où l'on retrouve notamment le PAM (88 millions de dollars), la Communauté européenne (95 millions), la Banque africaine de développement (15 millions), la FAO (3 millions), etc.

Seuls manquent à l'appel les pays frères du bloc socialiste qui préfèrent, eux, l'assistance militaire (pour lutter contre les guérillas du Nord et de l'Est), la coopération culturelle (pour former les futurs cadres) et la construction d'usines (où se forgera la future classe ouvrière de l'Ethiopie socialiste). Aux organismes internationaux et aux pays occidentaux les tâches ingrates comme le secours aux victimes de la sécheresse, la lutte contre l'érosion et la très difficile « reforestation »...

En quoi consiste le programme du département de la conservation des sols ? Schématiquement, la stratégie est la suivante : on a sélectionné trente-cinq bassins versants *(catchments)* où l'érosion est la plus sévère. Ils totalisent environ 2 millions d'hectares, ce qui ne représente que 2 % des terres à reconquérir (dont 5 millions d'hectares, selon le ministère de l'agriculture, sont dans un état de « *dégradation avancée* ». Dans chacun de ces bassins, il est prévu d'interdire à la pâture les pentes de plus de 40 % de déclivité, de construire des terrasses sur les terrains compris entre 30 % et 40 %, de drainer, irriguer ou endiguer les sols de 20 % à 30 % de pente et enfin d'entourer les champs faiblement inclinés de talus plantés d'herbe. Des reboisements doivent intervenir sur les pentes trop dégarnies.

En 1978, des fonctionnaires éthiopiens du ministère de l'agriculture ont passé six semaines en Chine et en sont revenus enthousiastes. « *Ils ont réussi à maîtriser l'eau* », constate M. Guetahoun Tebedjé, responsable de la région du Wollo, qui a autrefois séjourné en France comme étudiant. « *Nous devons pouvoir en faire autant puisque, nous aussi, nous avons distribué les terres aux paysans.* » Le gouvernement éthiopien a donc « *mobilisé les masses* » pour remodeler la montagne. On a fait appel aux associations de paysans, laborieusement constituées après la révolution, et on leur a distribué la tâche : 1) creuser des fossés tout au long de la montagne en suivant les courbes de niveau ; 2) construire des talus, en terre ou en pierre, pour retenir l'eau et le limon pendant la saison des pluies et former à terme des terrasses ; 3) creuser des canaux de dérivation et barrer les ravins avec des gabions pour protéger les terres ensemencées ; 4) creuser des trous et planter les arbres fournis par les pépinières pour fixer la végétation et permettre à la forêt de se reconstituer.

D'après les statistiques officielles, les travaux déjà menés à bien sont titanesques : en sept ans (de 1976 à 1983), on aurait ainsi réalisé 700 000 hectares de terrasses, construit des kilomètres de barrages, fermé 38 000 hectares de terres à la pâture et planté 200 millions d'arbres. Sur le terrain, le long des 600 kilomètres de la route traversant les provinces de Shoa (Addis-Abeba) et du Wollo (Desai), on mesure l'effort accompli : effectivement, la montagne dénudée est aujourd'hui sillonnée de *bunds* – fossés et talus suivant les courbes de niveau, chargés de retenir l'eau pendant les pluies. Dans certaines vallées, on se croirait en pays de rizières tant la montagne est découpée en multiples terrasses. Mais il ne s'agit la plupart du temps que de travaux menés contre l'érosion, et non de cultures.

Le ministère de l'agriculture montre avec fierté les opérations de reboisement entreprises depuis 1979. C'est indéniable, des kilomètres de fossés ont été plantés de cyprès, d'eucalyptus, d'acacias et d'oliviers. La sécheresse a prélevé son tribut – notamment dans les rangs des cyprès et des eucalyptus, – mais les plantations, dans l'ensemble, ont tenu. Certaines même, comme au mont Yégof, dans le Wollo, ont transformé un maquis maigrelet en une véritable forêt de type méditerranéen. Mais il s'agit de zones limitées, rigoureusement interdites au bétail. Partout ailleurs, chèvres, moutons et même zébus broutent sans vergogne sur les pentes couvertes d'une pauvre végétation. « *Nos paysans ont beaucoup plus de bétail qu'ils n'en ont réellement besoin*, observe M. Kebedé Tatu, *mais ils sont attachés à leurs bêtes qu'ils considèrent comme une richesse en soi.* » Pour 1 hectare reconquis dans une zone expérimentale, combien disparaissent ailleurs, victimes de la sécheresse, du ravinement, du besoin de combustible et du surpâturage ? « *Le point critique, c'est le suivi*, remarque François Enguehard. *On peut mobiliser les paysans, leur faire creuser des trous et construire des digues (1). Si les arbres ne sont pas arrosés et les terrasses entretenues, tout est bientôt à recommencer.* »

De fait, la sécheresse et les déplacements de population qu'elle entraîne ne facilitent pas le suivi des travaux. Pas plus que les troubles dans les provinces en rébellion et les à-coups de l'aide internationale... Les responsables du département de la conservation des sols luttent le dos au mur : avec des moyens limités, contre vents et marées, ils s'efforcent de remonter des décennies d'incurie et des siècles de mauvaises habitudes. *Il est plus facile de détruire distraitement une forêt que de planter des arbres ou de fixer un ravin.* L'Ethiopie révolutionnaire, à son tour, en fait l'amère expérience.

Dossier établi par
ROGER CANS

(1) Aux termes du programme, le gouvernement éthiopien donnait 3 kilos de blé pour une journée de travail (*food for work programme* »). Peu à peu, pour des raisons de commodité (difficultés de transport) et d'efficacité (l'appât du gain), on a préféré verser de l'argent aux volontaires.

Les monts chauves

L'homme et ses bêtes ont tout déboisé.

AVANT de pénétrer à Korem, une agglomération située à 600 kilomètres au nord d'Addis-Abeba, on traverse une région appelée la « forêt sombre ». En fait de forêt noire, on ne trouve que des montagnes dénudées, parsemées de hutte à toit de chaume et de maigres champs. *L'homme et ses bêtes, en quelques décennies, ont tout déboisé.* De l'ancienne forêt, il ne subsiste plus qu'un bouquet d'arbres autour d'une église dressée comme une verrue sur une joue glabre.

A 200 kilomètres plus au sud, sur la ligne de crête qui, à 3 000 mètres d'altitude, sépare les bassins du Nil bleu et de la rivière Awash – qui se perd dans les sables de la Corne, – la montagne est tout aussi chauve. Les paysans labourent la moindre pente, mettant à nu une terre noire, riche mais vulnérable : sous l'effet des pluies tropicales, la cendre volcanique se creuse de profonds ravins. Les « griffes d'érosion », comme disent les techniciens, entaillent profondément la montagne et cheminent vers la vallée comme des canyons, entraînant la terre arable. Là aussi, on remarque d'insolites bouquets d'arbres centenaires (genévriers et oliviers) : ce sont des marabouts (tombes musulmanes), épargnés par la dent des chèvres. Ces lieux sacrés, aujourd'hui, se dressent comme de dérisoires buttes-témoins de l'antique forêt.

A Addis-Abeba même, les 40 hectares du parc de l'ambassade de France constituent un véritable conservatoire. Les eucalyptus plantés à la fin du siècle dernier par Mondon-Vidailhet se dressent à plus de 40 mètres de haut, créant un couvert propice aux essences indigènes. Suffisamment espacés, laissés libres d'atteindre leur plein développement, ils ne tuent pas la végétation au sol, mais permettent au contraire à la flore locale de croître et de prospérer. Pour parvenir à ce résultat, il aura fallu près d'un siècle de protection totale, à l'abri de hauts murs de pierre. Les reboiseurs de la montagne, aux prises avec les chèvres et les zébus, envient ce morceau de France, terre d'asile...

La dernière des MST

Comment améliorer le dépistage des maladies sexuellement transmissibles.

LES maladies « honteuses » ne sont plus ce qu'elles étaient. Elles ont changé de nom, devenant – plus justement – les maladies *sexuellement transmissibles* ou MST. Elles *prennent* aussi de nouvelles formes. Ainsi, et sans parler du SIDA ou de l'herpès génital, on prend depuis quelques années la dimension d'une *nouvelle pathologie infectieuse transmise par voie vénérienne* et connue sous le nom d'infection à chlamydia. Une infection qui pose à l'échelle mondiale un problème majeur de santé publique.

On estime, comme vient de le rappeler une rencontre internationale organisée à *Montréal* (1), à *cinq cents millions* le nombre de sujets infectés à travers le monde. Pour les seuls Etats-Unis, on a calculé que dix millions de personnes contractaient chaque année cette maladie, soit cinq fois plus que le nombre des *sujets atteints* de blennorragies gonococciques (ou « chaudes-pisses »). Des spécialistes ont établi que près de 20 % des adolescents ayant une vie sexuelle active sont contaminés. En France, *compte* tenu de l'insuffisance notoire des réseaux épidémiologiques, on reste dans l'incertitude. A l'Institut Alfred-Fournier de Paris (centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé pour les MST), *on note* néanmoins, là encore, une nette augmentation des consultations pour infections à chlamydia.

Touchant également les deux sexes, ces infections présentent un risque majeur pour la femme : celui de l'apparition d'une forme de stérilité. Selon le Center for disease control d'Atlanta, 50 000 femmes américaines *seraient chaque année* concernées.

On a longtemps hésité pour classer les chlamydiae. La taille minuscule de ces germes les rapproche des virus, tout comme leur mode de développement, qui les contraint à un parasitisme intracellulaire obligatoire. Il s'agit pourtant bien de bactéries, c'est-à-dire de micro-organismes sensibles à l'action des antibiotiques. Dans l'espèce humaine, *Chlamydia trachomatis* peut infecter les muqueuses de la conjonctive (risque de conjonctivites graves), de l'urètre, du vagin ou du col de l'utérus.

A la différence de la plupart des MST, les symptômes de l'infection ne sont guère marqués. Chez l'homme, il s'agit pour l'essentiel d'un écoulement urétral de faible abondance (souvent matinal), parfois accompagné de brûlures, de fourmillements et d'une sensation de prurit. La maladie évolue le plus souvent sur un mode intermittent. Les symptômes sont tout aussi frustes chez la femme. Dans la majorité des cas, on ne retrouve que des « pertes blanches ». L'examen gynécologique permet de voir des signes d'inflammation du col de l'utérus. La complication la plus redoutable de cette infection, expliquent les spécialistes, est l'apparition de salpingites, ces inflammations des trompes utérines souvent à l'origine des stérilités dites tubaires, qui en cas de désir de maternité impliquent le recours à la micro-chirurgie spécialisée, ou, depuis, peu, à la fécondation *in vitro*.

Plusieurs travaux récents font état d'une étroite corrélation entre les salpingites et les infections à chlamydia. Il s'agit d'une situation grave, quasi inconnue il y a quelques années et à propos de laquelle les gynécologues-obstétriciens commencent à alerter l'opinion. La situation est d'autant plus préoccupante qu'il peut, ici, s'agir de salpingites « silencieuses ». A la différence des tableaux infectieux aigus, celles-ci peuvent passer complètement inaperçues. Le diagnostic ne peut alors être fait que par la cœlioscopie, vision directe au moyen d'un système optique, de la cavité abdominale.

L'infection à chlamydia présente d'autres risques. Il s'agit en particulier de l'apparition d'un étrange syndrome dit de Fiessinger-Leroy-Reiter (du nom des auteurs français et allemands, qui, les premiers, l'on décrit en 1916 chez des combattants de la première guerre mondiale), qui associe chez des hommes jeunes une conjonctivite, des manifestations articulaires et une infection de l'urètre. Il semble qu'un tel syndrome (qu'on peut rencontrer sous forme épidémique ou de manière sporadique) soit lié, outre à la présence de *Chlamydia trachomatis*, à un terrain génétique particulier.

Le caractère de la transmission par voie vénérienne de l'affection étant bien établi, quels sont les candidats potentiels ? *« On peut schématiquement en dessiner un portrait-robot*, expliquent les docteurs Antoine Siboulet et Jean-Marc Bohbot (Institut A.-Fournier, Paris). *Il s'agit d'un jeune cadre, marié, âgé de trente à trente-cinq ans, ayant deux ou trois maîtresses régulières. Un profil tout à fait différent du candidat à la blennorragie gonococcique, plus jeune et ayant de nombreux rapports très variés. »*

L'autre problème posé par cette maladie tient à la difficulté rencontrée pour poser un diagnostic précis et fiable. A l'Institut Fournier, comme dans quelques autres centres spécialisés, on pratique, après prélèvement urétral, un examen délicat sur culture de cellules et un examen de sang (pour la mise en évidence des anticorps du malade). Soit un coût d'environ 300 F et un résultat obtenu en quelques jours.

Depuis peu, aux Etats-Unis, de nouvelles méthodes sont commercialisées ou sur le point de l'être. Elles offrent l'avantage d'un résultat plus rapide (une heure et demie). Leur fiabilité reste néanmoins à démontrer. De toute évidence, la mise au point de méthodes individuelles de diagnostic (du type des tests de grossesse) présente, outre l'avantage d'une meilleure connaissance des dimensions internationales de l'épidémie, celui d'une possible prise en charge des malades eux-mêmes. Il faut en outre souligner qu'une MST n'en exclut pas une autre : on note de fréquentes associations blennorragies-infections à chlamydia. Ces *dernières* ne *sont* connues que depuis peu des praticiens. *« Le rôle des médias a, sur ce point, été très important*, soulignent les médecins de l'Institut Fournier. *Mais il arrive encore que nous soyons confrontés à de véritables catastrophes, des jeunes femmes ayant reçu pendant des années des traitements « bidon » avant d'apprendre la nature de leur affection et sa conséquence : la stérilité. »*

Le traitement médicamenteux n'est pas compliqué. Il consiste, pour l'essentiel, à prescrire des antibiotiques adaptés (famille des cyclines). Toute la question, pour le corps médical, est de savoir si l'on peut légitimement prescrire des antibiotiques à l'aveuglette, face à une symptomatologie discrète et en l'absence d'examens biologiques. Une attitude *a priori* contraire à toute logique et comportant des risques non négligeables, mais qui, compte tenu du faible nombre de laboratoires pratiquant les examens complémentaires nécessaires, est encore bien souvent la règle.

JEAN-YVES NAU.

(1) Rencontre internationale sur les MST organisée du 17 au 21 juin à Montréal par l'université McGill, sous le patronage de l'OMS.

ROGER-VIOLLET

Le traitement de la syphilis (gravure sur bois, fin XV[e] siècle).
Les manifestations cutanées du « mal français » ont perdu au fil du temps leur caractère exubérant tandis qu'apparurent des lésions viscérales.

Syphilitique sans le savoir

LA syphilis, maladie vénérienne due au tréponème, constitue un parfait exemple de cette règle qui veut que les maladies infectieuses aient une symptomatologie *différente selon les époques*, à tel point qu'on peut parler d'« histoire culturelle des maladies ».

« Mal français » pour les Italiens, *« mal napolitain »*, pour les Français, la syphilis fait ses premiers ravages dans l'Europe du *quinzième siècle. Il s'agit alors*, si l'on en croit les descriptions de l'époque, d'une maladie aux symptômes très particuliers *associant des efflorescences de* pustules très prurigineuses, une fièvre, des ulcérations multiples et des douleurs osseuses *atroces. « Au cours des temps, expliquent des spécialistes, les manifestations cutanées perdirent leur caractère exubérant, tandis qu'apparurent progressivement des lésions viscérales »* (1).

Au début du vingtième siècle, on notait encore une plus grande fréquence de manifestations cutanées et muqueuses (chancres, « syphilides »). La *découverte et l'utilisation de la pénicilline* (2) devaient modifier le tableau clinique de la maladie. En 1955, certains syphiligraphes de l'OMS ou des Etats-Unis *crurent à l'éradification* définitive de la syphilis. Celle-ci, entre-temps, avait pris une nouvelle forme, plus discrète. Un nouveau pic devait apparaître dans les années 1960. On recense, depuis, en France entre trois mille et cinq mille cas annuels.

Un phénomène habituellement relié au « relâchement des mœurs » (extension de la prostitution clandestine et de l'homosexualité), mais qui n'est peut-*être pas aussi sans lien avec* la mauvaise connaissance qu'ont de la syphilis les nouvelles générations médicales.

Aujourd'hui, en effet, des *spécialistes mettent l'accent sur* la fréquence de plus en plus grande d'une syphilis purement sérologique. Il s'agit de malades, hommes ou femmes, *sans antécédents connus*, indemnes de toutes manifestations cliniques, mais chez qui on peut mettre en évidence des *tests biologiques positifs*. Ainsi, plusieurs études, conduites chez des prostituées régulièrement surveillées, ont permis d'établir que l'affection pouvait être contractée de manière totalement inapparente.

Autant d'éléments qui, alors qu'on continue de s'affronter sur l'origine de cette maladie, *devraient au plus vite être* connus du corps médical comme du grand public.

J.-Y. N.

(1) Communication faite le 6 décembre 1983 à l'Académie nationale de médecine par MM. M. Bolgert, P. Collart et M. Poitevin.

(2) La syphilis peut aisément *être traitée* par antibiothérapie, à condition d'être diagnostiquée précocement.

Livre

La guerre du chaud et du froid

LA vie, sauf exception rarissime, n'existe que dans la tiédeur. C'est ce qu'explique *Pierre Douzou tout au long de* son livre *le Chaud et le Froid*. Apparemment, rien ne prédispose notre planète à se complaire dans la tiédeur : *« La chaleur et le froid se disputent la Terre depuis que ce lambeau solaire en fusion s'est refroidi et figé. »* En outre, les circulations atmosphériques et océaniques engendrées *par l' « incessante querelle »* du chaud et du froid, conditionnent nos climats, et donc les milieux naturels avec leur faune et leur flore.

Pourtant, le monde vivant dépend à l'extrême de la température. A l'exception de quelques micro-organismes qui vivent dans de l'eau *presque bouillante*, ou même plus que bouillante, toutes les espèces végétales et animales ne supportent pas de variations importantes de leur température interne. Chaque organisme vivant, en effet, est une véritable usine chimique d'une extraordinaire complexité et d'une incroyable *sensibilité*.

Le métabolisme, *« vaste ensemble de réactions chimiques s'opérant au niveau des cellules (...) permet à un organisme d'acquérir et d'utiliser l'énergie nécessaire à sa croissance, à son maintien et à l'accomplissement de ses fonctions vitales »*(...). Il est *« une prodigieuse opération de décomposition et de recomposition de matériaux organiques qui, initialement étrangers à l'organisme, deviendront des éléments constitutifs essentiels de ses cellules »*.

Toutes ces réactions se font en une succession d'étapes dont chacune dure quelques millionièmes de seconde. Mais elles sont accélérées ou ralenties par la température de l'organe où *elles* se produisent. *Ainsi* chaque organe peut-il adapter instantanément sa consommation à ses besoins.

Longtemps, les processus du métabolisme cellulaire n'ont pu être étudiés. Mais, depuis quelques années, des appareils d'observation et d'analyse très sophistiqués permettent de voir et de connaître le contenu de chaque cellule. Encore *fallait-il saisir chacune des réactions quasi instantanées* qui constituent ces processus. Pierre Douzou et G. A. Petsko (un professeur du Massachusetts Institute of Technology) *ont imaginé de découper* le film du déroulement de chaque réaction en une série de ralentis ou même d'images fixes... grâce au froid qui fige subitement et temporairement une étape particulière *d'un processus fulgurant*.

Pierre Douzou est donc bien placé pour expliquer *l'extraordinaire machinerie qui fait vivre chaque* cellule et, partant, chaque organisme. *Certes*, il reconnaît, en scientifique honnête, que tout n'est pas encore compris. Mais il *sait expliquer ce qui est connu*. Si bien que le lecteur n'a pas besoin d'être biologiste pour comprendre : une vraie gageure pour des *processus aussi complexes*.

De la cellule, on passe aux organismes. *Chaque groupe d'êtres vivants a une stratégie particulière* pour s'accommoder des fantaisies thermiques du monde extérieur. Les insectes sont des champions dans ce *domaine : ils sont capables, quand* les conditions leur sont contraires, de *« s'inscrire aux abonnés absents »*, c'est-à-dire de suspendre totalement leur activité ou leur développement pendant le temps *nécessaire*.

Le livre de Pierre Douzou s'achève, en bonne logique, par *l'éloge de la tiédeur*. La *biomasse*, c'est-à-dire la totalité des organismes vivants, est une fantastique usine chimique dont les capacités sont innombrables et *inemployées, mais dont* l'équilibre fragile est de plus en plus menacé par les techniques humaines. Pourquoi l'homme n'utilise-t-il pas les capacités naturelles du monde vivant ? *Des « micro-organismes astucieusement sollicités* [pourraient nous] *fournir des substances de forte valeur ajoutée.* (...) *L'inanimé et le vivant, la physique et la biologie* [tendraient] *ainsi à se rejoindre. Convergence tardive, quasi miraculeuse, et si prometteuse, car elle* [permettrait] *peut-être, avec une substitution de matériaux, de copier enfin le vivant*.

Y. R.

● **Le Chaud et le Froid**, de Pierre Douzou, Editions Fayard, collection « *Le temps des sciences* », 285 pages, illustrations, 85 francs.

En Toute Logique

La traversée du fou

Problème n° 265

Un fou, s'il est fidèle à sa couleur, peut faire une traversée intéressante de l'échiquier 8×8. Partant d'un angle, par exemple blanc, il *peut atteindre le coin opposé*, également blanc, en exactement dix-sept coups successifs, lui permettant de visiter toutes les cases blanches.

Comment ?

Solution du problème n° 264

La plus petite factorielle supérieure à 6! et constituant un produit de factorielles semble être :

10! = (6!) (7!)

qui est aussi

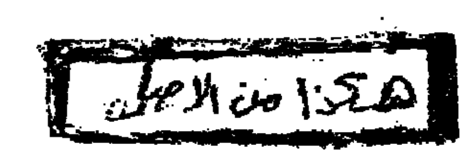
(1!) (3!) (5!) (7!)

ensuite

24! = (4!) (23!)
48! = (2!)(4!) (47!)

etc.

PIERRE BERLOQUIN.



« Je maigris, tu maigris... »

Un régime alimentaire. Et le soutien moral du groupe.

« BONJOUR, je m'appelle Madeleine, j'ai perdu 22 kilos grâce à Weight Watchers et je me maintiens à mon poids idéal depuis quatre ans... » Elles sont ce soir-là une trentaine – l'auditoire est essentiellement féminin, – attentives aux propos de l'animatrice, mince et gaie. Une réunion ordinaire des Weight Watchers (« contrôleurs du poids »), thérapie de groupe pour obèses, lieu de rencontre hebdomadaire de candidats à la sveltesse et à la santé.

On présente les nouvelles venues, on applaudit les pertes de poids de la semaine écoulée, *« Catherine a perdu 1,900 kilo, cela fait 20,200 kilos en tout »* – on se penche sur les échecs, les reprises de quelques centaines de grammes, on distribue conseils et directives. Les unes livrent leurs trucs, les autres une recette...

La séance ressemble tout à la fois à une classe ou à un patronage et parfois à une distribution des prix – des médailles récompensent en effet celles qui arrivent au poids « idéal » initialement fixé. Mais le climat général est plutôt sympathique, on est entre soi, entre personnes ayant le même problème, le même but. Celles qui n'avaient plus confiance en elles du fait de leur surcharge pondérale sont à l'aise ici, ayant fait l'effort de sortir de leur isolement.

Toutes sont passées par les régimes les plus divers ou les plus fous avant d'arriver chez Weight Watchers ; chacune peut raconter ses expériences, de celle chez l'amaigrisseur aux thérapeutiques pseudo-homéopathiques – *« J'étais épuisée, je n'en pouvais plus, j'ai failli me trouver mal dans le métro... »*, – la pratique du régime Atkins – *« passeport pour l'infarctus »* – à celui de la clinique Mayo, du régime dissocié, à celui aux fruits... Tout le monde a maigri, plusieurs fois, et tout le monde a repris, en même temps que ses habitudes alimentaires, tous ses kilos en trop, avec un bonus généralement. *« Avant de connaître Weight Watchers, en vingt ans, j'ai dû perdre 200 kilos, j'en ai bien repris 250... »*, précise l'animatrice, approuvée énergiquement par les participantes.

N'est pas admis aux réunions qui veut... Il faut avoir au moins 5 kilos à perdre et l'assentiment de son médecin traitant. Le programme d'amaigrissement est basé, en effet, non sur un régime – mot banni chez WW, – mais sur une rééducation alimentaire. Pour mener à bien cette modification du comportement, il faut du temps et la volonté d'aller jusqu'au bout. Les premiers kilos sont faciles à perdre, mais on ne change pas en quelques semaines des habitudes alimentaires ou culinaires qui remontent à l'enfance. Le risque d'échec est donc d'autant plus grand que l'engagement est court.

Le principe Weight Watchers : pas de médicaments, trois repas complets par jour, dans lesquels graisses saturées et glucides sont très limités, possibilité d'en-cas si l'on a faim, des menus à choix libre et à choix limité en fin d'amaigrissement, dont l'un est conçu pour les végétariens, un plan de maintien pour ne pas grossir de nouveau et le soutien psychologique d'un groupe au cours de réunions – payantes – hebdomadaires.

Cette méthode, qui associe une limitation équilibrée de la ration calorique à une thérapie de groupe sous la direction d'une animatrice ancienne obèse, est maintenant bien rodée. Elle est établie pour l'obtention d'une perte modérée, mais progressive de poids, d'environ 500 grammes à 1 kilo par semaine, et la composition des repas est calculée, par des nutritionnistes, pour permettre un équilibre quotidien et hebdomadaire. Chacun peut choisir dans une large palette des aliments à son goût. Les aliments diététiques sont exclus et une véritable « cuisine du marché », saine et variée, peut être réalisée, non seulement pour la personne concernée mais pour toute la famille. Des livres de recettes existent d'ailleurs pour stimuler un peu l'imagination.

Peu d'interdictions – on peut manger presque tout, en quantités déterminées – mais des obligations : manger du pain et des féculents (mais les peser), des matières grasses végétales (mesurées), trois fruits par jour, tous les fromages – pesés – jusqu'à 45 % de matières grasses et même un peu de chocolat et un ou deux apéritifs par semaine ! Obligations bien reçues par celles qui ont essayé tous les régimes frustrants à base d'interdictions ! Pour renforcer les défenses contre la tentation, des fiches de menus sont fournies pour noter quotidiennement, de façon précise, ce qui est consommé.

Au centre de chaque réunion, un thème de discussion autour du comportement alimentaire : comment surmonter les difficultés psychologiques et les tentations. Pour un obèse, tout est tentation : les emballages flatteurs dans les magasins d'alimentation, les promotions de produits bien souvent interdits, les odeurs (boulangeries). Comment s'organiser pour le marché, préparer et varier les repas, obtenir l'appui de son entourage, comment différencier la faim de l'appétit, lutter contre le découragement et l'ennui, et par là même, contre les commandos-substituts dans le réfrigérateur ; comment s'alimenter chez soi, au restaurant ou à la cantine, pratiquer une activité physique... autant de thèmes minutieusement étudiés par le psychologue des WW, préparés par l'animatrice et auxquels chacune peut apporter le fruit de son expérience et de ses tâtonnements.

Dès que les candidates à la minceur arrivent à leur poids « idéal », déterminé au départ selon leur taille et leur âge, et parfois adapté, sur prescription médicale, le programme de base, d'environ 1 200 calories, fait place à un programme de maintien qui dure huit semaines, pendant lesquelles certains aliments jusqu'alors déconseillés sont ajoutés progressivement aux rations quotidiennes autorisées sans reprendre de poids. Des années de recul montrent que du respect du plan de maintien dépend la réussite à long terme de l'amaigrissement.

Au terme du programme de maintien, les adhérentes sont nommées « membres d'honneur » (membres à vie). A la condition de ne pas grossir de nouveau, elles sont admises désormais à toutes les réunions de leur choix, en France et à l'étranger, gratuitement.

Les abandons et les reprises de poids existent, mais le taux de réussite est important. Des pertes de poids d'une trentaine de kilos ne sont pas rares et des records ont été atteints, avec des amaigrissements de 60 et même de 70 kilos. La satisfaction des participantes est générale : on maigrit « gai », sans faim, sans fatigue, sans dommage pour la peau et les tissus. Les jambes sont moins lourdes, la pression artérielle, le taux de cholestérol et l'essoufflement diminuent, de même que certains troubles intestinaux et certaines douleurs dorsales. Vraies obèses et simples potelées se réconcilient avec leur corps ; un grand pas est franchi quand elles commencent à se voir plus mince aussi bien dans leur tête que devant leur glace.

MICHELLE EVIN.



En 1961, Jean Nidetch perd 33 kilos à la suite d'une cure d'amaigrissement. Pour faire profiter de son expérience le maximum de « gros », elle crée les Weight Watchers.

D.R.

800 centres en France

EN 1930, un médecin new-yorkais, le docteur Norman Jolliffe met au point un programme d'amaigrissement, basé sur des menus étudiés, pour les clients d'une clinique pour obèses. En 1962, une cliente, Mme Jean Nidetch, perd ainsi 33 kilos et décide alors de faire profiter de son expérience le maximum de « gros ». L'union faisant la force, elle organise des réunions de petits groupes chez l'un ou chez l'autre, et, en 1963, naît Weight Watchers, suscitant un intérêt immédiat. Une Fondation Weight Watchers est créée, pour le patronage d'études et de recherches sur la nutrition et l'obésité. La société arrive en France en 1973, sous l'impulsion de l'actuelle directrice du personnel, Mme Montarron, qui avait connu l'organisme aux Etats-Unis.

Société internationale (cotée en Bourse aux Etats-Unis et rachetée récemment par le groupe alimentaire Heinz) en expansion continuelle, elle compte maintenant 800 centres en France, que fréquentent 30 000 adhérents chaque semaine ; un personnel de 753 personnes, dont 324 animatrices (199 emplois ont été créés en 1981, 297 en 1982 et 212 en 1983, qui sont occupés essentiellement par des femmes). De 16,650 millions de francs en 1981, son chiffre d'affaires est de 60,2 millions de francs pour le dernier exercice.

Le prix de l'inscription est actuellement de 145 francs et chaque réunion hebdomadaire coûte 45 francs.

Où trouver les Weight Watchers ?

Les centres régionaux ci-dessous répondent à toute demande de renseignements :

RÉGION PARISIENNE - Paris (1) 294-03-59; NORD - Lille (20) 57-30-74; EST - Strasbourg (88) 32-01-10;
RHONE-BOURGOGNE - Lyon (7) 860-07-78;
ALPES-DAUPHINÉ - Grenoble (7) 643-40-37;
PROVENCE - Marseille (91) 33-72-91;
MIDI-PYRÉNÉES - Toulouse (61) 53-48-56;
SUD-OUEST - Bordeaux (56) 98-36-08;
OUEST - Nantes (40) 47-76-57; Brest (98) 61-49-15;
NORMANDIE - Caen (31) 93-42-98;
CENTRE - Châtellerault (49) 21-05-60; Vichy (70) 41-43-93.

Exemple d'une journée de menus

PETIT DÉJEUNER :
- 1 orange ;
- 200 g de fromage blanc à 0 % de matière grasse ;
- 30 g de pain ;
- 1 cuil. à café de margarine ;
- 25 cl de lait écrémé ;
- café ou thé.

DÉJEUNER :
- 120 g de poulet sans peau ;
- légumes verts à volonté ;
- 1 cuil. à café d'huile ;
- 30 g de pain ;
- 150 g de fraises ;
- eau, café.

GOUTER :
- 1 pomme moyenne ;
- *boisson non sucrée.*

DINER :
- 120 g de poisson en papillote ;
- légumes verts à volonté ;
- 1 cuil. à café rase de mayonnaise ;
- 90 g de riz ;
- 1 yaourt avec cuil. à café rase de confiture ;
- eau, infusion.

Le chromosome X démasqué

Sa fragilité est dangereuse pour la descendance.

LA débilité mentale est la *plus fréquente, et de loin,* de toutes les affections transmises *selon les lois de* l'hérédité, et chacun connaît le syndrome dit du mongolisme dont l'origine tient à un chromosome en excédent, dont la fréquence augmente avec l'âge de la mère, et qui fait l'objet pour cette raison d'un dépistage prénatal, en principe systématique chez les femmes de plus de trente-huit ans.

Les efforts conjugués des généticiens *« classiques »,* des biochimistes et des généticiens moléculaires a conduit tout récemment à l'identification d'une autre cause, plus fréquente encore, de débilité mentale : il s'agit d'une fragilité du chromosome X, transmise par les femmes et qui peut conduire à l'atteinte de tous les garçons, *sans exception,* d'une même mère (six garçons atteints dans une *famille savoyarde).*

En dépit de son importance majeure en santé publique, cette *affection n'a pu être étudiée que* depuis peu, grâce à la mise au *point d'un milieu spécial* de culture des cellules, appauvri en acide folique. *Cette découverte* ouvre d'ailleurs une voie thérapeutique possible, actuellement à l'essai, lorsque le mal a pu être très précocement dépisté. Mais le repérage de la lésion chromosomique reste très difficile, ce qui explique que la découverte de cette cause si importante, et si *répandue* de débilité ait tant tardé. Aussi, de nombreux travaux *sont-ils consacrés* depuis deux ans au *syndrome du chromosome X fragile,* d'autant que les psychiatres s'y intéressent également, qui viennent de montrer sa fréquence particulière chez les enfants atteints d'autisme. (Docteur M. Benezech-Bordeaux).

Les équipes de généticiens de Marseille (professeur M. G. Mattéi) et de Strasbourg (professeur J.-L. Mandel, M. Jaye et G. Camerino) viennent de montrer que les régions des gènes qui entraînent cette débilité mentale se trouvent liées, sur le ruban génétique, à celle qui porte le facteur IX de coagulation déficient chez certains hémophiles dits B (1).

L'étude de ces liaisons, de ce polymorphisme, entreprise par les *deux équipes a montré que l'on* tenait là une méthode solide de *dépistage non seulement* des sujets atteints, mais de ceux qui portent les gènes *altérés sans* exprimer la maladie (les femmes pour la plupart) et *qui* transmettent donc la malédiction. Dans ce cas *exceptionnel* et *bien que* la lésion concerne un chromosome, il semble bien que la génétique moléculaire apportera les moyens d'un diagnostic dont l'importance est *essentielle* pour la santé publique.

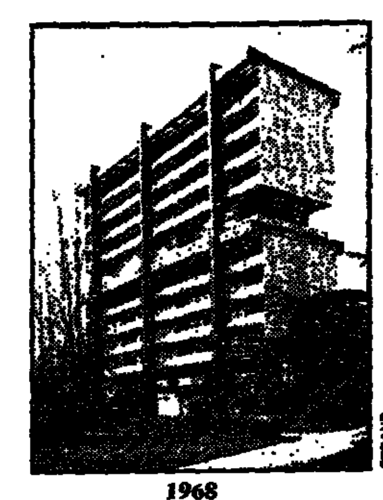
Il y a plus de cinq cent mille débiles demandant des soins permanents en France ; ils sont deux *millions cinq cent mille* si l'on inclut les débiles moyens, et le prix de journée des *établissements* où la société les assume oscille entre 300 et 700 francs par jour...

Dr E.-L.

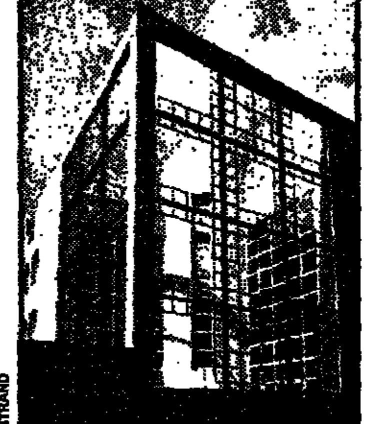
(1) L'équipe de Transgène à Strasbourg (M. Jaye et J.-L. Mandel) a réussi l'exploit d'isoler et de cloner (de fabriquer en série) le gène commandant la fabrication du facteur IX, rendant dès lors possible l'identification des hémophiles B et de leurs proches par la biologie moléculaire.

Le Monde

Promenades d'architecture à Paris



1968



1982



1933



1922

STRAND

AVEC L'AUTOBUS
de petite ceinture



Fleuriste municipal



Mc CLURE

Béton précoce et fleurs de serre

Préhistoire et histoire du ciment armé se sont écrites à Paris et dans sa région. C'est en effet dès 1853 que l'ingénieur François Coignet construit plusieurs maisons et une usine entièrement réalisées en « pierre artificielle ». Le matériau qui reste encore le domaine réservé des ingénieurs français va révolutionner la construction moderne et, une fois armé, caractériser l'architecture européenne du siècle à venir.

A la suite de Coignet, les ingénieurs Cottancin et Hennebique développent des procédés qu'utiliseront les meilleurs architectes : Baudot (Saint-Jean de Montmartre, 1904) et Lavirotte (les immeubles Rapp, 1901) pour Cottancin, Klein (immeuble rue Claude-Chahu, 1903) et Auscher (Félix-Potin, rue de Rennes, 1902) pour Hennebique.

En fait, dès les années 1900, le ciment n'est plus un matériau d'avant-garde. Paul Guadet, fils de Jules, l'architecte de l'excellente Poste centrale de la rue du Louvre, dessine cette maison « tout béton » pour son propre usage. Elle est à rapprocher de l'immeuble de la rue Franklin : sa structure est fortement exprimée et devient même la décoration principale de la façade, et l'entreprise de construction – élément décisif pour la maîtrise du matériau – est celle des Frères Perret. Le céramiste Bigot est encore présent, mais pour décorer le lit de l'architecte réalisé bien évidemment... en béton.

Jean-Camille Formigé, architecte de la ville, à qui le Métropolitain confie la décoration des stations et ponts des parties aériennes du métro (principalement les lignes 2 et 6 mais aussi la traversée de la Seine par la ligne 5), réalise les serres du Nouveau Fleuriste municipal bien longtemps après celles du Jardin des plantes (Rohault de Fleury en 1834). On leur doit l'engouement pour les serres chaudes dont l'Exposition de 1867 consacrait la vogue avec un jardin horticole.

Le Fleuriste municipal est un lieu public. On y trouve en effet la pépinière qui fournit plus d'un million de plantes de toutes variétés aux jardins publics parisiens. La disposition des bâtiments sur le terrain en pente permet d'apprécier par le haut la volumétrie des grandes serres.

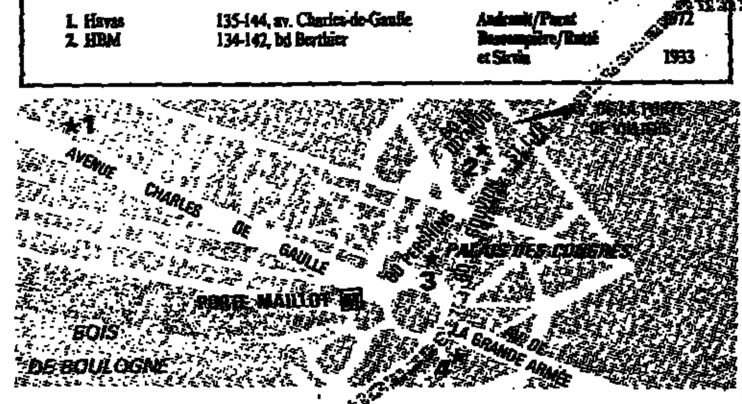
1. Maison Guadet	95, bd Murat	P. Guadet	1906
2. Parc des Princes	av. du Parc-des-Princes	R. Taillibert	1969-1972
3. Immeuble	24, r. Nungesser et Coli	Le Corbusier	1933
4. Fleuriste Mal	3, av. de la Porte-d'Auteuil	J. C. Formigé	1898-1901

Idées sans suite



Place du Général-Kœnig

1. Havas	135-144, av. Charles-de-Gaulle	Andrault/Parat	1972
2. HBM	134-142, bd Berthier	Bassompierre/Rutté et Sirvin	1933



Si la porte Maillot reste aujourd'hui une des entrées de Paris, elle ne marque plus que d'une manière accessoire le grand axe Est-Ouest de Paris.

On pense à l'aménager dans les premières années du vingtième siècle. Les fortifications, devenues caduques, sont partiellement loties à partir de 1919 en « habitations à bon marché ». L'idée d'établir le long du grand axe ouest une cité linéaire desservie par chemin de fer commence à germer.

En 1929, Léonard Rosenthal, joaillier et promoteur, organise un concours sur invitation pour l'aménagement de la porte Maillot, en mettant à profit la suppression des « fortifs » et de Luna-Park installé sur la partie nord de la place.

Douze architectes rendent des projets. Robert Mallet-Stevens marque l'entrée de Paris d'un axe appuyé sur deux tours. Henri Sauvage flanque la porte de deux immeubles à gradins et Le Corbusier de deux « buildings » sur dalle. Un an plus tard, la Ville organise, à son tour, un concours pour l'aménagement d'une « voie triomphale » allant de l'Etoile au rond-point de la Défense.

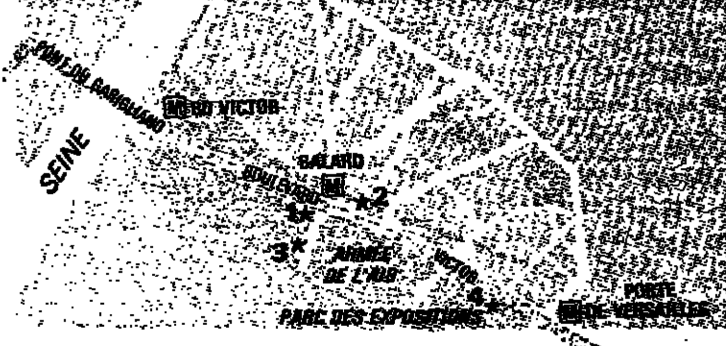
La plupart des trente-cinq projets rendus alors montrent une facture assez classique dans les tracés, assez moderne dans l'architecture, avec de nombreux projets à « gratte-ciel », en particulier sur le site de la Défense déjà préfiguré. Le plan de la porte Maillot établi par l'administration vise moins, en définitive, à créer une place monumentale qu'un grand carrefour prolongeant le bois vers Paris. La porte va rester ainsi sommairement aménagée, jusqu'en 1963, date de la construction du Palais des Congrès qui ne l'arrangera pas beaucoup.

B. L.

Le style « paquebot »

Sur l'Atlantique nord, dans l'entre-deux-guerres, les paquebots se croisent pacifiquement. A leur bord, entre les continents, au fil des espaces toujours éclairés, les plaisirs les plus raffinés sont offerts jour et nuit, projetant le passager dans une autre dimension. Objet en mouvement, le transatlantique est aussi le lieu du mouvement.

La première impulsion du passager sera de visiter le grand navire. De galeries en passerelles, d'escaliers en ascenseurs, sa promenade le mène au cœur d'une ville flottante, où d'un pont à l'autre se succèdent des lieux clos mais clairs, des passagers ouverts-couverts et de grands espaces panoramiques à l'air libre.



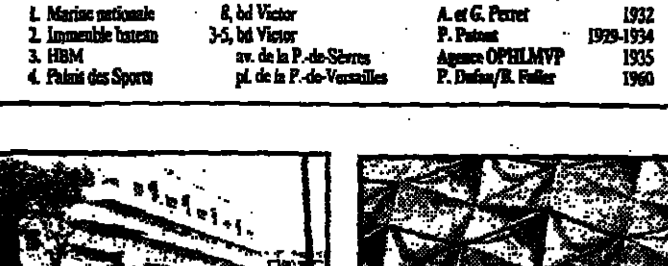
Une cathédrale, un château peuvent être des chefs-d'œuvre. Un paquebot est une performance et, pour cette raison, fascine l'homme moderne, en particulier Le Corbusier, qui ne manque pas de s'intéresser de près au plus grand moyen de transport du début du vingtième siècle. Sur l'océan, le paquebot est l'image de marque de son pays, il le représente ; c'est parce qu'il est le produit optimal de l'art et de la technologie qu'il peut fonctionner.

Le Corbusier observe ; « *Les bateaux ont une largeur de 22 à 27 mètres, les immeubles de la ville radieuse aussi ; sur toute l'étendue de la ville, au-dessus de la mer des arbres, un nouveau sol serait ainsi gagné.* » Pour lui, le paquebot est le révélateur de l'association « *imagination spatiale-imagination sociale* ».

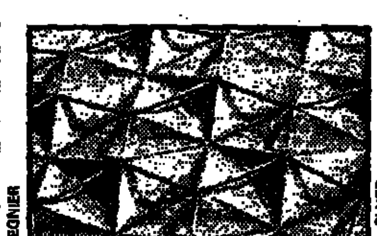
Les architectes Expert et Patout s'intéressent aux transatlantiques pour les mêmes raisons, sans les définir aussi rigoureusement. Tous deux travaillent à décorer et à créer les espaces du *Normandie :* Expert réalise la très belle promenade du pont arrière et des salons de réception. A la même époque, il construit le groupe scolaire de la rue Küss, dont la forme évoque très fortement un navire. Patout, lui, s'occupe du restaurant et de l'escalier. L'immeuble du boulevard Victor porte clairement sa marque : sur un terrain ingrat, très allongé, il lui a donné la forme du célèbre paquebot.

B. de K.

1. Marine nationale	8, bd Victor	A. et G. Perret	1932
2. Immeuble bateau	3-5, bd Victor	P. Patout	1929-1934
3. HBM	av. de la P.-de-Sèvres	Agence OPHLMVP	1935
4. Palais des Sports	pl. de la P.-de-Versailles	P. Dufau/R. Faller	1960

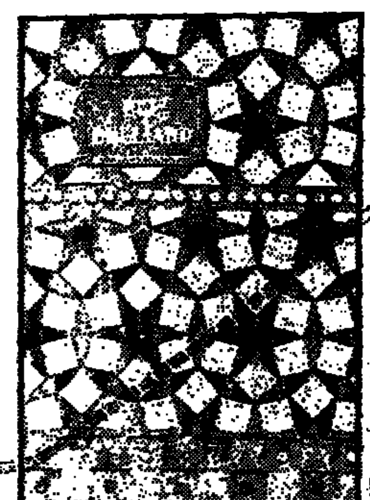


3-5, boulevard Victor



Palais des sports

Un moderne avant l'heure



185, rue Belliard





17, boulevard Bessières

1. Crèche	1-3, bd du Bois-le-Prêtre	A. Perret	1980
2. Maison	185, r. Belliard	H. Deneux	1913
3. HBM	17, bd Bessières	Feine	1911
4. HBM	24-40, bd Bessières	Agence OPHLMVP	1933

En bordure de l'étonnant chemin de fer de petite ceinture, on trouve un des exemples les plus intéressants du renouveau de l'architecture française du début du siècle.

Avec sa toiture-terrasse, ses bandes de fenêtres verticales et sa volumétrie générale très puriste, la maison que se construit Henri Deneux énonce clairement l'avant-programme de l'architecture moderne. En 1913, on ne connaît encore rien du Mouvement Moderne ; ceux qui devraient « faire avancer » l'architecture se situent, soit dans une tendance Art nouveau malheureusement éprouvée par les attaques répétées de l'Académie, soit dans le mouvement qui va consacrer A. et G. Perret : celui des utilisateurs talentueux du béton armé. Deneux, comme Paul Guadet, est de ceux-là.

Henri Deneux montre dans ce bâtiment sa filiation, à travers son maître Anatole de Baudot, avec Viollet-le-Duc. L'expression claire de la structure, l'évidence d'un plan intérieur jamais contredit par la façade, le souci du raffinement technique, plaisent beaucoup à Baudot, grand pourfendeur de l'architecture métallique. Il a prouvé la valeur du béton avec Saint-Jean de Montmartre. Comme pour cette église, un revêtement protège le béton de façade : ici ce sont des grès émaillés en relief de Gentil et Bourdet, régulièrement appliqués dans un jeu de combinaisons géométriques proche des céramiques musulmanes.

Architecte des Monuments historiques dans le département de la Marne, Deneux consacre la deuxième partie de sa carrière aux restaurations d'après-guerre dès 1918. Pour la reconstruction de la voûte de la cathédrale de Reims, il propose courageusement la préfabrication d'éléments de béton armé. On lui fait difficilement confiance, d'autant que l'étude technique est due à un jeune ingénieur encore peu expérimenté, Bernard Laffaille.

Quatre-vingts ans après, la terrasse sans étanchéité comme le revêtement extérieur de la maison de la rue Belliard restent les exemples vivants de la validité des solutions d'exécution préconisées. Deneux y montre une volonté de combinaison totale d'éléments d'architectonique simples et de solutions techniques sophistiquées toujours pertinentes.

Porte de ville

Les Immeubles à loyer normal édifiés par la Régie immobilière de la Ville de Paris en 1935 sont le meilleur exemple du type supérieur des logements sociaux à financement amélioré encore en vogue aujourd'hui sous la même dénomination.

L'ILN est créé en 1923, à la suite d'un grand concours organisé par la Ville (loi Bonnevay de 1922). Les premiers chantiers n'ouvrent que cinq ans plus tard, les complications administratives retardant l'application d'une politique urbaine sociale à Paris.

Brandon doit renoncer explicitement à la pièce commune des HBM inspirée de la ferme rurale traditionnelle. Ici, le couloir central « articule » soigneusement la division interne des espaces, calquée sur la vie bourgeoise ; après la salle commune du taudis et l'apprentissage en HBM, les familles peuvent enfin isoler parents et enfants, femmes et hommes.

L'ensemble de la porte-d'Orléans reprend formellement les trois grands ordres du logement parisien, tout en respectant le gabarit classique défini par la loi de 1902 (règles complexes de retraits supérieurs sévèrement critiquées par le Mouvement Moderne en 1930). Le rez-de-chaussée est monumentalisé, les combles surdessinés et les étages courants reprennent soigneusement des alignements de balconnets.

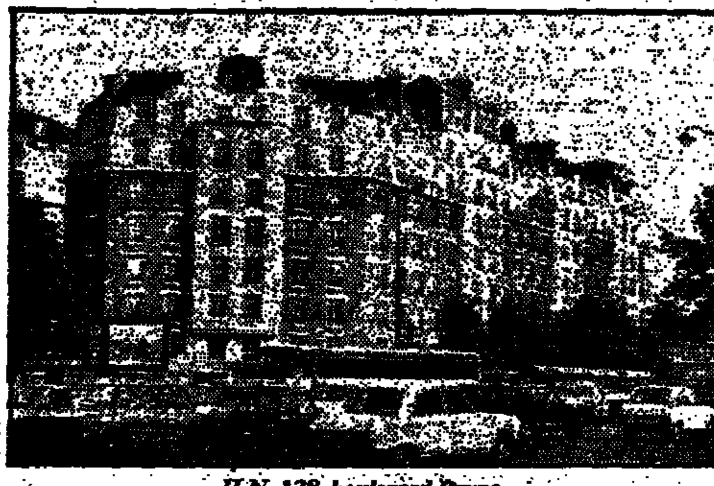
Porte d'Orléans, les bow-windows, le tour des fenêtres et les larges baies supérieures des ateliers d'artistes offerts en couronnement recréent une « sous-monumentalité », mi-urbaine (on veut marquer les portes de la ville sur les ex-remparts), mi-riche (on apporte un soin extrême à l'exécution des détails, opposés au gigantisme des pignons néo-flamands).

1. ILN	117, bd Jourdan et 138, bd Brune	D. et L. Brandon	1926
2. Immeuble	189, bd Brune	[illegible]	1936

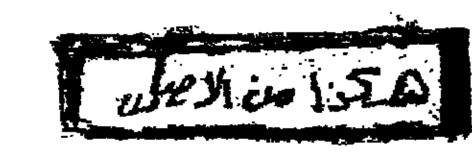


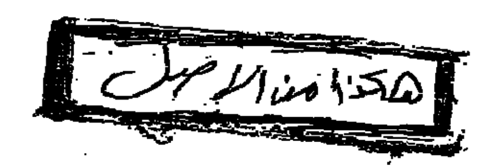
Il faut analyser l'échelle de chacun des sous-ensembles de cette ceinture d'HLM ; on glisse subtilement d'un groupe symétrique à l'invention d'un nouveau groupe venu plus par osmose différenciée que par rupture soudaine. L'unité du travail de la même agence d'architectes de la Ville et son plaisir à jouer des variations sur le même registre se lisent clairement.

B. V.



ILN, 138, boulevard Brune





Piscine à domicile

13, rue des Amiraux

A partir de 1909, Henri Sauvage développe sa grande recherche sur une nouvelle utilisation du gabarit parisien : l'immeuble à gradins intelligent. Préoccupé d'hygiène et d'égalité sociale (la tuberculose fait des ravages dans les populations urbaines pauvres), Sauvage imagine *cette solution pour offrir à chaque famille le luxe auparavant impensable* d'une terrasse ensoleillée prolongeant chaque appartement.

L'immeuble de la rue des Amiraux représente le point culminant de l'expérience du cofondateur de la Société anonyme des logements hygiéniques à bon marché (architecte d'un grand nombre d'ensembles *de logements ouvriers en milieu urbain), et des enseignements tirés de* la construction de l'immeuble de la rue Vavin en 1912. Comme ce dernier, *il comporte une structure* en poteaux et poutres de béton armé. *Le* revêtement en céramique blanche et le système de gradins, opposé aux éléments verticaux monolithiques, donnent toute leur force d'expression aux deux immeubles.

L'occasion donnée à Sauvage par Herbécourt, conseiller municipal *du dix-huitième, de concevoir un îlot presque complet lui permet de* mettre en pratique ses théories sur une échelle dépassant celle de l'immeuble unique de Montparnasse. *La* forme urbaine imaginée par la suite dans des projets comme celui du Front de Seine apparaît sur les trois faces de l'immeuble.

Ici les appartements, de dimensions modestes, ne sont pas équipés de salles de bains. En revanche, l'ouverture de chaque pièce des logements *latéraux sur les terrasses, l'espace-tampon* entre la *rue et les accès* d'immeubles, pourraient inspirer bien des réalisations contemporaines.

La pyramide avait un important *volume* central : dans le projet de « Giant Hotel », ce sera une salle de spectacles ; pour le Front de Seine, des parcs à voitures.

Sous-utilisé rue Vavin, il est ici astucieusement occupé par une piscine (éclairée naturellement par le sol d'une cour intérieure) dont Sauvage propose avec pertinence à la Ville *l'infrastructure gratuite*.

1. HBM	38-39, bd Ney	Agence OPHLMVP	1928
HBM	138-144, bd Ney	Agence OPHLMVP	1926-1929
2. Imm. piscine	13, r. des Amiraux	H. Sauvage	1922

La Villette en chantier

Après la fermeture en 1970 des abattoirs modernes, inachevés mais déjà inadaptés, qui avaient remplacé les installations du dix-neuvième siècle, plusieurs concours ont été organisés par la Ville en 1976, *puis par l'Etat, propriétaire* des 55 hectares, après 1978, pour l'utilisation du domaine.

Le concours pour l'aménagement du parc jugé en mars 1983 est le premier programme de parc urbain à Paris depuis Haussmann.

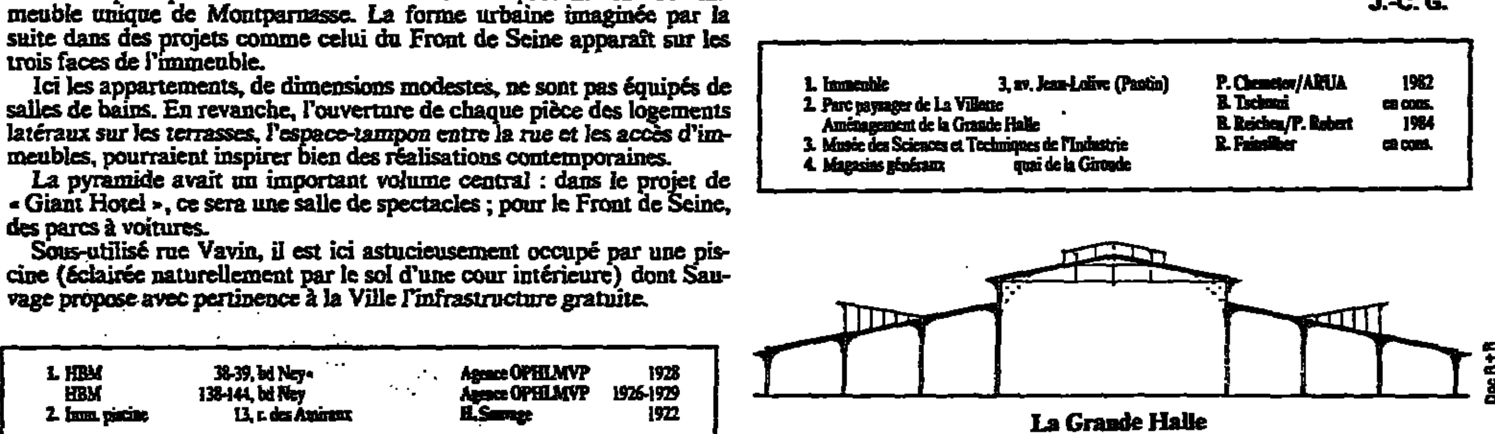
Le dessin du projet considère la situation du parc à la limite d'une grande *métropole, dans* un quartier populaire et semi-industriel, et y intègre le Musée des sciences et des techniques, gigantesque travail de reprise d'une structure abandonnée : l'abattoir et le marché du bétail, la grande halle de Jules de Mérindol, un disciple de Baltard, et la future Cité de la musique préfigurée par la salle du Zénith, structure libre adaptée aux *spectacles musicaux* populaires.

Rejetant l'idée d'une masse supplémentaire sur un terrain déjà encombré, l'architecte du parc a retenu une solution structurelle simple : disperser les éléments du programme à travers le site tout entier dans un arrangement régulier de points d'intensité variable : les « folies ».

Contrairement à leurs ancêtres du XVIII[e] siècle, objets uniques réservés à *quelques aristocrates éclairés, ces « folies » sont la stricte* répétition d'un cube de base de 10 mètres de côté placé tous les 120 mètres. Le but est de donner au parc des symboles clairs, une identité reconnaissable aussi forte que celle des cabines téléphoniques de Londres ou les bouches de Métro de Paris.

J.-C. G.

1. Immeuble	3, av. Jean-Lolive (Pantin)	P. Chemetov/AUA	1982
2. Parc paysager de La Villette		B. Tschumi	en cons.
Aménagement de la Grande Halle		B. Reichen/P. Robert	1984
3. Musée des Sciences et Techniques de l'Industrie		R. Fainsilber	en cons.
4. Magasins généraux	quai de la Gironde		


La Grande Halle

Charonne-village

Aux alentours pentus de l'élégante église Saint- Germain- de- Charonne, on peut retrouver le Paris d'hier, villageois, et pourtant marqué *par son passé rural (le découpage des parcelles rappelle encore celui* des champs). Dans ce secteur éloigné du centre et seulement effleuré par les grands travaux du dix-neuvième siècle, les immeubles modestement recouverts d'un plâtre extrait pas bien loin semblent encore résister à l'avance du Paris de demain.

Le *vingtième arrondissement*, bouleversé par endroits, a conservé de nombreux ensembles à caractère villageois, remarquables plus pour l'ambiance urbaine qu'ils maintiennent que pour la qualité intrinsèque de leurs constructions.

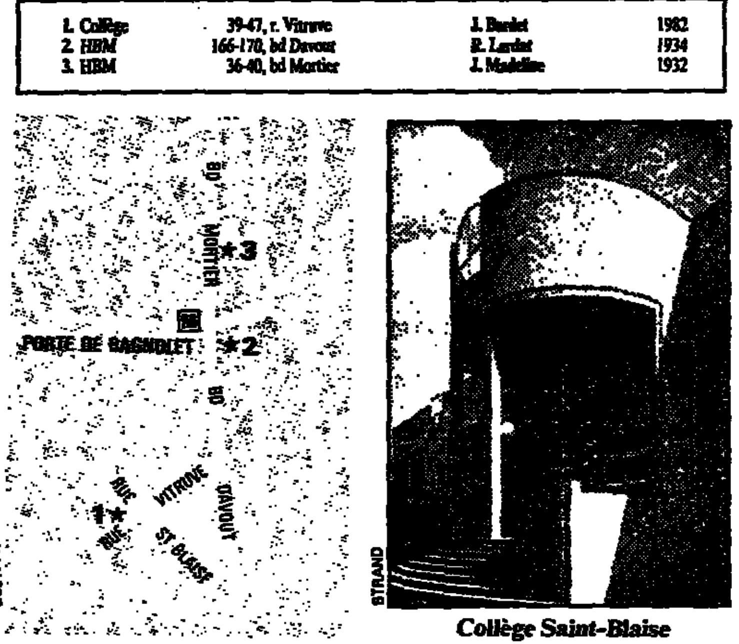
Bourgade populaire restée artisanale jusque très récemment, Charonne avait *failli* disparaître il y a une dizaine d'années. Les protestations des associations à propos des excès de la « rénovation » l'ont sauvée. Le secteur est actuellement l'objet d'une opération « en douceur », avec comme condition le maintien de *sa population : une action* publique de réhabilitation-rénovation de l'habitat.

Suivant un plan d'ensemble préétabli, elle consiste en travaux difficilement menés, bâtiment par bâtiment, à un coût important. Il faut noter que la qualité inégale des constructions rend le travail particulièrement délicat et d'un prix de revient assez élevé.

Le collège Saint-Blaise, situé au milieu de la rue du même nom, principale rue du village, est par contre une construction radicalement contemporaine. A la *courbe indolente de l'alignement des façades* anciennes rénovées, il oppose la rigueur de sa géométrie imposée par la forme carrée du terrain. *Les salles de classe* sont disposées autour d'un volume polyvalent faisant office de cour couverte et éclairé par une verrière. Dans un même souci de recherche de la lumière, des patios extérieurs *évitent les percements trop importants sur la façade rue.*

La céramique blanche soulignée de vert vif exprime une volonté d'éviter le mimétisme. Plus que la couleur, c'est la matière brillante et hygiéniste (*référence aux équipements scolaires, sanitaires et sportifs* de l'entre-deux-guerres) qui se pique d'harmoniser sa présence insolente à la tranquillité du pastel des petits immeubles alentour.

1. Collège	39-47, r. Vitruve	J. Bardet	1982
2. HBM	166-170, bd Davout	R. Lardat	1934
3. HBM	36-40, bd Mortier	J. Madeline	1932



Collège Saint-Blaise

Internationaux de la Cité U

A son inauguration le 10 septembre 1925, la Cité internationale universitaire de Paris ne comprend que la fondation Deutsch-de-la-*Meurthe, évocation subtile* du modèle anglo-saxon.

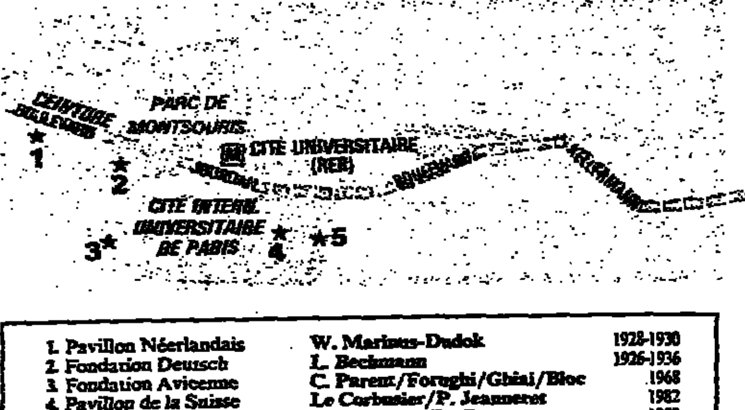
La « Cité U » s'installe, comme la plupart des bâtiments construits aux portes de Paris à cette époque, sur un terrain libéré par la démolition *des fortifications. Elle doit accueillir étudiants* provinciaux et étrangers en mal de logements à loyer raisonnable.

Dudok, l'un des disciples européens de l'Américain Frank Lloyd Wright (hôtel de ville d'Hilversum), construit la pierre d'angle de la cité avec le collège néerlandais. L'architecte hollandais s'inscrit avec équilibre dans le paysage parisien par *le jeu franc de ses volumes, la* concision de leur percement par des fenêtres en bande aux huisseries délicates et l'utilisation de grandes surfaces de béton enduites de blanc. *Sans doute un coup de chapeau* au mouvement moderne.

Avec le pavillon suisse, Le Corbusier met en pratique les principes de l'architecture moderne. Il utilise ce programme ardu (nature du sol, *budget limité) pour faire* une démonstration grandeur nature de ce que doit impérativement devenir l'architecture nouvelle et en rappelle les cinq points énoncés avec les villas *La Roche et Jeanneret.*

La crise économique, le gouvernement du Front populaire préoccupé par sa politique de logement (on utilise des terrains voués aux HBM), *puis la guerre intérrompent un moment* le développement de la Cité U. A partir des années 1950, d'autres équipements sont construits. Principalement les pavillons qui bordent le boulevard périphérique ; la fondation franco-brésilienne, simple variation sur le modèle de la cité radieuse de Le Corbusier qui en partage la paternité avec Lucio Costa.

La fondation Avicenne, pavillon de *l'Iran, propose un bel exemple* de réalisation volontaire typique de la trop rare architecture française de qualité des années 1960. Ses solutions techniques imposantes (*planchers suspendus) et* la plastique de ses matériaux bruts (acier noir) se combinent à l'énorme escalier toujours désert qui la visse au sol.



1. Pavillon Néerlandais	W. Marinus-Dudok	1928-1930
2. Fondation Deutsch	L. Bechmann	1926-1936
3. Fondation Avicenne	C. Parent/Foroughi/Ghiai/Bloc	1968
4. Pavillon de la Suisse	Le Corbusier/P. Jeanneret	1982
5. Pavillon du Brésil	Le Corbusier/L. Costa	1959


Pavillon néerlandais



Pavillon de la Suisse

Le nouveau Tolbiac

En lisière du secteur Italie, conçu comme un quartier d'avenir dans les années 1970, et maintenant sympathique Chinatown parisien, l'*architecture digne de ce nom pose quelques-uns de ses jalons.*

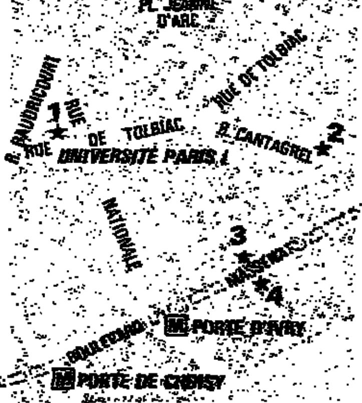
L'ensemble des Hautes-Formes (209 logements sociaux) a été construit à la suite d'un concours organisé par la Ville de Paris. Cette petite « cité » très urbaine avec rue intérieure, square et arc (une astuce qui fait de deux bâtiments un seul) a connu les honneurs répétés de la presse et du public.

Sur ses flancs des ateliers d'artistes tout juste signalés par une arcade inspirée du maître italien Palladio utilisent un style mi-formel, *mi-modeste très prisé ces dernières années.*

La « Fac Tolbiac », seigneur du lieu, vouée aux Sciences humaines est due aux architectes du Palais omnisports de Bercy. C'est le type de l'architecture « virile » des années 70 : tour de béton brut, un moment novatrice. Cette université verticale voyait son campus réduit au minimum et, à l'époque, beaucoup décelèrent dans ce parti une volonté du pouvoir d'en finir avec l'agitation étudiante.

Rue Cantagrel, se dresse la « Cité du Refuge » édifiée en 1933 par Le Corbusier, *pour le compte de l'Armée* du Salut. Ce premier « bâtiment d'habitation entièrement hermétique » adoptait le principe de la « façade-rideau ».

Le Corbusier disposa son bâtiment en fond de parcelle pour lui assurer un ensoleillement maximum. Mais, orientée plein sud, la Cité se comportait comme une serre. L'*architecte ajouta alors des brise-*soleil qui allaient devenir une constante formelle de son œuvre.



Quatre ans plus tard, Le Corbusier construisait la maison Planeix qui s'articule autour d'un axe central, inspiré de la villa qu'Adolphe Loos avait construite pour Tristan Tzara à Montmartre. La façade est fortement marquée par un cube qui jaillit au premier étage et qui contient la salle de séjour. Au-dessus, elle recule pour former une niche monumentale au centre de laquelle s'ouvre l'atelier d'artiste.

P. T.

1. Ateliers	91-93, r. Nationale	Bourgade/Landinsky	1982
Logements	r. des Hautes-Formes	Portzamparc/Benamo	1979
Faculté Tolbiac	96, r. de Tolbiac	Andrault/Parat	1976
2. Armée du Salut	12, r. Cantagrel	Le Corbusier	1932-1933
3. Atelier Planeix	24, bd Masséna	Le Corbusier	1927
4. Caserne Pompiers	45, bd Masséna	J. Willerval	1969


Faculté Tolbiac



Hautes-Formes



Armée du salut

La Coloniale

En 1931, la République charge le maréchal Lyautey, « pacificateur » du Maroc, du commissariat général de l'Exposition coloniale *internationale de Paris* ; 12 millions de kilomètres carrés de territoires éparpillés vont être résumés sur 110 hectares du bois de Vincennes. Voilà dressé le décor d'un étonnant collage de civilisations, toutes surprises de se retrouver réunies dans la capitale bienveillante d'un « empire » encore au mieux de sa forme.

A la *veille* d'une crise économique impitoyable, la République se félicite de son rôle civilisateur, compte avec fierté ses possessions et se découvre des « ailleurs » charmants ou impressionnants, une foule bigarrée de cousins touchants et paisibles que l'administration a invités à contempler la capitale.

Les écoliers touchent du doigt les leçons apprises par cœur : comptoirs de l'Inde, AEF et AOF. On identifie avec admiration les différents éléments du puzzle de l'Indochine. Elle laissera la plus forte *impression avec une reconstitution du temple* d'Angkor-Vat au bord du lac Daumesnil.



Centre bouddhique

1. Musée	293, av. Daumesnil	Laprade/Jaussely	1931
2. Temple Bouddhique	route du lac de Daumesnil		1931
Togo/Dahomey	route du Parc	Boileau/Bernière	1931

Le Musée des arts et traditions africaines et océaniennes, lourde appellation pour ce qui est pour tous le Musée des colonies, est l'œuvre de Jaussely. Il l'a conçu avec Albert Laprade, célèbre pour ses carnets de croquis au trait, *organisés comme autant de partitions musicales* et qui racontent avec mille détails les rues de Paris autant que les citadelles cathares.

La précision de Laprade se retrouve dans l'habile intégration d'une sculpture abondante comme la forêt tropicale aux formes résolument modernes *du bâtiment. Les bureaux du président du conseil* des ministres des colonies aux deux extrémités du grand hall présentent des ensembles de mobilier du meilleur style arts déco.

SÉLECTION DE LIVRES

La Grande Histoire des serres et des jardins d'hiver. Bernard Marrey et Jean-Pierre Monnet. Graphite.
Le Corbusier, la Cité du Refuge. Brian Brace Taylor. L'Equerre.
Les Rues de Paris. Croquis. Albert Laprade. Dominique Vincent.
Henri Sauvage. Archives d'architecture moderne.

Conçu et réalisé par Bert McClure et Bruno Régnier.
Avec la collaboration de Bernard Marrey, Jean-Claude Grassiot, Brigitte de Kosmi, Bertrand Lemoine, Philippe Trétiack et Bruno Vayssière et l'aide du département diffusion de l'Institut français d'architecture.

Chypre *a reçu depuis neuf mille ans les apports artistiques de nombreuses civilisations. Des équipes nationales et*

Lire le passé à ciel ouvert

Ce qu'une campagne de fouilles a révélé, une autre peut le contredire.

VISIBLE, par temps clair, des côtes d'Asie mineure, assez proche des îles grecques et des côtes égyptiennes, Chypre était riche en minerai de cuivre et en forêts. Ainsi, en dépit de sa surface restreinte (9 250 kilomètres carrés, soit à peu près l'équivalent de la surperficie du département français des Landes) et de son insularité, cette île a-t-elle joué un rôle essentiel dans l'approvisionnement de tout le Proche-Orient pendant l'Antiquité. Et même après le déboisement dû aux activités métallurgiques des Romains et en dépit de l'épuisement progressif des mines de cuivre, Chypre a joué et continue à jouer le rôle de relais commercial et de position stratégique importante en Méditerranée orientale.

Tout cela explique que cette île est, depuis neuf mille ans, un extraordinaire carrefour où se sont rencontrés Anatoliens, Syriens, Crétois, Grecs, Phéniciens, Assyriens, Perses, Egyptiens, Romains, Byzantins, Vénitiens, croisés français, Turcs et Britanniques. Le sol de Chypre est donc un prodigieux mille-feuille où non seulement chaque culture puis chaque pouvoir ont laissé leurs marques, mais où, aussi, la population autochtone a su assimiler les apports successifs et créer, à diverses époques, des œuvres et des rites très originaux.

Ce mille-feuille est souvent difficile à déchiffrer, car les mêmes régions ont attiré pendant des millénaires les concentrations et les activités humaines. Chaque époque a construit sur les restes laissés par les occupants précédents et a, en outre, réutilisé dans ses propres constructions des matériaux prélevés dans les édifices antérieurs, ou enterré ses morts dans des tombes creusées et occupées depuis longtemps. Si bien que seules les fouilles méthodiques conduites par des archéologues peuvent démêler et reconnaître ce qui revient à chaque période. Ce qui oblige parfois à rectifier des informations et, en conséquence, à changer les idées que l'on avait de telle ou telle période et que l'on pensait définitivement acquises.

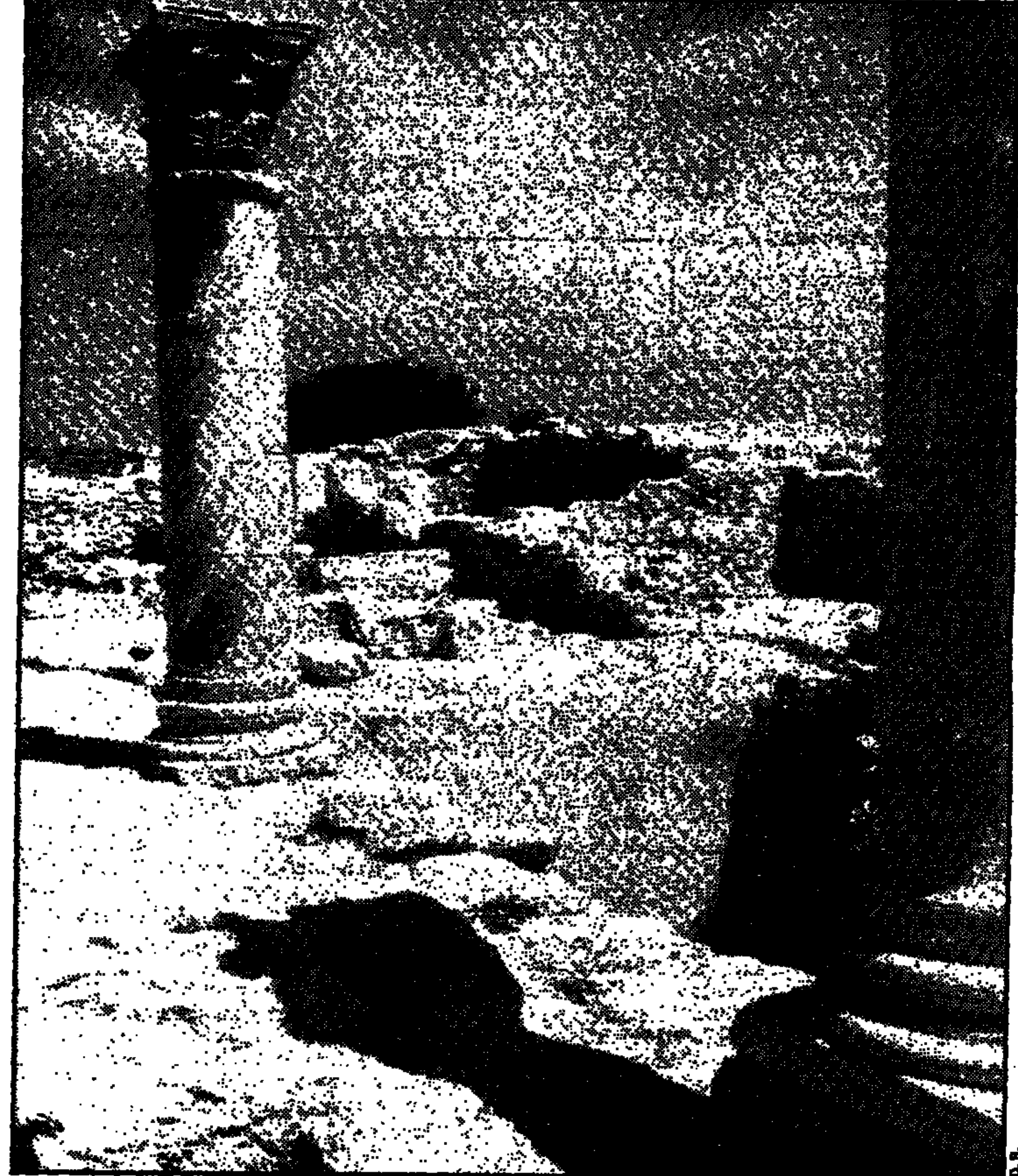
Le site néolithique de Khirokitia, découvert en 1934, est un bon exemple des changements imposés par de nouvelles fouilles faites à partir de 1976. Pendant longtemps, on a cru qu'une rue centrale bien empierrée facilitait la circulation des habitants de ces maisons rondes, aux murs faits de très gros galets, accrochées sur la pente raide d'une colline.

En 1981, les archéologues français travaillant sous la direction de M. Alain Le Brun ont compris que la « rue » était, en fait, un puissant mur de fortification, conservé parfois sur plus de trois mètres de haut, et que le site avait été occupé pendant deux périodes. Le premier village remontait au septième millénaire avant Jésus-Christ et s'étendait à l'intérieur de l'enceinte qui barrait un éperon rocheux. Le deuxième, de la fin du cinquième millénaire, avait été construit à l'extérieur de la fortification. Nouvelle modification imposée par les fouilles de 1983. Jusqu'alors, on pensait que ces maisons rondes étaient couvertes de toits coniques.

Mais, l'année dernière, les archéologues français ont mis au jour des poutres croisées qui s'étaient effondrées. « *Les toits étaient donc plats* », explique le docteur Vassos Karageorghis, directeur du département des antiquités. « *Le dessin de reconstitution du village montrant des maisons-ruches installées de part et d'autre de la « rue » centrale et illustrant mon livre* la Civilisation préhistorique de Chypre, *paru en 1982, est donc doublement faux* », reconnaît-il en souriant.

Paphos et ses environs sont un des meilleurs exemples de l'imbrication et de la réutilisation des vestiges laissés par plus de trois mille ans d'occupation presque continue. Ils ont d'ailleurs été inscrits par l'UNESCO dans la liste du *patrimoine culturel mondial*.

Dès le quinzième siècle avant notre ère, une ville importante était installée à Paleapaphos, autour d'un sanctuaire suffisamment célèbre pour être mentionné par Homère. Dédié à une déesse de la fécondité, ce sanctuaire fut adopté par les Mycéniens qui colonisèrent Chypre au douzième siècle avant Jésus-Christ et intégrèrent définitivement l'île dans le monde grec. Le sanctuaire de Paleapaphos devint tout naturellement le temple d'Aphrodite le plus célèbre de l'Antiquité. Il était, avec les temples d'Apollon Hylates à Kourion (près de Limassol) et de Zeus à Salamine de Chypre (près de Famagouste), l'un des sanctuaires jouissant du privilège absolu d'asile dans l'île. Une plage voisine fut vénérée comme le lieu où la déesse était censée être née de l'écume de la mer. Les rois de Paleapaphos étaient aussi grands prêtres d'Aphrodite.



Le forum romain de Kourion et le grand réservoir hellénistique.

Lorsque les Romains établirent leur domination sur Chypre, en 58 avant Jésus-Christ, leurs proconsuls (Cicéron fut l'un d'eux) s'installèrent, pour plus de commodité, sur la côte à une quinzaine de kilomètres de Paleapaphos. Le port de Neapaphos devint alors la capitale de l'île, mais le sanctuaire de Paleapaphos n'en perdit pas pour autant son importance. Les Romains construisirent un nouveau temple où furent intégrées des portions des anciens sanctuaires.

Au quatrième siècle de notre ère, des tremblements de terre, puis l'interdiction des cultes païens par l'empereur de Constantinople, provoquèrent l'abandon définitif du temple qui, dès lors, servit de carrière de pierre.

Les fouilles, menées à trois reprises depuis la fin du siècle dernier, ont retrouvé le plan du temple romain. Elles ont permis aussi d'avoir une idée assez vague des temples plus anciens.

Tout autour des ruines des temples, des tombes, remontant parfois aux Mycéniens, et les restes de villas romaines, dont certaines ornées de très belles mosaïques, ont livré des vestiges intéressants. L'année dernière, on a trouvé dans une tombe de tradition mycénienne datant du onzième siècle avant notre ère une broche portant la plus vieille inscription grecque, rédigée dans l'écriture syllabique (1) inventée par les Chypriotes quatre siècles auparavant.

Ce système d'écriture est dit chypro-minoen, car il s'est sans nul doute inspiré du « linéaire A » utilisé en Crète. Mais ni l'écriture chypro-minoenne, lorsqu'elle transcrit la langue chypriote, ni le « linéaire A » n'ont été déchiffrés, et on ne sait pas du tout quelles langues l'une et l'autre transcrivaient. Pourtant, l'écriture chypro-minoenne et cette mystérieuse langue – baptisée « étéochypriote » faute de mieux – furent utilisées, parallèlement à la langue et à l'écriture grecques, jusqu'au troisième siècle avant Jésus-Christ.

Tout près du temple d'Aphrodite, s'élève le château de Covocle (déformation vénitienne de Kouklia, le nom du village médiéval et actuel). Construit sous les Lusignan, rois de Chypre d'origine française de 1192 à 1489, modifié par les Turcs (maîtres de l'île de 1571 à 1878), le château était le centre d'un vaste domaine où l'on cultivait la canne à sucre... Il abrite actuellement un très joli petit musée de site et des logements pour les archéologues.

A Neapaphos, la superposition des vestiges, dans toute la zone côtière, est la même qu'à Paleapaphos. Les traces certaines d'occupation ne commencent, malgré les légendes, que vers la fin du quatrième siècle avant Jésus-Christ. De plus, toute la côte est actuellement le siège d'une fantastique activité immobilière. Heureusement pour les archéologues mais malheureusement pour les promoteurs, toute la zone située à l'intérieur de l'enceinte hellénistico-romaine est interdite de construction, et la terre est achetée lopin par lopin par le département des antiquités.

A l'extérieur de l'enceinte, on peut construire, mais sous surveillance. Les archéologues doivent passer avant les bulldozers. C'est ainsi que M. Dimitri Michaelides, l'archéologue responsable du district de Paphos, a dû vérifier, de février à mai derniers, le contenu (ou l'absence de contenu) de quatre-vingt-dix tombes découvertes sur le site d'opérations immobilières imminentes.

Neapaphos ayant été une ville importante pendant des siècles, les tombes se comptent par milliers ; la plupart sont modestes, mais certaines contiennent du matériel intéressant. Tels ces instruments de chirurgie en bronze ou en fer découverts en 1983. Ventouses, sondes, scalpels, crochets-écarteurs, sont aisément identifiables : leurs formes sont étonnamment semblables à celles des instruments modernes.

Un groupe de tombes est particulièrement remarquable. Evidées dans le sol de grès tendre au troisième siècle avant notre ère (au début de la domination des Ptolémées d'Egypte), elles ont l'aspect de temples doriques et sont connues sous le nom de « tombes des rois ». Pillées, réutilisées pendant les périodes hellénistique et romaine, occupées ensuite par des squatters, les « tombes des rois » réservent encore des surprises : en 1982 et encore en mai 1984 ont été découverts des statues représentant des aigles, emblèmes des Ptolémée. Peut-être s'agit-il là de tombes d'un des princes royaux dépêchés d'Egypte comme gouverneurs de Chypre.

Une grande maison romaine de Neapaphos, dite actuellement maison de Dyonisos, est remarquable par ses superbes mosaïques. Celles-ci ont été restaurées, laissées à leur place originelle, mais protégées par une sorte de hangar léger. Seule une mosaïque a été déplacée. Faite de tout petits galets, noirs et blancs pour l'essentiel, elle a été découverte sous les restes romains. A l'évidence, elle date de la période hellénistique (325 à 58 avant notre ère), et appartenait à une maison sur les ruines de laquelle a été construite la maison de Dyonisos, soit à la fin du deuxième siècle, soit plutôt au troisième siècle de notre ère.

La maison de Thésée

La maison dite « de Thésée » est unique à Chypre par sa superficie. Ses 10 000 m², son plan compliqué, sa salle d'audiences (?) à abside, font penser au palais du proconsul romain plus qu'à une maison privée de riches particuliers. Construite au plus tôt à la fin du troisième siècle de notre ère, elle a été manifestement détruite, comme le reste de la ville, par un tremblement de terre, puis a été le seul édifice important reconstruit. Elle a été occupée au sixième siècle par des squatters qui y ont installé des fours à chaux ! Malgré cela la maison de Thésée contenait encore beaucoup de sculptures.

En 1983, la mission polonaise qui fouille la maison de Thésée depuis plus de vingt ans a découvert tout à côté une extraordinaire mosaïque d'une incroyable finesse, où des personnages mythologiques sont représentés d'une façon très originale.

A part le théâtre qui a été restauré et sert pour des spectacles de plein air, le centre civique de la Neapaphos romaine n'est pas encore fouillé. On sait cependant où se trouvent les colonnes de granite qui ornaient le forum : quelques-unes d'entre elles ont été réutilisées dans la très grande basilique chrétienne construite au quatrième siècle, mais la plupart ont servi à renforcer les murs du château fort byzantin édifié probablement au septième siècle. Le château en a reçu le surnom de Saranda Kolones (Quarante Colonnes) bien que l'on y voie beaucoup plus de quarante colonnes émergeant des murs en ruine.

Musées vivants

LE département des antiquités se préoccupe aussi de conserver le patrimoine moins ancien. Il a créé, il y a cinq ans, une branche des monuments et musées modernes qui prend en compte tout ce qui est antérieur à 1900.

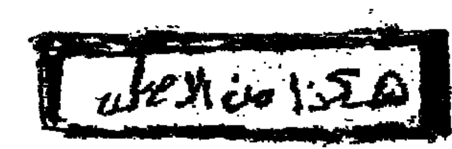
A Nicosie, où les très nombreuses constructions récentes font rapidement disparaître les bâtiments anciens, la maison de Hadjigeorgakis a été déclarée « monument ancien ». *Il s'agit d'une très grande maison, achetée et modifiée à la fin du dix-huitième siècle par le très riche* et puissant Hadjigeorgakis Kornesios, « dragoman du sérail », c'est-à-dire chef de l'autorité civile et collecteur des impôts pour le gouvernement de la Sublime Porte d'Istanbul.

La maison a subi, depuis près de deux siècles, d'innombrables altérations, mais elle a encore une partie de son décor ancien, notamment un plafond sculpté, orné de peinture d'or et de motifs floraux de style baroque européen, et une peinture murale représentant Constantinople protégée par deux anges.

Après restauration, la maison de Hadjigeorgakis sera un musée montrant le cadre de vie d'une riche famille grecque sous l'occupation turque, et on y présentera des expositions d'art byzantin.

A Phikardhou, situé dans la montagne à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Nicosie, c'est tout le village – une église, quarante maisons, quatorze habitants – qui a été classé « *monument ancien* » en 1978. Mme Euphrosyne Egoumenides, archéologue, a dû dépenser des trésors d'éloquence et de diplomatie pour faire comprendre aux habitants, âgés pour la plupart, que l'Etat ne les expropriait pas, mais prendrait à son compte la moitié des sommes dépensées pour restaurer leurs maisons dans les formes originelles. *Quelques ruines ont été rachetées pour devenir soit des résidences secondaires, soit de petits musées de la vie villageoise traditionnelle. Des vieux outils agricoles, des énormes jarres* (500 litres) de stockage, faites dans le village au siècle dernier, des alambics de cuivre, encore nombreux à Phikardhou, y seront apportés. Des métiers à tisser seront utilisés, les activités ancestrales seront maintenues, pour faire de Phikardhou un musée vivant.

Y. R.



étrangères mettent au jour. les vestiges laissés dans l'île par Grecs et Phéniciens, Egyptiens et Byzantins, Perses et Romains.

Le site de l'ancienne Kourion (non loin de Limassol) est assez comparable à celui de Neapaphos. A ceci près qu'il domine la mer au lieu d'être sur le littoral. Il a été fouillé pour la première fois en 1876 par Cesnola, plus pilleur qu'archéologue d'ailleurs. Et, là aussi, les vestiges romains masquent ceux des époques antérieures.

M. Demos Christou, qui fouille l'acropole de Kourion depuis 1975, a trouvé *sous* le forum romain des éléments du premier bâtiment public de la période hellénistique découvert sur le site, mais il ne sait pas encore quel était l'usage de ce bâtiment. De la même période hellénistique date un très grand réservoir d'eau, de près de 150 mètres cubes, desservi par un système de rigoles d'amenée d'eau et un bassin de décantation.

Il est sûr, en revanche, que le bâtiment romain écroulé tout à côté du forum était un nymphée, c'est-à-dire un sanctuaire dédié aux nymphes, et donc à l'eau. L'eau arrivait aux fontaines du nymphée par un aqueduc long de plus de 6 kilomètres, ce qui résolvait les problèmes d'approvisionnement de la ville en eau. Détruit par un tremblement de terre en 77 de notre ère, le nymphée fut reconstruit et agrandi par Trajan en 102, détruit encore par un séisme en 370 et réutilisé par les chrétiens, qui firent, bien évidemment, disparaître les statues « païennes », mais continuèrent à utiliser le système d'adduction d'eau.

Trouver le gymnase

A proximité du nymphée, et non loin du forum, devait logiquement s'élever le gymnase. En tout cas, M. Christou en est convaincu, même s'il ne dispose d'aucune preuve, et il espère bien fouiller cette zone dans un avenir assez rapproché, comme il espère pouvoir, un jour, restaurer le nymphée.

A Kourion, il y a aussi les restes d'une maison des gladiateurs, d'une maison d'Achille, d'une grande basilique chrétienne du début du cinquième siècle, la première cathédrale à avoir été construite à Chypre (avec, notamment, des colonnes « empruntées » au forum), ainsi que ceux de l'évêché et du baptistère (une basilique en réduction), les uns et les autres bâtiments étant décorés de mosaïques. Quant au théâtre, adossé à une colline, il a été restauré et sert à des spectacles de plein air.

L'édifice le plus curieux est celui des bains et l'annexe d'Eustolios. Eustolios était un riche Chypriote qui, revenant au pays au tout début du cinquième siècle, a trouvé les habitants plongés dans la grande misère consécutive à la destruction de la ville par le séisme de 370. Il a alors décidé d'offrir à ses malheureux concitoyens un lieu de loisirs doté de bains. Eustolios n'a pas lésiné : les lieux sont décorés de belles mosaïques, dont l'une précise que « *cette maison au lieu d'être construite avec des pierres solides, du fer, du cuivre et tous autres matériaux plus solides, est ceinte par les très vénérables signes de Jésus-Christ* ».

A environ 4 kilomètres à l'ouest du centre monumental de Kourion, s'élevait le temple d'Apollon Hylates, un des trois principaux sanctuaires de Chypre, qui occupait le site depuis au moins le huitième siècle avant notre ère. Sous les ruines du dernier temple romain, démoli probablement par le séisme de 370 après Jésus-Christ, on a retrouvé un autel du septième siècle avant notre ère. Depuis l'année dernière, grâce à la Fondation Leventis, sont entrepris quelques travaux de restauration, limités mais suffisants pour donner aux nombreux visiteurs une idée meilleure du temple romain.

L'ancienne ville de Kition est située sous l'actuelle Larnaca ; une partie du site a été fouillée par le docteur Karageorghis. Celui-ci a mis au jour, en particulier, cinq temples datant de la fin du treizième et du début du douzième siècle (âge du bronze récent). Le plus grand de ces temples, bâti en énormes pierres de taille a été réutilisé, agrandi par les Phéniciens de 850 à 800 avant notre ère et dédié à Astarté. Si bien que s'élevait à Chypre le plus grand temple phénicien connu de cette époque, qui n'a pas d'équivalent, même en Phénicie. En outre, des ateliers de fonte du cuivre du treizième siècle avant notre ère communiquaient avec le temple de l'époque. Il semble donc que la religion et la métallurgie étaient alors étroitement associées.

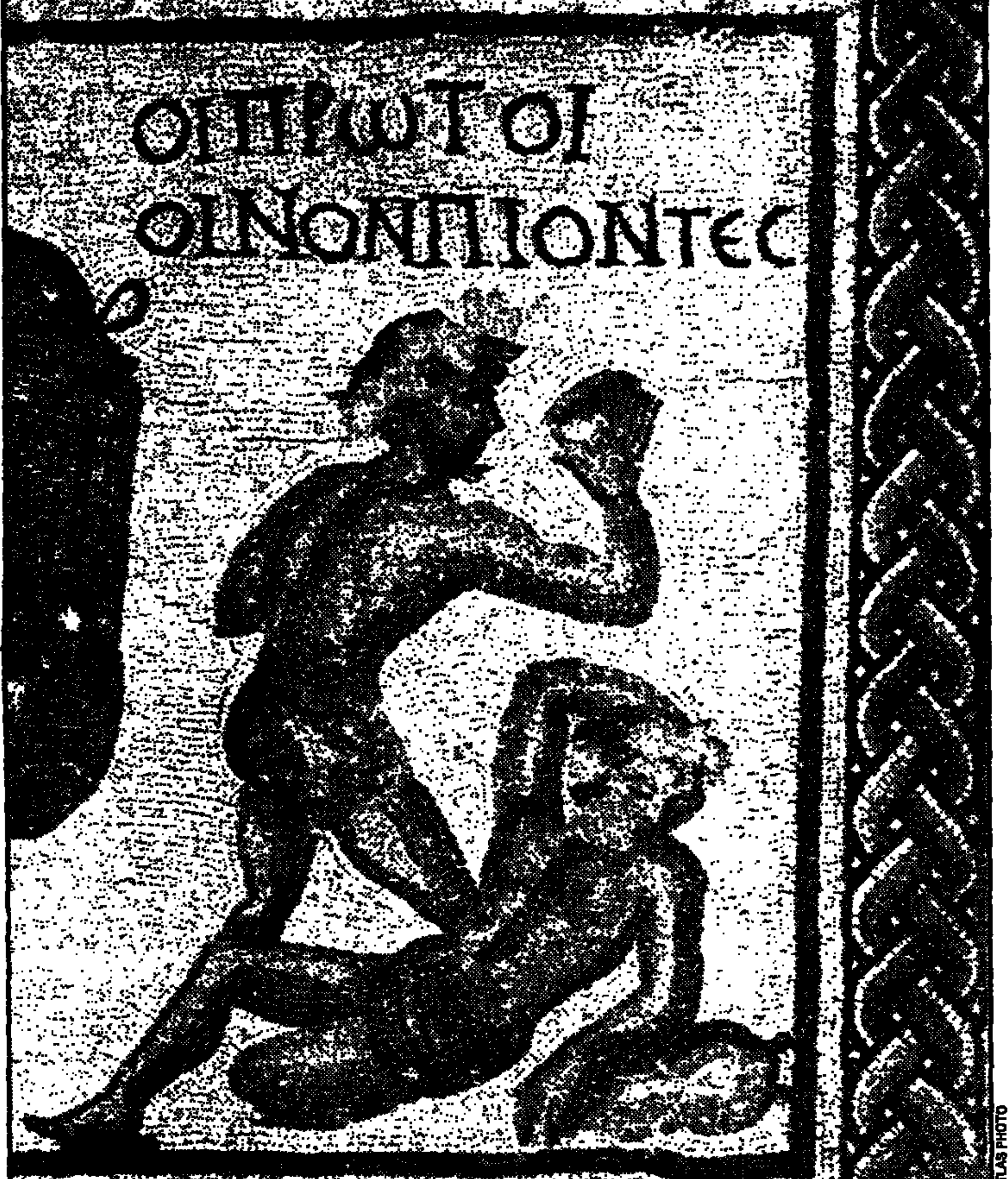
Les fouilles d'Enkomi (près de Famagouste, en zone occupée par les Turcs), conduites avant et après la deuxième guerre mondiale par le Français Claude Schaeffer, avaient permis de trouver dans un des temples un dieu guerrier brandissant un javelot et un bouclier, debout sur un lingot de cuivre en forme de peau de vache.

Sur le site d'Amathonte (à l'est de Limassol), que fouille depuis 1975 une équipe française dirigée par MM. Antoine Hermary et Pierre Aupert, on a retrouvé le temple hellénistique sous le temple romain dédié à Aphrodite de Chypre. Mais on a surtout mis au jour en 1979 une fosse où avaient dû être déposés les ex-voto encombrant le temple. Dix mille fragments de statuettes, dont deux mille peuvent être recollés, dédiées à Aphrodite et à Isis (la déesse égyptienne), datant probablement des deuxième et premier siècles avant Jésus-Christ, soit de la période où les Ptolémées dominaient l'île.

Mme Anne Queyrel, de l'Ecole française d'Athènes reconstitue et étudie ces centaines de petite statuettes. Certes, tous ces ex-voto étaient faits en série, mais ils ont tous une grâce exquise et un charme délicieux. Aphrodite demi-nue, Artémis et son carquois, Attis, l'amant de Cybèle, reconnaissable à son large pantalon serré aux chevilles, danseuses voilées, musiciennes avec leur harpe, Castor et Pollux, etc., toutes ces statuettes étaient peintes (les cheveux étaient rouge foncé). Leur aspect actuel de terre cuite tout simple est plus conforme à nos goûts.

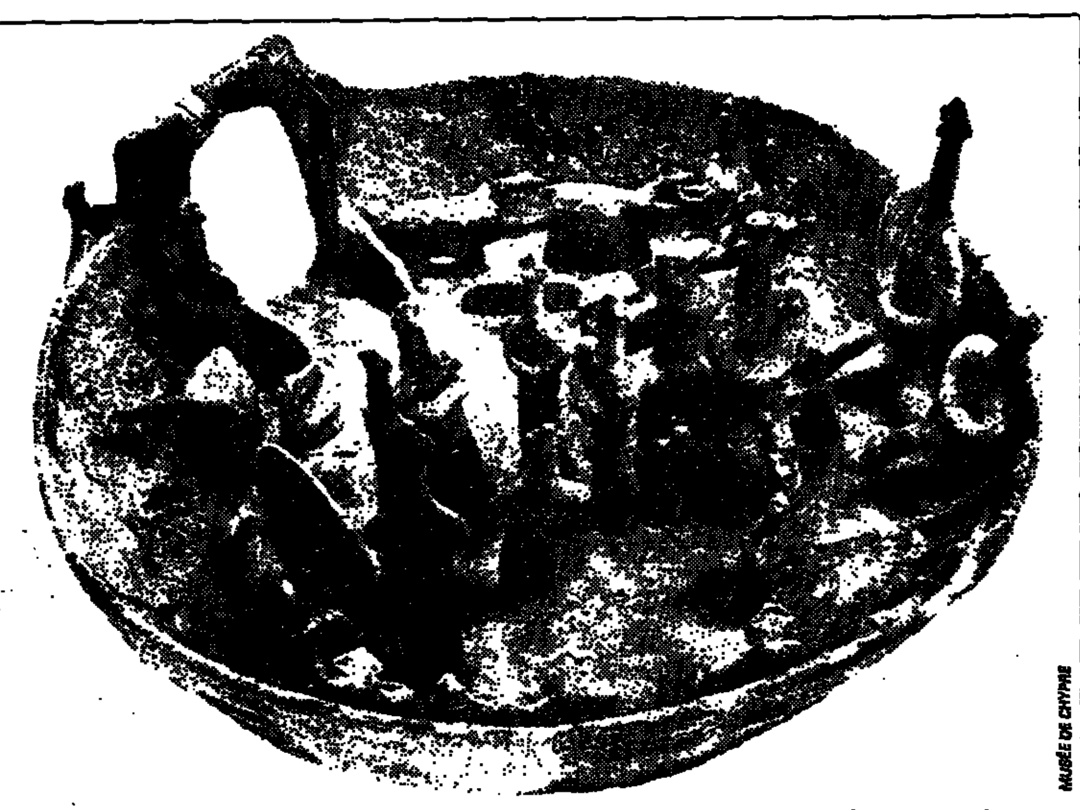
YVONNE REBEYROL.

(1) Une écriture syllabique est composée de signes qui transcrivent chacun *une syllabe (BA, BE, BI, etc.)* et *non* pas de consonnes ou de voyelles comme notre alphabet. Elle comprend une centaine de signes en général, parfois moins.



ATLAS PHOTO

L'inscription sur la mosaïque ci-dessus veut dire : « Ceux qui ont bu du vin pour la première fois ». Dionysos, pour remercier deux personnes qui lui avaient rendu service, leur a appris à faire du vin. Voilà comment sont nés les premiers ivrognes.



MUSÉE DE CHYPRE

Maquette en terre cuite d'un sanctuaire à ciel ouvert. Face à la porte, trois « idoles » cruciformes, plaquées en relief sur les murs, sont adorées par un personnage agenouillé. Des dignitaires (?) sont assis sur des bancs tandis que des assistants se tiennent debout. De chaque côté de la porte, des taureaux, symboles de la fécondité, attendent sans doute d'être sacrifiés. Les cérémonies étaient probablement réservées à des initiés, mais un curieux (à gauche) s'est hissé jusqu'en haut du mur pour regarder les rites auxquels il ne peut participer. (Age du bronze ancien, 2500-1900 avant Jésus-Christ, diamètre 37 cm, hauteur 8 cm.)

Idoles

LES innombrables objets mis au jour à Chypre par les archéologues sont exposés dans les musées de l'île. En tout premier lieu, bien sûr, dans le musée de Chypre à Nicosie, mais aussi dans les musées de district de Paphos, de *Limassol et de Larnaca et dans* des musées privés, telle la collection Pierides à Larnaca. Remarquablement organisés, ces musées pourraient servir de modèles, par leur présentation moderne, à de nombreux musées français.

Les musées permettent de voir toutes les influences qui ont imprimé leur marque dans l'île *et aussi de comprendre qu'à di*verses époques la population autochtone a su créer des formes tout à fait originales.

Il est évidemment impossible de parler ici de tout ce qui est exposé dans ces musées. Nous n'évoquerons donc que les objets ou ensembles qui nous ont le plus frappée. Etant entendu que ce choix est purement sub*jectif*.

Viennent en premier lieu, les *« idoles » et les plats façonnés* dans de l'andésite (une roche volcanique très dure) par les premiers occupants connus de l'île. Au septième millénaire, par patiente usure, les artisans, qui ignoraient l'art de la céramique, savaient aussi bien sculpter des têtes humaines très stylisées que creuser *et orner des récipients* de formes variées.

D'autres « idoles », faites dans la région de Paphos plus de deux mille cinq cents ans avant Jésus-Christ, ont une croix pendue au cou ! Ces pendentifs cruciformes sont des figurines façonnées dans de la stéatite (ou picrolite, une roche gris-vert clair à grain très fin et *se polissant parfaitement*) et faites soit d'un personnage au sexe clairement indiqué et aux bras étendus, soit de deux personnages éventuellement de sexes différents qui se croisent à angle droit. Ce sont là les premiers témoignages des cultes de la fertilité qui persisteront à Chypre *jusqu'à l'implantation* du christianisme.

A *notre avis*, l'apogée de l'art de la terre cuite fut atteint à Chypre au début de l'âge du bronze (2500 à 1900 avant Jésus-Christ). Les pots, faits en céramique rouge et polie, ne sont décorés que de traits parallèles légèrement incisés. *Mais* les formes sont d'une exubé*rance et d'une diversité* qui étonnent et enchantent. De cette époque, datent aussi des « idoles » aussi plates qu'une planche et la maquette de sanctuaire dont nous donnons ci-contre la photographie.

La millier de statues, statuettes et objets de terre cuite, *provenant d'un sanctuaire rural* du sixième siècle avant notre ère et exposé au musée de Chypre (Nicosie), montre une étonnante variété de coiffures, de barbes et de costumes. Et ce n'est là qu'une moitié du « trésor » *découvert* en 1929 *par* une mission suédoise : l'autre *moitié* est à Stockholm. Notons ici que la législation actuelle interdit toute exportation des antiquités chypriotes. Pourtant, depuis l'occupation, en 1974, de la partie nord de l'île par l'armée turque, on voit apparaître *sur le marché spécialisé* européen des objets ou des fragments de peintures murales venant à l'évidence de la zone occupée...

Nous ne parlerons ici ni des bijoux, ni des statuettes de bronze, ni du lit et des fauteuils couverts de plaques d'ivoire travaillé. *Tous ces objets sont* d'une beauté et d'une finesse remarquables, mais nous préférons évoquer les étonnantes bouillotes de Neapaphos.

Ces bouillotes de terre cuite d'époque romaine, probablement *uniques au monde, sont* exposées au musée de district de Paphos. Il s'agit de récipients peu épais dans lesquels on pouvait mettre de l'eau — chaude probablement — et dont la forme était adaptée à une *jambe, à un pied, à une main,* à un abdomen ou aux parties génitales masculines, dont l'état requérait sans doute, selon la médecine de l'époque, un traitement par la chaleur.

Y.R.

Télématique à la ferme

La vidéotex fait son entrée dans l'agriculture.

AU pays du Québec, la télématique bascule de plus en plus vite dans la vie quotidienne. A l'automne, les agriculteurs auront droit à une récolte tout à fait nouvelle et inédite : l'accès à un service commercial vidéotex. Ce qui était réservé aux scientifiques, aux universitaires, aux entreprises privées et publiques, l'accès aux banques de données, devient une réalité quotidienne.

Une maison d'édition électronique de Québec, Edimédia, offrira aux milieux agricoles francophones un accès direct, instantané, et sur demande, à des informations sur leurs activités et leur vie professionnelles. Non seulement ce nouveau service commercial vidéotex leur donnera des renseignements de toutes sortes, mais il deviendra aussi un outil de gestion pour leur exploitation agricole. Ce service en mode vidéotex offrira aux abonnés des prévisions sur la météo constamment remises à jour, régionalisées et valables cinq jours à l'avance ; l'accès aux renseignements boursiers, notamment aux Bourses de Chicago et de Winnipeg ; l'état du prix des marchés locaux et internationaux ; la situation des récoltes à partir d'informations recueillies par satellite et comparées avec la situation en Union soviétique, autre grand producteur de céréales ; des rapports sur les épidémies et les invasions d'insectes, etc.

« Ce premier service commercial vidéotex ne se limitera pas seulement aux informations usuelles. Il sera aussi un outil de gestion, affirme M. Jean Fortier, vice-président d'Edimédia de Québec. *Ainsi, les agriculteurs trouveront des informations sur demande sur le genre d'engrais ou de pesticides à utiliser au moment opportun. Le prolongement du service pour lequel Edimédia consacre plusieurs millions de dollars inclura éventuellement le « télébanquing » et le « téléshopping. »* Le service s'appuie sur l'utilisation du Telidon, un système vidéotex perfectionné canadien ; il permet la diffusion d'illustrations de toutes sortes en attendant qu'un jour on y ajoute des images animées et parlantes. Des recherches sur ce sujet sont en cours à Montréal et à Ottawa.



Les premiers maillons de cette chaîne télématique s'appuieront sur deux cents terminaux à la fin de l'année, et sur cinq cents autres à la fin de 1985. Les premiers points d'implantation visés sont les coopératives agricoles que fréquentent régulièrement les paysans. Avec le temps, le réseau s'étendra pour rejoindre rapidement les villes et une clientèle intéressée à la banque agricole, c'est le cas pour les milieux agro-alimentaires.

Derrière cette initiative, on trouve des hommes de presse, les premiers à constater le potentiel d'un système de communication visuelle en mode vidéotex. Piqués au départ par la curiosité et une crainte parfois exagérée de se faire supplanter par une nouvelle technologie, les dirigeants de la presse écrite, notamment ceux du quotidien *le Soleil* de Québec, ont réagi en menant eux-mêmes des expériences télématiques ; d'abord avec l'appui des gouvernements pour la phase expérimentale, puis maintenant dans une version de service commercial rentable.

Déjà sont nés pour Edimédia le journal télématique sur câble (trois Québécois sur quatre sont câblés), la création de pages de type Telidon pour répondre à des besoins d'édition électronique et la création de banques d'informations gouvernementales. Edimédia a mené une expérience en banlieue de Québec pour tester à la fois l'équipement de transmission et les réactions des usagers d'une petite ville, Cap-Rouge, au mode de communication interactive sur le petit écran. Les responsables d'Edimédia veulent, par la création d'un service commercial vidéotex pour les agriculteurs, établir un pont entre les fournisseurs d'informations et les consommateurs. Les fournisseurs sont les gouvernements, les entreprises privées et les institutions de toutes sortes ; les consommateurs se situent dans les milieux agricoles et agro-alimentaires.

Ce service commercial est un prolongement francophone du système canadien Grassroot qui maintient des liens avec les systèmes vidéotex du même genre aux Etats-Unis et avec une banque spéciale de données en Californie. En hiver, le Québec est un gros importateur de fruits et de légumes de Floride et de Californie.

M. Guy Bertrand, vice-président au développement des communications à l'université du Québec, affirme : *« En télématique québécoise, les faits s'imposent maintenant. Les besoins sont grands en informations de toutes sortes, adaptées, spécialisées, qu'on peut obtenir sur demande. L'université du Québec a pu le mesurer en pilotant toutes sortes d'expériences télématiques, en particulier dans le domaine de l'éducation. »*

Selon les observateurs de la télématique, ce qui a limité jusqu'ici la diffusion de l'information électronique, ce sont les investissements : il ne s'est pas trouvé de gens décidés à y mettre des capitaux à risque. Les choses changent maintenant rapidement avec l'appui des gouvernements. Pour rendre rentables les services vidéotex, il faut une masse critique d'achats d'informations. M. Guy Bertrand croit que ces demandes de renseignements, faites en petites quantités par les individus, vont pouvoir grossir rapidement pour assurer le développement et l'économie du système.

Au Québec, on a suffisamment rodé les techniques de diffusion électronique pour qu'elles soient fiables et efficaces. En télématique québécoise, la partie ne se joue plus sur l'outil mais sur le contenu et sa commercialisation. C'est ainsi que les Québécois pénètrent de plus en plus dans la société d'information, *« un monde,* dit le journaliste montréalais Yves Leclerc, *où l'on se préoccupe beaucoup plus des symboles et des renseignements sur les objets que des objets eux-mêmes ».*

CLAUDE TESSIER,
reporter au quotidien *le Soleil* de Québec.

Radios Locales

Viva Italia !

« *CINQUANTUNO, trenta cinque, trenta cinque.* » La voix fraîche de Maria invite les auditeurs à téléphoner à « leur » radio. Car la radio italienne de Grenoble (1), c'est, d'abord, la radio des Italiens. Symbole : après avoir bénéficié d'un abri technique au sein de la maison de la culture, ses locaux sont désormais situés sur la rive droite de l'Isère, en plein cœur du quartier Saint-Laurent, où tout un peuple de commerçants et d'artisans a élu domicile (1).

C'est d'ailleurs l'Association des Italiens immigrés qui est à l'origine de cette radio, outil privilégié de communication au sein de la communauté, qui garde ainsi une oreille sur le pays. *« Il y a des gens qui pleurent quand ils nous appellent »*, raconte Charles Rubino, le président de l'association, faisant allusion aux disques demandés à l'antenne pour la « mamma » ou le cousin restés là-bas. *« Mamma, pasta, canzonetta » :* si la célèbre trilogie occupe une large place, on ne saurait limiter le contenu des émissions à la seule chanson ou aux innombrables pizzéria, qui bénéficient d'une plage spéciale le samedi soir.

La radio constitue d'abord un vaste lieu d'échange entre les Italiens (trente mille dans l'agglomération grenobloise) et la mère patrie. Les informations de la RAI sont relayées toutes les heures, et le studio, chaque soir, accueille différents intervenants désireux de converser en dialecte régional : Pouilles (mardi), Piémont-Lombardie (mercredi), Naples (jeudi), Sicile (vendredi) et Vénitie (samedi). Dans certains cas, un dialogue s'instaure en duplex avec une radio locale italienne, la généralisation de ce système étant à l'étude. Enfin, la radio sert de relais pour toutes les informations pratiques concernant la communauté, rôle rempli auparavant par le seul quotidien local et son « Coin des Italiens ».

Tous les organismes et associations sont bien évidemment sollicités, à commencer par la « première » Italienne de Grenoble, la charmante Anna-Maria Lattuada, consul. L'Institut culturel italien, la Mission catholique, les étudiants prennent également une large part dans l'alimentation de l'antenne.

Actuellement, la radio (qui conserve son statut associatif) fonctionne avec la subvention de 100 000 F des pouvoirs publics et un poste de permanent financé pour moitié par l'État et à égalité par la ville de Grenoble et le conseil général de l'Isère. Vingt bénévoles interviennent régulièrement, qui vont du maçon de quartier à l'électronicien, à l'image de Charles Rubino. Mise en place sous la municipalité socialiste de Hubert Dubedout, la radio bénéficie désormais de l'aide d'Alain Carignon, le maire RPR. Mais tous les Italiens branchés sur 101,1 MHz sont avant tout des « Ritals », qui, comme dit la chanson, veulent le rester !

JEAN-PIERRE MARDUEL.

(1) 77, rue Saint-Laurent ; tél. : (76) 51-35-35. Du mardi au dimanche (de 8 heures à 22 heures) sur 101,1 MHz.

Médias du Monde

Italie : radiographie des radios privées

En 1978, 21,6 millions d'Italiens écoutaient la radio (51 % de la population). En 1983, l'ensemble des stations privées et publiques comptaient 25,2 millions d'auditeurs (56,4 %). Un essor qui en dit long sur la formidable redistribution des cartes provoquée par l'explosion des radios locales privées dans la péninsule : en 1976, elles n'avaient même pas 2 millions d'auditeurs, sept ans plus tard, en 1983, 13 millions.

Ces chiffres sont extraits d'une étude détaillée et très complète sur le phénomène des radios privées en Italie — premier pays européen où elles se sont développées massivement — publiée dans la collection « Interférences » par le ministère de la culture (1).

On y apprend aussi que les investissements publicitaires dans la radio sont passés de 1 milliard de lires (5 millions de francs) en 1975 à 48 milliards de lires (240 millions de francs) en 1983. Une comparaison qui cache néanmoins une désaffection croissante de la part des annonceurs en faveur des télévisions privées. L'étude, réalisée sous la direction de Silvie Gurian, révèle aussi que *« Paradoxalement, les annonceurs locaux ont découvert et utilisé davantage la publicité locale après la naissance de la radiophonie privée : ils ont commencé à investir dans cette dernière parce que peu chère et, vu les bons résultats de leur campagne, ils sont ensuite passés à la presse ».*

(1) *Les Radios privées en Italie.* Editeur : Technique, Médica, Société, 96, rue Montmartre, 75002 Paris.

Un Américain président de l'IIP

L'Institut international de la presse a tenu sa trente-troisième assemblée générale, à Stockholm, du 9 au 13 juin. Les délégués ont notamment approuvé quatre résolutions dénonçant les atteintes à la liberté de la presse dans quatre pays d'Amérique latine : Nicaragua, Mexique, Costa-Rica et Urugay.

L'assemblée a, en outre, exprimé ses soucis et regrets devant *« la crise dans laquelle l'UNESCO a été précipitée par le comportement politique et idéologique de l'Organisation et de certains de ses membres à l'égard des médias et de l'information ».*

Dans une résolution, elle constate que cette Organisation a réalisé *« quelques progrès »* pour que soient mieux compris les besoins de la presse libre. Elle ajoute toutefois que l'Organisation doit sauvegarder la liberté de la presse comme un moyen de promouvoir une compréhension accrue entre les peuples du monde. A l'issue des travaux, M. Richard Leonard (Etats-Unis), rédacteur en chef du *Milwaukee Journal*, a été élu président du conseil exécutif. Il succède à M. Max Snyders (Pays-Bas). M. Juan Luis Cebrian (Espagne), rédacteur en chef d'*El Pais*, a été nommé premier vice-président.

Europe : une nouvelle norme pour la télévision ?

Le gouvernement français a proposé récemment au gouvernement britannique une nouvelle norme pour la diffusion d'émissions de télévision par satellite. La proposition de la France est en quelque sorte un compromis entre le système PAL-SECAM, autrefois défendu par elle et l'Allemagne, et la norme développée essentiellement par la Grande-Bretagne, intitulée C-MAC Paquets.

Contrairement à PAL-SECAM, cette dernière offrirait l'avantage de pouvoir — simultanément à la diffusion d'images — intégrer des émissions dites numériques ; par exemple, des services de vidéotex ou des données informatiques diverses. Bien qu'ayant la préférence de l'Union européenne de radiodiffusion (UER), ce procédé était combattu par la France parce qu'il relevait pour une large part de brevets anglais. En outre, les émissions ainsi diffusées auraient, dit-on, difficilement pu être « réinjectées » dans les réseaux câblés en fibre optique.

La France propose aujourd'hui une variante de C-MAC Paquets : D 2 MAC, en accord, semble-t-il, avec Thomson et Philips. Selon le *Financial Times*, qui cite des experts britanniques, cette nouvelle norme proposée aurait l'inconvénient de réduire le nombre de canaux-son de huit à quatre pour une chaîne.

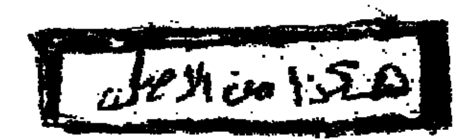
France : une revue bancaire internationale

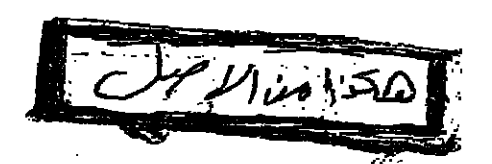
La revue mensuelle *Banque*, fondée en 1926, envisage de lancer une publication financière internationale en langue française : *Retail Banker International — banque stratégie.* Une publication qui s'adresse à *« tous ceux qui sont concernés par les enjeux stratégiques et commerciaux du monde financier et bancaire international ».* Cette revue, qui sera éditée en collaboration avec une publication anglaise spécialisée du groupe Lafferty, devrait comporter une vingtaine de pages et paraîtra, pour commencer, tous les mois, puis, tous les quinze jours. Diffusion exclusive par abonnement.

Rapprochement RCA-Bertelsmann

Le géant américain RCA Corp. et le groupe ouest-allemand Bertelsmann A.G. ont annoncé, mardi 12 juin, un rapprochement de leurs activités « disques » et « vidéo ». Cet accord, qui pourrait être signé à la fin de l'année, porterait sur la fusion des unités de fabrication, de distribution et de gestion, les deux entreprises conservant chacune leur autonomie éditoriale. Ce rapprochement — qui serait la poursuite de l'entrée, l'an passé, d'RCA dans le capital de Arista Records, une filiale de Bertelsmann — est considéré comme une réplique aux accords qui lient Warner Communication Inc. et Polygram.

Les activités télévision et cinéma des deux groupes ne seraient pas concernés par ce projet.





Les « barricades » de 1960 à Alger

La réponse de Forzy à Ortiz

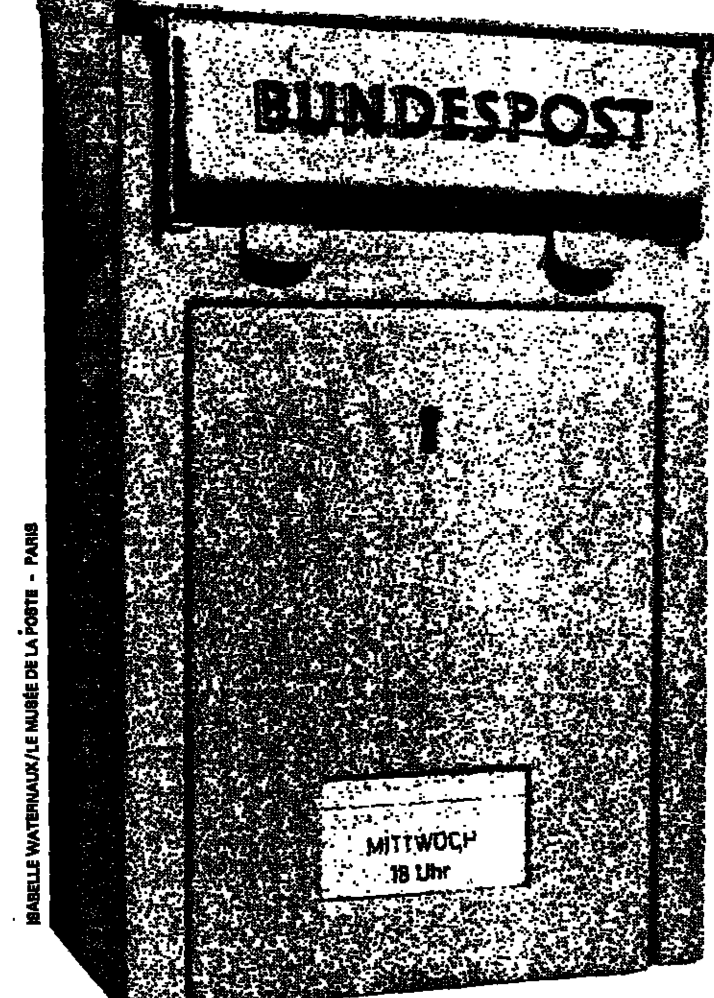
M. Guy Forzy, président de l'Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés (UCDAR), nous a écrit pour réfuter les propos tenus dans nos éditions datées 10-11 juin par le président de la Fédération pour l'unité des réfugiés et rapatriés (FURR), M. Joseph Ortiz, à propos de son rôle dans la reddition des insurgés d'Alger, en janvier 1960. M. Forzy, dont nous avions publié à ce sujet dans nos éditions datées 20-21 mai quelques extraits de souvenirs personnels, réplique à l'adresse de l'ancien président du Front nationaliste français :

« Je maintiens intégralement la relation des faits, et je laisse les historiens la confirmer. M. et P. Bromberger et J.-F. Chauvel, dans *Barricades et Colonels*, évoquent ainsi le départ d'Ortiz de son PC, page 420 : *« Dix minutes plus tôt, » un gros monsieur en pardessus » gris et en feutre, une lourde valise » à la main, est sorti du 5 de la rue » Charles-Péguy. Les territoriaux en » faction sur la barricade qui l'ont » vu passer sous leur nez ont eu un » choc. »* Plus loin : *« Donc, Jo Ortiz » est libre comme l'air, il est at- » tendu derrière le cordon de » troupes, il disparaît. »* Page 434 : *« Que se passe-t-il chez Ortiz ? de- » mande Lagaillarde qui vient de se » réveiller. Il est parti ? On ne peut » laisser ses hommes à l'abandon. »* Plus loin, même page : *« Le dernier » carré du FNF, une cinquantaine de » territoriaux et de jeunes miliciens » d'Ortiz se rassemblent sous le » balcon (PC Ortiz) et acclament le » député-para. »*

» Autre livre, celui de Claude Paillat, » *Dossier secret de l'Algérie*, page 356 : *« Le camp Ortiz com- » mence à se vider le premier, dans » la débandade. »* Plus loin : *« Ortiz » lui-même se volatilise. »* Dans la *Liquidation*, autre ouvrage de Claude Paillat, page 540 : *« Quant » à Ortiz, il est introuvable. »*

» Il ne faut pas oublier qu'après cette semaine et ces événements tragiques, plusieurs milliers d'hommes, civils et miliciens insurgés de toutes confessions attendaient une solution dans l'honneur, pour la dignité de la cause de l'Algérie française. Il est donc indigne de qualifier de *« facteur »* celui qui a rempli cette mission difficile et ingrate, lorsqu'à ce niveau de responsabilité on a jugé bon de « disparaître ». Les chefs de l'armée française, qui ont vécu ces instants *poignants, n'ont à aucun moment* émis un jugement aussi vulgaire. Évoquant le rôle de Guy Forzy, Claude Paillat ajoute, dans le dernier livre cité : *« Il en a négocié la » reddition. Généraux et colonels » ont été frappés par sa dignité et » sa fermeté pondérée. Delouvrier » l'a ensuite expulsé d'Agérie. »*

» Dans cette triste polémique, chacun pourra apprécier entre celui qui est parti et celui qui a mené sa mission jusqu'au bout et a eu l'honneur de commander les cent vingt-cinq volontaires qui ont rejoint l'armée française au combat. »



MARIELLE WATERNAUX/LE MUSÉE DE LA POSTE - PARIS

Boîte aux lettres allemande (1970).

Hommes et Résistance

Mme Marie-José Chombart de Lauwe, signataire de l'article « Carré blanc et croix gammée » *(le Monde Aujourd'hui* du 3 juin dernier) insiste sur le fait qu'une certaine littérature pseudo-historique présente les résistants comme des aventuriers ou des faiseurs de guerre civile. Il est bon de rappeler que certains historiens n'hésitent *pas à parler pour cette période de* l'histoire française de « guerre franco-française », essentiellement en ce qui concerne les rapports entre la Résistance et les collaborateurs. *Mais* un étudiant travaillant « sur le terrain » s'aperçoit rapidement *des traces de conflits entre les* différents mouvements de la Résistance et particulièrement entre les mouvements de la Résistance intérieure.

Dès le mois d'octobre 1943, des résistants parlent d'une possibilité future de *« guerre civile »* avec une autre tendance de la Résistance. Au début de l'année 1944, le chef local d'un mouvement de résistance décrit les activités d'un autre mouvement : *« A quelques exceptions près, tous les chefs de cette organisation forment un groupe d'aventuriers, d'arrivistes, de trafiquants, de valets du grand patronat et de profiteurs de tous les genres. »*

Au nom de quelle idéologie devrait-on cacher les conflits qui divisaient les différents mouvements de la Résistance ? La vérité n'est pas toujours bonne à dire, mais il est du devoir de l'historien de tout raconter, même si cela doit heurter ses propres convictions. Il ne s'agit pas de salir la Résistance mais de comprendre que *« nous n'étions pas des super-héros, mais simplement des hommes. »*

PASCAL LLAU,
étudiant en DEA d'histoire, université Paris-IV-Sorbonne.

On part !

Les malles, les valises et les cartons à chapeaux sont prêts. Cousine Véra a repris contact avec son consul espagnol et oncle Bojidar vient d'envoyer une caisse de champagne au passeur basque. Deux précautions valent mieux qu'une. Depuis le score électoral de M. Le Pen, la famille vit en état de choc.

Les voisins nous regardent drôlement. Certains évitent de nous parler quand ils nous croisent dans l'escalier. Pas plus tard qu'hier, le boucher a servi ostentatoirement la concierge avant ma grand-mère. Tout le monde sait que nous sommes étrangers.

Nous nous préparons à l'exil. Nous en avons l'habitude. La Russie en 1917, la Bulgarie en 1944, l'Algérie en 1961. Pourtant, ces dernières années, nous avions fini par croire que la vie à Paris était aussi facile que dans la Beyrouth d'avant guerre ou l'Alexandrie du *Quatuor*, deux modèles de cité cosmopolite où toutes les races vivaient dans la paix et la fraternité.

Aujourd'hui, où irons nous ? Les pays où cohabitent plusieurs communautés se font rares. Mon frère Siméon, qui — bien qu'énarque — *ne manque pas d'humour*, affirme n'en connaître que deux : le Brésil et l'Afrique du Sud. Nous n'oublierons jamais la France.

A. C. TCHAKALOFF
(Paris).

PARIS

Les promenades d'architecture du « Monde »

La sixième promenade d'architecture insérée dans cette livraison du *Monde Aujourd'hui* est la dernière d'une série commencée dans l'édition datée 15-16 avril. Celle-ci peut-être consommée de diverses façons : à pied tout autour de Paris, pour les grands marcheurs ; avec l'assistance de l'autobus de Petite Ceinture, utilisé comme un caboteur ; ou, par étapes, au gré des temps de loisir, en choisissant l'un des onze « coins » riches en architecture mis en valeur sur cet itinéraire.

En privilégiant les édifices remarquables construits depuis le milieu du dix-neuvième siècle, les « promenades » veulent faire découvrir un patrimoine auquel les spécialistes eux-mêmes ne s'intéressent que depuis une dizaine d'années. L'urbanisme haussmannien, la construction métallique utilisée dans les banques, les grands magasins et de nombreux bâtiments publics à la fin du siècle dernier, les débuts du béton, avant l'irruption du mouvement moderne, le style art nouveau, le style arts déco, commencent à être mieux connus. Mais la plupart des guides courants n'en parlent pas.

Il était tentant aussi de repérer les « incunables » de l'époque, l'œuvre des Perret, Patout, Le Corbusier, Mallet-Stevens, relativement dispersée dans la capitale, de retrouver l'unité d'inspiration des ateliers d'artiste de Montparnasse, quand les avant-gardes se donnaient la main, de partir, dans les arrondissements plus populaires, à la recherche des précurseurs du logement social.

Préparée par deux architectes, Bert McClure et Bruno Régnier, avec la collaboration de plusieurs spécialistes, la publication de ces cartes-guides, chargées d'informations, n'aurait pas été possible sans la compétence et l'expérience de l'équipe des cartographes du *Monde*.

Les six promenades vont être prochainement éditées, sur un meilleur papier, et vendues sous pochette plastique, soit par correspondance, soit dans plusieurs points de vente dont nous publierons la liste. En français ou en anglais.

On peut, en attendant, se procurer au journal : *Guimard et l'art nouveau* (15-16 avril) ; *Fer et verre autour de la Bourse* (29-30 avril) ; *Ateliers à Montparnasse* (13-14 mai) ; *Habitat social à Ménilmontant* (27-28 mai) ; *Arts déco à Passy et Auteuil* (10-11 juin).

Poésie

Jean-Michel Michelena

Tu connais Bordeaux dans sa Gloire comme la Ville de ce fleuve de vase noir odorant belle image tandis qu'en bas les mouettes disputent aux rats le bonheur des égouts

Le hoquet des Idiots s'entend dans la voix mortelle ensemble avec les choses mauvaises et la douceur la pure douceur sans gentillesse ni défaut brutal

Du Port du Croissant tu sais les boues malades tu les aimes d'être un point exact quand les soleils dans les nuages jouent

Dans la voix du dedans noire tremble la voix belle «ruisselle sur ton visage le miel salé de la fatigue» «ta lourde voiture est un cheval peint»

Le sol terrible porte le Char divin et dans chacune de ces paroles la voix mortelle tremble et rebondit

∴

La force qui te porte maintenant tempère ses éclats grossiers comptant l'ignorance à chance et la douleur ici un bouleau là un chêne la beauté pauvre la gloire ô terre élastique dans la surabondance et dans l'excès l'émouvante moisson

Tu vas dans l'air lourd des soldats d'Homère «chargé du grain du souvenir» «chargé des moissons mauvaises» De la terre innocente tu sais que ceux des fruits qui pèsent mourront

Le beau Hasard seul gouverne — et la Douceur tu plaques tes cheveux contre ton front pour faire plus lisse ta tête blanc davantage le visage ainsi le requiert la visite du chanteur bègue aux Dieux

Tu vas dans l'air doré des soldats d'Homère au-devant de la défaite chargé de passions contraires dans la gloire d'être ici tenu par le Mal droit tout chargé du bruit des moissons anciennes ruisselant de la lumière du lourd et bel hiver

Le seul savoir est la douleur et tel celui qui va sur le champ de bataille quand depuis longtemps déjà tout est perdu il appelle sur lui la Pitié fatale serre son arme contre son cœur tu t'avances dans le mystère les plumes mal peintes

∴

Jean-Michel Michelena est né en 1948, en Corrèze. Il a, après un rimbaldisme forcené, publié : *C'est une grave erreur que d'avoir des ancêtres forbans, Du dépeçage comme de l'un des beaux-arts, Le fils apprête, à la mort, son champ* (William Blake and Co). Il a également écrit *La politique mise à nu par ses célibataires mêmes* (L'Echiquier Marcel Duchamp).

Fragmentaire, cette écriture tragique fait éclater les limites d'un espace sans fêlure. Et dans ses écarts s'engouffrent les figures de la mémoire.

C. D.

(Sauf mention contraire, tous les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.)



Publications

M. Magazine

LES hommes sont rares. C'est la publicité qui le dit. Les hommes sont désormais des chats. C'est Jean-Paul Dormann, rédacteur en chef du mensuel *Déclic*, qui le confie sans sourire. *« La clientèle masculine a des* news *spécialisés très bien faits où elle retrouve ses passions, ses envies*, dit-il. *Avec* Déclic, *il fallait donner de la qualité. Les hommes sont en train de devenir des lecteurs, ils feuillettent moins. Si on les séduit, ils viennent sur vos genoux comme des chats. »*

Des chats qui négligeraient la presse masculine, comme *Playboy* et *Lui*. *« Vous n'en avez pas un peu soupé des photos de charme ? »*, demandait la première publicité pour *Déclic* au début de l'année. Des chats apaisés aussi, pour lesquels la sexualité *« se vit sans trop de problèmes »*.

Déclic, en janvier, *Profils*, à présent : deux magazines destinés aux hommes « nouveaux ». Et, au-delà de leurs différences — énormes, — une même volonté de ne pas renvoyer à leurs lecteurs la seule image de femmes toujours nues. Comme si l'homme ne pouvait se retrouver qu'en confrontation avec des femmes-objets.

Une bonne idée, peut-être. Mais risquée, car l'homme est habitué à une presse d'information, ou à une presse masculine qui le définit par opposition. *« C'est un pari »*, reconnaît Jean-Paul Dormann. Un pari que de *« vouloir faire un magazine pour homme sans cul, avec un tirage qui dépasse les 100 000 exemplaires »*. Et un pari apparemment gagné, puisque ce rédacteur en chef tout en jaune — son briquet, son stylo, ses chaussettes, sa montre, sa pochette — annonce 135 000 exemplaires pour le no 3.

L'homme des années 80 serait donc rare, apaisé, fragile, séducteur et séduisant. Elisabeth Lefebvre, directrice de la rédaction de *Déclic*, avait esquissé ainsi son projet : *« Nous voulons faire un mensuel qui saisira l'homme dans sa totalité et qui prendra aussi en compte les nouveaux comportements apparus au cours de ces dernières années. Il s'adresse à des hommes malins et débrouillards, qui ne sont pas forcément les plus grands, les plus beaux, les plus forts, mais qui acceptent aussi bien leur force que leur fragilité* (1). »

Exit ! les jeunes cadres dynamiques et leurs attachés-cases en partance pour un séminaire de travail. Ces bataillons au service d'une société toute vibrante de son expansion ne sont plus. Aujourd'hui, les hommes ont *« remis les choses à leur place »*, avance Jean-Paul Dormann. *« Ils font des choix, ont de l'humour. Ils équilibrent leur vie professionnelle, familiale, personnelle. Ils font moins d'impasses et sont plus disponibles. »* La qualité de la vie, monsieur !

Comme si le courant féministe les avait secoués, et, de fait, les hommes ont un peu essayé de se comprendre. Sans narcissisme, ils se sont regardés. L'image qui en ressort est plus nuancée que celle du macho. *« Les hommes ne sont plus imbus de leur personnalité d'homme. Tous les signes extérieurs — comme la voiture — dégringolent. Ils se voient comme des personnes qui ont des réussites et des échecs, qui ramassent aussi des vestes. »*

En un mot, les hommes sont devenus des êtres normaux. Et le groupe éditeur Lefebvre leur offre un magazine, comme aux femmes (*BIBA*), aux jeunes filles (*Jacinte*), aux jeunes (*20 ans*) et aux enfants — mais pour les parents (*Enfants Magazine*). Des études ont été réalisées pour sonder l'homme des années 80. Mais à quoi bon? J.-P. Dormann s'en remet au flair et à deux recettes. *Primo*, ne pas être didactique. *Secundo*, éviter les mots tabous : il ne faut pas écrire les termes beauté, mode, psychologie et... homme (dans les titres). A part ça, tout est permis. On parle sports, vacances, professions, fringues, argent, etc.

Profils marche aussi au flair. Mais son rédacteur en chef, Jean Le Bitoux, pionnier en son temps de la presse homosexuelle, a travaillé durant un an dans un groupe de réflexion. Il en ressort très humble : « Profils *rassemble des signes du nouvel homme, mais je ne crois pas qu'il soit majoritaire en France aujourd'hui. On essaie de présenter les signes de la masculinité, des morceaux épars, des échappées, des ouvertures. »*

Cette découverte de l'homme, c'est entendu, a été rendue possible grâce au mouvement féministe. Mais aussi grâce à la *« nouvelle image de l'homosexuel, car les repères de la masculinité, du viril, ont bougé »*. Face au gay bardé de cuir, portant moustache et roulant ses muscles, difficile en effet d'exorciser l'homosexualité en traitant ses fils de folles! Du coup, l'homme se forgerait une identité plus sereine. Il peut vivre sa féminité tranquille.

Jean Le Bitoux explique que, pour un peu, les femmes font irruption dans la vie sociale et les hommes un retour dans les foyers. Et ces hommes sont timides, consentent à une fragilité insoupçonnée, s'autorisent une large part de tendresse sans se percevoir comme des efféminés. Bref, cela bouge. Les publicitaires l'ont senti. Leurs affiches, leurs spots, font de plus en plus référence aux hommes s'activant à des tâches ménagères, même si l'ironie est parfois présente.

Les hommes découvrent un royaume : celui de la sensibilité. Jean Le Bitoux note qu'ils en arrivent parfois aux confidences, non sur leurs « exploits », mais sur leurs passions, leurs jalousies. *Profils* ajuste donc le tir *« en termes d'intériorité, de témoignages »*. Racontez-vous, les hommes! *Profils* écoutera.

« La guerre, le sport de compétition, c'est fini », assure le rédacteur en chef de *Profils*. Le sport tout court, non. Les hommes des années 80 sont *« mieux avec eux-mêmes »*. Leur démarche est plus souple. *« Ils sont pluriels. »* Jean Le Bitoux note aussi la *« fin de la révolution sexuelle et le retour à la chasteté »*. *« Mon lecteur est en interrogation*, confie-t-il. *En culture, en plaisir. »* Les hommes se réinventent. Ou le croient.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Dans la *Tribune de la vente*.

L'imaginaire *et son archéologie devraient, selon Bernard Teyssèdre, nous inciter à mieux comprendre*

Le diable, les anges, les astres et la foudre

« Nous perpétuons des modes de sentir, de désirer, d'agir, dont le sens nous est à nous-mêmes inconnu. »

BERNARD Teyssèdre, agrégé de philosophie et docteur ès lettres, après avoir occupé la chaire d'esthétique à la Sorbonne, a fondé, en 1971, l'UER d'arts plastiques et sciences de l'art. Professeur à l'université de Paris-I, il dirige actuellement l'Institut d'esthétique. Ses publications vont de l'esthétique de Hegel à Panofsky (dont il a traduit les *Essais d'iconologie* et *l'Œuvre d'art et ses significations*, chez Gallimard), des enluminures mérovingiennes à l'art abstrait américain ou à l'art sociologique, en passant par plusieurs volumes sur le dix-septième siècle français : *Roger de Piles et les débats sur le coloris au siècle de Louis XIV* (Bibliothèque des arts), *l'Histoire de l'art vue du Grand Siècle* (Julliard), *l'Art français au siècle de Louis XIV* (Gallimard). Il a également publié des poèmes et des romans : *Romans éclairs* (Grasset), *Foi de Fol* (Gallimard). Pendant cinq années, il a été critique d'art au *Nouvel Observateur*.

– Vous allez prochainement publier, chez Albin Michel, sous le titre : *Naissance du diable* un livre qui sera le premier volet d'un vaste triptyque sur « l'Archéologie de l'imaginaire ». Vos travaux témoignent d'une diversité qui paraît déborder de toutes parts le domaine d'une spécialité universitaire. Comment situeriez-vous vos recherches par rapport à « l'esthétique » ?

– Chacun sait que d'après son étymologie le mot « esthétique » devrait désigner une connaissance du sensible. Mais le premier ouvrage publié sous ce titre fut, en 1750, *l'Aesthetica* de Baumgarten, disciple de Leibniz. Ce fut peut-être un faux départ. Il orientait la discipline vers une philosophie spéculative, en quête d'un principe d'intelligibilité du perçu. L'esthétique devenait, de pair avec la logique et la morale, un « rameau » de la philosophie appliquée. Ce fut la fameuse triade de Victor Cousin : du beau, du bon, du vrai.

» Au fil des temps, le bon ton et la révérence envers la hiérarchie ont fait leur tri parmi les sensations, pour reléguer la « physiologie du goût » de Brillat-Savarin côté cuisines. Eros côté boudoir, et privilégier côté salons les sens « nobles » de la vue et de l'ouïe en relation avec des objets « *nobles* », les beautés de la nature ou de l'art.

» Le mot « esthétique », à l'Universié, en est venu à recouvrir un faisceau d'attitudes réflexives que la culture européenne s'évertue à associer mais dont l'unité profonde fait question (soulève des questions que cette culture refuse de poser). *D'un côté, une théorie* philosophique du beau. A l'autre bout, un discours sur l'art ou sur les arts. Dans l'intervalle, tantôt une phénoménologie, *tantôt une* psychophysiologie expérimentale des perceptions visuelles et sonores. Cet amalgame a eu pour effet d'occulter le problème fondamental : analyser ce qui constitue *pour une société donnée*, à un moment donné de son histoire, le « monde » qui lui est « sensible ».

– Mais cette enquête sur le monde sensible a toujours été le projet de l'esthétique !

– Vraiment ? Sur un monde « *hors-temps* », sur le sensible « en soi », oui. Non pas sur ce qui a été sensible à des hommes concrets. Quels sont les présupposés du discours « esthétique », en ce qui concerne, par exemple, la peinture ?

a) On postule que la production d'œuvres d'art est en liaison nécessaire avec l'idéal de beauté et qu'elle a nécessairement pour but de susciter un plaisir.

b) Du fait que diverses pratiques sont qualifiées d'un même *mot comme* « artistiques », on présume qu'elles ont une unité foncière, due à la présence cachée d'une même « essence », l'art.

c) Puisque l'idée d'art est « universelle », une analyse « hors-temps » des œuvres de peinture aura à dévoiler leurs universelles qualités formelles.

» Ainsi présenté de façon à peine caricaturale, le discours « esthétique » est de part en part idéologique. Son étude, aujourd'hui, ne peut guère se justifier que comme enquête sur la genèse des divers postulats qu'il agglomère, sur les motivations culturelles qui ont conduit à privilégier tels de ses termes et à les articuler selon tel système, ainsi que sur les raisons (*économiques ou politiques* non moins que culturelles) qui sous-tendent la cohésion de l'agrégat, en sorte que cette « esthétique » ait pu *se présenter autrement* que comme idéologie à l'état pur.

– Vous iriez jusqu'à dire que l'esthétique est superflue ?

– Tout au *contraire*, une enquête sur « le monde qui nous est sensible », fondement inavoué de nos discours esthétiques, serait aujourd'hui plus *urgente que jamais*. Elle reconduirait nos prétendues « réponses » à leur statut de « questions », et, en mettant au jour la généalogie des « questions », dissiperait la trompeuse évidence des « réponses ». Sans doute aussi aurait-elle un versant positif, car vraies *questions* et fausses réponses sont constitutives de notre propre culture.

» Si l'on accepte la phrase célèbre : « *L'humanité est faite de plus de morts que de vivants* », alors le monde qui nous est visible est celui qu'une acculturation millénaire nous prédispose à voir.

– Nous voici, je crois, revenus au point de départ. Comprendre « ce qui nous est sensible » ne va pas de soi. Selon vous une esthétique de tradition philosophique n'y suffirait pas. Il faudrait sortir des spécialisations, des cloisonnements universitaires. Il faudrait une extension du champ. C'est sans doute pourquoi vous avez étudié des domaines qu'un philosophe-esthéticien néglige parce qu'il n'y trouve pas assez d'idées générales, pas assez de profondeur. Par exemple, la « littérature d'art ».

– Vous avez raison, et cet exemple-là mérite qu'on s'y arrête un peu. L'expression « littérature d'art » est employée, faute de mieux, pour traduire ce que Schlosser appelait *Kunstliteratur*, et qui n'a aucun équivalent en français. C'est l'étude de textes qui couvrent un domaine immense. Il s'étend d'une description de tableaux à des *réflexions* sur le goût, d'un catalogue d'exposition aux recettaires techniques et aux préceptes pédagogiques, de plaidoyers ou pamphlets à *une critique de journaliste*, mais se présente rarement comme *littérature* et témoigne moins sur *l'art* que sur la culture sensible.

» S'il est vrai, selon Focillon, que l'histoire des arts est une « *histoire de l'esprit humain par les formes* », il ne servirait qu'à une érudition somme toute futile d'énumérer et décrire ses œuvres sans les penser ; et à moins de plaquer, avec confiance naïve, quelque catégorie éternelle sur quelque mythique intuition, nul ne les saurait penser que sous la double condition de les rapporter au monde humain qui leur est propre et de mesurer le décalage séparant les cultures du présent et du passé. Entre une histoire par concepts et une esthétique par relations, les textes sur l'art sont le lieu de *rencontre, ou plutôt de fusion*. Ils révèlent comment un imaginaire se perçoit à travers les formes qui l'expriment. Ils sont la « conscience réflexive » de cela même dont l'art serait la « conscience spontanée ».

– Vous avez consacré plusieurs volumes à la « littérature d'art » du dix-septième siècle français. Vous y poussez le souci de précision à un point où la minutie devient paradoxe. Par exemple, pour étudier les débats sur le dessin et le coloris, vous avez entrepris de dresser mois par mois, au jour près, la liste des conférences à l'Académie de peinture durant quarante ans ! N'est-ce pas s'entourer de précautions superflues ?

– Il est vrai que ce genre d'érudition « bénédictine » est passée de mode. On préfère, aujourd'hui, les « grandes idées ». On voudrait, d'emblée, l'absolu. Pour moi, toutes choses doivent être mises en relation. L'« absolu » n'est *jamais qu'un « relatif » mutilé*.

– Mais *enfin*, consacrer sept cents pages à trente années de discussions entre partisans de Rubens et de Poussin !

– *Il fallait revenir aux documents*, mine à grand-peine prospectée. La plupart ont été laissés à leurs rarissimes plaquettes originales ou à leurs *manuscrits*. Ceux qui ont été publiés le furent de façon approximative : ainsi s'est-on appliqué à « rectifier » les « fautes d'orthographe », comme si la pensée était séparable d'un vocabulaire « fautif » dès lors qu'il est stabilisé ; comme si toute une part dans la *théorie* de l'invention ne reposait pas sur l'homonymie du « dessin » et du « dessein » ; comme si ce n'était pas un apport proprement conceptuel que d'*avoir introduit, par transposition* de l'italien, « le clair-obscur », là où les conférenciers de l'Académie dissertaient sur « le clair *et* l'obscur »...

» L'amas documentaire était considérable. Mais il ne suffisait pas d'établir, assembler, classer les documents. Le difficile *est de les rapporter au projet* qui leur donne valeur de document. Quel projet ? Suivre l'évolution d'une pensée artistique qui tantôt s'organise en *doctrine, et tantôt* en reste aux impressions immédiates. Une doctrine ne peut se comprendre qu'en fonction de sa structure interne.

» Mais, l'immédiat, le spontané, ne sont pas pour autant privés de cohérence, puisque ce qui se présente comme *impression* subjective est en même temps *l'expression* d'une *culture*. Soit développement systématique, soit croissance organique — en aucun cas dispersion.

» Il en résulte pour l'historien *l'invitation à s'effacer* ; à « laisser parler » les textes aussi longtemps que ce qui doit être dit peut être dit par eux ; à exposer chaque moment d'une doctrine en fonction de sa logique interne, sans ce recul qui permettrait la distance critique à une « sagesse importée du dehors ».

– C'est pour appliquer cette méthode, je suppose, que vous avez écrit une « histoire de l'art vue du Grand Siècle » en vous plaçant sous la perspective de la cour de Versailles, avec une superbe indifférence à ce que pourrait être « l'histoire de l'art » telle que nous la concevons aujourd'hui...

– Tout à fait. Mon texte était *un montage de citations* empruntées aux amateurs d'art de ce temps, sans la moindre intrusion du « moi », et c'était « mon absence » qui s'affichait dès les titres de mes chapitres : Léonard de Vinci, l'académicien — Michel-Ange, le libertin — Albert Dürer, bon dessinateur au goût près — Rembrandt, une séduction dangereuse... On pouvait constater que la peinture espagnole n'existait pas, bien que Roger de Piles fût « *demeuré huit jours pour voir les magnifiques tableaux du roy d'Espagne* ».

» Plusieurs portraits « *peints par Velasque* », signalés en 1688 par Félibien « *dans les apartemens bas du Louvre* », ont disparu en 1709 de l'inventaire dressé par Bailly. C'est que Velasquez était dénué d'existence. Ses tableaux, qu'on les vît ou non, n'avaient aucun droit d'être *vus*. Par ce mode d'approche, j'invitais à constituer notre « France classique » en objet d'ethnologie,

Métamorphoses du Tétramorphe

Evangélistes dans tous leurs états

QUAND nous visitons une basilique romane et *que nous regardons* les bas-reliefs du tympan ou les fresques de l'abside, nous y voyons *souvent une image* étrange : le Christ-Roi entouré de quatre animaux. Il s'agit, nous apprend-on, du symbole des quatre évangélistes : Marc le lion, Luc le taureau, Jean l'aigle et Matthieu l'ange.

*Mais la surprise est de re*trouver le groupement des mêmes formes animales trois ou quatre *millénaires plus tôt*, comme si un imaginaire immémorial était porté à les assembler, celles-là plutôt que d'autres, en des contextes culturels très divers. En voici quatre exemples, choisis aux alentours *de l'an 2500 avant J.-C. dans* quatre sociétés différentes, Sumer, Akkad, la Syrie amorrite et l'Iran. Le Tétramorphe, *souvent* composé de deux couples, aigle/lion et homme/taureau, peut servir à représenter des récits mythiques, tels que les combats du héros Gilgamesh. D'ordinaire il illustre la relation *entre* le dieu *maître* de l'Orage (ou une déesse de fécondité) et deux thèmes complémentaires *mais de charge affective opposée* : la foudre (qui terrifie) et la pluie (qui fertilise). On remarquera :

Fig. 1. – L'isomorphie entre Gilgamesh maîtrisant deux hommes-taureaux et l'aigle-lion Im-Dugud *maîtrisant deux* bouquetins.

Fig. 2. – L'aigle-lion, « *arme de tempête* », attaquant l'homme-taureau, symbole de fécondité. Puis le dédoublement de l'aigle-lion, qui fait de *Fig. 3* une synthèse entre les schèmes de *Fig. 1* et *Fig. 2*.

Fig. 4. – L'isomorphie entre *les eaux vives et le corps du serpent* ; la symétrie entre les groupements : femme féconde + eaux vives + taureaux et *femme féconde + serpents +* lions ; l'antithèse entre ces deux images de domination et la scène centrale, aigle + lion *attaquant le taureau*. La tempête destructrice est aussi l'orage fécondant. Le dieu du cheptel et des plantations doit mourir pour *renaître*, qu'il s'appelle Osiris en Egypte, Baal à Ugarit ou Tammouz à Babylone. Jésus, avant de régner, doit être crucifié : « *Si le grain ne meurt* »...





2. Bas-relief sumérien. Calcaire. El-Obeid (c. 2450). Aigle-lion attaquant le taureau androcéphale.



1. Bas-relief amorrite. Gypse. Mari (*c.* 2800). Le héros *Gilgamesh* maîtrisant deux hommes-taureaux. L'aigle-lion Im-Dugud maîtrisant deux bouquetins.

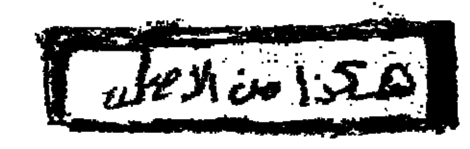


3. Sceau akkadien (c. 2300). L'aigle-lion *Im-Dugud* maîtrisant deux taureaux androcéphales qu'attaquent deux aigles-lions.



DESSINS DE BERNARD TEYSSÈDRE

4. Développement d'un vase en serpentine importé d'Iran à Khafadjé (c. 2500). Aigle et lion attaquant le taureau. Isomorphie : déesse de fécondité + eaux vives ou serpents + taureaux ou lions.



notre propre étrangeté. Cette auto-ethnologie nous montre que souvent le plus familier est aussi le plus bizarre.

aussi déroutant que le pays des antiques Mayas ou des actuels Papous.

– Vos travaux actuels sur « l'archéologie de l'imaginaire » concernent les origines du monde chrétien : « Naissance du Diable », « Anges, astres et foudre », « Apocalypses et oracles sibyllins ». Vous ne cessez de reculer plus loin de nous !

– Qu'appelez-vous « loin de nous » ? Le travail de l'imaginaire est étrangement vivace. La Bible nous a façonnés à sa ressemblance. Nous vivons en perpétuant des modes de sentir, de désirer, d'agir, dont le sens nous est à nous-mêmes inconnu. Prenons un exemple dans la vie quotidienne.

» Lorsque nous bâillons, ou que nous éternuons, nous prenons soin de porter notre main devant notre bouche. Pourquoi ? Parce que *nous sommes* bien élevés. Ou sur un ton plus scientifique : par crainte de propager des microbes. Mais les codes de civilité ne sont pas gravés de tout temps parmi les astres. Ils ont leur histoire, leur préhistoire surtout, que nous oublions. Nos ancêtres, avant Pasteur, ignoraient les microbes. Ou plutôt ils leur *donnaient* d'autres noms. Ils les appelaient « démons ». Aussi nombreux, ces démons, que les fines particules qu'on voit virevolter dans l'air sous un rayon de soleil, enseigne le Talmud. Notre règle de politesse équivaut à une précaution magique. Depuis le Moyen Age, tout Européen sait qu'*il faut*, en bâillant ou en éternuant, couvrir sa bouche de sa main. Il ne sait plus pourquoi. C'est pour ne pas avaler une gorgée de démons ni en souffler une bouffée sur le voisinage.

– Votre lecture de la Bible est particulière en ce qu'elle insiste sur les affects, les émotions, les images, davantage que sur les idées. Vous enracinez nos croyances actuelles dans des mythes d'Egypte, d'Ugarit ou de Babylone. Vous cherchez à mettre en lumière les réseaux de métaphores qui circulent sous la pensée.

– Si j'ai voulu étudier ainsi notre propre imaginaire, c'est qu'il nous est caché à nous-mêmes, pris que nous sommes dans de fausses évidences. Notre discours est fait de notions qui semblent aller de soi. *La tâche aujourd'hui me* semble être de nous explorer nous-mêmes, en ethnologues. C'est-à-dire de faire apparaître en quoi notre propre culture nous est opaque, de sorte que nous fassions l'apprentissage de notre propre étrangeté. Cette auto-ethnologie devrait montrer que souvent le plus familier est aussi le plus bizarre.

– L'imaginaire que vous étudiez s'est déposé en des textes qui le recouvrent. Quelle analyse peut-on pratiquer pour qu'il remonte à la surface ?

– J'ai adopté une méthode archéologique qui consiste à dégager les strates du discours au-dessous de l'effet de surface. Dans le vocabulaire des plasticiens, l'effet de surface peut désigner tout autant le *plan d'un* métal poli comme miroir que les croûtes ravinées d'*une matériologie* de Jean Dubuffet. La surface tire son effet de ses épaisseurs. Elle résulte d'une série de strates dont chacune ne fonctionne pas seulement comme sous-jacente à d'autres *mais comme* une texture qui a son organisation propre.

» Il n'est pas confortable, pour la logique européenne, d'admettre que les idées ne tracent pas d'elles-mêmes leurs cours le plus direct, qu'elles sont réduites à chercher leur ligne de meilleure pente. Pourtant les idées ne traversent pas un terrain neutre et plat, comme le serait une épure, mais un paysage complexe, souvent tourmenté, avec ses creux et ses reliefs, ses lignes d'orographie qui guident ou dévient, qui bloquent ou précipitent le parcours.

– Est-ce dire que le texte est une superposition de couches successives qu'on pourrait distinguer par l'analyse, *à la façon d'une coupe géologique* ?

– La métaphore des textures stratifiées n'est qu'approximative. Dans le cas d'une coupe géologique, il est en général assez facile de repérer les niveaux en profondeur. La séquence des temps se projette plus ou moins verticalement dans l'espace. La superposition *fonde une* stratigraphie. L'analyse des textes est d'une tout autre complexité.

» Les apports successifs, au lieu de s'étager, se déploient en à-plat. En effet ces couches sont en mouvement et en interpénétration incessante.

» A *certains moments*, il y a surcharge de sens, puis étalement. Le principal, très *souvent*, est moins l'aboutissement lui-même que le parcours qui y conduit, en une productivité sans cesse jaillissante, riche en variations de densité, et c'est à quoi je me suis intéressé.

» Prenons pour exemple les oracles sibyllins. Avant de les lire il faut préparer leur lecture, un peu comme on « *prépare* » un fossile. J'ai dû dégager les strates qui s'enchevêtrent – une vingtaine pour le seul chant V ! Elles ne se superposent pas mais s'entrecoupent, avec infiltrations de l'inférieur dans le supérieur et réciproquement. Le terrain est si remanié que chaque niveau a pu transformer après coup ce qui lui est antérieur.

– Votre espoir, après ce travail de *prélecture* (cette érudition que nous appelions « *bénédictine* »), c'est de parler du sensible. Mais comment ? *Et peut-on même en* parler ?

– A mes yeux, le sensible n'est pas l'ineffable, le je-ne-sais-quoi. On peut essayer d'en rendre compte avec netteté. Le sensible a ses raisons, tout autant que ce qu'on nomme « le rationnel ». Par exemple la peinture, ce pourrait être un concept à contours flous et à centre flottant, cela n'empêcherait pas d'en parler *avec justesse*.

» *Imaginons un mur blanc*, vers le milieu un minuscule point noir qui se déplace, et à partir de lui une grisaille de densité décroissante. Imaginons face à ce mur un groupe d'archers. Ils visent « la cible ». Il restera possible de dire que tel archer a tiré loin du but, que tel autre a fait mouche. Le tir est juste s'il atteint une zone de suffisante densité. Penser le sensible, c'est déterminer l'hétérogène, élaborer les notions pertinentes pour un *champ donné*, pour un niveau déterminé, sans ignorer qu'elles perdront cette pertinence à mesure qu'on s'éloignera de la zone où elle a été mise à l'épreuve. Les concepts empiriques n'ont pas une vérité universelle. Ils ont, dans le meilleur cas, une *validité*, avec ses franges et ses seuils.

– Mais n'y a-t-il pas des concepts universels et intemporels qui prétendent englober *cette diversité*, ceux dont parlent les philosophes ?

– Au risque de vous heurter, je vous dirai ceci : le mouvement de la pensée, la conceptualisation, m'importe plus que les concepts, qui sont ses états provisoires de cristallisation. Le travail de la philosophie est de mettre ordre à un ensemble d'idées en sorte que chacune prenne sens et valeur d'après la place qu'elle occupe dans le système. Sa prétention est d'avoir raison, sa fonction est de rendre raison, c'est-à-dire d'aligner en discours une chaîne de raisons en réponse à une série de problèmes qu'elle-même s'est posés en vue de son autorégulation. Le critère de sa réussite, c'est qu'elle aligne sa chaîne de raisons d'une *manière* « satisfaisante » par rapport à l'outillage mental *dont elle* dispose, au système de concepts qu'elle présuppose *et aux normes de pensée* légitimée que la société lui impose.

» Dès lors qu'il s'agit du sensible, *il y a plusieurs* niveaux de discours. Le niveau le plus superficiel, appelons-le : la philosophie. Observons comment Philon, philosophe juif d'Alexandrie, s'efforce de penser le Paradis perdu. Si l'on voulait réduire son texte à la pure « chaîne de raisons », on aurait un parcours en droite ligne, qui conduirait de l'unité *en Dieu à la chute, c'est-à-dire* l'intellect soumis aux sensations.

» Mais si on observe le parcours effectif de sa pensée, cette chaîne des idées, tendue *en droite ligne*, apparaît comme *l'abstraction* d'un discours qui a suivi sa *ligne de meilleure pente* sur un chemin balisé par ce que je nomme les « agrégats thématiques », mixtes d'affects et de concepts, qui ont frayé les « *voies de passage privilégié* ». Ce parcours est infiniment plus complexe et il ne sera pas au goût de tous puisqu'il conduit, à travers de multiples détours, de l'union mystique en Dieu vers la sauterelle ophiomaque. Un Européen moderne et raisonnable n'a cure de déboucher sur un insecte. Il se délesterait volontiers de bagages aussi encombrants qu'inutiles, étymologies « *fantaisistes* », computs « puérils », allégories zoomorphes ou androgyne primordial. Ce faisant, pourrait-il comprendre ce texte ? Ou même comprendrait-il, en général, ce qu'est *lire un texte ?*

» Nul n'est tenu, bien sûr, à lire Philon. Mais comment prétendre *lire* ce qu'il écrit du Paradis perdu si l'on s'est dispensé de *lire* la rencontre de multiples paramètres oubliés ? Ne serait-ce pas la paresse la plus réductrice, celle qui ne retiendrait du Paradis perdu, à travers diverses cultures, que l'étroite et précaire frange qui recoupe *nos* représentations ?

– En somme, votre « archéologie de l'imaginaire » serait une méthode pour interroger notre propre culture, aujourd'hui ?

– C'est bien cela. La culture européenne, depuis Socrate,a souvent présenté un caractère singulier. Elle tendait à l'universalité, en ce sens qu'elle proposait de l'homme un modèle qui fût valable, *désirable pour tous, mais cette* universalité restait doublement limitative. D'une part, elle s'interprétait comme normativité autocentrique, le « même » ne laissant à l'« autre » qu'un statut condescendant d'extériorité - de là, selon les temps, ces couples antithétiques : Hellènes/barbares, chrétiens/infidèles, civilisateurs/colonisés. D'autre part, en son propre sein, elle admettait que seule une minorité d'hommes était adéquate à *l'idéal d'humanité* : *citoyens* d'Athènes/esclaves et métèques ; « bons catholiques »/hérétiques et pécheurs ; élite cultivée/masses populaires...

– C'est ce que vous résumez par une formule un peu provocante : « L'Europe a élaboré un modèle d'universalité qui incluait d'emblée son droit à l'exclusion. »

– L'important est d'en tirer les conséquences sur ce que notre tradition culturelle a ignoré, ou plutôt dévalué. L'identité postulée entre l'essence et l'existence (ou, en termes hégéliens, entre le rationnel et le réel), assortie de sa nécessaire contrepartie, la reconnaissance d'existants non conformes à l'essence (réputés imparfaits, accidentels, contingents), autorisait à définir la vérité comme « *adæquatio rei et intellectus* ». Quels étaient les lieux de la contingence ? Les lieux de réalités *sans* vérité ? C'était l'histoire : ses *événements n'étaient légitimés* que sous condition de s'inscrire dans sa progression « à sens unique » vers sa « fin », à la fois son but et son achèvement – providence divine ou ruse de la raison. C'était l'imaginaire : le sensible passait pour un résidu du rationnel, un « je ne sais quoi », ou, lors même qu'on lui accordait quelque consistance hors de l'entendement, il était conçu selon la même norme. Des thèmes tels que « la pensée visuelle » (Arnheim), « la main pensante » (Hartung), « la fonction formative » (Klee) étaient à grand-peine pensables, tolérés à l'extrême lisière de l'art incongru.

– Depuis la dernière guerre, la culture est entrée en mutation. Ce que vous appelez l'« universalité autocentrique » de l'Occident, c'est un privilège qu'il a perdu. Non sans amertume. Ni sans ressentiment, que souvent il retourne contre lui-même.

– J'en conviens. Mais ses prétentions passées et sa frus*tration présente ont une com*mune origine : la croyance que le « senti » doit être universel, ou qu'il n'est rien. Le discours du philosophe est sursaturé en notions qui « vont de soi ». S'agit-il de décrire un tableau, il parlera spontanément de création artistique, d'expres*sion personnelle*, d'*harmonie*, d'originalité, de beauté, etc. Il ne s'apercevra pas que cet assemblage n'a rien d'innocent, qu'il dessine une configuration dont l'aire spatio-temporelle est étroitement délimitée ; ni que chacun de ses concepts, pris à part, a une généalogie qui lui *est propre* ; *et qu'ainsi notre* imaginaire est une texture hautement stratifiée de composants hétérogènes. Le philosophe en appelle au « sens commun ». Mais l'évidence, c'est ce dont il faut avant tout se défier. Car l'évidence crève les yeux.

– C'est pourquoi l'esthétique, selon vous, serait irréductible à la philosophie ?

– C'est bien ce que je veux dire. La philosophie, en se *consacrant aux concepts et* à leur enchaînement, a éclairé une face de notre culture, et a rejeté l'autre dans l'ombre. Elle a privilégié l'universel, quand précisément le sensible et l'imaginaire sont des lieux où l'universel est mis en échec.

» Puisque nous parlions de Philon, je prendrai pour exemple ce que j'appellerai sa « *parabole du limon* ». Il s'agit des textes où il veut repenser, en philosophe, le thème biblique du Paradis. Chez ce juif d'Alexandrie, la Loi de Moïse et le discours de Socrate se sont rencontrés. Son rêve était de les unifier. Il y a réussi jusqu'à un certain point, où soudain cela lui devient impossible. Aussi longtemps qu'il est question de Dieu, ou du rapport entre les mondes sensible *et intelligible, il arrive vaille* que vaille à faire parler Moïse par la bouche de Platon (ou l'inverse). Pourtant, un moment vient où il achoppe à un obstacle irréductible. Quel moment ? Voilà ce qui me paraît significatif. Il ne s'agit pas de l'un de ces élans sublimes où la pensée s'envole vers l'Eternel, non, le conflit *n'est pas de ceux que* l'« histoire des idées », au sens où l'*enseignent nos universités*, jugerait digne de mémoire. L'obstacle était à ras du sol, il a poussé du sol lui-même.

» Ce que Philon refuse avec énergie, avec horreur, c'est de se représenter le limon du Paradis sur le modèle de deux « éléments » grecs : la terre et l'eau. Ce qui était pensable d'après la théorie stoïcienne des quatre éléments devient proprement impensable pour *un juif. Le débat* de Moïse et des Grecs autour du limon peut servir de parabole. Il est exemplaire en ceci que la philosophie, à grand peine, était parvenue à engendrer l'esthétique. Elle avait déduit du Jardin perdu la chute dans le sensible ; mais, à l'instant où elle l'a fait tomber de l'empyrée pour le mieux réprouver, ce sensible, le voici démontrer qu'il était déjà là, au-dessous des idées, que l'esthétique était et demeure l'épais terreau d'où sourdent parfois, ici ou là, les fragiles philosophies. »

PIERRE PENISSON
et JACQUELINE LICHTENSTEIN.


JOHN SCHULTZ

Kiosque

Cover-boy

JEAN-MARIE LE PEN ? Il est partout. Depuis dimanche dernier, frissons à gauche, craintes à droite, euphorie dans son camp. Il avait noyé la France sous des flots d'éloquence, et le voici à son tour baignant dans un océan d'encre, encre noire, rouge ou rose, stylos brandis comme des lances.

La presse de gauche oscille entre l'analyse et l'indignation, l'une épaulant l'autre. La veille du scrutin, *le Nouvel Observateur*, qui se sent autant d'affinités avec Jean-Marie Le Pen qu'un papillon avec un crapaud (c'est ainsi qu'est caricaturé, dans ce journal, l'homme du 17 juin), avait consacré sa une à l'adversaire sous ce titre : *« Le poison Le Pen »*.

Ce ne fut pas sans poser un grave problème de conscience – un de plus – à Jean Daniel qu'on en vînt à lui offrir ce tremplin médiatique : *« Le Pen à la une*, écrit Jean Daniel, *que peut-il souhaiter de mieux ? Rien. Je sais. Et alors ? Qu'il pavoise. Je me soucie de lui comme d'une guigne. On m'a prévenu : vous allez le consacrer. Le risque m'en paraît mille fois moins important que la nécessité de désigner le mal là où il s'incarne. »*

Ce visage, c'est celui de Le Pen : *« Il a déjà son statut. Il a un rôle. Il s'est chargé d'exprimer l'inavoué, ce qui serait libérateur. Il exprime l'inavouable, ce qui est défoulant. Oui, il soulage : au sens intestinal du mot. »*

Quel poison ? *« Le sentiment que trop de Français, même parmi les plus libéraux, peuvent parfois nourrir qu'un Le Pen a tout de même quelque part un peu raison. »* Alors va pour la une de *l'Obs !*

Au parti communiste les sujets de réflexion et d'analyse ne manquent pas depuis dimanche dernier. L'hebdomadaire du parti, *Révolution*, ne se dérobe pas devant l'obstacle, et titre à la une : *« PCF : pourquoi la chute ? »*. Parmi les analyses celle du phénomène Le Pen se veut glaciale, presque dépassionnée, scientifique.

Pour Désiré Calderon, il ne s'agit pas d'un *« ovni politique tombé à pic sur le parterre de la droite »*. C'est plus sérieux : *« la liste Le Pen apporte à la droite le supplément de voix qui la pose en triomphatrice du scrutin »*, et elle *« constitue pour la droite française une issue de secours devant laquelle elle piétine depuis plusieurs années »*. Car *« l'extrême droite rase-mottes »*, c'est encore la droite.

Aux *Nouvelles*, on saisit plutôt le clairon pour la charge qu'on ne chausse les lunettes de la dialectique : *« Le Pen, héritier des destructeurs de toute liberté d'être et de penser, des ennemis de toute générosité, a fait son beurre en poussant à bout la démagogie que les autres droites avaient stupidement formulée pour lui. Dédouané, démarginalisé, il a eu beau jeu de maximaliser la haine et la canaillerie xénophobe. »* Et ce n'est pas fini, dimanche 24 juin, ce sera avec la manifestation du privé, disent *les Nouvelles*, « le deuxième tour des européennes » : *« Les démons de Jean-Marie Le Pen entonneront en chœur le* Te Deum *de la haine. Le symbole est lourd : il y a trois ans, à la Bastille, c'était une tout autre fête ! »*

La haine ? Jean Cau n'en parle pas dans *Paris-Match*, lui qui a suivi pas à pas le *« centurion de la politique »* pendant sa *« nuit de gloire »*. Il a passé le début de sa soirée chez le leader du Front national dans sa belle villa de Saint-Cloud : *« Balcons, terrasses, escaliers à double volée, salons stuqués, deux superbes nègres portant torchères (nègres vénitiens, je précise) et couple d'employés réunionnais qui, ravi, applaudira à l'annonce du score réalisé par le patron. »*

Il est très drôle, Le Pen. Cau s'extasie sur la qualité du gazon : *« C'est pour étouffer le bruit de mes bottes ! »*, explique son hôte. On a dû entendre son rire jusqu'en Algérie.

Tout à coup, Jean Cau s'inquiète. Jean-Marie Le Pen a un passage à vide : *« Soudain, sur le divan, il s'affaise. Prostré. Massif. Silencieux. Regard fixé sur le tapis. Ça dure une interminable minute. Très impressionnant. Il est ailleurs. On dirait qu'un énorme poids de fatigue, de rêve, d'amertume ou de triomphe, je ne sais pas, vient de lui tomber sur les épaules. Personne ne lui parle. Il se secoue, se lève. C'est reparti. »* Il serait donc humain ? Assurément, songez qu'il a même deux chiens : un caniche (Thor) et un doberman (Odin). Le soir, rue Bernouilli, au siège du « Front » (national), Jean Cau a vu deux policiers en uniforme chanter *la Marseillaise* avec la foule qui acclamait le nouveau parlementaire européen.

Tandis que la presse modérée ou d'une droite moins extrême s'efforce d'atténuer l'impact de l'effet Le Pen en minimisant le caractère durable du phénomène, les porte-plume de l'extrême droite laissent éclater leur joie en termes fleuris. Dans *Minute*, c'est l'orgasme. François Brigneau ne se tient plus : *« C'est bon. C'est même très bon. »* Il parle des réactions de la gauche face à son héros : *« Si l'on est anticommuniste et français, c'est la levée des chacals, la gavotte des hyènes, les crachats, le postillon qui tue, la mise à l'index, au ban d'infamie. » « Le spectacle de mes ennemis dans les affres, et que la rage du dépit ronge comme un rat, me procure toujours un vif plaisir. »*

Dans *National Hebdo*, le *« journal de Jean-Marie Le Pen »*, le stylo de Roland Gaucher a été trempé dans une encre qui rappellera quelques souvenirs aux Français plus âgés. Il parle de *« la Veil »* et du *« petit J.-F. Kahn, brimborion à tête de bilboquet »*. Ou encore évoquant cette fameuse *« Heure de vérité » (sic)* sur Antenne 2, il rappelle à ceux qui auraient oublié ce grand moment du débat politique en France : *« Le Pen affronté au glaireux Alain Duhamel et au torve Servan-Schreiber, tous deux faisant assaut de mauvaise foi et de hargne, avec pour seul effet – les crétins ! – de rendre Jean-Marie Le Pen aimable aux Français. »* Il est peut-être aimable, mais les sicaires de la plume qui travaillent pour lui ne le sont guère.

A *Aspects de la France*, hebdomadaire royaliste, on est ravi et gêné. Content du succès de M. Le Pen mais méfiant, car *« n'en déplaise*, écrit Pierre Pujo, *à ceux qui tentent de faire un épouvantail du chef du Front national, celui-ci se montre très respectueux de la démocratie. Il n'aspire à rien d'autre qu'à siéger au Palais-Bourbon et à avoir de nouveau sa part des délices et des poisons de la vie parlementaire, dont les anciens députés gardent la nostalgie »*. Et, pour un royaliste, c'est un péché mortel : *« La faiblesse de M. Le Pen se situerait plutôt dans ce respect des institutions républicaines et des principes de mort qui sont ceux de la démocratie. »*

Alors quoi, tant de bruit pour un vulgaire démocrate ?

BRUNO FRAPPAT.

Cinéma

Echec à la neutralité

IL n'est pas certain que le public soit aussi las qu'on l'a dit de la politique nationale et internationale, des démonstrations de masse ou des effets de tribune de la première, des convulsions ou des retournements brutaux de la seconde. Ce qu'il veut, c'est ne plus avoir à les prendre ni l'une ni l'autre au sérieux, ne plus avoir à les considérer comme un champ où, obligatoirement exercer sa réflexion et son choix, ne plus en attendre de leçons. Mais les intégrer au grand spectacle du monde, au grand jeu de la réalité en mouvement. Les leaders politiques seront des comédiens, dont on jugera la prestation bonne ou mauvaise ; les guerres et les révolutions des shows, dont la mise en scène sera plus ou moins heureuse.

Cette constatation, dira-t-on, n'est plus très originale. Elle risque néanmoins de faire oublier qu'il s'agit bien encore de la réalité, et que se manifeste, à travers ce désir du spectaculaire, de la théâtralité, un authentique besoin *d'être au monde*, de se trouver relié à lui, de communiquer avec tout ce qui existe, vit et se transforme en même temps que soi.

C'est la télévision, il est difficile de le nier, qui a développé ce goût nouveau du réel, de l'actualité. C'est elle qui a appris au citoyen qu'il est, qu'il le veuille ou non, (et selon le mot de Zavattini), un *« contemporain »*, et que le mieux, dans ces conditions, est encore de participer à tout ce qui envahit à chaque instant, et parfois un peu contre son gré, son microcosme personnel.

Mais, si la télévision elle-même a longtemps suffi à combler ce besoin d'être au monde, ce goût de l'actualité, il semble aujourd'hui que ces satisfactions soient demandées également au cinéma. Et celui-ci, apparemment, est décidé à jouer cette carte. D'où une catégorie de films qui, rompant très clairement avec le modèle *politique*, ou, plus exactement, *militant*, ou *engagé*, n'en parlent pas moins, tout aussi clairement, de politique, et de l'histoire en train de se faire.

Parmi ceux-ci, *Under Fire*, de Roger Spottiswood, est un des plus significatifs *(voir l'entretien avec le photographe René Burri page II)*. A cause des événements qu'il décrit, d'abord : la chute de Somoza et la victoire sandiniste au Nicaragua. A cause de son héros, ensuite : un reporter photographe dont la mission est de monnayer en images cette actualité, de restituer le réel sous une forme consommable, fonction qui, en principe, n'entraîne aucune prise de position de caractère politique, mais, bien au contraire, requiert ce qu'on appelle, d'un terme particulièrement parlant en l'occurrence, *l'objectivité*. C'est par cette *objectivité* que passera le *spectacle*, vision d'une réalité et d'un monde entièrement *médiatisés*, c'est-à-dire, pense-t-on, reconvertis à l'innocence, à la transparence de l'image spéculaire, du pur reflet. Ou, en d'autres termes encore, dans lesquels perspective historique et dimension politique se sont comme magiquement dissoutes, évaporées. De même que, dans un récit pourtant étroitement lié à l'actualité la plus brûlante, comme c'est le cas avec *Under Fire*, la *grâce* même de la fiction, de la vertu imaginative et narrative, efface, selon certains, toutes traces d'impuretés idéologiques ou partisanes.

De ce point de vue-là, le film de Roger Spottiswood semblerait donc une réussite parfaite, si on en juge par les réactions de *Libération* et du *Figaro* cette fois-ci d'accord pour célébrer la qualité de spectacle accompli, de produit cinématographique irréprochable d'*Under Fire* : *« du vrai cinéma »*, proclame le premier ; *« chef-d'œuvre...* [qui] *nous mène droit aux péripéties fondamentales, hors de tout contexte politique »*, affirme le second. Cette dernière précision est un aveu : le mérite essentiel du film, c'est, au fond, pour le critique du *Figaro* que la politique en soit absente.


MC BROOM/SYGMA

L'obligation d'informer sans cesse, « à chaud », a pratiquement aboli toute distance entre la réalité et l'observateur. Nick Nolte dans *Under Fire*, de Roger Spottiswood.

Or c'est là qu'on nous permettra de marquer quelque étonnement. S'il est incontestable que le savant agencement d'une fiction mouvementée et fertile en rebondissements est tout à fait de nature à rendre sensibles la complexité, la confusion, voire l'ambiguïté du réel, on ne peut considérer cela comme une absence de position idéologique. Il ne s'agit certes plus d'un discours politique dogmatique, comme à la belle époque du cinéma militant : l'attitude de l'auteur n'en reste pas moins politique, au sens véritable du terme. Disons qu'il s'agit d'un discours *autre*, non d'une négation du discours.

Au demeurant, il est parfaitement abusif de prétendre qu'il n'y a rien, dans *Under Fire*, qui ressemble à une prise de position politique de type traditionnel. Qu'elle soit ou non pleinement consciente, la sympathie de l'auteur pour la cause sandiniste est évidente (s'il avait voulu indiquer le pourrissement futur de cette révolution, il l'aurait fait de quelque manière), et il est un peu rapide de dire qu'il ne se préoccupe pas de savoir qui a tort, qui a raison. En fait, son problème personnel, son problème de cinéaste, est exactement celui de son personnage : le règne des médias visuels, la hâte à « couvrir » l'événement, l'obligation de sans cesse informer « à chaud », ont pratiquement aboli toute distance entre la réalité et l'observateur. Celui-ci est désormais trop proche de celle-là, trop rivé à elle pour pouvoir user de cette mythique « objectivité » du reporter, pour se montrer, au sens propre du terme, *détaché* L'ère de l'image, c'est aussi l'ère de la passion. *Under Fire* démontre doublement l'impossibilité d'être neutre, de vivre la neutralité : par son histoire – le héros finit par réaliser une photo truquée pour aider le camp révolutionnaire, – et aussi par ce que révèle, pour serein qu'il ait voulu être, le regard de l'auteur ; assez ignoble, l'agent de la CIA ne pourrait guère être mis en balance avec les chaleureuses figures des sandinistes.

Et on ne saurait guère tirer argument des propos tenus par le premier, avant son exécution : *« Dans vingt ans, j'aurai raison »*. L'histoire n'est pas avare de justifications, et, dans ce domaine, avoir raison tout de suite, dans vingt ou dans cent cinquante ans, cela revient au même : c'est toujours donner à celle-ci un sens qu'elle ne propose jamais d'elle-même. Le seul moyen d'être « dans le vrai », c'est-à-dire *moralement justifié*, c'est de répondre à des urgences ; dans le cas d'une dictature, c'est de s'en débarrasser. On ne légitime pas les horreurs du présent par les horreurs à venir ; les crimes commis par ceux qui ne le sont pas encore.

Pourquoi, du reste, ne pas pousser encore plus loin le parallèle entre le cinéaste et le journaliste qu'il met en scène, et ne pas se demander si, de même que les photos « innocentes » du héros sont « utilisées » par la répression pour repérer les éléments dangereux, le film de Spottiswood ne sera pas un jour « récupéré » dans telle ou telle intention politique, certaines des images filmées étant adroitement isolées et insérées dans un montage qui leur conférera la signification désirée ? Être neutre, n'est-ce pas simplement, en définitive, être sans défense contre la manipulation ?

CHRISTIAN ZIMMER.

